LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1e année no 53 | Samedi, 1er décembre 1973 | 32 pages 15 cents

Pacte de sécurité signé entre l'Inde et l'URSS

NEW DELHI (PA, Reuter, (AFP) — Le secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Leonid Brejnev, est de retour en Union soviétique, vendredi, à l'issue d'une visite de cinq jours à New Delhi au cours de laquelle il a répété les appels à une "détente" internationale et à la mise sur pied d'un "pacte de sécurité collective" en Asie.

Dans une brève allocution prononcée à l'aéroport, M. Brejnev a déclaré que ses entretiens avec le premier ministre indien Mme Indira Gandhi, avaient été "très fructueux".

Mme Gandhi a,de son côté, qualifié ses conversations avec M. Brejnev, qui l'a invitée à se rendre en visite en Union soviétique de "très productives".

Le dirigeant soviétique, dans une déclaration au micro de la radio indienne retransmise en direct vers l'URSS, a ajouté que "les dirigeants et le peuple soviétiques réserveront à Mme Gandhi l'hospitalité la plus cordiale, digne du représentant de la grande Inde, amie de l'URSS".

Cette visite, a-t-il souligné, "renforcera encore plus l'amitié entre les deux pays et les deux peuples, indien et soviétique".

M. Brejnev a indiqué que ses conversations en Inde "ont permis de fixer de nouveaux jalons importants pour développer et raffermir l'amitié et la coopération" unissant les deux pays. "Nous sommes convaincus de l'existence de bonnes relations soviéto-indiennes pour le bien de nos deux peuples, pour le bien de la paix dans le monde entier", a-t-il conclu.

FIN D'UNE VISITE D'ETAT: Le premier ministre de l'Inde Mme Indira Gandhi accompagne le chef du parti communiste soviétique Leonid Brezhnev à son avion à Nouvelle Delhi. Le but de la visite de Brezhnev était d'échanger avec l'Inde un pacte de sécurité entre les nations asiatiques.

(Téléphoto P.A.)

EN BREF

L'IMPOT BIENTOT: Le ministre du revenu national Robert Stanbury montre les nouvelles formules d'impôt sur le revenu pour l'année 1973. Les tables ont été étendues de $12,000 à $24,000.

Lire en page 2

CHEZ PRICE

Le conflit qui empêchait les membres du local 50 d'entrer à l'usine s'est réglé hier. Price sera bientôt en pleine production.

Lire en page 3

A L'UQAC

Deux nouvelles défections sont rapportées à l'UQAC. Pendant ce temps le directeur général du campus de Jonquière dénonce le recteur et l'université.

Lire en page 3 et 9

Mario Tremblay, du Bleu Blanc Rouge de Montréal, s'alignera contre les Selects de Moscou, le 9 décembre prochain.

BOXE

Al Bachman, un des meilleurs entraîneurs au monde, à la boxe, croit aux chances de Fernand Marcotte de vaincre Clyde Gray, lundi soir

page 25

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	12 et 13
— Annonce classées	30
— Bandes dessinées	22
— Bourse	21
— Bridge	18
— Cinéma	13
— Décès	31
— Echecs	22
— Entrecroisés	18
— Finance	20
— Famille	15
— Horoscope	18
— Mots croisés	22
— Mots mystères	31
— Patron	30
— Sport	25 à 28
— Télévision	12
- Voyages	17

Les communications

L'Allier ouvre la porte aux négociations avec Ottawa

PAR PIERRE BELLEMARE

OTTAWA (PC) — Le ministre Jean-Paul L'Allier a ouvert la porte aux négociations, vendredi, en déposant sur la table de la conférence fédérale-provinciale des communications un plan d'aménagement des juridictions en matière de communications.

Le document québécois, intitulé "Le Québec maître d'oeuvre de la politique des communications sur son territoire", propose le partage de juridictions suivant:

- Le gouvernement fédéral conserverait une compétence totale sur la Société Radio-Canada, sur la Société de télécommunications transmarines et sur Télésat.

- Le gouvernement du Québec exercerait cependant sa pleine juridiction sur la cablodistribution, sur la radio-télédiffusion privée et sur les sociétés exploitantes de communications comme Bell Canada et les télécommunications CN-CP.

- En outre, le Québec serait représenté au conseil d'administration des sociétés nationales et il jouirait d'un droit de veto sur le plan de développement de ces sociétés, notamment Radio-Canada.

ORGANISME

Le document prévoit aussi la création d'un organisme intergouvernemental composé de représentants des onze gouvernements canadiens. Il serait chargé d'administrer le spectre de fréquence, d'attribuer d'une façon globale et non particulière ces fréquences aux provinces, et de coordonner la recherche dans le domaine des communications au Canada.

Pour les provinces qui ne voudraient pas occuper les champs de juridiction qui leur reviendraient, le projet québécois suggère de les transférer au gouvernement fédéral, "dans la mesure où ces provinces l'autoriseraient selon des ententes bilatérales ou multilatérales".

Ainsi, le nouveau document québécois, qui constitue en quelque sorte, la version technique du livre vert que le ministre L'Allier a rendu public en 1971, repose sur le principe qu'il est préférable de laisser la province seule responsable des communications sur son territoire, "afin d'éviter les lourdeurs inhérentes a deux paliers de juridiction".

NEGOCIATIONS

A l'ouverture de cette première conférence historique, jeudi matin, le ministre L'Allier avait clairement demandé a son homologue fédéral, M. Gérard Pelletier, si Ottawa était disposé à négocier l'ensemble du dossier névralgique des communications.

M. Pelletier a répondu qu'il n'écarte aucune hypothèse de travail et qu'il espère entamer avec ses collègues provinciaux des négociations franches et positives, en vue d'en arriver à des solutions politiques plutôt que judiciaires.

Interprétant ses propos comme un oui catégorique à sa question préalable, M. L'Allier a donc saisi la conférence d'un document de travail que le Québec a voulu garder secret tant qu'il ne connaissait pas les intentions de M. Pelletier.

Le chef de file de la délégation québécoise a brièvement résumé sa position en déposant son document, car "je ne m'attends à aucun commentaire immédiatement". M. Pelletier a d'ailleurs eu deux mots à dire après la courte présentation: "Merci M. :'Allier".

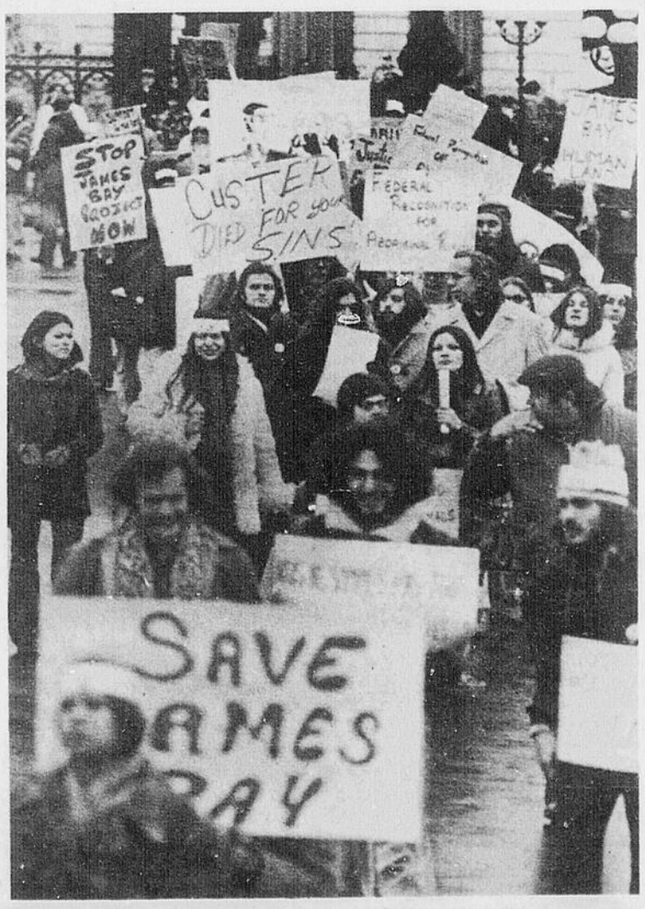

SAUVEZ LA BAIE JAMES: — Environ 300 démonstrateurs ont marché sur la colline parlementaire à Ottawa pour protester contre la reprise des travaux de $6 milliards du projet hydro-électrique de la Baie James. La cour d'appel de Québec la semaine dernière a suspendu une ordonnance de la cour supérieure interdisant tout travail sur le territoire des Indiens et Esquimaux.

(Téléphoto P.C.)

Québec paie $33.6 millions en allocations familiales

QUEBEC (PC) — Des chèques d'allocations familiales pour une valeur globale de $33,627,000 ont été émis cette semaine par le gouvernement du Québec.

Ces chèques émis par la Régie des rentes du Québec ont été expédiés par la poste à $837,000 familles comprenant 1,760,000 enfants admissibles. Les chèques pourront être encaissés au début de décembre.

Il y avait jusqu'à maintenant deux émissions par année de chèques d'allocations familiales du Québec, l'une le 1er juin et l'autre le 1er décembre.

Le projet de loi des allocations familiales présentement devant l'Assemblée nationale et qui entrera en vigueur le 1er janvier 1974, changera sensiblement ce mode de procédure en vigueur depuis 1967.

J.-Y. Morin dénonce Aigle d'Or

QUEBEC (PC) — Le chef de l'Opposition officielle, M. Jacques-Yvan Morin, a demandé ce matin au gouvernement d'intervenir auprès de la compagnie Aigle d'Or pour la forcer à approvisionner les distributeurs indépendants de Matane et de Rimouski qui manquent d'essence.

M. Morin a allégué que la compagnie Aigle d'Or attendait l'entrée en vigueur de la hausse des prix de l'essence demain pour approvisionner les distributeurs et réaliser un profit supplémentaire.

Le vice-premier ministre, M. Gérard-D. Lévesque, a mis en doute les affirmations du chef de l'Opposition en affirmant que la vérité ne se trouvait pas nécessairement dans les articles des journaux.

Fabien Roy renie Dupuis

QUEBEC (PC) — Le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a désavoué Yvon Dupuis, vendredi, en annonçant qu'il participerait au congrès des 8 et 9 décembre à Québec.

Dans un communiqué remis à la presse, après de longues hésitations, M. Roy déclare: "Ma décision est irrévocable, je suis créditiste et je demeure avec eux", a-t-il ajouté.

La décision de M. Roy aurait été prise à la suite d'entretiens avec les députés créditistes qui siègent à Ottawa et dont la majorité voulait cette semaine désavouer Yvon Dupuis.

Cependant, leur chef Réal Caouette les a pris de court en donnant une conférence de presse pour annoncer la tenue d'un congrès en janvier, à Sherbrooke, où cette question sera discutée.

Cette conférence de presse a eu lieu juste avant le caucus des députés créditistes fédéraux qui voulaient ainsi annoncer cette décision.

D'ailleurs, M. Caouette n'a pas assisté à ce caucus et selon les renseignements obtenus les députés ne sont pas enchantés de ces manoeuvres. ils se refusent à en parler publiquement, car "ça pourrait leur faire du tort dans leur comté".

Dans le communiqué de M. Roy, on invite les créditistes à participer au congrès de décembre en grand nombre pour travailler "sereinement à la promotion des objectifs créditistes".

Hausse du pétrole vénézuélien

CARACAS (AFP) — Le gouvernement vénézuélien a annoncé vendredi une augmentation de 7.6 pour cent du prix de vente à l'exportation du pétrole brut vénézuélien.

Le nouveau prix, qui sera appliqué à partir du 1er décembre, est de 7.74 dollars par baril, en hausse de 50 cents.

Le gouvernement vénézuélien a expliqué que cette augmentation avait pour but de répondre aux nouvelles conditions du marché.

mini-loto

TIRAGE: 35ième TIRAGE
VENDREDI, 30 NOVEMBRE 1973
26 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:

76071 — 26 GAGNANTS DE $5,000.
6071 — 208 GAGNANTS DE $500.
071 — 2,106 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

35 ième COURSE 29 novembre 1973

ORDRE: $634.80 (303 PRIX)
DESORDRE: $27.60 (3,740 PRIX)
Ventes totales: $615,629

RÉSULTAT			
A	B	C	D
3	6	9	2

METEO

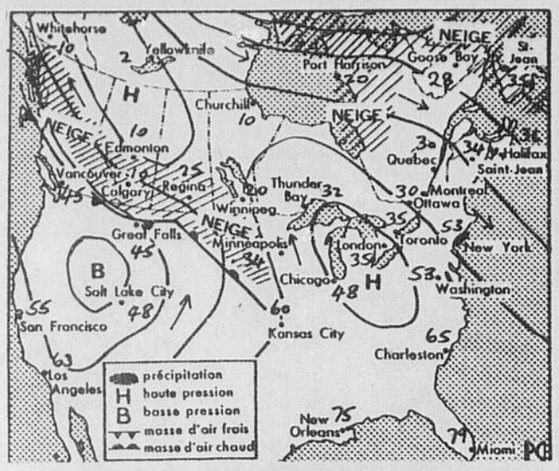

PREVISIONS

MONTREAL PC - Voici les prévisions de la météo pour la journée de samedi avec un aperçu pour dimanche.

Régions de l'Abitibi et de Chibougamau: Généralement nuageux avec quelques averses de neige. Venteux par moments. Minimum près de 15. Maximum près de 25. Aperçu pour dimanche: Généralement ensoleillé et un peu plus frais.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides et du St-Maurice: Passages nuageux avec quelques brèves averses de neige. Venteux par moments. Minimum 15 à 20. Maximum 25. Aperçu pour dimanche: Beau et frais.

Régions de Montréal et d'Ottawa: Risque de quelques brèves averses de neige en montagne. Ensoleillé avec passages nuageux. Minimum 20 à 25. Maximum près de 30. Aperçu pour dimanche: Ensoleillé et moins froid.

Régions de la ville de Québec et des Cantons de l'Est: Ensoleillé avec passages nuageux. Risque de quelques brèves averses de neige en montagne. Minimum 20 à 25. Maximum près de 30. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé et moins froid.

Régions du Saguenay-Lac St-Jean, de Baie-Comeau et de Sept-Iles: Généralement nuageux avec quelques averses de neige. Venteux par moments. Minimum 15 à 20. Maximum près de 25. Aperçu pour dimanche: Quelques averses de neige et frais.

Régions de Rimouski et de Gaspé: Généralement nuageux avec quelques averses de neige. Venteux par moments. Minimum 20 à 25. Maximum près de 25. Aperçu pour dimanche: Beau et frais.

LES MAREES

LES MAREES POUR SAMEDI

SEPT-ILES — La marée sera basse à 15h20 (6'3") et haute à 11h05 (2'6"). Elle sera à nouveau basse à 17h40 (7'6").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 11h20 (3'6") et haute à 06h40 (13'2"). Elle sera à nouveau basse à 12h15 (5'2") et haute à 18h45 (14'5").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 01h35 (3'8") et haute à 06h55 (11'5"). Elle sera à nouveau basse à 13h40 (4'5") et haute à 19h00 (13'3").

LES MAREES POUR DIMANCHE

SEPT-ILES — La marée sera basse à 00h15 (2'8") et haute à 06h20 (6'4"). Elle sera à nouveau basse à 12h00 (3'0") et haute à 18h40 (7'2").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 01h05 (4'4") et haute à 07h30 (13'0"). Elle sera à nouveau basse à 13h20 (6'0") et haute à 19h40 (13'6").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 02h20 (4'1") et haute à 07h40 (11'3"). Elle sera à nouveau basse à 14h30 (4'8") et haute à 19h50 (12'4").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, publié et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE. 316 Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef de nouvelle: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds.
Directeur du tirage: Denis Lessard

Le Quotidien, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters. Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213).

MEMBRE DE ABC

Nouvel arragement fiscal

Québec récupère $72.2 millions d'Ottawa

PAR CLAUDE PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Les Communes ont adopté hier le bill C-233 visant à amender les arrangements fiscaux entre le fédéral et les provinces et à modifier le système de péréquation.

Quatre modifications majeures sont prévues en vertu de cette mesure législative, soit l'élargissement de la péréquation de façon à inclure la taxe locale pour fins scolaires, le prolongement des accords existants pour le financement fédéral de l'enseignement post-secondaire, la réduction à une année de la période de revenu garanti et le maintien de l'abattement de trois points d'impôt sur le revenu des particuliers du Québec.

Cette loi fait suite à une entente intervenue en janvier dernier entre le ministre fédéral des Finances et ses homologues provinciaux.

M. Turner estime qu'en vertu de cette nouvelle formule de péréquation, le montant total des crédits accordés aux provinces atteindra quelque $175 millions au cours du présent exercices fiscal.

Ainsi, le Québec recevra $72.2 millions, le Nouveau-Brunswick $20.5 millions, Terre-Neuve $24.1 millions, le Nouvelle-Ecosse $22.4 millions, la Saskatchewan $20.9 millions, le Manitoba $10 millions et l'Ile-du-Prince-Edouard $4.6 millions.

Le ministre a indiqué que ces crédits étaient accordés "inconditionnellement" et il a exprimé l'espoir que les autorités provinciales les utiliseront de façon à alléguer le fardeau fiscal de leurs contribuables.

Cette hausse des subventions accordées aux sept provinces porte le montant total des paiements de péréquation à quelque $1.5 milliard.

EDUCATION

Lors de l'étude du projet de loi en comité plénier, le député de Terrebonne, M. J.R. Comtois, a fait remarquer que la participation financière à l'enseignement post-secondaire au Québec continuerait de se maintenir à 50 pour cent.

Plusieurs députés ont préconisé, au cours des débats, une participation accrue de la part du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation.

M. John Harvey, NPD-Scarborough-ouest a déclaré, pour sa part, que l'éducation est une affaire d'intérêt national. Il a soutenu que le bilinguisme y gagnerait assurément si le gouvernement central était en mesure de participer plus largement à l'éducation.

Pour M. S. Schumacher, député conservateur d'Alberta, la juridiction provinciale en matière d'éducation était peut-être compréhensible pour le Québec pour des questions de préservation de la langue et de la culture française, mais maintenant, en vertu de la Loi sur le bilinguisme, ip n'y a plus de raison de craindre puisque la langue française est ainsi protégée par le gouvernement fédéral.

Les députés se sont accordés en général pour souligner le devoir du gouvernement central de répartir justement les richesses dans les différentes régions du pays. "La véritable péréquation c'est de faire en sorte que toute richesse, où qu'elle se trouve, puisse profiter sans distinction à toutes les provinces", a fait remarquer le néodémocrate Max Salteman.

L'ETOILE DU COURAGE: Le gouverneur-général M. Roland Michener présente à M. Edward Pruss de Calgary l'Etoile du Courage au Parlement d'Ottawa, hier. M. Pruss a porté secours à un pilote dont l'avion s'était écrasé dans les Montagnes rocheuses.

Nouvelles formules d'impôt améliorées

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu Robert Stanbury a fait connaître vendredi les formules de l'impôt sur le revenu de l'année 1973. On y note peu de changements avec celles de 1972 qui pourtant avaient provoqué certaines plaintes au Parlement. On les disait trop complexes pour de nombreux Canadiens.

M. Stanbury a déclaré: "Le changement le plus important cette année, c'est que 250,000 personnes de plus n'auront pas à calculer le montant de leur impôt car les tables couvrent maintenant de $12,000 à $24,000."

C'est dire que les citoyens ayant un revenu jusqu'à $24,000 pourront maintenant utiliser ces tables pour déterminer leur cotisation d'un coup d'oeil, plutôt que d'effectuer le calcul eux-mêmes.

M. Stanbury et plusieurs adjoints ont donné des renseignements aux députés et aux journalistes, et expliqué qu'on a tenté de présenter des formules simplifiées pour différents types de contribuables, par exemple les retraités et ceux dont l'unique revenu vient de traitements et gages, mais cela s'est révélé impossible.

On a également considéré peu pratique de réduire les neuf tableaux de taxation postés à tous les contribuables, même si chacun n'a pas besoin de tous ces tableaux. Il serait plus malcommode que les contribuables aient à écrire au ministère pour demander des tableaux qu'ils n'auraient pas reçus en même temps que leurs formules T1.

En dépit des plaintes exprimées au Parlement au début de cette année, seule une poignée de députés ont assisté à cette conférence.

La résistance croit de jour en jour au Chili
Mme Allende

MONTREAL (PC) — La veuve du président du Chili, Mme Hortensia Allende, a déclaré sa satisfaction, vendredi, devant le geste du ministre canadien de l'Immigration qui a décidé d'adoucir les lois de l'immigration pour les réfugiés chiliens.

Mme Allende, qui donnait une conférence de presse, doit participer, samedi à Montréal, à une grande manifestation de solidarité des travailleurs canadiens à l'endroit des travailleurs chiliens.

Interrogée sur l'attitude de Pékin, qui a rapidement reconnu la junte militaire chilienne, Mme Allende a répondu qu'elle n'avait "aucune explication à donner", sinon que tous les pays socialistes et le peuple chilien "condamnaient cette attitude".

"Par contre, a ajouté Mme Allende, l'attitude de l'URSS a été magnifique dans tous les domaines.

Mme Allende a confirmé le fait qu'elle se rendra aux Etats-Unis et qu'elle expliquera au peuple américain le rôle que Washington a pu jouer sous l'Unité populaire.

Aucune rencontre n'est prévue avec M. Nixon, a-t-elle déclaré, ajoutant: "Il sera sans doute trop occupé avec Watergate pour s'occuper de moi".

Mme Allende s'est dit surprise de constater que les journalistes canadiens n'avaient pas protesté contre l'absence de toute liberté de presse au Chicli.

LA CAUSE

Selon la veuve du président chilien, la résistance croît de jour en jour au Chili. "Un leader peut être tué, a-t-elle dit, mais pas une cause".

"Le crime de mon mari, c'est d'avoir rendu au pays ses ressources naturelles, le cuivre, le minerai de fer, le salpêtre, la houille, afin d'élever le niveau du peuple, pillé et sous-alimenté".

Mme Allende a ajouté: "Dans la mission que nous nous sommes imposée, nous demandons à tous les gouvernements, qu'ils aient ou non reconnu la junte, non seulement de ne pas consentir de crédits à court terme ou à moyen terme au Chili, mais aussi de ne pas vendre d'armes à la junte".

Elle a cité l'exemple des travailleurs de chantiers navals de Glasgow qui ont décidé de ne pas construire de sous-marins pour le Chili et des débardeur de San Francisco qui refusent de décharger toute marchandise en provenance ou à destination du Chili.

Le mouvement des navires aux quais de Port-Alfred

PORT-ALFRED — Onze navires accosteront aux quais de l'Alcan à Port-Alfred entre le 29 novembre et le 5 décembre. Au quai Powell, un navire prendra à son bord 775 tonnes de papier et un autre déchargera 1,052 tonnes de briques.

Pour sa part, le quai Duncan recevra neuf narives qui y déchargeront les matières premières suivantes: 77 579 tonnes de bauxite, 20 800 tonnes de coke de pétrole, 24 965 tonnes de soude caustique liquide, 13 350 tonnes de sel et 235 000 barils de mazout.

Durant cette période, le total des marchandises manutentionnées sera de 138 521 tonnes et 235 000 barils de mazout. La majeure partie de cette manutention touche les importations n'ayant eu que 775 tonnes de papier à l'exportation.

Le calendrier d'arrivage des navires est le suivant:

QUAI POWELL

NOM	NATIONALITE	CARGAISON	DATE
Mardina R.	norvégien	1,052 tonnes de briques (déchargement)	29 novembre 1973
Rio Calingasta	argentin	775 tonnes de papier	4 décembre 1973

QUAI DUNCAN

Sunima	norvégien	20 723 tonnes de bauxite	30 novembre 1973
Paterson	canadien	13 350 tonnes de sel	30 novembre 1973
Senneville	canadien	20 800 tonnes de coke de pétrole	1 décembre 1973
Sunprince	italien	25 353 tonnes de bauxite	1 décembre 1973
Stolt Sveve	norvégien	16 965 tonnes de soude caustique	1 décembre 1973
Chemical Transport	canadien	8 000 tonnes de soude cautique	1 décembre 1973
Sunvree land	allemand	15 322 tonnes de bauxite	2 décembre 1973
Imp St Lawrence	anglais	235 000 barils de mazout	4 décembre 1973
Aldora	italien	16 181 tonnes de bauxite.	5 décembre 1973

Gallant accusé de tentative de meurtre

Chicoutimi — Gérald Gallant, un récédiviste de Chicoutimi, subira son procès aux assises sous des accusations de tentative de meurtre sur les policiers Jos Gagné et Bernard Dassylva, de la sûreté municipale de Chicoutimi.

Gallant qui a subi son enquête préliminaire toute la semaine devant le juge Denis Gobeil a été également cité à son procès sous de multiples accusations dont celles de vol à main armée commis au début d'octobre à la Bijouterie de M. Paul Gauthier de la rue Racine, à Chicoutimi; de port d'arme illégal, de port de gagoule.

A ces accusations; le président du tribunal a ajouté une complicité après le fait et un complot pour commettre un vol à main armée.

Me Denis Vaillancourt, procureur de la Couronne, aura fait entendre une vingtaine de témoins pour étaler sa preuve. Gallant s'était prévalu du bill omnibus pour empêcher la publicité sur le contenu des témoignages rendus à l'enquête préliminaire.

La loi permet la non publication des témoignages. Les journalistes qui font fi de l'ordonnance sont passibles du mépris de Cour.

On se rappelera que dans cette affaire Gilles Côté, de Charlebourg et Gilles Bergeron, de la rue Saint-Pierre, à Jonquière, ont écopé de 13 et de 10 années de pénitencier après qu'ils eurent reconnu leur culpabilité aux mêmes accusations qui sont reprochés aujourd'hui à Gallant.

Aubin, Bédard, Fillion, Brisson, & Fournier
AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, LL.L. — MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L. — ERIC BRISSON, LL.L.
LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.
110 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI TELEPHONE 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M. - TEL.: 544-1805

Bur.: (418) 668-7976, 668-7977
Rés.: (418) 668-7354
NICOL TREMBLAY D.E.C., LL.L.
AVOCAT
555 Rue Sacré-Coeur
ALMA, Lac-St-Jean, Qué.
"EDIFICE PARISIEN"

LEMIEUX & PEDNEAULT LTEE
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

DEGUSTATION
DE FROMAGE CANADIEN
du lundi au vendredi: de 5 hres à 7 hres.
Disco Bar
du ...
Restaurant Marchand
ST-BRUNO—LAC ST-JEAN. TEL.: 343-2438.

FRANCOIS SENECHAL
C.L.U
CONSEILLER EN ASSURANCE VIE-SALAIRE
PLANIFICATION: Financière, Globale, Familiale et Commerciale. Plans pour réduire les impôts.
194, rue St-Marc, Jonquière
Téls: Bur.: 547-1591
Rés.: 547-7806

Autres défections à l'université

Par Martha Gagnon

CHICOUTIMI - La crise interne de l'université du Québec à Chicoutimi éclate au grand jour.

Le recteur de l'UQAC, Me André Desgagné et deux de ses principaux adjoints, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Roger Miller et le vice-recteur à l'administration, M. Roger Farrel ne solliciteront pas un renouvellement de leur contrat.

En effet, de source bien informée, le QUOTIDIEN a appris que MM Miller et Farrel auraient fait part cette semaine, au conseil d'administration de leur décision de quitter l'institution universitaire.

L'UQAC se trouve, aujourd'hui, décapitée. Les trois principales têtes de l'administration devront être remplacées d'ici la fin de l'été.

Devant toutes ces défections, le syndicat des professeurs est inquiet: "l'université du Québec doit à tout prix mettre immédiatement de l'avant des mécanismes qui permettront d'éviter une longue période d'intérim qui risquerait de nuire aux décisions que doit prendre l'université". Tel est le commentaire du président, M. Charles-André Lamontagne à la suite des récents évènements.

A l'heure actuelle, l'administration de l'UQAC garde le mutisme le plus complet se refusant a tout commentaire. C'est seulement au cours de la conférence avec la presse, mardi matin, que le recteur et ses adjoints accepteront de délier leur langue.

Concernant la décision de M. Roger Miller, on se souvient que ce dernier a subi de fortes pressions de la part du syndicat des enseignants, ces derniers temps. A plusieurs reprises, le corps professoral a lancé des attaques envers le vice-recteur à l'enseignement lui reprochant "sa mauvaise administration".

Comme le recteur, Me Desgagné, M. Roger Miller terminera son mandat qui expire à la fin de l'été. Toutefois, il est fort possible qu'il quitte l'université au mois de juin afin de prendre des vacances qu'il aurait accumulé.

Analysant sérieusement la situation, le syndicat des professeurs croit que la nomination des prochains administrateurs devra se faire avec tout l'appui du corps professoral. Sinon, M. Lamontagne n'hésite pas à dire que le climat pourrait se détériorer à tout jamais.

Alors qu'il venait tout juste de prendre connaissance d'une lettre du recteur qui annonçait officiellement son départ de l'UQAC, le président du syndicat a déclaré: "les professeurs souhaitent qu'il y ait plusieurs mises en candidature pour être en mesure de faire un choix judicieux".

Le syndicat des enseignants est d'avis que la consultation devra se faire à tous les niveaux pour éviter les problèmes nombreux qu'entraineraient la venue d'administrateurs non désirés par les professeurs.

Dans un autre ordre d'idées, M. Lamontagne a fait part de la décision du conseil d'administration d'accorder la permanence aux professeurs des sciences appliquées dont les cas ne sont pas litigieux, c'est-à-dire ceux qui satisfont entièrement aux exigences de la convention collective.

Cependant, l'administration se réserve le droit d'obliger les professeurs concernés à des transferts de poste ou des périodes de recyclage.

Selon le président du syndicat: "la décision du conseil d'administration est sage mais elle aurait pu être davantage positive".

Au sujet du fameux déficit de l'UQAC pour l'année 1973-74, les administrateurs refusent de parler avant la conférence de presse de mardi. D'ailleurs, les procès verbaux ne sont pas encore rédigés et la prochaine réunion du C.A. aura lieu seulement le 18 décembre prochain.

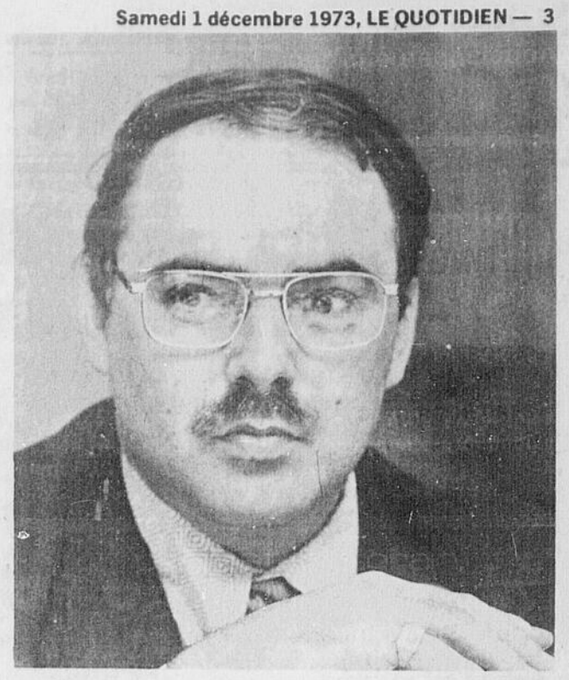

AUTRE DEFECTION: Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Roger Miller, quittera définitivement l'UQAC, après deux ans de service.

Paul Tremblay suggère la réunification des deux commissions touristiques

M. Paul Tremblay

PAR REJEAN TREMBLAY

JONQUIERE — Le président de la Société Touristique du Saguenay, M. Paul Tremblay a proposé hier lors d'une entrevue, l'unification des deux commissions touristique actuelles et leur transformation en un comité permanent du Conseil Régional de Développement.

Selon la proposition de M. Tremblay, les commissions touristiques du Saguenay et du Lac St-Jean, dont le président est M. Aurélien Talbot de St-Félicien, disparaitraient au profit d'un comité similaire à celui de la Baie James avec un permanent occupant un poste semblable à celui de M. Jean Lavoie.

M. Tremblay a expliqué sa pensée en soulignant qu'il fallait en arriver à une solution régionale pour promouvoir efficacement le tourisme.

Sans remettre en cause les sous-comités touristiques actuels à Jonquière, Dolbeau ou Alma, pour n'en nommer que quelques-uns, M. Tremblay croit que tôt ou tard les commissions touristiques des deux secteurs de la région manqueront de souffle et d'argent et verront leur action diminuer.

Le président a déclaré que cette structure régionale devrait être un comité permanent du CRD puisque le CRD est l'interlocuteur valable et priviligié auprès du gouvernement. De plus, ce permanent pourrait jouir des dossiers du CRD, des locaux de l'édifice et du personnel de soutien du conseil de développement.

M. Tremblay a même indiqué qu'il voyait très bien M. Michel Roy actuel permanent de la commission touristique du Lac-St-Jean dans ce rôle de permanent.

LE FINANCEMENT

L'aspect financement d'un tel comité, jouant un rôle primordial, M. Tremblay a mentionné que les villes et les organismes participant au CRD, pourraient augmenter leurs cotisations en conséquence; de toute façon, selon l'homme d'affaires de Jonquière, les cotisants du CRD n'auraient plus qu'un seul versement à effectuer.

"Ca pourrait soulager le pauvre contribuable de Chicoutimi qui devra payer de ses deniers, un budget de $125, 000 pour l'an prochain afin de faire vivre le délégué commercial et touristique.

Un comité régional pourrait vendre toute la région à l'extérieur et vous savez comme moi, que Chicoutimi rammasserait encore une grosse part du gateau".

LES REACTIONS

Selon le président de la société touristique du Saguenay, les réactions du CRD à son idée, ont été excellentes; il a soumis son projet au président de la commission touristique du Lac-St-Jean M. Aurélien Talbot, et ce dernier a semblé favorable à l'idée.

Une réunion du consil d'administration de la STS est prévue la semaine prochaine, et l'on devrait débattre le projet.

LAC KENOGAMI, MONT VALIN...

Après avoir rappelé que le lac Kénogami et le mont Valin demeuraient les deux priorités régionales en matière de tourisme, M. Tremblay s'est dit satisfait des progrès enregistrés au lac Kénogami, où le gouvernement, si l'on tient compte du barrage du lac des Ecorces, dépensera $8,000, 000.

Quant au Mont Valin, M. Tremblay a réitéré sa demande auprès des ministères concernés, afin que des voies d'accès à ce site majestueux, soient réalisées au plus vite.

M. Tremblay a profité de l'entrevue pour se prononcer contre les terrains de camping municipaux. "C'est ridicule d'endetter des petits contribuables alors que le gouvernement se prépare à doter la région des structures adéquates dans ce secteur." de conclure M. Tremblay.

Les papetiers du local 50 entrent au travail

PAR YVON LABERGE

KENOGAMI — Les papetiers du local 50 ont accepté à l'unanimité le retour au travail, hier, lors d'une assemblée générale, la deuxième à se tenir au cours de la même journée, à l'Hôtel de ville de Kénogami.

Le syndicat a obtenu la garantie de la compagnie que ses 325 membres retourneront au travail d'ici jeudi prochain. Pour ce qui est de l'entente à savoir que les opérations ne seront pas arrêtées au cours de l'hiver, le Quotidien n'a pu en avoir le contenu. Le président de l'alliance se contentant de dire que des garanties ont été obtenues.

Pour l'immédiat cette décision implique que la production pourra reprendre aux usines de la compagnie Price de Jonquière et Kénogami. Les employés du quart de nuit ont d'ailleurs repris leur travail, aujourd'hui.

Deux machines à papier sur sept sont en état de fonctionner et la totalité le sera mardi ou mercredi prochain.

Ce sont des syndiqués heureux qui retournent au travail après quatre mois de chômage. Rappelons que les membres du local 50 auront le droit de grève incessament. Selon le président du syndicat, M. Rodrigue Lessard, la décision de la compagnie ainsi que celle prise par les membres, augurent pour une négociation saine et franche.

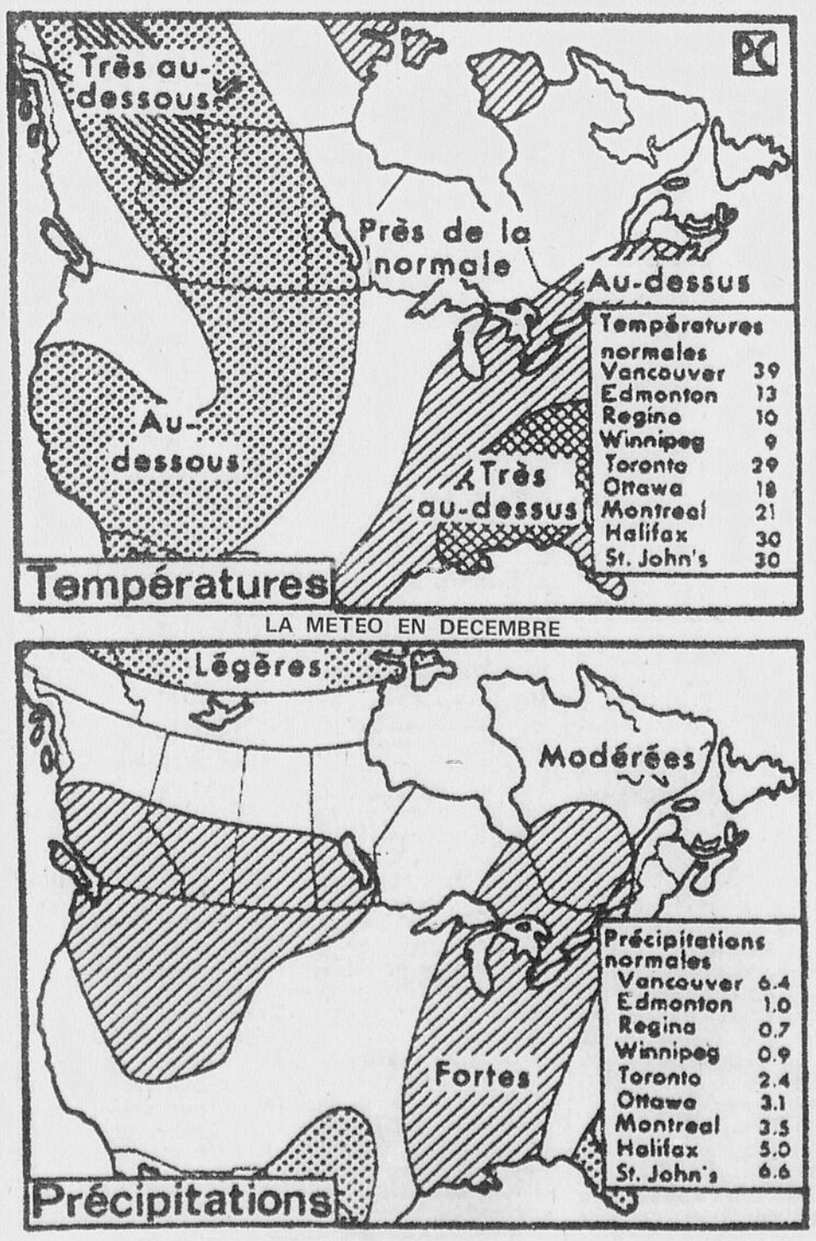

LA METEO EN DECEMBRE

Espoir de règlement chez Provigo

CHICOUTIMI — Un règlement du conflit impliquant la compagnie Provigo et les employés du commerce affiliés à la CSN, est imminent. M. Gilles Côté, président de la fédération des employés du commerce, a confirmé que des négociations se sont tenues, hier, et qu'une entente est susceptible d'être conclue dès dimanche.

Même s'il subsiste des points de désaccord la rencontre d'hier a été profitable pour les deux parties. "C'est une séance de négociations profitable.

Seulement quelques points ne sont pas réglés. Lorsque le tout sera finalisé, une assemblée générale sera alors convoquée. Peut-être aujourd'hui".

Pour M. Côté, la période des Fêtes y est pour beaucoup dans ce déblocage. "Les Fêtes commencent et les marchands sentent qu'il y a de l'argent à faire".

Quant à M. Jean-Marie Ouellet, il rejoint l'opinion de M. Côté lorsque celui-ci mentionne que le conflit dans l'alimentation a assez duré. "Un conflit qui dure depuis sept semaines et qui n'est pas encore réglé, on se doit de se poser des questions, à savoir si Provigo ne veut pas la tête des marchands indépendants".

Il est cependant trop tôt pour divulguer les points d'entente qui sont à finaliser.

L'étude sur le Lamarche boulevard est terminée

Par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Le comité de développement du boulevard Lamarche, qui a pratiquement complété son étude de relocalisation des réservoirs à essence dans le prot de Chicoutimi, dépendra désormais de la municipalité de Chicoutimi.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le président de la Société d'aménagement industriel de Chicoutimi métropolitain, M. Léo Favre, qui a mentionné que le comité de développement du boulevard Lamarche n'avait plus maintenant sa raison de dépendre de l'organisme industriel, puisque son travail était pratiquement complété au stade de l'étude.

Le directeur général de ce comité, M. Pierre Joron, a accompli un travail gigantesque, selon M. Favre, et si le mémoire ou le rapport ne peut être dévoilé, c'est qu'il pourrait rentrer en conflit dans les négociations qui devront être entreprises pour le réaménagement des terrains situés près du port de Chicoutimi.

M. Favre a signalé qu'il avait mis le maire de Chicoutimi au courant de la situation et qu'un entretien aura lieu au cours des prochains jours avec les membres du comité de développement du boulevard Lamarche, pour que la ville donne un nouveau mandat à ce comité.

En outre, le conseiller Favre a fait remarquer que de cette façon, le prétexte que Chicoutimi-Nord se donnait pour ne pas participer au développement industriel du Chicoutimi métropolitain, à cause de l'étude du boulevard Lamarche, qui était un projet local, disparait du même coup.

M. Favre laissera libre le conseil municipal de décider si M. Pierre Joron doit continuer à négocier le déplacement des réservoirs à essence mais selon lui, ce dernier fait un excellent travail et son absence pourrait compromettre le projet puisque ce dernier est bien au courant de la situation pour y avoir travaillé pendant plus de six mois.

Interrogé hier, M. Pierre Joron s'est refusé à tout commentaire, référant les journalistes à M. Favre.

En somme, en théorie, le mandat de M. Pierre Joron se termine aujourd'hui mais en pratique il pourrait se continuer pendant encore longtemps, si le conseil municipal entérine la recommandation du président de la SAICM.

LAVOIE, BRASSARD & LAPOINTE
Avocats
CHICOUTIMI
110 E. RACINE (SUITE 124)
TEL.: 545-4901
BUR. a ST-AMBROISE
511 RUE SIMARD
TEL.: 672-4660
LUNDI SOIR 7 HEURES

prévost, casgrain, côté et gauthier
avocats et procureurs
gilles prévost, ll.l. paul casgrain, ll.l.
martin côté, ll.l. claude gauthier, ll.l.
110 racine est chicoutimi tél.: 549-5570

Lajoie, Gagnon & Associés Inc.
ASSURANCE GENERALE,
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS
31 ouest, Racine - Chicoutimi
(en haut de chez Steinberg)
543-0796 André Lajoie-Alain Lajoie
Claude Lajoie
Renald Rouleau
Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous pensez à l'assurance,
VOYEZ-NOUS!

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

"La grande bouffe" nous assassine

L'Eglise songeait sûrement, dans sa sagesse, à préserver non seulement la santé spirituelle des fidèles mais également leur bien-être physique en imposant ses lois de l'abstinence le vendredi, ainsi que durant le carême et l'Avant.

Aujourd'hui, même ceux qui demeurent croyants font la "grande bouffe" à l'année longue. Nous vivons présentement la période de l'Avant en nous empiffrant joyeusement avec une dégustation aussi enthousiaste du liquide alcoolisé.

Ce n'est plus seulement l'Eglise qui nous reproche nos abus de table, mais l'Etat.

Les auteurs de l'enquête nationale sur la nutrition au pays constatent que les Canadiens, en grande majorité, souffrent d'obésité, qu'ils se nourrissent mal et ne font pas suffisamment d'exercices. Et même si les aliments abondent, certaines femmes enceintes et plusieurs enfants manquent de protéines. Ces derniers d'ailleurs ne boivent pas suffisamment de lait et les adultes ont pris de mauvaises habitudes des aiimentaires, notamment en grignottant des frites et en avalant des boissons à haute teneur calorifique devant l'écran de télévision.

Pas plus que la majorité des citoyens, je n'aime aborder ces problèmes, car j'ai aussi la fourchette robuste et les exercices physiques n'ont rien de praticulièrement attrayants.

Faire la sourde oreille aux désagréables observations des spécialistes ne fait toutefois qu'aggraver la situation. C'est en surveillant la qualité nutritionnelle des aliments et en renseignant davantage la population que le gouvernement escompte sur des résultats satisfaisants.

Quant à l'éducation physique, ses adeptes ne sont pas encore suffisamment nombreux. On regrettera une fois de plus une déficience, sur ce point, au niveau scolaire. Je nourris la conviction que malgré ses failles, le système d'éducation dans lequel j'ai grandi nous motivait davantage qu'aujourd'hui à la pratique des sports. Et pourtant, les organisations et les équipements offrent des services beaucoup plus complets qu'autrefois.

La nécessité de s'imposer une discipline dans une pratique régulière d'exercices physiques gagne progressivement des groupes importants d'adultes. Dans plusieurs maisons d'enseignement, des citoyens de tous âges, sous la direction de moniteurs, font de la course à pied, des exercices physiques et de la natation, trois fois par semaine.

Il est extrêmement exigeant de se lever à 6 h. 30 le matin pour rechercher une forme satisfaisante en s'adonnant à une activité physique intense. Mais la satisfaction qu'en retirent les adeptes récompense amplement les efforts. Ces "classes" de conditionnement physique pour adultes ont un effet d'entraînement suffisant pour soutenir la persistance des obèses et des fumeurs. Plusieurs convertis au conditonnement physique ont encore plus de mérite en pratiquant, seuls, les exercices de santé.

Quoi qu'il en soit, dans notre siècle de la facilité et du stress, où la machine prévient l'effort physique, l'homme doit retrouver une nouvelle motivation pour le sacrifice et réapprendre à courir pour s'éloigner de la tombe que toutes les séductions modernes l'incitent à "creuser rapidement avec ses dents".

Bertrand TREMBLAY

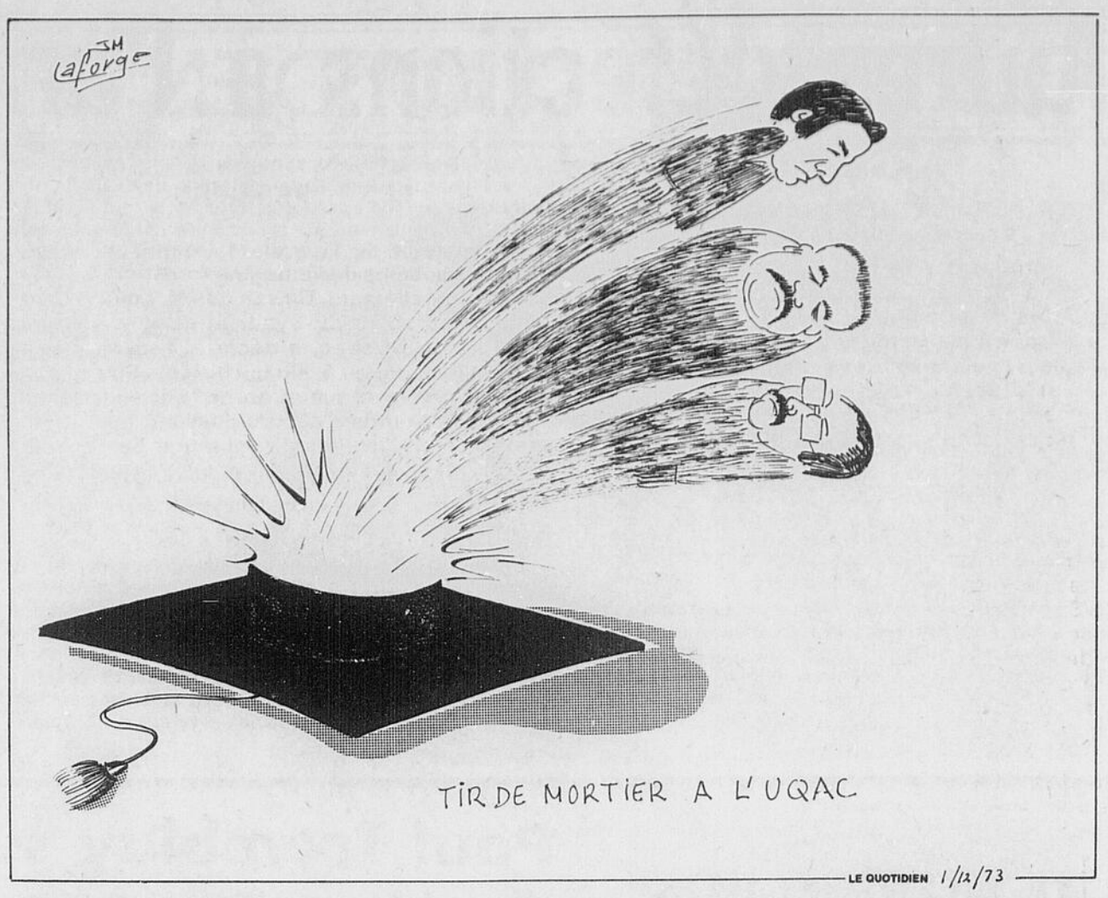

PAROLE AUX LECTEURS

"Mêlez-vous de vos affaires..."

A sa réunion du 27 novembre 1973, le comité exécutif de la Commission scolaire de Chicoutimi a pris connaissance de la résolution No 73-1963 du conseil de la cité l'invitant à considérer attentivement l'intervention de dame M. Bélanger et lui demandant "si un acte quelconque ne pourrait pas être posé à l'égard de l'indigente".

Après étude et discussion le comité exécutif a adopté la résolution suivante:

1. — Etant donné que la Commission scolaire n'est pas une succursale du conseil municipal et que les commissaires ne sont pas les serfs du conseil, mais bien un corps public formé de personnes élues par le peuple, au même titre que les membres du conseil de la cité.

2. — Etant donné que la Commission scolaire est formée de personnes aussi responsables et aussi compétentes que les membres du conseil municipal pour bien remplir le mandat que la population lui a donné, cela sans l'aide de quiconque.

3. — Etant donné qu'au début de chaque année scolaire, la Commission scolaire fait preuve de compréhension et de sympathie en donnant des centaines et des centaines de dollars en fournitures scolaires à des centaines d'enfants dont les parents sont dans le besoin, sans rechercher de publicité pour ce simple geste humanitaire.

4. — Etant donné que la Commission scolaire a toujours prouvé sa réelle et franche collaboration envers le conseil municipal (exemples: vente à un prix symbolique ($1.00) du terrain de l'autogare centre-ville, prêt de locaux et d'équipement à la Commission des loisirs, cela depuis de nombreuses années, etc.)

5. — Etant donné que la Commission scolaire a suffisamment usé de patience envers le conseil municipal, (ses attitudes et les déclarations de ses membres) comme, par exemple, ce cas des brigadiers-adultes.

6 — Etant donné qu'il a toujours été INDECENT de chercher à mousser sa popularité ou à se faire du capital politique sur le dos des autres.

7. — Etant donné que le conseil municipal a exigé de Mme M. Bélanger un montant de $154.11 pour enlever son nom de la liste de vente pour taxes DE LA CITE (geste qu'il ne dit pas à la population) et, PAR LA SUITE, pousse l'indélicatesse jusqu'à laisser croire à Mme Bélanger et à la population que la Commission scolaire pourrait et devrait poser un geste humanitaire, en ne percevant pas les montants dus en taxes scolaires par la même personne, sachant très bien que la Commission scolaire ne peut pas faire d'exception, pas plus que le conseil municipal.

8 — Etant donné que les membres du conseil municipal ont prouvé qu'ils manquaient de savoir-vivre et de savoir-faire, en laissant porter l'odieux d'une situation sympathique d'un contribuable, sur le dos de la Commission scolaire.

Il est dûment proposé et résolu:

1. — De répondre au conseil municipal que la Commission scolaire ne peut faire d'exception pour personne, en ce qui concerne la vente d'immeubles pour taxes, la loi de l'instruction publique ne lui permettant pas.

2 — De prier le conseil municipal de se mêler de ses affaires à l'avenir, mais de BIEN s'en mêler comme, par exemple, réparer et entretenir la rue Belleau, afin de permettre aux enfants du secteur de se rendre à l'école sans difficultés surtout pendant la période d'hiver, la Commission scolaire lui ayant demandé la chose au mois d'août.

3 — De suggérer aux membres du conseil municipal de PROUVER leur sincérité à l'avenir en utilisant leurs propres deniers d'abord, quand ils s'apitoieront sur le sort des autres, AVANT de demander l'aide d'ailleurs.

4 — D'inviter respectueusement les membres du conseil municipal à faire la lecture d'un bon manuel de civisme et de bienséances, avant de donner des leçons de compréhension et d'humanité, à un corps public qui ne fait que bien remplir son devoir et appliquer la loi.

ADOPTE

René TREMBLAY,
Directeur général,
La Commission Scolaire de Chicoutimi.

L'avortement, déchéance d'une nation

L'avortement n'apporte rien de positif, c'est une "pauvre" solution. Il est synonyme de mort, d'ailleurs il risque d'occasionner des séquelles mortelles à celle qui use de cette solution de dernier recours.

Le foetus se nomme plutôt embryon après sa fécondation. Il se nomme foetus à environ trois mois. L'ovule mûr est un être unicellulaire sur lequel beaucoup de physiologistes se sont penchés parce qu'il est le point de départ de tout être humain lorsque fécondé par la cellule mâle. Il ne faut pas un long stage en Biochimie pour admettre qu'une cellule est un être vivant et comment nous faire croire qu'un foetus de trois mois et moins n'est pas un être vivant?...

Quel dommage peut causer un virus! Quel ravage peut causer une bactérie pathogène et ce sont des cellules vivantes microscopiques. Elles sont capables d'entraîner la mort de l'homme si on ne s'y attaque avec véhémence. Donc une cellule est un être vivant, et un ovule fécondé est un être vivant et la mère qui le porte dans son "ventre" porte la vie.

Délibérément, après avoir mûrement réfléchi, elle décide de s'en débarrasser par des moyens mauvais. Comment appelez-vous cette façon d'agir?...

Et quand une fille ou une femme meurent à la suite de ce qu'on nomme "Avortement", c'est un double crime. Se faire avorter, de quelque façon que ce soit, est un acte mauvais, à part, peut-être, (sous réserve) les cas d'inceste, de viol chez une petite fille etc... Je laisse le soin au R.P. Desmarais de trancher la question et il appartient aux médecins de décider, selon leur pouvoir, les cas spéciaux.

Il faut tout de même être logique! Quand on a pas envie d'un enfant, on décide de s'en défaire, est-ce un comportement normal?

Si 50,000 femmes du Québec se font avorter illégalement, que sera le nombre quand la loi sera passée?... On assistera à la plus belle boucherie de la Province de Québec... Et le meilleur "boucher" présentement, qui est-il?...

Ensuite, on se débarrassera de qui?... Des vieillards, des infirmes, des handicapés, des malades incurables dans les hôpitaux. Mais oui, une loi, pourquoi pas deux?...

La femme a un rôle primordial, celui de ne pas se renier...

Je trouve que la solution de l'avortement ne mène nulle part et devient négative pour un Québec prospère.

Comment se fait-il que dans les hôpitaux on soigne des handicapés pendant des mois, voire même pendant des années, alors qu'une petite piqûre pourrait les faire mourir?

Comment se fait-il qu'on soigne des décérébrés pendant des années alors qu'on pourrait les laisser aller doucement, si on décidait de ne pas les alimenter, de restreindre les soins?

Comment se fait-il qu'on soigne des hydrocéphales, des bébés qui sont inutiles, et on les traite pendant des mois avec de bons soins, si on décide que ces êtres sont inutiles, on pourrait les laisser doucement.. Ce serait de L'EUTHANASIE!...

Mais oui! C'est facile à dire, ce serait facile à faire, mais on ne le fait pas. La vie de ces personnes est entre nos mains, et nous avons le respect de la vie humaine, nous connaissons la grandeur de la dignité humaine, nous savons que la vie est un don de Dieu qu'Il la donne et que ce n'est pas à nous de la reprendre... Et la femme "capricieuse" qui en est à son 3ième avortement, si elle s'offre le caprice d'une dizaine d'hommes, aura envie de se défaire allègrement d'un mari jaloux, sa conscience n'en sera pas plus alarmée...

L'AVORTEMENT n'est pas une solution aux problèmes de la femme. C'est la déchéance d'une nation tant sur le plan moral qu'humain.

La solution c'est d'aider la mère-célibataire et de faire qu'elle évolue normalement parmi la société en lui fournissant une subvention mensuelle pour élever son enfant. Une amie me disait: "Ma soeur a gardé chez-elle une fille-mère pendant sa grossesse et elle a adopté ensuite son enfant". Une mère disait: "J'ai gardé ma fille avec moi pendant sa grossesse et nous gardons l'enfant".

Pour l'avancement de la femme, la solution c'est de s'accepter comme épouse et comme mère et quand on ne veut pas être mère, il y a de multiples méthodes anticonceptionnelles que même des subventions gouvernementales peuvent donner.

Comme conclusion, l'avortement est une solution négative pour l'avancement de la femme.

Mme E. Pedneault,
Bagotville.

On a oublié le recteur

Aux membres du Conseil d'administration de la FONDATION DE L'UQAC:

Messieurs,

Nous désirons faire connaître par la présente, la grande déception que le lancement de la campagne de souscription de la Fondation a engendrée parmi nous.

Nous protestons en particulier contre le fait que le recteur en titre de l'UQAC, recteur-fondateur de surcroît, ait été ignoré systématiquement, semble-t-il, des cérémonies du lancement. M. Couët seul a souligné sa présence lors de la réception de dimanche dernier. De plus, nous trouvons inconcevable qu'on ait omis d'inclure une photographie du recteur dans la brochure de présentation.

Ces oublis que nous avons toutes raisons de croire volontaires, démontrent combien certaines personnes ont l'esprit étroit et oublient, quand elles le veulent bien, le dévouement, la compétence, l'abnégation même, qui ont été nécessaires au recteur pour mettre en marche une institution comme l'Université. Cinq (5) ans de travail et de présence constante ne justifient certes pas une attitude aussi mesquine.

Clamer sur les toits que chacun a droit à son opinion, dans quelque domaine que ce soit, est bel et bon, mais l'accepter dans les faits, c'est encore plus formidable...et plus rare.

La lettre porte 40 signatures.

OPINION DES AUTRES

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

POURQUOI LES IMPOTS MONTENT

Le taux de l'impôt sur le revenu au Canada a monté, monte et continuera à monter, et, si on est réaliste, on ne peut pas espérer qu'il va cesser de monter.

C'est là ce qui ressort du dixième rapport annuel du Conseil économique du Canada...

Si les taxes augmentent, c'est que le coût des programmes de bien-être social de toutes sortes monte trop rapidement. Aucun parti politique, ou combinaison de partis, ne s'aventurerait à annuler ou réduire un de ces programmes, quel qu'il soit, et le Conseil économique ne demande pas de telles mesures. Il veut simplement que ce ou ces partis se conduisent avec plus de modération dans l'avenir.

Il faut que les politiciens soient amenés à comprendre que le Trésor canadien devra faire face à des exigences imprévues mais qui seront urgentes, de façon à pallier la crise de l'énergie...

Le Conseil économique, au cours des trois dernières années, a mis le gouvernement en garde contre le coût croissant des programmes dans le secteur public. En 1970, voulant donner un exemple qui frappe, il a fait savoir que les programmes d'éducation et de bien-être social allaient à eux seuls dévorer totalement le produit national brut d'ici l'an 2,000.

Mais les gouvernements ne l'ont pas entendu. Le gouvernement fédéral a doublé ses dépenses au cours des sept dernières années; elles atteignent maintenant $20 milliards. Et les dépenses aux trois niveaux de gouvernement (fédéral, provincial, municipal) vont dévorer cette année plus de 39 pour cent du produit national brut, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 30 pour cent comparativement à 1966.

Cela signifie que les Canadiens travaillent près de deux jours sur cinq uniquement pour maintenir en marche les services et les programmes gouvernementaux que les politiciens ont jugé bons pour eux... — The Sun, Vancouver, le 15 novembre.

A PROPOS DU FRANCAIS

Le conseil municipal de Fredericton vient de faire un pas en arrière, et peut-être même deux, lors de la réunion qu'il a tenue cette semaine. Les décisions qui y ont été prises, marquées du sceau de la bigoterie et de l'indifférence peuvent avoir des répercussions sur les administrations municipales de l'avenir. Le conseil municipal a tout simplement refusé de reconnaître l'existence même de l'importante communauté francophone de cette municipalité, qui avait revendiqué le droit d'être servie dans sa langue dans une province supposément bilingue. La communauté francophone de Fredericton demandait rien de plus que la reconnaissance de ce fait.

Le conseil municipal a rejeté un rapport qui avait été préparé par une commission spéciale chargée d'étudier les questions linguistiques au niveau de l'administration municipale, rapport qui recommandait quelques réformes dans le sens des revendications des Canadiens Français de cette municipalité. Les améliorations suggérées dans le rapport de la commission étaient pourtant bien moins que sensées, n'impliquant pratiquement aucun sacrifice financier, et auraient éliminé des injustices dont sont l'objet les canadiens français.

Cela ne veut pas dire que Fredericton doit devenir parfaitement bilingue. Ce n'est pas nécessaire et les francophones reconnaissent ce fait. Mais, Fredericton est la capitale d'une province qui a opté pour le bilinguisme et le biculturalisme, elle se doit de donner l'exemple. Si Fredericton rejette les vestiges d'une politique bilingue, le bilinguisme au Nouveau-Brunswick chemine sur une pente dangereuse. — The Gleaner, Fredericton, le 16 novembre.

LES TABLES D'ECOUTE

Il n'existe aucun compromis possible en ce qui concerne la question des tables d'écoute. C'est là la leçon qui se dégage de l'affaire du Watergate; et c'est également là la position qu'appuie à l'unanimité l'opinion publique canadienne, et qu'ont adoptée de concert les deux partis d'opposition aux Communes, le Parti conservateur et le NPD.

Malheureusement, c'est là une évidence que les Libéraux, et particulièrement le ministre de la Justice Otto Lang, semblent se refuser à admettre. M. Lang s'empêtre dans ses argumentations purement légales sans toutefois condes endre à considérer comme primordial le respect de la vie privée des citoyens de ce pays.

Selon lui, une preuve est une preuve, et d'où qu'elle provienne doit être admissible en cour. On peut poursuivre la personne qui a illégalement obtenu les renseignements admis en preuve; mais cela n'invalide pas la preuve.

Prenant la contre-partie de cette position, le sénateur Ronald Atkey du Parti conservateur insiste sur le fait que jamais la méthode des tables d'écoute ne pourra être éliminée, dans les faits, des pratiques policières, tant qu'elle sera tolérée en cour.

Pour lui, il est plus important de respecter l'intimité de chaque individu que de faciliter le travail des policiers et des procureurs de la Couronne.

Si les Libéraux continuent d'appuyer l'attitude dogmatique de M. Lang ils s'exposent à être défaits à la Chambre des Communes. Peut-être refuseraient-ils de démissionner sous prétexte qu'il ne s'agit pas là d'une législation à caractère fiscal. Mais, ce serait-là un faible argument étant donné que la question des tables d'écoute est de toute première importance aux yeux du public. — The Globe and Mail, Toronto, le 16 novembre.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

VOYAGE A MONTREAL

Un groupe d'amis de Chicoutimi organise un voyage à Montréal pour assister aux émissions suivantes de télévision: Boubou, Appelez-moi Lise, Travail à la chaîne, et des visites sont prévues à l'édifice de Radio-Canada, au Théaître des variétés. Le voyage aura lieu le 6 et 7 décembre. Il y a encore des places libres et les intéressés doivent communiquer le plus tôt à 549-0016.

CAMPAGNE DE NOEL

"Déjà pour être prêt et là", c'est on ne peut plus dire la slogan de l'Association canadienne pour la santé mentale, section du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui tient à rappeler au public, qui souscrit généreusement chaque année, que le comité de Noël 1973, sous la présidence de M. Guy Girard, vise à recueillir les $5,000 nécessaires à l'achat des cadeaux de Noël aux malades mentaux oubliés, en se préoccupant de donner à chacun "l'étrenne de Noël" rêvée. Les dons peuvent être adressés à l'Association canadienne pour la santé mentale, C.P. 951, Chicoutimi.

LES FORESTIERS

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, évalue les besoins de l'industrie forestière à 1,000 ouvriers actuellement. On sait que M. Louis-Albert Duguay, secrétaire du Syndicat des travailleurs forestiers du Québec, a déclaré, récemment à Alma, qu'il manquait 5,000 bûcherons. Si les deux personnes ne sont pas d'accord sur le nombre, elles sont toutefois d'accord pour attribuer cette situation aux difficultés d'adaptation des travailleurs à la mécanisation et aux nouvelles méthodes de travail.

ENTREVUES A DOMICILE

Les entrevues à domicile menees par des agents de contrôle de la Commission d'assurance-chômage seront abandonnés dans la plupart des cas. Cette décision a été rendue publique par le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration dans une lettre adressée au président du comité consultatif de l'assurance-chômage, M. Anatole Lesyk.

Un adolescent accusé de 27 vols par effraction

CHICOUTIMI — Pour un jeune homme âgé de 16 ans, de Kénogami la lumière rouge est plus qu'allumée, elle clignote. L'adolescent, qui a été référé, en Cour criminelle par la Cour du Bien-Etre social, a admis sa culpabilité, hier matin, à 27 accusations de vol par effraction.

Il est punissable de 300 ans de pénitencier. Mais vu son jeune âge, la Cour constituée du juge Edmond Savard, de Me Lucien Tremblay, procureur-chef de la couronne, et de M. Yves Vanasse, avocat du prévenu, traitement le cas avec une certaine indulgence.

C'est ainsi que Me Lucien Tremblay ne s'est pas objecté, hier matin, à la remise en liberté provisoire, du prévenu d'ici à sa sentence, le 21 janvier à la condition qu'il comprenne bien que s'il ne se resaisit pas, la couronne demandera une sentence exemplaire dans son cas.

Le juge Edmond Savard a mentionné à l'adolescent qu'il doutait de sa réhabilitation mais "je ne vous demande qu'une chose, c'est de me faire mentir. Aujourd'hui, je vous donne la chance de me démontrer que vous êtes capable de comprendre quelque chose et si jamais, vous trompiez cette confiance, je puis vous assurer que vous séjournerez longtemps en prison".

Les officiers de probation devront remettre un rapport complet au président du tribunal sur le jeune homme. En outre durant sa mise en liberté provisoire, il devra obéir à son père; ne pas quitter la demeure après 23h. le soir etc...

SUSPENTION DE 12 MOIS

Le juge Edmond Savard qui avait été jusqu'ici le juge de la Cour criminelle le plus clément dans les cas de suspension dans les accusations d'ivresse au volant a changé radicalement, hier, lorsqu'il a annoncé qu'il sera de plus en plus sévère à l'avenir.

Il a commencé peu après lorsqu'un automobiliste de Chicoutimi a perdu le droit de conduire pour 12 mois après avoir été pris à conduire en boisson et de s'être sauvé des lieux d'un accident.

Un autre automobiliste, celui là de Jonquière, a écopoé d'une amende de $300 et d'une suspension de son permis de conduire pour six mois. Il faut dire que dans ce dernier cas, le prévenu est un habitué de l'ivressomètre.

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

LES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL GENERAL DU SAGUENAY — Les Auxiliaires de l'Hôpital général du Saguenay vous invite à un dîner d'enfants sous la présidence d'honneur du Dr et de Mme Paul Létourneau, au Manoir du Saguenay à Arvida, samedi, le 1 décembre. Il y aura un cocktail à 19 heures, dîner à 20 heures et danse à 21.30 heures. Pour plus amples renseignements, demandez Mme Jeannine Choquette: 548-6579.

SOCIETE NATIONALE DES QUEBECOIS — L'Unité d'Arvida de la Société Nationale des Québécois du Saguenay-Lac-St-Jean tiendra leur assemblée générale annuelle dimanche, le 2 décembre, à 19.30 heures, en la salle de l'église St-Mathias d'Arvida. Les présents auront à élire le conseil d'administration pour l'année 73-74. On y présentera également les rapports d'activité et financier. Le tout se terminera par une dégustation de cidre du Québec et de fromage.

CHICOUTIMI

SOBRIETE CANADA — Dimanche, le 2 décembre, Sobriété Canada vous invite à une journée de récollection à Val Racine. Le Père Emilien Carrier sera l'animateur. L'ouverture sera à 9.30 heures a.m.. Le thème: l'engagement, recrutement etc.. Période pour la jeunesse. Célébration pénitentiel. Dîner. Clôture par une messe communautaire à 2.30 heures p.m., par le Père Antonin Maltais. Pour réservations appeler à 542-6420.

RENOUVEAU CHRETIEN — Dimanche, le 2 décembre, au Grand Séminaire, de Chicoutimi, rue Chabanel aura lieu la rencontre du Renouveau Chrétien. Le thème sera la réconciliation. La réunion débutera à 4 heures par un exposé de l'Abbé Paul Tremblay, Docteur en théologie, bachelier en science sociale, spécialiste en enseignement religieux, suivie d'un échange avec les invités. La journée se terminera par la célébration de la parole et un souper. Tous les membres et leurs amis sont invités à y participer.

JONQUIERE

L.A.F.E.A.S. STE-MARIE — L'A.F.E.A.S. Ste-Marie organise une soirée dansante, samedi, le 1 décembre, à 9 heures p.m., au sous-sol de l'église Ste-Marie, à Jonquière. Tout le public est invité.

SOIREES DE REFLEXION CHRETIENNE — Il y aura soirées de réflexion chrétienne les 2, 3, 4, 5 et 6 décembre, à l'église St-Dominique de Jonquière. Le thème: être chrétien aujourd'hui qu'est-ce que ça signifie?

MISTASSINI

RECOLLECTION MENSUELLE — La récollection mensuelle pour laïcs, religieux et prêtres aura lieu à la Trappe de Mistassini, le 1 décembre. Mgr Paré animera à Mistassini sur le thème de l'année sainte: la réconciliation.

Faute de preuves suffisantes

Trois individus sont libérés de l'accusation du Hold-up de Chapais

PAR GUY BERGERON

ROBERVAL — Serge Maillé, de Montréal, et Jacques Gendron, de Rouyn, ont été acquittés, hier après-midi, par le juge Guy Tremblay, de l'accusation d'avoir, au mois de mai dernier, volé un montant de $138,000, à la Banque Canadienne Impériale de Commerce de Chapais.

Dans la matinée, Maillé et Gendron avaient été cité à subir leur procès aux assises, sous l'accusation de vol à main armée, mais on sait qu'à l'enquête préliminaire le doute joue contre l'accusé, et c'est pour cette raison que le juge Tremblay avait cité le duo à subir le procès.

Dans l'après-midi, ils revenaient devant le tribunal pour choisir un procès expéditif et la Couronne représentée par Me Jacques Simard, acceptait la requête de leur avocat montréalais de verser la même preuve versée au procès.

A ce moment-là, le doute jouait en faveur de Maillé et de Gendron, ils étaient acquittés pour insuffisance de preuve.

Ceci met un terme au célèbre vol à main armée commis à Chapais, puisque les trois individus arrêtés dans cette affaire, auront été acquittés.

16 causes rejetées en appel

PAR GUY BERGERON

CHICOUTIMI — La Cour d'appel du Québec a rejeté plus de 16 causes inscrites au rôle du plus haut tribunal du Québec, hier, lorsque Me Claude Gagnon, procureur de la couronne, dans l'affaire Promotion & Succès, s'est dit à procéder.

C'est ainsi que les causes de Guy Poisson, reconnu coupable de participation à la vente pyramidale, ont été rejetées, de même que celles de six autres participants du secteur de Rimouski.

Quant à 14 autres causes des citoyens de la région trouvés coupables de leur participation au système de vente pyramidale de Promotion & Succès, elles ont été remises au prochain terme, mais les juges de la Cour d'appel ont bien mentionné que si la défense n'était pas prêt à procéder, elles seraient rejetées également.

Il faut dire que la Couronne avait accepté la remise des causes même si elle était prête à procéder.

Cité pour mépris de cour

CHICOUTIMI — Gilles Côté, de Charlesbourg, qui purge actuellement une peine de 13 années de pénitencier pour des tentatives de meurtre sur les policiers Jos Gagné et Bernard Dassylva, de la Sûreté municipale de Chicoutimi, commis, lors de la perpétration d'un vol à main armée, survenu au début d'octobre à la bijouterie Paul Gauthier, de Chicoutimi, a été reconnu coupable, hier matin, de mépris de cour, après qu'il eut refusé de témoigner à l'enquête préliminaire de Gérard Gallant.

Côté, qui était appelé comme témoin, à la demande du juge Denis Gobeil, a même refusé de prêter serment, ce qui lui a valu un mois de prison.

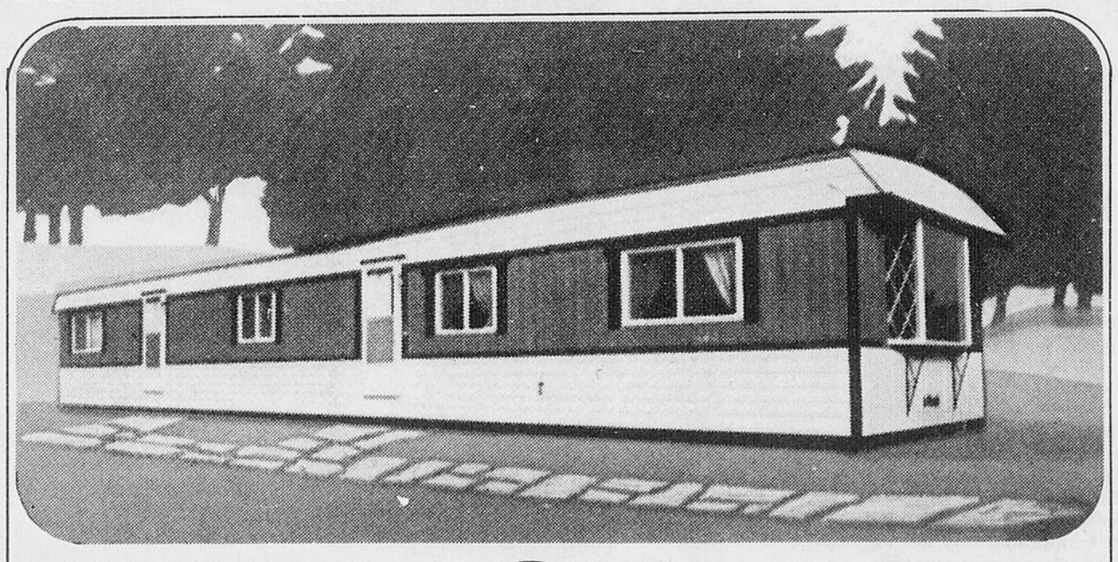

NOUVEAU
Au Saguenay-Lac-St-Jean
Concessionnaire de
MAISONS-MOBILES
MAINTENANT A
CHICOUTIMI
Vente et service

Dépositaires de
glendale
Dans tous les modèles
RIVIERA
CITADEL
LAURENTIEN
SPECIAUX D'OUVERTURE

MAISONS-MOBILES Saguenay
1741, ROUTE 16-A — ROND-POINT — CHICOUTIMI — TEL.: 545-0150
FILIALE DE MAISONS-MOBILES DE ROBERVAL,
228, BOUL. MARCOTTE — ROBERVAL — TEL.: 275-3332

IMPRESSION sur TISSUS
(SERIGRAPHIE)
DECALQUES SUR GILETS
SACS DE TOILES,
DRAPEAUX, ETC.

PANNEAUX DE SIGNALISATION

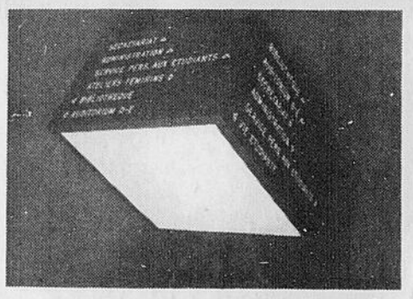

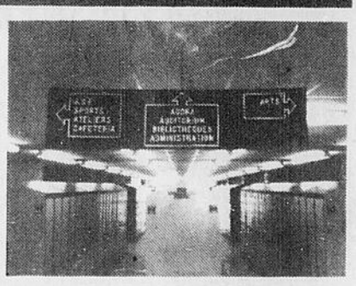

EDIFICES PUBLICS, ETC.

GRAVURES SUR PLASTIQUE

620
PH.-AUG.BOUCHARD

BENOIT LAROUCHE
662-7434
738 R.R. 2 Delisle
TUNE UP — GARAGE SERVICE

ECUSSONS
DE TOUTES
SORTES
Spécial pour équipe de hockey, ballon-balai, etc.
sur satin-velours plastique ou vinyle.

PHILIPPE-AUGUSTE BOUCHARD
335, HARVEY-OUEST — ALMA
TEL.: 662-9577

A 18 ans

Pierre Martin est premier ministre de deux écoles

ALMA — Président et premier ministre à 18 ans, Hubert Robitaille et Pierre Martin se trouvent à la tête de près de 3,500 étudiants du secondaire, dans les deux poluvalentes d'Alma, le pavillon Camille Lavoie et la pavillon Wilbrod Dufour.

Le président Hubert Robitaille a été élu mercredi par les délégués des cinq sections de l'école. Il a choisi ensuite sa secrétaire, Sylvie Porvin, tandis que le coordonnateur des activités, René Fleury, un technicien en loisirs, agit comme trésorier. Le budget de l'AGE du pavillon Camille Lavoie est de $4,500.00, représentant les cotisations obligatoires de $3.00 que les étudiants versent au début de l'année. Il est cependant question d'augmenter cette cotisation, le budget s'avérant insatisfaisant.

Le bureau de direction comprend aussi une vice-présidente, Danielle Potvin, une responsable de l'information, Carole Martineau, et un responsable de l'équipement, Pierre Gagnon.

La campagne électorale a fait beaucoup de bruit. Hubert Robitaille a été choisi après avoir beaucoup travaillé. Gilets publicitaires, affiches humoristiques, pancartes nombreuses et formation d'un fan-club, auquel 265 étudiants ont adhéré, moyennant une carte de membre à 10 cents, pour financer les dépenses électorales. Le slogan était : "Avec Bébert, c'est l'espoir". Celui-ci affirme qu'il n'a jamais fait de promesses' qu'il préfère agir, qu'il veut faire disparaître la notion des étudiants-numéros dans une grosse école, et qu'il promet des activités collectives, qu'il démocratise la radio étudiante, et que déjà, la participation s'améliore. Ce n'est pas facile de faire embarquer 1,500 étudiants.

L'AGE de Camille Lavoie est active et subventionne plusieurs activités, dont deux troupes de théâtre, un centre pop, des cours d'équitation, deux journaux, et même certaines activités qui sont d'ordinaire du ressort de l'école elle-même.

Les relations sont bonnes avec la directon de l'école, à qui cependant on fait maintenant des revendications écrites, avec dossiers. On demande un local assez grand pour accueillir tous les étudiants, on demande que le Gouvernement subventionne les cours de conduite préventive à l'école, on s'occupe du transport des étudiants blessés, des prix à la cafétéria. Les préoccupations ne manquent pas, et Hubert Robitaille prend son travail avec le grain de sel qui lui donne d'ailleurs une réputation de jovial personnage, un peu cabotin, que la majorité a désigné pour diriger l'Association.

AU PAVILLON DUFOUR

Au pavillon Wilbrod Dufour, Pierre Martin est premier ministre, rien de moins. Il a été élu en juin dernier, avec son premier ministre adjoint, Bertrand Morin. Deux secrétaires, Johanne et Danielle Fortin, et le ministre des finances, Claire Girard, ont été choisis d'office. Le 11 octobre de cette année scolaire, les sections de l'école ont délégués chacune six personnes pour faire partie de l'administration étudiante. On compte la-dedans des députés, des représentants, et des ministres. A l'information, Denis Régnier, au sport, Régent Boily, et au socio-culturel, Sylvain Déry.

Avec plus de 2,000 étudiants, le budget se chiffre à $6,284. Chaque famille reçoit une somme égale à 50 cents per capita pour ses activités propres. Radio, activités pastorales, journal, ciné-club, et subventions se partagent ce qui reste du budget total.

Lors de la campagne électorale de juin dernier, qui le consacrait premier ministre pour cette année-ci, Pierre Martin avait un programme très élaboré. Il préconisait la formation de jeunes entreprises, une coop étudiante, un ciné-club, des activités pour le plus grand nombre, une vie étudiante plus humaine, et un Perspective-Jeunesse au niveau de l'école. Les projets du chef d'état sont en bonne voie de réalisation. Treize projets ont été présentés dans le cadre du Perspective-Jeunesse de l'école, et $900.00 sont affectés à cet item original. Le ciné-club fonctionne, et est rentable pour l'Association. La participation est difficile, mais commence à s'améliorer. Les conseillers pédagogiques aident à humaniser le climat.

Là aussi, les relations avec la direction sont bonnes. Les étudiants ont même des délégués pour le contrôle des absences, le Conseil de vie étudiante, et le bureau de gestion. Un porte-parole de la direction affirme que l'opinion de l'AGE est importante, pour que les meilleures décisions soient prises, dans l'intérêt de l'école, et pour connaître aussi la pensée générale des étudiants sur le fonctionnement pédagogique et social de cette très grosse école.

Les deux chefs d'état doivent éventuellement se rencontrer, pour unir leurefforts en certains domaines, et faire front commun si c'est utile. Tandis qu'Hubert Robitaille ne croit pas tellement possible une fusion des deux pavillons sur le plan humain, Pierre Martin soutient que la concrétisation du Centre de Vie communautaire est réalisable avec les deux écoles.

Les AGE ne sont plus ce qu'elles étaient. Elles administrent de plus forts budgets, s'occupent de beaucoup plus d'activités, collaborent plus étroitement avec certains adultes impliqués dans la vie de l'école, et sont par conséquent moins organismes de pression politique que porte-parole étudiant à des tables de discussion. Il y a quelques années, ces tables de discussion n'existaient pas.

On trouve dans beaucoup d'écoles d'autres exemplaires de ce type de jeunes qui sont déjà des chefs d'état. Leurs responsabilités sont énormes, et leurs capacités aussi...

PIERRE MARTIN

Epidémie de puces dans la région

NDLR: La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean connaîtra présentment une épidémie de puces. Le Dr Antonio Fraser s'est penché sur le problème et nous livre ses commentaires à ce sujet.

Vu la fréquence de plus en plus grande des problèmes causés par les puces, j'ose lancer le cri d'alarme. Dans toute l'exercice de ma profession je n'ai jamais rencontré autant de cas d'infestations par les puces d'animaux et d'habitations que depuis quelque temps. On me présente ce problème une dizaine de fois par jour.

D'un façon générale on manque ici trop souvent d'attention, on traite trop tardivement et la plupart du temps on traite mal, soit d'une façon excessive, soit d'une façon incomplète. Certes, il ne faut pas voir de puces partout. Le prurit (la démangeaison) que l'on rencontre fréquemment chez le chat et le chien, même s'il est souvent causé par les puces, n'est pas nécessairement causé par celles-ci. Il est souvent - notamment chez le chien - l'effet de simples dermatoses (affections de la peau). Trop souvent on présume alors d'une infestation parasitaire et on se lance dans un traitement intensif contre les puces: applications quotidiennes de poudre anti-puces ou d'aérosol (spray), bains fréquents, etc. Cela risque d'être plus nuisible qu'utile et est souvent, très souvent' lacause d'irritation de la peau et de dermatoses sérieuses. Donc, ne traitez pas votre animal favori contre les puces sans être sûrs que ce sont les puces qui l'affectent.

Votre chien ou votre chat se gratte, faites alors de celui-ci un examen attentif. La puce est petite, mais visible, et ne peut manquer d'être aperçue si l'on examine attentivement l'animal parasité, notamment dans les régions où les poils sont moins abondants. Vous avez vu des puces? Alors traitez de façon adéquate, de préférence avec une poudre à puces (poudre à base de pyrèthre, de roténone, ou autre). S'il s'agit d'un chat, comme cet animal se lèche obstinément, il faudra utiliser une poudre bien indiquée pour traitement du chat.

Pour ce qui est des aérosols, je ne suis pas faborable à leur emploi sur l'animal. Leur application effraie l'animal et leur action est passagère, alors que les poudres s'appliquent facilement et demeurent dans le poil, à condition toutefois qu'on ne baigne pas l'animal traité après leur application.

Quant aux bains antiparasitaires, je ne les accepte pas plus ici que les aérosols, et je leur reconnais plus d'inconvénients que d'efficacité. Pour ce qui est du collier préventif des puces, son efficacité reste à prouver.

Dans le traitement contre les puces, que l'on oublie pas - et ceci est très important! - que la puce est un hôte intermittent, c'est-à-dire qu'elle peut passer de l'animal parasité au milieu qu'il habite et vice-versa. Donc si l'on ne traite que l'animal parasité sans traiter - ne serait-ce que de façon sommaire - au moins son milieu immédiat, on risque dort que le traitement soit inutile.

Aussi, faudra-t-il alors, après avoir traité l'animal, traiter tout au moins la litière, soit avec la poudre dont on s'est servi pour le traitement du chien ou du chat, soit avec un aérosol (dont j'accepte ici l'usage).

Dans nombre de cas, il faudra faire plus, c'est-à-dire traiter avec un aérosol indiqué les endroits les plus suspects, ceux habituellement fréquentés par l'animal parasité, en apportant une attention particulière aux tapis et fauteuils.

Faut-il répéter ce traitement? Certes, car il serait téméraire de croire à l'efficacité d'un seul traitement; et personnellement je préconise deux ou trois traitements, et plus si nécessaire, et de l'animal parasité et du milieu, et ce en laissant environ une semaine d'intervalle entre les traitements. Evitez les applications quotidiennes de poudre anti-parasitaire, ce qui peut manquer d'irriter la peau.

Et, en passant, si vous avez une chatte ou une chienne en gestation, c'est-à-dire portant des petits, faites un examen de celle-ci deux ou trois semaines avant la mise-bas pour avoir le temps - si nécessaire - de traiter la bête avant l'accouchement.

Car alors la mère infestée, ne manquerait pas de transmettre ses puces à ses petits, et il serait bien difficile de traiter alors la mère nourricière et les petits à la mamelle.

Mais où donc acheter les médicaments nécessaires au traitement de ces parasites? Chez un médécin vétérinaire qui vous donnera ce qu'il vous faut avec les instructions nécessaires, qui valent autant que le médicament.

En ce qui concerne le traitement du milieu où vit l'animal parasité, il faudra parfois - pour ne pas dire assez souvent - voir à faire une décontamination en bonne et dûe forme de tout ce logement qu'ont occupé les animaux parasités.

Lorsqu'une demeure est infestée par les puces, les occupants, particulièrement les femmes et les enfants ont des piqûres aux jambes et l'on verra souvent des puces sur la lingerie.

Tout cela est dit, non pour vous effrayer, mais pour vous avertir il ne faudrait tout de même pas que les puces deviennent un fléau!

Antonio Fraser, M.V., Chicoutimi.

CIMETIERE D'ANIMAUX: Lucy pleure sur la tombe de Rover qui git au Starlight Pet Coffin Reg'd, dans la banlieue de Beloeil, un cimetière pour animaux domestiques à environ 20 milles de Montréal.

La Caisse Populaire d'Alma hausse son actif de 25 p.c.

Alma — L'actif de la Caisse populaire d'Alma a augmenté de 25% pendant la dernière année, et est passé à $5 1/2 millions, ce que les dirigeants considèrent comme encourageant. Parallèlement, les commissaires au crédit ont accepté davantage de prêts, à peu près une moyenne de $45,000.00 par semaine. Le rapport du président souligne également que $216,000.00 ont été retournés sous forme d'intérêts.

Le conseil d'administration a annoncé lors de l'assemblée générale qui se tenait cette semaine que des voeux d'assemblées précédentes avaient été réalisés. Ainsi, une étude complète de la rentabilité de tous les services de la caisse a été entreprise afin de corriger certaines lacunes et d'augmenter la qualité des services. Une enquête a été menée auprès de la population afin de déterminer où il faudrait situer le comptoir que projette d'ouvrir ailleurs à Alma la Caisse pop. Et une autre étude concerne des travaux de réfection et d'agrandissement, travaux qui devraient être entrepris sous peu.

La coopérative termine son année financière avec un déficit de $27,938.00, déficit qui s'explique en partie par les mauvaises créances, et aussi par le fait que le droit d'entrée a été aboli pendant un certain temps.

Les administrateurs se montrent satisfaits dans l'ensemble des opérations, et entendent les améliorer. Un plus grand contrôle des prêts en souffrance sera d'ailleurs exercé dorenavant. D'autre part, on est enchanté de l'augmentation de l'actif, qui démontre un intérêt grandissant pour la Caisse populaire d'Alma. "C'est une institution dynamique, qui se compare à toutes les autres avantageusement, .."déclare un dirigeant.

Nouvelle orientation à la coopérative du livre d'Alma

Alma — Deux comités formés cette semaine vont maintenant s'attaquer aux malaises constatés et discutés lors d'une assemblée des sociétaires de la Librairie Coopérative Populaire, qui existe depuis un peu plus d'un an à Alma.

Le travail du premier comité consiste à proposer des méthodes administratives permettant d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise coopérative, et de libérer autant que possible les permanents du travail de vente et de tenue de livres. Plusieurs solutions sont envisagées, mais le comité s'efforcera de proposer les plus efficaces, à la lumière d'une analyse de la situation.

Le comité qui étudiera l'orientation de la Librairie n'aura pas la tâche facile. Il devra proposer les façons pour la coopérative de sortir des sentiers battus du commerce, pour impliquer l'organisme dans son milieu, et le faire devenir un lieu de rencontre d'idées, un outil de diffusion.

"Nous savons qu'il faut éviter de rêver en couleurs, en imaginant par exemple que les membres vont participer en masse à des activités complémentaires," déclare Michel Angers, le président, "mais nous allons fixer des objectifs suffisamment réalistes pour qu'on puisse arriver à les atteindre." Et l'objectif qui guide la Librairie désormais, c'est "de faire jouer à la coopérative un rôle utile, social, économique, culturel, et non seulement le rôle d'un magasin où se procure des livres à bon marché."

En fait, si les intentions des penseurs du mouvement se réalisent, la Librairie Coopérative populaire pourra devenir un foyer d'animateurs qui discuteront avec les ouvriers, les travailleurs, les étudiants, et la population en général. Le local pourrait aussi devenir un lieu de rencontre pour du travail en commun, un outil de diffusion de dossiers sur des affaires régionales, et par conséquence, un moyen d'action pour les coopérateurs qui veulent dépasser l'achat et la vente pour envisager le système dans son ensemble, et les moyens pour le corriger.

Michel Angers affirme qu'il est possible d'atteindre cet objectif, malgré l'inquiétude que peuvent susciter les échecs subis ailleurs par d'autres coopératives.

"Si la coopérative n'existe que pour vendre, elle ne mérite pas d'exister. Il faut qu'elle devienne un instrument de libération et de formation pour ces membres, et pour la population." C'est cette affirmation que les sociétaires de la Coop du Livre d'Alma vont tenter maintenant de définir plus précisément, avant de se lancer dans des actions définies. Et il est question qu'un groupe tente d'implanter une coopérative semblable à Jonquière, qui ne se contentera peut-être pas de vendre des livres dès sa première année, mais qui profitera de l'expérience d'Alma pour faire jouer à un organisme de quelques 400 membres un rôle actif dans la société où il se trouve.

Pas de schisme touristique au Lac St-Jean

MISTASSINI — Le schisme qui menaçait la Commission touristique du Lac St-Jean au congrès annuel se tenant aujourd'hui, à Mistassini n'aurait pas lieu.

Au cours des derniers jours, les représentants de la municipalité d'Alma auraient fait plusieurs démarches pour réparer certains pots cassés et éviter que la commission se fasse hara-kiri.

Par ailleurs, hier, il était de plus en plus question que c'est le Dr Paul-Emile Bérard, maire de Mistassini et ancien président du Festival du Bleuet, soit élu à la présidence de la Commission touristique du Lac Saint-Jean, pour succéder à M. Aurélien Leclerc, de Saint-Félicien, qui occupe le poste depuis la formation de ce mouvement s'occupant à promouvoir l'industrie touristique au Lac Saint-Jean.

La semaine dernière, Place du Royaume recevait le jeune prodige de la chanson René Simard. Comme en témoigne cette photo, la popularité de cette vedette va toujours grandissante comme celle du Centre d'Achats Place du Royaume, qui ne recule devant rien pour faire plaisir aux tout-petits.

"Il faudrait commencer par convaincre le conseil"

PAR REJEAN TREMBLAY

JONQUIERE — L'intervention imprévue du conseiller Yvon Dubé lors de la dernière assemblée du conseil à Jonquière, forcera la Commission des loisirs a repenser toute sa stratégie dans sa lutte en visant à doter Jonquière des équipements de loisirs d'une ville digne de ce nom.

De plus, le conseiller Paul-André Simard, représentant de la municipalité au sein de la Commission des loisirs et un des défendeurs du projet de $2,400,000 prôné par la Commission, a soutenu que cela ne servait à rien de "travailler contre le courant et que tant que le conseil n'appuierait pas réellement la Commission des loisirs, on attendrait".

M. Simard qui était appelé à faire le point sur la situation quelque peu confuse concernant les ralations entre la municipalité et la Commission des loisirs, a poursuivi, en expliquant qu'il faudrait d'abord convaincre le conseil avant de songer à persuader et sensibiliser la population.

Le soir de l'assemblée, de dire M. Simard, nous escomptions recevoir un engagement administratif de la cité, geste qui nous aurait permis d'aller au Haut-Commissariat aux Sports et Loisirs, y négocier différents octrois; de plus, l'appui formel du conseil, nous aurait donné l'élan nécessaire pour descendre dans la rue informer la population".

Le conseiller Simard affirme également qu'une des erreurs de la commission fut de vouloir "trop en faire"; "Si nous nous étions mêlés de nos af faires, et nous contenter de préparer le rapport sans émettre de recommendation de financement, la ville aurait dû procéder elle-même aux études et proposer sa solution".

M. Simard a par ailleurs soutenu, qu'en comité, avant l'assemblée publique, il était convenu qu'il tenterait d'obtenir cet accord de principe, et que par la suite, il poursuivrait avec la Commission, le travail auprès du Haut-Commissariat et de la population; le conseiller a indiqué qu'il n'était pas question qu'il fasse une proposition en bonne et dûe forme: "C'est évident que le geste d'Yvon Dubé a dérangé nos plans".

LE TRAVAIL SE POURSUIT...

Même s'il est peiné de ces évènements, M. Simard n'abandonne pas la lutte. Cependant, la commission entend ne rien faire tant que la ville n'aura pas précisé un échéancier de travail clair et précis.

Une rencontre était prévue jeudi soir, mais le maire Gagné a demandé que l'on retarde cette rencontre afin de lui permettre de mieux étudier le dossier.

M. Simard a déclaré que l'on espérait une réunion avec le maire et le gérant M. Jules Gagnon, la semaine prochaine.

P.A. Simard

Cependant, si le conseiller Simard continue son travail, une résolution de la Commission des loisirs, adoptée lors de la dernière assemblée de l'organisme, est significative de l'etat d'esprit qui règne: la commission des loisirs, y lit-on en substance, s'est engagé à ne pas faire de promotion tant que la ville ne se sera pas mouillée les pieds dans l'histoire.

P.A. SIMARD

Expérience inédite

Plongés dans un milieu francophone ils apprenent le français en 2 mois

PAR REJEAN TREMBLAY

JONQUIERE — "C'est y assez "fort". Si Robert Stanfield a réussi à baragouiner quelques mots de français en quatre ans, huit employés du Canadien National à Toronto, se sont dits qu'ils seraient capables d'apprendre à parler français en deux mois...et c'est ce qu'ils ont fait.

Hier soir, au campus de Jonquière, ils étaient gradués comme de braves petits étudiants qu'ils ont été pendant ces derniers mois.

La cérémonie d'hier soir couronnait un projet-pilote (encore chez nous!) du CN, visant à rendre bilingue ses employés affectés au train effectuant la navette Toronto-Montréal.

Ces huits heureux élus reçurent donc un mois de cours de français intensifs à Toronto, puis, furent plongés dans un milieu essentiellement francophone...à Jonquière. On se souvenait sans doute de la première visite de M. Stanfield à Jonquière, alors que le maire Gagné l'avait reçu ... en anglais. A cause de la qualité de l'anglais de M. Gagné, M. Stanfield avaih cru que le maire avait parlé français!).

Toujours est-il qu'hier soir, les huits étudiants étaient capables de tenir une conversation en français.

M. Hubert Marcotte, responsable de cette expérience, s'est déclaré très satisfait des résultats, tant au point de vue linguistique qu'humain.

Il semble qu'au cours de leur séjour d'un mois dans des familles des Jonquière, les torontois aient découvert l'âme canadienne-française.

C'est ainsi que M. Woulff Kieselbach soulignait en un français surprenant que les québécois (en tous les cas les Jonquiérois) étaient plus humains, avaient plus de coeur que ses compatriotes de Toronto.

Pour M. Howard Warren, 53 ans, l'expérience a été enrichissante mais épuisante. Apprendre une nouvelle langue à 53 ans, en deux mois, requiert une grande dépense d'énergie, a-t-il mentionné laborieusement.

Finalement, soulignons que M. Marcotte, sans pouvoir le confirmer officiellement, a laissé entendre que d'autres villes de la Région pourraient recevoir d'autres étudiants" du CN. M. Marcotte appuie ses dires sur les faits que les régions essentiellement francophones au Québec, ne sont pas légion...et que le programme a de bonnes chances de se poursuivre.

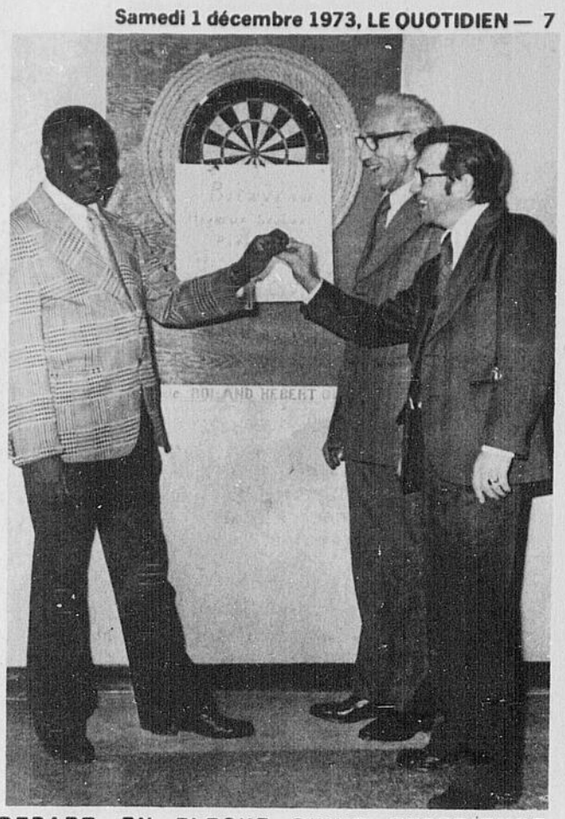

DEPART...EN FLECHE D'UNE EXPERIENCE LINGUISTIQUE INEDITE — Pour apprendre le français, le fait de partager la vie de ceux qui le parlent dans toutes les circonstances de la vie est un instrument pédagogique incomparable. A partir de ce principe, qui relève plus d'ailleurs du sens commun que d'une théorie très éleborée, le service linguistique du Canadien National a organisé à Jonquière, en étroite collaboration avec le Centre Linguistique du Saguenay, un cours pratique d'étude du français à l'intention des huit employés anglophones qui travaillent à bord des trains de voyageurs Montréal-Toronto.

La ville accepte le projet des Jonquérets

JONQUIERE - Le conseil de ville de Jonquière, a accepté la proposition de développement des Jonquérets lors de sa réunion de comité de jeudi soir dernier.

C'est ce qu'a confirmé le maire de Jonquière, M. Camil Gagné hier soir.

On sait que la proposition de développement des Jonquérets pour un centre commercial au Centre-ville, atteint le chiffre de $8,500,000.

Après l'acceptation officielle de la proposition de développement, lundi soir prochain au conseil, le tout sera présenté à la commission municipale à Québec, le lendemain.

Selon le maire Gagné, cette étape est décisive, pour les Jonquérets.

La voirie provinciale était prête pour l'hiver

Par Yvon LABERGE

RIVIERE-DU-MOULIN — Ne sommes-nous pas sans savoir que l'hiver saguenéen nous amène des chûtes considérables de neige et des tracas pour les automobilistes.

Subsistent également les risques d'accidents graves sur nos routes. Par contre, peu de gens connaissent les outils premiers du déneigement et du déglaçage de la chaussée. Raison de plus pour en être sensibilisé.

HIVER PRECOCE

C'est une saison précoce qui nous est arrivée dès le début de novembre. Pourtant, les employés du service de la Voirie étaient prêts à répondre à l'appel.

Quelque 40,000 tonnes de chlorure de sodium sont entreposées dans les réserves, à Rivière-du-Moulin. On dénote une réserve aussi considérable de sable et 2,000 tonnes de chlorure de calcium.

"Le chlorure de sodium, plus communément appelé "sel", de préciser le directeur régional adjoint, M. Maurice Nadeau, est utilisé à son état pur lorsque la température n'est pas inférieure à zéro degré". Selon le procédé normal, un mélange de sel et de sable est alors rendu nécessaire.

Contrairement aux dires de plusieurs, le calcium ne s'emploie pas à son état naturel. Son utilité est surtout rendue efficace quand une violente baisse de la température annule le rendement combiné du sel et du sable. "Le calcium n'est employé qu'à 10 pour cent de sa capacité d'agent corrosif", de déclarer M. Nadeau.

CONTRAT

Ne pouvant pas répondre à toutes les demandes de déneigement, le Service de la Voirie se doit d'octroyer des contrats à l'entreprise privée.

"Il est évident qu'avec quelque 1,023 milles de routes à entretenir, nous ne pouvons tout faire nous-mêmes. Alors, nous faisons appel à l'entreprise privée. Ce procédé permet à certains contracteurs de ne pas mettre à pied les hommes à leur emploi. Ainsi, cela nous permet, quant à nous, de pourvoir à l'entretien des routes", de commenter M. Nadeau.

Le Service de la Voirie assure le déblaiement de 480 milles de chaussée et le reste est fait par les entrepreneurs. Pour le déglaçage, tout est fait par le ministère.

La machinerie disponible rend possible le déversement d'environ 800 lbs de sel par mille de route. A une température normale, 1,500 lbs par mille.

Malgré le dur hiver qui s'annonce, aucune crainte pour le déneigement de nos routes. "La prudence est toujours de rigueur", de conclure le directeur régional.

LA CIE DE FERRONNERIE GÉNÉRALE LTÉE

422 Racine Est, sur la côte, Chicoutimi. Tél.: 543-3166

CFG

Grande variété de JOUETS

ET

D'ANIMAUX EN PELUCHE

POUR LUI A NOEL

AU SOUS-SOL

des lampes à faire chez vous!

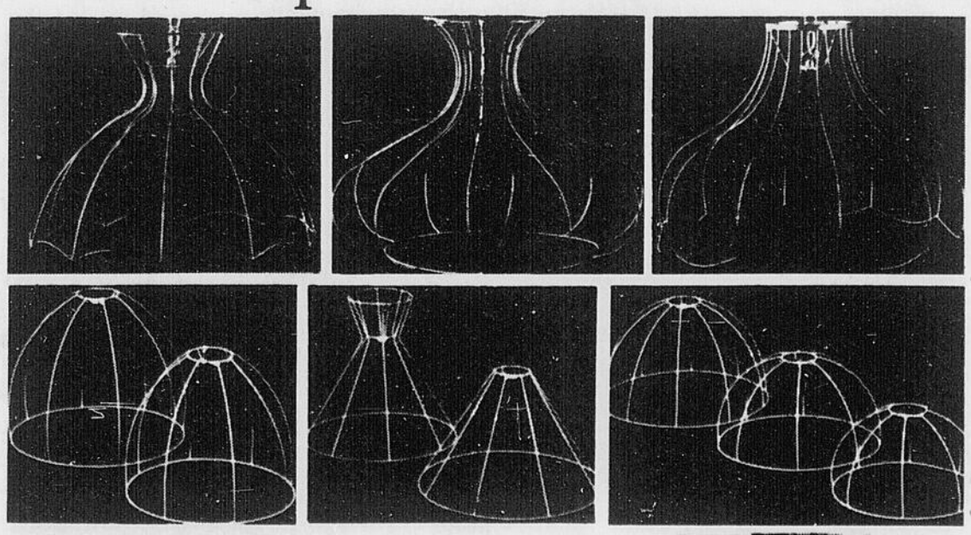

Un seul arrêt chez nous vous permettra de trouver tous les accessoires pour cette aventure simple, agréable et excitante.

Non seulement vous découvrirez l'économie que vous pouvez réaliser mais vous serez fier d'avoir fabriqué une lampe qui se mariera à votre décor et aux couleurs de votre intérieur, puisque c'est vous qui décidez des tissus pour la recouvrir. Nous possèdons en stock un choix de 50 abat-jour dont les prix varient entre 0.98 et $6.98 en plus de tous les accessoires électriques pour compléter votre lampe, et du RAFIA dans un choix de plus de 30 couleurs pour recouvrir vos lampes.

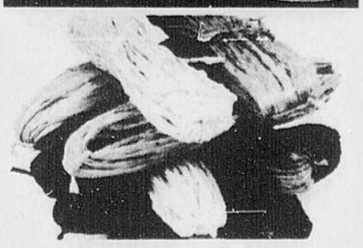

Procurez-vous notre catalogue de 60 pages avec ses 1220 idées et articles de décoration. Un guide illustré pour vous documenter et pour découvrir toute la gamme de nos produits.

En vente par la poste au prix de 50c. à l'adresse ci-contre.

LA CIE FERRONNERIE GENERALE LTEE

422 RACINE EST, SUR LA COTE, CHICOUTIMI, TEL.: 543-3166

$1,200,000 pour le développement régional

La fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, dont le président est M. Paul-Gaston Tremblay, sollicite présentement la participation financière de la population des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais et de la Côte-Nord. L'objectif de la campagne de souscription est fixé à $1,200,000. Le but principal de la fondation est de favoriser les travaux de recherche appliqué axés principalement sur les possiblités du milieu.

L'allocution que prononçait le président de la campagne, le maire Maurice Paradis, d'Alma, explique clairement la motivation qui anime tous ceux qui font appel à la responsabilité communautaire des citoyens, des entreprises et des institutions. Nous le reproduisons intégralement.

Si comme maire d'Alma et citoyen du Lac-Saint-Jean, j'ai accepté d'assumer la présidence de la campagne de souscription et de solliciter la participation de mes concitoyens dans le mouvement qui s'ébranle aujourd'hui, c'est parce que je considère l'Université du Québec à Chicoutimi comme la plus importante institution établie dans notre région depuis la Révolution tranquille.

Et je perçois que les possibilités de recherches représentent un puissant instrument sur le plan économique.

Vous savez quels efforts les citoyens d'Alma et du Lac-Saint-Jean consentent depuis quelques années pour le relèvement économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Or, la Fondation de l'UQAC nous apparaît un instrument de première valeur pour poursuivre plus intensément encore le travail de stimulation économique.

Encore à ses premiers pas, l'Université du Québec à Chicoutimi se mérite déjà la notion d'excellence. Ses diplômés sont déjà nombreux et leur formation est grandement appréciée par ceux qui ont retenu leurs services.

M. Gérard Arguin, responsable des programmes au réseau, s'est déclaré agréablement impressionné après avoir assumé l'intérim à la direction de l'Université au cours du mois d'octobre dernier.

Son témoignage est éloquent. La qualité du corps professoral lui paraît être d'une très grande valeur. Il a été particulièrement impressionné de constater que la moitié des professeurs détient un doctorat. Cette proportion est exceptionnellement élevée parmi toutes les universités.

C'est donc dire que la direction de l'Université du Québec à Chicoutimi s'est montrée particulièrement exigente dans le choix de son personnel académique. Elle savait très bien que c'est la qualité de l'enseignement et non pas la splendeur des bâtisses ou le nombre d'étudiants qui font la valeur d'une maison de haut-savoir, mais bien la qualité de ses professeurs.

Un étudiant est toujours marqué par ses professeurs. Cette qualité du corps enseignant de l'Université du Québec à Chicoutimi représente donc à nos yeux le plus éloquent témoignage sur la précieuse utilité de l'UQAC dans le milieu économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Parce que les travaux de recherche que la Fondation supportera sont effectués justement par les professeurs dans différentes disciplines. Et si l'Université dispose d'une banque si riche de cerveaux, c'est l'évolution socio-économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui en bénéficiera largement par le résultat des travaux qui seront suggérés et subventionnés par la Fondation.

Je n'ai pas à vous apprendre l'importance de la recherche dans un monde grandement influencé par la technologie. Mais si nous voulons que la croissance ne se fasse pas au détriment de nos intérêts, il faut que des chercheurs s'intéressent à des travaux touchant plus spécifiquement certaines de nos préoccupations.

Les chercheurs dans les grandes universités traditionnelles, telles que Laval, McGill et Montréal, n'en ont pas le temps. Depuis la naissance de la région, seule l'université Laval a entrepris une recherche spécifique sur un élément du milieu régional, la culture et l'exploitation du bleuet. Le programme a été abandonné cette année, faute de crédits, même si on n'a pas trouvé toutes les réponses aux questions que les intéressés se posaient.

Il nous semble donc particulièrement important que l'Université du Québec puisse mettre à la disposition des intérêts du Saguenay-Lac-Saint-Jean la compétence de ses professeurs à des travaux de recherche axés sur des éléments touchant tout particulièrement notre région.

Tous les membres de l'équipe qui solliciteront la contribution financière de toute la région, partagent mes convictions. Je tiens à les remercier publiquement ce soir, d'avoir bien voulu accepter de travailler avec moi dans cette oeuvre. Tout d'abord les vice-présidents, mon concitoyen Jean-Marie Lemay, qui s'occupera du chapitre du Lac-St-Jean est, MM. Lorenzo Brisson, J.-Arthur Tremblay, du chapitre du Saguenay, et M. F.-X. Bouchard, celui du Lac-St-Jean ouest.

Et les présidents de chapitres, Son Honneur le maire Hervé Tremblay, de Bagotville, pour le chapitre de la Baie, Me Pierre Bergeron, pour Chicoutimi, le notaire Claude Leblanc, pour Arvida, Son Honneur le juge Guy Tremblay, pour le chapitre de Jonquière, M. Jean Marchand, pour Kénogami, le notaire Guy Lévesque, pour Roberval, Me Réal Brassard, pour Saint-Félicien et enfin le Dr Benoît Maltais, pour Dolbeau.

A vous tous, je vous incite à vous accorder votre entière collaboration pour que cette campagne soit un succès. En travaillant pour la Fondation, nous travaillons pour l'évolution socio-économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le mieux-être de chaque citoyen. C'est donc capital!

Le défi de l'excellence

Bâtir une institution nouvelle que ce soit dans le monde industriel, commercial ou de l'éducation, c'est un défi à la fois difficile et emballant.

C'est un défi difficile dans le cas d'une université parce qu'il faut obtenir des budgets, recruter des professeurs, du personnel de cadre, de soutien, élaborer des programmes, préparer un plan de développement et le reviser constamment à la lumière des événements, réaliser des aménagements physiques, recruter, bien sûr, des étudiants et que sais-je encore.

Cela devient plus difficile et plus coûteux encore quand la nouvelle université est éloignée des grands centres et naît alors que ses concurrentes, si je puis m'exprimer ainsi, existent depuis très longtemps, sont solidement établies et occupent presque totalement le champ des activités universitaires.

Ce défi difficile, l'Université du Québec à Chicoutimi l'a relevé avec compétence et dynamisme, croyons-nous. Il s'agit de regarder le chemin parcouru depuis bientôt quatre ans pour le constater.

Bien sûr, notre Université demeure une institution humaine comme toutes les autres institutions bâties par les hommes. Elle n'est pas exempte, par conséquent, d'erreurs, de tensions momentanées, de difficultés de toutes sortes en somme; mais connaissons-nous une institution, une entreprise qui puisse se qualifier de parfaite?

Même si le chemin parcouru est immense, celui qui reste à franchir est encore très grand!

En effet, il faut augmenter le nombre de disciplines dispensées pour répondre aux réels besoins des étudiants, compléter les aménagements physiques, offrir de nouveaux programmes aux adultes, intensifier la recherche appliquée, pénétrer davantage le milieu régional dans ses retranchements les plus éloignés, accéder plus encore aux activités du second cycle universitaire.

Le tout ne se fera pas, encore une fois, sans difficulté mais c'est cela relever un défi, c'est cela le dynamisme d'une institution, et nous répondons présent!

Bâtir une université c'est, par ailleurs, un défi emballant, en ce sens que nous avons conscience de travailler, d'oeuvrer pour l'émancipation économique et pour l'ascension sociale de toute la population d'une région, notre région.

C'est un défi emballant parce que nous avons la certitude de servir toutes les entreprises économiques et sociales de la région en leur préparant des cadres qualifiés dans plusieurs disciplines.

Bâtir une université c'est un défi emballant encore, parce que, en effectuant de la recherche appliquée, les professeurs de notre Université contribuent pour une grande part au développement économique de notre belle région.

Et c'est là qu'intervient la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.

En effet, la Fondation, en lançant une souscription, permettra à toute la population de même qu'à toutes les institutions et entreprises de la région de contribuer à bâtir notre Université. Ces fonds étant utilisés en exclusivité pour la recherche et plus précisément pour la recherche axée sur le développement régional, la Fondation aidera notre Université à se maintenir sur la voie de l'excellence et à jouer son rôle de levier pour la prospérité de notre région.

Aussi les membres du conseil d'administration de l'Université de même que tous ceux qui oeuvrent à l'intérieur de cette institution, sont-ils très reconnaissants envers la Fondation, le comité responsable de la campagne de souscription et la population toute entière.

Ensemble bâtissons une université qui demeurera toujours restreinte, bien sûr, quant au nombre d'étudiants inscrits et au nombre de disciplines enseignées, mais qui sera grande par l'excellence de l'enseignement qu'elle dispensera, par la valeur de sa recherche, par la contribution imposante qu'elle offrira au développement de la région entière du Saguenay-Lac-St-Jean.

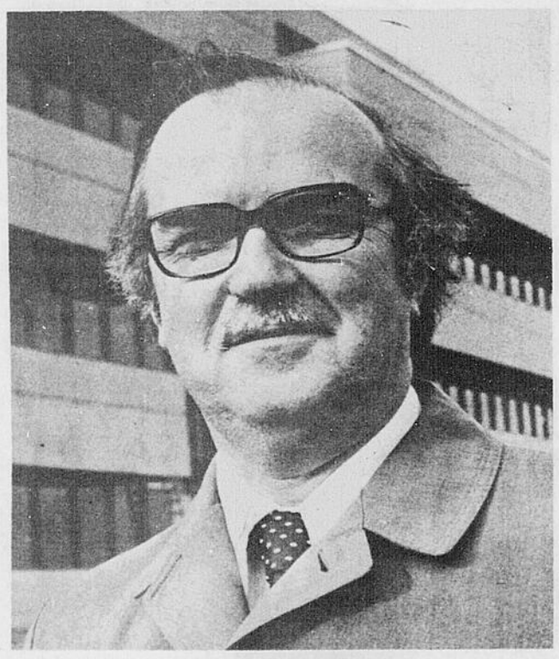

JEAN-MARIE COUET

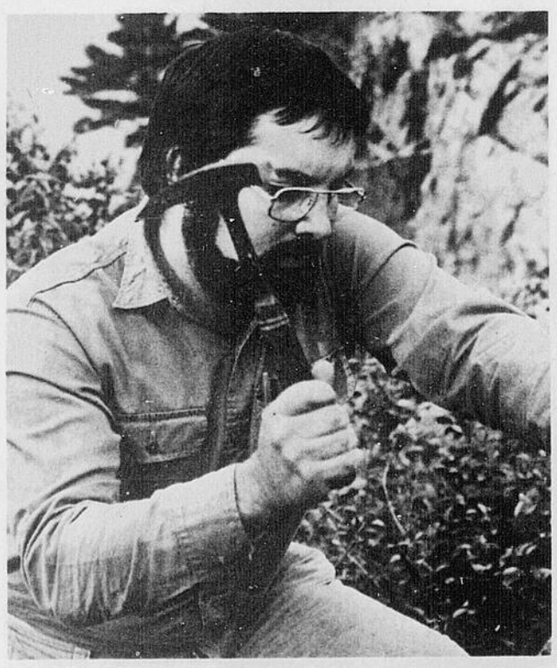

PAUL-GASTON TREMBLAY, président de la Fondation de l'UQAC: "Dans ses premières années, l'Université a bénéficié de subventions provenant de différentes sources pour soutenir un éventail très diversifié de travaux de recherche appliquée. La permanence des subventions n'est toutefois assurée. Seule la Fondation peut assurer aux équipes de chercheurs une alimentation perpétuelle de crédits sur des travaux dont la nature vise à provoquer l'accélération du développement du Saguenay-Lac Saint-Jean".

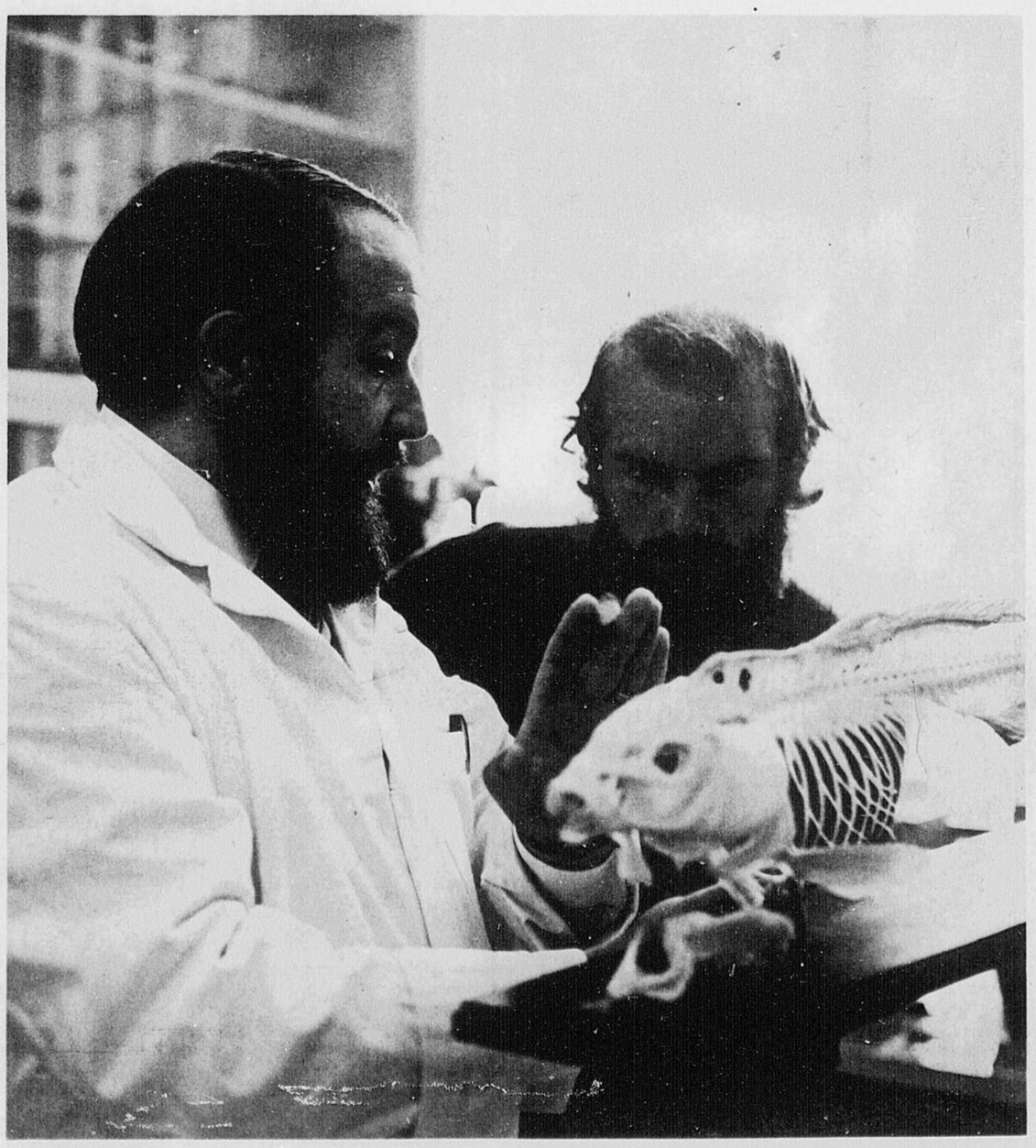

Comme service supplémentaire le bureau de

VOTRE CAISSE POPULAIRE

ST-FRANCOIS-XAVIER

DE CHICOUTIMI

sera ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h.30 A.M. à 4h. P.M. et le jeudi et vendredi de 9h.30 A.M. à 8h. P.M. sans interruption.

Ce nouvel horaire prend effet le 3 décembre 1973. Nous espérons rendre service à nos nombreux sociétaires par cette innovation.

Hausse de la bière dans les tavernes

CHICOUTIMI — Depuis aujourd'hui, les clients des tavernes et des brasseries de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean devront débourser $0.80 pour la grosse bouteille de bière, soit $0.05 de plus.

Cette suggestion faite par l'Association des tavernes et propriétaires de brasseries du Saguenay-Lac-Saint-Jean aux 34 détenteurs de permis de bière en fût, sera sans doute appliquée. Rappelons toutefois que la loi de la Régie des alcools du Québec défend toutes ententes sur les prix, mais n'empêche pas l'association de faire des recommandations.

La petite bouteille de bière ($0.50) et la bière en fût ($0.25 le verre) ne sont pas touchées par cette augmentation.

Le président de l'association régionale, M. André Maziade, de Chicoutimi, a expliqué, hier après-midi, que cette hausse est due à l'augmentation récente du salaire minimum. Aussi, il a mentionné que le prix de $0.80 la grosse bouteille était en vigueur depuis le début de l'année à Québec.

Entente de principe au magasin Cooprix

CHICOUTIMI — Une entente de principe est intervenue entre le syndicat des employés de commerce de Lapointe et la direction du magasin Cooprix de Jonquière, tôt hier matin.

La confirmation en a été faite par M. Jean-Marie Ouellet, permanent à la CSN.

Une assemblée générale des employés devait se tenir en soirée, hier, pour accepter ou refuser les offres de la partie patronale. "C'est un conflit patronal-ouvrier qui se règle sans grève", de conclure M. Ouellet.

SERVO-MAT

Les négociations en cours à l'entreprise Servo-Mat d'Arvida, se déroulent dans une atmosphère plutôt clopin-clopant, aux dires de M. Ouellet.

Les dernières offres sont de l'ordre de $0,20 et $0,10 réparties sur un contrat de deux ans. "Si on considère que les gens à l'emploi de cette entreprise gagnent tout juste le salaire minimum, ça revient à dire que lorsque le gouvernement aura majoré la loi applicable au salaire minimum ces mêmes employés se retrouveront dans une situation analogue".

Rappelons que le principal négociateur pour la partie patronale est Me Arthur Matteau, l'un des représentant du consorsium Baribeau-Pratte-Lepage, lors des dernières négociations à CKRS-RADIO et TELEVISION.

Une rencontre est prévue pour lundi, 3 décembre à 7:30h, à Chicoutimi.

Journaliste en prison

QUEBEC (PC) — Paul-Emile Verville, un journaliste de 58 ans, de Québec, a été condamné à deux ans de pénitencier, jeudi, par le juge Gilles Carle, de la Cour des sessions de la paix.

Verville avait reconnu sa culpabilité, le 13 janvier dernier, à l'accusation d'homicide volontaire portée contre lui à la suite de la mort de Rémy Lizotte, âgé de 57 ans.

Ce dernier avait été mortellement blessé au cours d'une altercation avec l'accusé dans une maison de la basse-ville de Québec, le 27 octobre 1972.

Décès d'un historien

L'historien américain Robert Branner, membre de la Société Française d'archéologie et de la Société Nationale des antiquaires de France, est mort à New York, des suites d'une opération cardiaque. Il était âgé de 46 ans.

Spécialiste de l'architecture Gothique française, il avait notamment écrit un livre sur "La cathédrale de Bourges" ainsi que des ouvrages sur la peinture et la sculpture à l'époque de Saint-Louis.

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.
Le prix dans les dépôts: 15 ¢ la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an:$40.00
6 mois:$23.00

Autres régions du Canada:
1 an:$50.00
6 mois:$30.00

Pays étrangers:
1 an:$60.00
6 mois:$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

CLAUDE BOILY

Virulente attaque contre l'UQAC

JONQUIERE — Le directeur général du Campus de Jonquière, M. Claude Boily y est allé d'une virulante attaque hier soir contre l'Université du Québec à Chicoutimi et contre son recteur, Me André Desgagné qu'il a qualifié de "borné".

M. Boily, lors d'un entretien avec le maire de Jonquière, M. Camil Gagné et le journaliste du QUOTIDIEN a révélé que son intervention avait fait échouer une proposition du directeur-général du Collège régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Roland Gauthier de verser une subvention de $50,000 à la fondation de l'UQAC.

C'est lors d'une réunion du conseil d'administration du CEGEP régional à Alma, il y a quelque trois semaines, que M. Gauthier aurait suggéré que le collège régional verse cette somme à la fondation de l'UQAC.

M. Boily a expliqué les raisons qui l'ont porté à s'élever contre un tel geste, en affirmant "que l'UQAC ne s'était jamais intégré au milieu, et que jamais, au grand jamais, on priverait les étudiants du campus de Jonquière, d'une seule "cenne" au profit d'une université vouée aux seuls intérêts de Chicoutimi".

Précisant sa virulante charge, il a déclaré: "Lorsque ce borné de Desgagné aura été remplacé par un autre recteur, et que ce dernier aura prouvé pendant un an qu'il a l'esprit vraiment régional, alors on sera d'accord".

M. Boily a fustigé l'attitude du recteur Desgagné et de certains membres de son équipe vis-à-vis les besoins du campus de Jonquière, particulièrement en ce qui regarde les cours avancés de "nursing" et dans le secteur de la technologie.

Université du Québec à Chicoutimi

NOUVEAU PROGRAMME

CERTIFICAT EN SCIENCES DE L'EDUCATION

(PROFESSIONNEL)

Conditions d'admission:

— un diplôme de premier cycle

— ou un D.E.C. et l'expérience pertinente

— ou l'équivalent

— ou vingt-trois ans d'âge, des connaissances et une expérience pertinente.

Période d'admission:
Nous acceptons les demandes d'admission jusqu'au 1er janvier 1974.

Les étudiants non admis à ce programme peuvent fournir leur dossier lors des périodes d'inscriptions:

Le 3 décembre à St-Félicien de 15h. à 19h., le 4 décembre à Alma de 15h. à 19h., les 10, 11 et 12 décembre à Chicoutimi de 9h. à 12h. et de 15h. à 19h.

Service des admissions et inscriptions, Université du Québec à Chicoutimi, 930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi (Québec). Tél.: 545-5613-14-15.

Informations supplémentaires:
Monsieur Claude Bouchard, Tél.: 545-5311.

Grande vente de soleil en janvier.

Réservez maintenant et économisez jusqu'à $60 par couple!

C'est en plein le temps de vous laisser aller dans le sud. Le gros boum est passé, janvier est un mois idéal pour partir. Et ça coûte bien moins cher, avec Sunflight.

Sunflight est la plus grande compagnie de voyages vers le sud et son pouvoir d'achat auprès des meilleurs hôtels lui permet de vous offrir des vacances en janvier à des prix particulièrement intéressants.

Faites votre choix et voyez votre agent de voyages. Il s'occupera de tous les détails avec nous. Mais dépêchez-vous. A ces prix-là, il n'y aura pas de place pour tout le monde!

Economie de $30 par personne:

Vols directs de Québec

Miami Beach. $339. rég. ~~$369.~~
2 semaines à l'hôtel Holiday Inn.
Départs les 4 et 11 janvier, via Quebecair.

Haïti. $309. rég. ~~$339.~~
1 semaine à l'hôtel Ibo Beach.
Départs les 21 et 28 janvier, via EPA.

Jamaïque. $369. rég. ~~$399.~~
2 semaines à l'hôtel Summit.
Départs les 3, 10, 17 et 24 janvier, via EPA.

Economie de $15 par personne:

Vols directs de Québec

Miami Beach. $264. rég. ~~$279.~~
1 semaine à l'hôtel Holiday Inn.
Départs les 4, 11 et 18 janvier, via Quebecair.

Haïti. $324. rég. ~~$339.~~
2 semaines à l'hôtel Dambala.
Départs les 21 et 28 janvier, via EPA.

Jamaïque. $284. rég. ~~$299.~~
1 semaine à l'hôtel Summit.
Départs les 10, 17 et 24 janvier, via EPA.

Economie de $25 par personne:

Départs de Montréal

Freeport. $274. rég. ~~$299.~~
2 semaines à l'hôtel Oceanus Bay.
Départs les 6, 12 et 13 janvier, via Quebecair.

Acapulco. $394. rég. ~~$419.~~
2 semaines à l'hôtel Posada del Sol.
Départs les 17 et 24 janvier, via Transair.

San Juan. $264. rég. ~~$289.~~
1 semaine à l'hôtel Holiday Inn.
Départs les 8, 15 et 22 janvier, via Nordair.

plan-voyages
BANQUE ROYALE

Complément sûr de vos projets de vacances.

Votre agent de voyages peut être d'un grand secours pour préparer vos vacances, mais il ne peut cependant résoudre la question monétaire. C'est là que le Plan-voyages de la Banque Royale entre en jeu.

Ensemble de services conçus spécialement pour régler tous les aspects financiers des vacances, le Plan-voyages de la Banque Royale comporte:

Compte d'épargne-vacances — à ouvrir longtemps à l'avance.

Prêt-vacances — si vos projets de vacances sont plus élaborés.

Chèques de voyage — la seule façon de voyager sans risques avec d'importantes sommes d'argent.

Coffret de sûreté — les objets de valeur y'sont en sécurité.

L'extra service bancaire — plusieurs caractéristiques de ce tout nouveau service peuvent être particulièrement intéressantes pour ceux qui partent en vacances. (1) Taux réduit sur les prêts personnels Plan-à-terme. (2) Assurance-annulation Sunflight gratuite. (3) Des vacances et avantages spéciaux Sunflight pour tous les abonnés de l'Extra Service Bancaire. (4) Chèques de voyage sans frais d'acquisition. (5) Rabais de $7.50 applicable à la location d'un coffret de sûreté ou à l'utilisation du service de garde des valeurs. (6) Encaissement de chèques immédiat sur présentation de la carte Extra Service Bancaire. (7) Privilège de découvert. Renseignez-vous auprès de n'importe quelle succursale de la Banque Royale et... Bon voyage!

Réservez maintenant votre place au soleil. Voyez votre agent de voyages.

Les prix Sunflight vous donnent droit aux avantages suivants: vol aller-retour en jet; chambre avec air conditionné et douche ou salle de bains privée; réception à votre arrivée à l'hôtel; services d'un représentant Sunflight; transport entre l'aéroport et l'hôtel; pratique sac de voyage ou de plage Sunflight.

Les prix indiqués ci-dessus sont les prix des voyages pour deux, par personne. Votre agent vous renseignera sur les prix des voyages pour personnes seules, pour trois, pour groupes ou pour enfants.

Vacances Sunflight

Laissez-vous aller. On s'occupe de tout!

Meloche voulait se suicider dans les bureaux de la Dupont

MONTREAL (PC) — Tout en admettant le meurtre de trois cadres de la société DuPont, Vincent Meloche a témoigné dans sa propre cause, vendredi, pour dire que le suicide était le véritable but de sa visite aux bureaux de la compagnie, le lendemain de son congédiement.

Meloche, qui est âgé de 30 ans, est accusé du triple meurtre de MM. George Matthews, John Cawley et Gordon Langlois, le 7 octobre 1971.

Au cours de son témoignage, l'accusé a raconté qu'il considérait avoir été rencoyé injustement et que son suicide projeté prendrait une signification spéciale s'il avait lieu dans les bureaux de la soicété DuPont.

"J'ai décidé de me tuer chez DuPont, a-t-il déclaré, pour qu'ils aient à expliquer mon geste", Meloche a admis que, au cours des 11 dernières années, il avait tenté à plusieurs reprises de s'enlever la vie.

Selon Meloche, c'est au cours de la seconde année de son engagement chez DuPont que des frictions ont eu lieu entre lui et son supérieur immédiat, M. Georges Matthews.

Meloche a développé une dépression nerveuse et il a essayé de se suicider.

La veille du drame, M. Matthews lui a reproché son "insolence" et il lui annoncé qu'il était congédié. Il a immédiatement pris rendez-vous, pour le lendemain, afin de discuter de l'affaire avec le supérieur de M. Matthews, M. John Cawley.

Armé d'un fusil au canon tronçonné, il discuta avec les deux hommes durant une heure et il devint, selon lui, furieux de leur indifdérence.

"Jai sorti mon fusil de son étui dans l'intention de me tuer, a-t-il raconté, Mais lorsque M. Matthews s'est précipité sur moi, j'ai tiré sur lui. Je ne sais pas pourquoi".

Meloche ne se souvient pas d'avoir tué les deux autres hommes. Il admet, cependant qu'il a signé une déclaration à la police et qu'il n'était pas question de suicide dans ces aveux.

Le procès se continue.

Cautionnement de $60,000 forfait

MONTREAL (PC) — En ne se présentant pas pour purger une peine d'emprisonnement de cinq ans, Clovis Arès a forfait, vendredi, à son cautionnement de $60,000.

Ancien président de la défunte société Lakefield, Arès avait été libéré sous cautionnement en attendant le résultat d'un appel sous une condamnation pour fraude.

Le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure, a déclaré Arès fugitif justice, vendredi, comme il a perdu son appel et qu'il ne s'est pas présenté pour purger sa peine.

Arès a été trouvé coupable d'avoir fraudé le public d'une somme de $124,660, en compagnie de Charles Rodrigue et de Robert Nantel. Ils ont vendu des terrains de peu de valeur dans la région de Sainte-Scholastique.

Rodrigue a été condamné à quatre ans d'emprisonnement et Nantel à deux ans.

Ecrasé trois ou quatre fois sous les roues de son taxi

SAINT-JEROME — Deux hommes ont avoué, jeudi, à une enquête du coroner, qu'ils avaient volé et battu un chauffeur de taxi, puis que, prenant sa voiture, ils lui avaient passé trois ou quatre fois sur le corps, sur un chemin désert, au sud de Saint-Jérôme, le 17 novembre dernier.

Le jury du coroner a trouvé Gilbert Cardinal, 18 ans, de Saint-Placide, et Jean-Guy Guindon, 23 ans, de Saint-Benoit, criminellement responsables de la mort du chauffeur de taxi, M. Alphonse Roy, 43 ans, de Deux-Montagnes.

Le vol leur avait rapporté très peu et un fond de paquet de cigarettes, six en tout. Cardinal a déclaré à l'enquête: "Nous nous sommes séparés l'argent 50-50, mais c'est moi qui ai gardé les cigarettes".

Le coroner, M. Vincent Drouin, a par ailleurs recommandé qu'un des témoins, Mme Lucie Paquette Nichols, une serveuse de bar, soit accusée de parjure dans cette affaire.

DESCRIPTION DE LA SCENE: Un officier de police de Lachine décrit comment ses deux collègues ont été blessés dans les jambes. L'arme qui aurait servi à l'attentat est sur la table.

Shell hausse de 5.6 cents le gallon d'essence

MONTREAL (PC) — La société Shell Canada a annoncé, vendredi, des augmentations de prix à l'est de la rivière Outaouais.

L'essence et le diesel grimpent de 5.6 cents le gallon tandis que le fuel de chauffage domestique monte de cinq cents le gallon.

La compagnie a justifié ces hausses en disant que ses prix étaient encore inférieurs à ceux des autres, malgré la dernière augmentation du 3 novembre dernier.

DEUX POLICIERS BLESSES: Deux membres de la police de la Communauté urbaine de Montréal reposent aujourd'hui dans un état satisfaisant à l'hôpital général de Lachine, dans la banlieue ouest de Montréal, après avoir été les victimes des coups de feu dans les locaux mêmes de la police à Lachine. Le lieutenant Jean-Paul Lefebvre et le constable Guy Gauthier ont été l'un et l'autre atteints aux jambes par un tireur qui fut d'ailleurs plus tard appréhendé. On ne connait pas encore les motifs de cet attentat.

2ème TIRAGE LUNDI LE 3 DECEMBRE

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE LANCEMENT

1e PRIX $1000. en argent

PLUS DE $6000. EN PRIX une valeur de $2000. PAR MOIS

soit pour: OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

2e PRIX MOTONEIGE Chaparral Firebird 1973

3e PRIX 10 SACS DE VOYAGE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Règlement du concours

Tous les employés de "Le Progrès du Saguenay Ltée ne sont pas éligibles au présent concours.

Il suffit d'être un abonné régulier au "Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean.

Pour se mériter un des prix, le gagnant devra répondre à une question d'actualité.

REMPLISSEZ CE COUPON

NOM _____

ADRESSE _____

TEL.: _____

ADRESSEZ vos coupons à LE QUOTIDIEN 316, Labrecque — Chicoutimi

On est toujours gagnant en lisant LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Montréal en train de se donner un nouveau coeur

PAR JOSEPH MACSWEEN

MONTREAL (PC) — Se pourrait-il que cette ville de Montréal, vieille de 331 années, soit en train de se doter d'un nouveau coeur, et plus "humain", dans le boom de la construction qu'elle expérimente présentement?

Les bâtisseurs du complexe Desjardins disent que oui. Et ils comparent leur entreprise, en chantier juste à l'est du présent centre commercial de Montréal, au Piccadilly Circus de Londres et au Rond-Point des Champs-Elysées, en plein coeur de Paris.

Ils soutiennent qu'il s'agit de l'aspect majeur dans le premier boom de la construction que Montréal vit depuis la fin de l'Expo 67.

Reste que des projets qui ont été annoncés dans le domaine de la construction à Montréal apporteront, quand ils auront été réalisés, quelque chose de plus considérable que le complexe Desjardins.

Cependant, les travaux relatifs à ces projets ne sont pas encore commencés, et le complexe Desjardins, lui, il est vraiment en chantier sur une superficie de huit acres.

L'architecture est audacieuse, à n'en pas douter, et la construction de tous les immeubles coûte quelque chose comme $157 millions.

"...LA DYNAMIQUE TRADUCTION..."

"Ce sera la dynamique traduction de la diversité sociale, culturelle et commerciale de Montréal ainsi qu'un pont entre les sociétés linguistiques et ethniques de notre ville", dit-on.

On a toujours considéré que le boulevard Saint-Laurent était la ligne de partage entre l'ouest et l'est à Montréal, une sorte de frontière entre ce qu'on a appelé "deux solitudes", les "tout-puissants Anglais, tout-puissants économiquement" étant dans l'ouest et la majorité francophone, elle, demeurant dans l'est.

Le complexe Desjardins est en chantier à deux rues seulement à l'ouest du boulevard Saint-Laurent.

Il sera tellement impressionnant, il rayonnera tellement que l'on pourra difficilement continuer à parler du boulevard Saint-Laurent comme ligne réelle de partage entre l'ouest et l'est.

Au fait, à Montréal, le centre de gravité se déplace vers l'est, déclare le conseiller en marketing pour le complexe Desjardins et fils et petit-fils de premiers ministres du Nouveau-Brunswick.

Trois tours à bureaux et un hôtel sont présentement en construction sur l'emplacement.

Et il y aura des boutiques, des cinémas et d'autres entreprises. L'emplacement est connu comme "la place Desjardins".

Quelque 15,000 personnes y gagneront leur vie et environ 60,000 autres devraient s'y rendre quotidiennement.

L'atmosphère sera chaude, humaine, nous assure-t-on. Il y aura une immense promenade publique couverte, un mail où se trouveront les boutiques, tout cela près de bouches de métro.

LES PERSPECTIVES

"Nous avons prévu 100 boutiques et nous avons déjà 400 candidats de taille", déclare Tancrède Sicard, directeur du marketing pour la place Desjardins, une société qui appartient au Mouvement des Caisses populaires Desjardins ainsi qu'au gouvernement du Québec.

M. Sicard dit que le complexe Desjardins sera le plus considérable complexe d'immeubles que le Québec ait jamais eu.

Au fait, la place Desjardins a une superficie qui est 25 fois plus grande que celle de la place Ville-Marie à Montréal. Mais les immeubles resteront plus hauts à la place Ville-Marie.

Fondé par Alphonse Desjardins il y a cinquante ans, le Mouvement des Caisses populaires Desjardins a un actif de quatre milliards de dollars et il est propriétaire du complexe en chantier dans une proportion de 51 p.c. Le gouvernement du Québec est propriétaire pour les 49 autres p.c.

La chaine Méridien, qui est une filiale d'Air France, exploitera un hôtel de 600 chambres, l'un des trois grands hôtels aujourd'hui en chantier à Montréal, ce Montréal qui se prépare pour les Jeux olympiques de 1976.

Ca ne s'arrêtera pas là, car d'autres grands hôtels doivent être mis en chantier.

"Quand les Jeux olympiques commenceront, nous devrions avoir 2,000 chambres d'hôtel de plus qu'actuellement", déclare Jean-Louis Rameau, vice-président général de l'Association des hôteliers de l'agglomération montréalaise.

INVESTISSEMENTS SANS PRECEDENT

Pour sa part, Luc-D. Beaudoin, conseiller en matière d'immeubles et tête dirigeante d'une société d'exploitation immobilière, prévoit que les investissements publics et privés dans le développement de Montréal s'élèveront à quelque dix milliards de dollars d'ici cinq ans.

Les investisseurs trouvent que le climat politique est bon au Québec.

Ils viennent des Etats-Unis, d'Allemagne, de Suisse, de Belgique et d'Italie et c'est un fait que Montréal est aujourd'hui un immense chantier de construction.

Les investissements dans tout le Québec cette année s'élèvent à quatre milliards de dollars et environ la moitié d'entre eux sont utilisés à Montréal, dit Jacques Théoret, directeur adjoint de l'Association des constructeurs montréalais.

Montréal grandit, mais on veut y tenir compte des impératifs de l'urbanisme.

Au fait, la place Desjardins, ce ne sera pas qu'une série d'immeubles. Arbres et jardins y fut brûlée.

Montréal a 331 ans, mais Montréal veut rester jeune. Elle veut être une grande ville au coeur chaud.

COMPLEXE DESJARDINS: Cette photo récente du progrès de la construction au complexe Desjardins, à Montréal, montre un édifice comprenant trois tours à bureaux et un hôtel. Cet édifice est situé en face de "La Place" au cente, couverte par un dome semi-transparent. Entre les deux tours en construction on peut apercevoir la Place des Arts. (Téléphoto de la P.C.)

Victimes du Mont Wright

Les familles réclament $915,000 des constructeurs et propriétaires

MONTREAL (PC) — Les procureurs des familles de sept ouvriers qui ont perdu la vie l'an dernier dans un chantier de construction à Mont Wright ont intenté des poursuites en dommages en Cour supérieure, au montant total de $915,000.

Le recours en justice vise U.S.S. Consultants of Canada Ltd., Heede International Ltd., Quebec Cartier Mining, la Commission de l'industrie de la construction du Québec, le ministre du Travail, et le ministre de la Justice.

Les sept hommes ont été tués le 17 novembre 1972, lorsque l'échafaudage sur lequel ils travaillaient à l'un des silos de Mannix Construction Co Ltd. s'était écroulé.

Cette affaire avait donné lieu à deux enquêtes. La première enquête du coroner n'avait duré que six heures; elle avait conclu à des morts accidentelles, exonérant les fimes impliquées de toute négligence criminelle. Les pressions exercées alors par les syndicats avaient forcé le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, à ordonner une deuxième enquête.

Ce sont en grande partie sur les témoignages donnés au cours de cette deuxième enquête que se fondent les actions en justice intentées par les procureurs des familles des sept victimes.

Le jeuge Roch Lefrançois, de la Cour des sessions de la paix, qui avait présidé à la deuxième enquête doit rendre son jugement le 21 décembre, à Sept-Iles.

Les victimes de cette tragédie étaient Jacques Thibodeau, de Lasalle, Rodolphe Cyr, de Rosemont, Valmont Leblanc, de Montréal, Laurier Duguay, de Laval, Léon Rossy, de Gaspé-Sud, Alexandre de la Rosbil, de Pasbédiac, et Fernand Couture, de Gaspé-Sud.

A Hull

Un budget de $13,852,000

HULL (PC) — Le maire de Hull, M. Jean-Marie Séguin, estime que le budget record de la municipalité dont il est le premier magistrat permis au conseil municipal de découvrir qu'il va être de plus en plus évident que le regroupement municipal de l'Outaouais québécois sera de moins en moins intéressant pour sa ville.

Ce budget, pour l'année 1974 est de l'ordre de $13,852,000. En étudiant les données du budget, le maire Séguin en est arrivé à la conclusion que Hull aurait été, au cours des prochaines années, la vache à lait de la grande ville que l'on voulait constituer.

"Il y a un an, Hull était prête à se regrouper, même si elle savait qu'elle aurait à payer pour les autres municipalités à laquelle elle serait liée. Mais cela, les petites municipalités ne l'ont pas compris et, avec le temps, elles vont être de plus en plus défavorisées par rapport à Hull"

Toujours d'apres M. Séguin, les dettes que Hull a encourues pour améliorer son infrastructure vont commencer à rapporter en 1975.

"Financièrement, nous achevons les années les plus pénibles. Dans cinq ans, Hull sera l'une des villes les moins taxées du Québec".

Décès de Me Antoine Geoffrion

MONTREAL (PC) — Un avocat bien connu de Montréal, Me Antoine Geoffrion, a succombé à un cancer, vendredi, à l'âge de 57 ans.

Né à Montréal, Me Geoffrion avait fait ses études classiques au collège Jean-de-Brébeuf et son droit à l'université de Montreal.

Me Geoffrion avait été président et directeur de Québécair, directeur et vice-président de Melchers Distilleries, directeur du Trust Royal, d'Abitibi Paper, de Great-West, d'Investors Mutual, de Canadian Merrill, d'Investors Growht Fund et de Viau.

Concours de dessin

pour filles et garçons

LES ENFANTS

Coloriez ce dessin. Inscrivez votre nom et adresse et portez-le à l'un de ces marchands avant le 10 décembre 1973. Participez autant de fois que vous le désirez. Ce concours est ouvert à tous les enfants de 12 ans ou moins. Les noms des gagnants paraîtront dans ce journal le 15 décembre 1973.

NOM _____

ADRESSE _____

_____

AGE _____

NO DE TEL.: _____

L'ECOLE
TRAVAIL SPORT LOISIRS
Place du Royaume — Chicoutimi — Tél.: 545-4945

MAGASIN RUELLAND
1040, DU PONT - ALMA - 668-8303

G.E. RUELLAND & FILS LTEE
94, JACQUES-CARTIER EST CHICOUTIMI 549-3612

POUR LES FETES A LA LIBRAIRIE REGIONALE
DES CADEAUX PAS COMME LES AUTRES...
DES LIVRES
Aussi un vaste choix de cadeaux tel quel: matériel d'artiste, globe terrestre, serviettes en cuir, reproduction de peinture et encadrement, etc.
• LIVRAISON GRATUITE EN DECEMBRE
La Librairie Régionale, Inc.
461, Racine Est, CHICOUTIMI, P.Q. — 549-7135

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

SAMEDI, LE 1ER DECEMBRE

12.00 Adèle (C)
12.30 Bon week-end (C)
14.30 Vers 76 (C)
15.30 Samedi sports (C)
16.00 Plan agro-forestier
16.15 Sur le matelas (C)
17.15 Télé-revue
17.45 Documents (C)
18.00 Amicalement vôtre (C)
19.00 Match sur roulettes (C)
20.00 Les grands spectacles (C)
"Bunny Lake a disparu"
22.00 Regards sur le monde (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée (C)
"Pirates du diable"

DIMANCHE, 2 DECEMBRE

12.00 Documents (C)
13.00 Bon dimanche (C)
15.00 Le choc des idées (C)
16.00 Jinny (C)
16.30 Patrouille du cosmos (C)
17.30 Le cirque à son meilleur (C)
18.00 Music-hall des jeunes (C)
18.30 Jeunesse (C)
19.30 Ciné-choix (C)
"Scotland Yard au parfum"
21.30 Oxfam (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée (C)
"Demoiselle porte-bonheur"

LUNDI, LE 3 DECEMBRE

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin (C)
"La récréation"
10.30 Horizon santé (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma (C)
"Bagne des filles perdues"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Flipper (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Les Berger (C)
20.00 Médecin d'aujourd'hui (C)
21.00 A la canadienne (C)
21.30 Le justicier (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Normandise (C)
23.30 Fin de soirée (C)
"Yuma"

SAGUENAY TELEVISION SERVICE CO. LTEE
454, rue St-Hubert,
Jonquière, Tél.:547-2673
Place du Royaume,
Chicoutimi
Tél.:545-4080
467, Morin, Chicoutimi
543-1618

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-8-9

SAMEDI, LE 1ER DECEMBRE

9.00 Mini Fée (C)
9.30 Yogi l'ours (C)
10.00 Mon ami Ben (C)
10.30 Lassie (C)
11.00 Téléchrome (C)
12.00 Le Saint (C)
13.00 Sporthèque (C)
"Neige et glace"
14.00 Destination danger
15.00 Monde en liberté (C)
15.30 A communiquer
16.30 Cinéma-couleur (C)
"L'homme de Bornéo"
19.00 Walt Disney présente (C)
20.00 Soirée du hockey (C)
"Chicago à Montréal"
20.30 Téléjournal national et provincial (C)
20.45 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Super-production (C)
"Choc"

DIMANCHE, LE 2 DECEMBRE

9.30 Le roi Léo (C)
10.00 Une fleur m'a dit (C)
10.15 Jour du Seigneur (C)
11.00 Trente dimanche (C)
11.30 Fantaisie lyrique (C)
12.00 Magazine de la semaine verte (C)
13.00 Football américain (C)
"Baltimore à New York"
15.30 Echos du sport (C)
16.00 D'hier à demain (C)
"Lumière 1"
17.00 5D (C)
18.00 Vedettes en direct (C)
19.00 Quelle famille (C)
19.30 Les beaux dimanches (C)
"Coustaud: Hippo-Hippo"
"Ballets de Balie"
"La Trappe"
22.00 La flèche du temps (C)
22.30 Téléjournal national et provincial (C)
22.45 Sport dimanche (C)
23.00 Politique atout (C)
23.30 Les règles du jeu (C)

LUNDI, LE 3 DECEMBRE

8.45 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Les Chiboukis (C)
10.15 Oum le dauphin blanc (C)
10.30 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.00 Le gourmet farfelu (C)
11.30 Laurel & Hardy
12.00 Midi-Express - Comptoir - Nécrologie.
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez-vous
"Cran d'arrêt"
16.00 Bobino (C)
16.30 Maigrichon et Gras Double (C)
17.00 Daktari (C)
18.00 Cher oncle Bill (C)
18.30 Téléjournal national (C)
16.40 Information première
18.53 Sports (C)
19.00 Québec no 1 (C)
19.30 Madame et son fantôme (C)
20.00 Les forges de St-Maurice (C)
20.30 Mont-Joye (C)
21.00 Destination Canada (C)
21.30 Marcus Welby M.D. (C)
22.30 Téléjournal national et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 122489 enquête (C)
"Nous avons gagné ce soir"
Horaires sujets à changements.

RÉPONDEZ A L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

ARTS ET SPECTACLES

Activités artistiques

RECITALS

Récital de MICHEL FORTIN, violoncelliste d'Alma, le dimanche 2 décembre, à l'auditorium d'Alma.

Spectacle de JACQUES MICHEL, le 5 décembre à la salle François-Brassard de Jonquière, et le 6 à l'auditorium Dufour de Chicoutimi.

Récital de Pierre Calvé, le jeudi 6 décembre à l'auditorium de la nouvelle polyvalente de St-Félicien.

THEATRE

Le Théâtre des PISSENLITS présente les aventures de "Ti-Jean et Margoton", pièce pour enfants, le samedi 8 décembre à 14h, au centre culturel de Jonquière.

CINEMA

Dans la série "Les grands explorateurs", le film "Cinq ans en Chine" sera présenté le mercredi 5 décembre à l'auditorium Dufour de Chicoutimi.

Dans le cadre de l'enseignement de la langue anglaise à l'UQAC, le film anglais "ULYSSES" sera présenté le jeudi 6 décembre à l'amphithéâtre C-313 de l'UQAC. Il s'agit de la version de 1967, d'après le roman de James Joyce.

EXPOSITIONS

LOUIS TREMBLAY expose ses oeuvres à l'hôtel de ville d'Arvida, jusqu'au 6 décembre.

VLADIMIR SMIRNOFF exposera ses oeuvres à l'hôtel de ville d'Arvida, du 6 au 16 décembre.

L'exposition d'arts graphiques de l'Abitibi se poursuit au centre culturel de Jonquière.

L'exposition des oeuvres de Mme LISE RUEL est actuellement en cours au magasin Cooprix de Jonquière.

ASSOCIATIONS

Le TRIANGLE ARTISTIQUE organise une mini-exposition pour ses membres. Cette exposition aura lieu le 4 décembre, à 20h, au chalet du parc Rosaire-Gauthier. Une assemblée générale aura lieu au début de la soirée.

La SOCIETE DES ARTS de Chicoutimi tiendra son assemblée générale annuelle à 19.30h, dans le foyer de l'auditorium Dufour. On élira à cette occasion un nouveau conseil d'administration et la Société recevra à cet effet les candidatures de tous ceux que le milieu artistique intéresse et qui seraient en mesure d'apporter des idées nouvelles. Pour les mises en candidature, vous devez communiquer avec la Société des Arts au numéro de téléphone suivant: 549-3618.

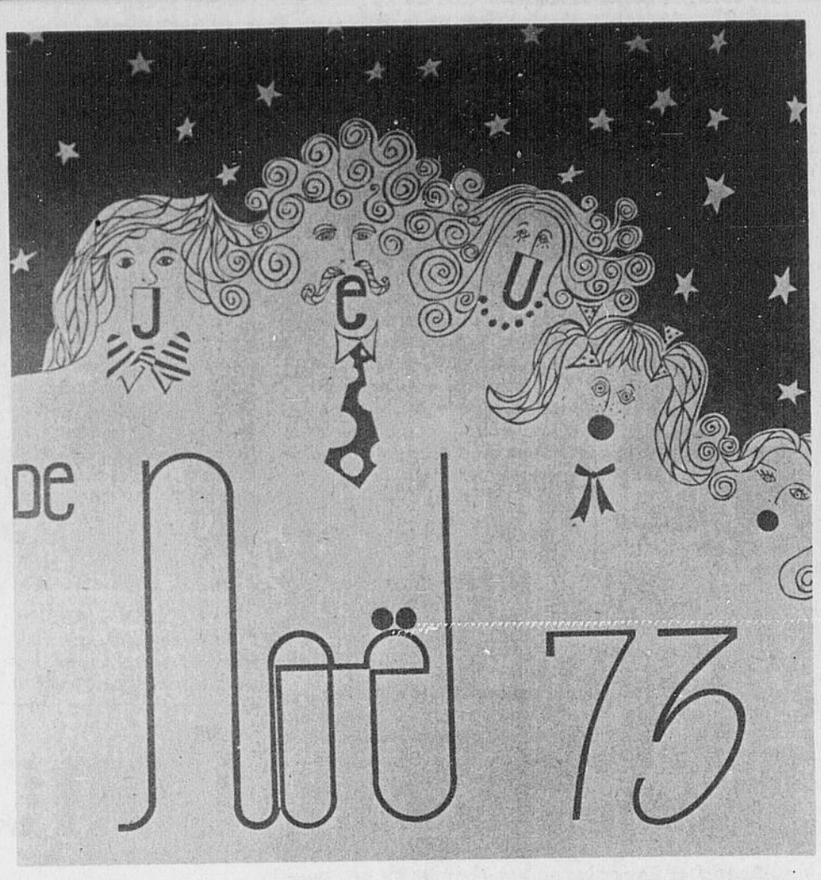

JEU DE NOEL 73 — C'est le titre que portera le récital de la Chorale Sainte-Cécile, le 15 décembre à l'auditorium Dufour. Cette chorale changera de nom, et nous la connaîtrons désormais sous l'appellation "Ensemble vocal du Cegep et de l'Université".

La chorale Ste-Cécile changera de nom

CHICOUTIMI — La chorale Sainte-Cécile veut changer de nom, nous a dit M. l'abbé Raymond Tremblay. Le nom choisi sera probablement Ensemble vocal du Collège et de l'Université, car les membres proviennent de ces deux institutions.

Pour le 15 décembre, l'Ensemble vocal prépare un récital intitulé "Jeux de Noël 1973".

Mais il ne s'agira pas d'un récital ordinaire, selon M. l'abbé Tremblay. Un texte écrit pour la circonstance fera le lien entre les 21 chants de Noël interprétés par la chorale.

Le tout sera aussi accompagné de bandes sonores, de projections, de décors, et la mise en scène sera très soignée.

Tous ces éléments tenteront d'opposer la frénésie commerciale qui entoure Noël aujourd'hui à la sérénité dans laquelle cet événement était vécu à l'origine. Toujours selon M. l'abbé Tremblay, il s'agira d'un spectacle assez révolutionnaire en son genre.

AUTRES PROJETS

Pour le second semestre, l'Ensemble vocal envisage de faire deux genres de concerts: l'un qui serait consacré à la très grande musique, profane et sacrée, et qui inclurait possiblement de la musique contemporaine; un autre de musique sacrée, donné dans une église et qui pourrait être l'interpétation d'une grande messe.

On projette aussi une tournée régionale.

Arts plastiques

Le ministère des Affaires culturelles annonce la tenue, du premier décembre au premier janvier, de l'inscription des artistes au programme d'aide aux expositions du service des arts plastiques.

Ce programme a pour but d'aider l'artiste dans la promotion de ses oeuvres en regard des exposiitons dans les galeries au Québec. Le montant maximum pouvant être accordé dans le cadre de ce programme est de 1,500 dollars.

AUDITORIUM D'ALMA
PRESENTE

2 décembre à 20h.30
CONCERT: Michel Fortin, violoncelliste accompagné de Claudette B. Zava, pianiste
Billets: $2.00
20% de réduction pour étudiants.

3 décembre à 20h.30
Les Grands Explorateurs présentent
"3ans en Chine" de Patrice Fava
Billets: 1.00 étudiants
$1.50 adultes.

9 DECEMBRE A 20 h. 30
Pièce de théâtre de FELIX LECLERC
"Qui est le père?"
20% de réduction aux étudiants
Billets: $3.00 - $4.00

ADRESSE: 850 avenue Bégin

AUDITORIUM D'ALMA
VENTE DES BILLETS
de 10 hres à 17.30 hres
TEL.: 662-4161

Inauguration à Radio-Canada

MONTREAL (PC) — Le 5 décembre marquera l'inauguration officielle de la Maison de Radio-Canada par le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

A cette occasion, il dévoilera une plaque de bronze commémorant l'événement.

Quelque cinq cents personnes seront présentes à cette cérémonie qui se déroulera dans le hall d'entrée du nouvel immeuble, boulevard Dorchester.

Parmi les invités figurent des personnalités du monde des arts, du milieu gouvernemental, de l'éducation, de la radio-télévision, de l'industrie, du commerce et de la finance.

La cérémonie sera diffusée en direction par les stations de radio et de télévision de Radio-Canada en langues française et anglaise, de 17 heures à 17 heures 30. L'émission sera reprise le soir à 22 heures.

Après la cérémonie inaugurale, le premier ministre Trudeau, le président du conseil d'administration de Radio-Canada, M. Laurent Picard, les membres du conseil et les invités feront une brève visite de l'immeuble avant d'assister à une réception au restaurant "Chez Miville".

Dans le cadre de cet événement marquant l'inauguration de l'un des centres de radio-télévision les plus modernes et les plus vastes au monde, plusieurs émission spéciales seront inscrites dans la programmation des stations françaises et anglaises de Radio-Canada,

Prix à un romancier canadien

Le romancier canadien d'origine irlandaise Brian Moore, qui a travaillé comme journaliste à Montréal durant quatre ans, a remporté un prix littéraire de 2,500 dollars à Londres. Ce prix accordé annuellement par une association de libraires, récompense la meilleure contribution à la littérature anglaise dans l'année.

CINEMA VIVA
St-Félicien
à l'affiche jusqu'au 6 décembre
"Le Parrain"
"Flèche brûlée"

ACCUSÉE, PERSÉCUTÉE,
UNE MÈRE EST EMPRISONNÉE POUR AVOIR AIMÉ L'ENFANT D'UNE AUTRE!
POUR TOUS
MOINS DE 14 ANS $1.00
EN COULEURS
MAMA DOLORES
UNE AUTRE INTERPRÉTATION ÉMOUVANTE DE LA VEDETTE du film "DES ROSES BLANCHES POUR MA SOEUR NOIRE"
2e film CHANTAGE ET CORRUPTION S...COMME SALAUD
BELLEVUE Tel. 542-5519
CAPITOL Tel. 543-3280
ORPHEON Mistassini
CANADIEN ALMA

LES AVENTURES AMOUREUSES D'UNE HOTESSE DE L'AIR!
18 ANS Adultes
VERSION FRANÇAISE DE "SWEDISH FLY GIRLS" (CHRISTA)
EN COULEUR
L'HOTESSE DE COPENHAGUE
BIRTE TOVE
SUSAN HURLEY · INGER STENDER · DANIEL GELIN
et les hôtesses de l'air de Copenhague
2ième FILM
JE SUIS FRIGIDE pourquoi?
EN COULEUR
IMPERIAL Tel: 543-5580
SAGUENAY Tel.: 544-4611
CENTRE Tél.: 542-6901

Nov. 29-30- Dec. 1 - jeudi à samedi
de Peter Bogdanovich
LA DERNIERE SEANCE
avec Timothy Bottoms et Jeff Bridges
6h. 30 - 9.00 h.-
CARTIER 543-3138

FESTIVAL 63 JOURS
Commençant demain jusqu'a mercredi: François Truffaut, L'ENFANT SAUVAGE Tous, avec Jean-Pierre Cargol - Françoise Seigner.
Dim. à: 1 h. - 3 h. - 5 h. - 7 h. - 9h. p.m.
Dernière fois ce soir: FELLINI ROMA - 14 ans, à 6 h. 30 et 9 h. p.m.
Adultes: $1.75 - Etudiants: $0.99
ELYSEE 542-5701

ARTS ET SPECTACLES

NOEL — Cette sérigraphie en trois couleurs de Michel Villeneuve intitulée "Noël", montre que l'artiste a évolué depuis les "barbeaux" de l'enfance et qu'il se dirige tranquillement vers une forme d'art intéressante.

Les arts graphiques de l'Abitibi: jeunesse et originalité

par Denise PELLETIER-BOUCHARD

JONQUIERE — Une exposition intéressante, dont les oeuvres se situent à mi-chemin entre l'art et l'artisanat, se tient actuellement au centre culturel de Jonquière. Les trois exposants, Michel et Marcel Villeneuve, et Paul Ouellet, viennent de l'Abitibi.

LE PROFESSEUR

Paul Ouellet, qui a enseigné aux deux autres exposants, nous soumet des oeuvres qui dénotent chez lui plus de maturité que chez ses élèves, et cela est normal. Bien que le procédé employé, le chinographe, le conduise à un art surtout décoratif (nous voulons dire par là que la répétition d'un motif plusieurs fois dans le même tableau exige une minutie graphique) il s'agit d'oeuvres originales dans le domaine des arts graphiques.

Le bouillonnement des idées, le foisonnement organisé des lignes et des formes donnent des résultats excellents, en particulier dans "Au clair de la lune" et "Le 7e jour".

LES ELEVES

Marcel et Michel Villeneuve, jumeaux identiques de 17 ans, nous présentent ce qu'on pourrait appeler des oeuvres de jeunesse, bien sûr, et l'enthousiasme les pousse à essayer toutes sortes de techniques, sans encore se spécialiser dans aucun domaine, ce qui est sage de leur part.

Comme ils le disent eux-mêmes: "Nous n'avons que 17 ans. Nous sommes au seuil de notre carrière et nos oeuvres d'aujourd'hui ne seront que des "barbeaux" comparées à celles de demain".

Papier à lettres, cartes pour toutes circonstances, affiches, voilà quelques-uns des domaines dans lesquels ils ont fait leurs premières armes. Les résultats sont très intéressants et on souhaite qu'ils continuent leur travail afin que, l'âge aidant, ils puissent un jour présenter des oeuvres dans lesquelles leur talent sera encore mieux mis en lumière.

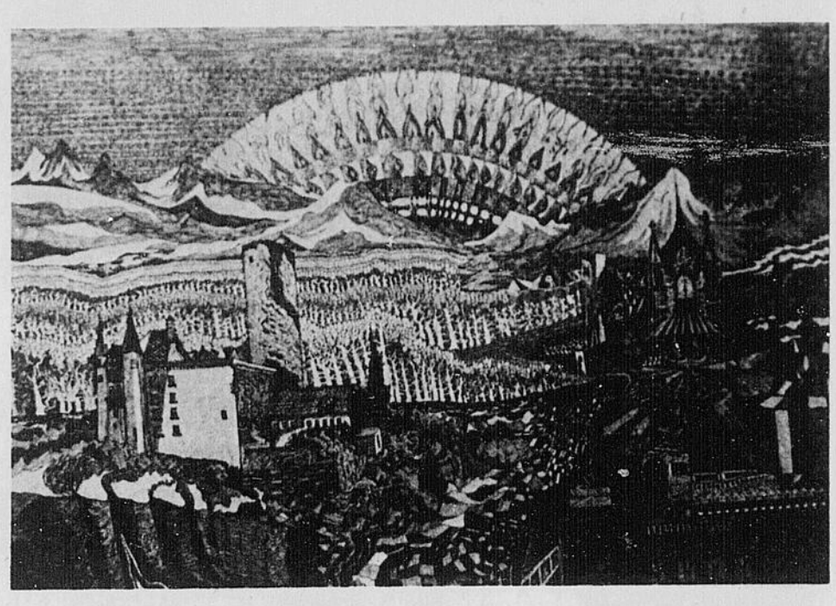

UNE REUSSITE — Ce tableau de Paul Ouellet, réalisé au chinographe et crayon feutre, et intitulé "Paysage 69", est l'un des plus intéressants de l'exposition qu'on peut voir actuellement au Centre culturel de Jonquière. Les nuances discrètes dans les couleurs, les formes qui font penser à l'art chinois, en font une très belle oeuvre.

Films à l'affiche dans la région

MAMA DOLORES

Mélodrame mexicain réalisé par Tito Davison. 1972. 103 min. Principaux interprètes: Eusebia Cosme, Carlos Bracho.

Louis et Eligna Borges, un jeune couple, se désolent du fait qu'ils ne peuvent avoir d'enfant. Le mari retrouve par hasard un enfant, Carlitos, qu'il a eu d'une ancienne maîtresse, maintenant décédée, et qui a été élevé par une vieille marchande d'oiseaux surnommée Mama Dolores. Il le reconnaît légalement et veut le prendre chez lui, mais Mama Dolores s'enfuit avec le bambin. Reprise par la police et condamnée à la prison pour enlèvement, Mama Dolorès gagne la sympathie de toutes ses compagnes de captivité. Lorsqu'elle est libérée, les Borges l'invitent à vivre avec eux.

A l'affiche dans les cinémas Capitol de Chicoutimi, Canadien d'Alma, et Orphéon de Mistassini, du 30 novembre au 6 décembre.

LA SYMPHONIE PATHETIQUE

Film biographique britannique réalisé par Ken Russell. 1970. 122 min. Principaux interprètes: Richard Chamberlain, Glenda Jackson, Izabella Telezynska.

Biographie musicale du grand compositeur russe Tchaikovsky. L'exubérance coutumière de Russell, qui trace un portrait morbide de la vie sentimentale et sexuelle de cet illustre génie. Son homosexualité, son mariage raté avec une nymphomane, ses délires, ses phantasmes.

Les images, admirablement composées, se bousculent dans un flot tumultueux où se mêlent la réalité et les phantasmes du compositeur en même temps que les obsessions de sa malheureuse épouse.

Le tout s'accorde assez bien avec les arabesques romantiques de la vie de Tchaikovsky.

A l'affiche dans les cinémas Cartier de Chicoutimi et Elysée de Kénogami.

CINEMA

DOLBEAU
Météore
Jusqu'au 6 décembre incl.:
Ce soir et demain:
"Mama Dolorès" — "Sartana, pistolet pour 100 croix"

JONQUIERE
Bellevue
Jusqu'au 6 decembre incl.:
Ce soir et demain:
"Mama Dolorès" — "S comme salaud"

Centre
Jusqu'au 6 décembre incl.:
Ce soir et demain:
"L'hôtesse de Copenhague" — "Je suis frigide pourquoi"

Elysée
Dernière représentation:
Ce soir:
"Fellini Roma: chûte de l'Empire romain"
Demain: Jusqu'au 5 décembre incl.:
"L'enfant sauvage"

BAGOTVILLE
Saguenay
Jusqu'au 6 décembre incl.:
Ce soir et demain:
"L'Hôtesse de Copenhague" — "Je suis frigide pourquoi"

MISTASSINI
Orphéon
Jusqu'au 6 décembre incl.:
Ce soir et demain:
"Mama Dolorès" — "Sartana, pistolet pour 100 croix"

ROBERVAL
Diana
Jusqu'au 6 décembre incl.:
Ce soir et demain:
"Aventure du Posséïdon" — "Les scoumounes"

Horaires sujet à changements.

ALMA
Aristocrate
Dernière représentation:
Ce soir: "Rosemary's Baby"
Dimanche: Jusqu'au 4 décembre incl.
"Devine qui vient dîner" — "30 minutes de sursis"
Dimanche: matinée pour les enfants:
"Devine qui vient dîner" — 1h.

Canadien
Jusqu'au 6 décembre incl.:
Ce soir et demain: "Mama Dolorès" — "Jardin du diable"
Samedi: matinée pour les enfants:
"Mama Dolorès" — "Jardin du diable"

CHICOUTIMI
Capitol
Jusqu'au 6 décembre incl.:
Ce soir et demain: "Mama Dolorès" — "S comme salaud"

Cartier
Dernière représentation:
Ce soir: "Dernière séance"
Demain: Jusqu'au 5 décembre incl.:
"La symphonie pathétique"

Impérial
Jusqu'au 6 décembre incl.:
Ce soir et demain: "L'hôtesse de Copenhague" — "Je suis frigide pourquoi"

Place du Royaume
Salle 1:
"Délivrance" — Super Fly"
Salle 2:
"Destival des films érotiques de New York"
Salle 3:
"Le lien" — "Qu'est-il arrivé à tante Alice?"

CINEMA ARISTOCRATE
— ALMA —
FESTIVAL A .99
Déc. 2-3-4 Dim. lun. mar.
Représentations à 7h et 9h:
"Devine qui vient dîner?"
Américain 1967, 108 minutes. Une comédie de moeurs réalisée par Stanley Kramer. Principaux interprètes: Sidney Poitier, Spencer Tracy, Catherine Hepburn.
30 minutes de sursis
avec Sydney Poitier.
Déc. 5-6-7-8 Mer. Jeu. Ven. Sam.
Représentations à 7h et 9h:
"Midnight Cowboy"
Américain: 1969, 103 minutes scope couleurs. Drame psychologique réalisé par John Schlesinger. Principaux interprètes: John Voight et Dustin Hoffman.

la salle
FRANÇOIS BRASSARD
présente
4 DECEMBRE A 2 H. 30
LES GRANDS EXPLORATEURS DE PATRICE FAVA
"3 ans en Chine"
BILLETS: 1.50 ADULTES
BILLETS: 1.00 ETUDIANTS
5 DECEMBRE A 2 H. 30

JACQUES MICHEL
BILLETS $2.50 - 3.50 - 4.50
CEGEP DE JONQUIERE
ST HUBERT JONQUIERE
TEL-547-2687
RESERVATIONS
Galeries de Modes 547-2619
Institut de beauté Jouvence - 548-4346
Tabagie Nelson (B.&M.) - 547-3965

CINEMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT · CHICOUTIMI
Tel 545-4260
18 ANS
Super Fly
Super Drogue Délivrance
Deliverance
JON VOIGHT · BURT REYNOLDS
CINÉMA 1
Délivrance: 12h25 — 4h — 7h45
Super Drogue: 2h20 — 5h55 — 9h45

LES FILMS PRIMÉS DU festival de films erotiques de new york
3ième SEMAINE
18 ans adultes
FINI L'ATTENTE!
"Chacun de ces films offre une dimension et une approche nouvelles et différentes de la sexualité et de la fantaisie érotique. Les images sont belles, neuves et fraiches. Elles palpitent, soupirent, se superposent, se fondent."
La Presse
"Je ne peux que vous conseiller fortement de ne pas rater ce festival des films érotiques de New York".
(Pierre DEMERS)
Salle 2: Films érotiques de New-York: 12h — 1h55 — 3h50 — 5h45 — 7h40 — 9h35
CINÉMA 2

Elliott Gould
Bibi Andersson
Max von Sydow
dans
"LeLien"
Version française de "The Touch"
Un Film de
Ingmar Bergman
14 ANS
AUSSI Qu'est-il arrivé à TANTE ALICE?
CINÉMA 3
Cinéma 3: Le lien: 12h — 3h50 — 7h45 — Qu'est-il arrivé à tante Alice? — 1h55 — 5h45 — 9h45.

LES AVENTURES AMOUREUSES D'UNE HOTESSE DE L'AIR!
18ANS Adultes
VERSION FRANÇAISE DE "SWEDISH FLY GIRLS" (CHRISTA)
EN COULEUR
L'HOTESSE DE COPENHAGUE
BIRTE TOVE
SUSAN HURLEY · INGER STENDER · DANIEL GELIN
et les hôtesses de l'air de Copenhague
2ième FILM
avec BRETT HALSEY MARILU TOLO
Les Chaudes Amours d'une mineure
ALMA 177 SACRE-COEUR ALMA · 662-2992 CLIMATISE.
SAM. DIM. LUN. MAR. MER. JEU JUSQU'AU 6DEC.

Québec obtient que les 11 gouvernements s'engagent dans un processus de revision du dossier des communications

PAR ANDRE BELLEMARRE

OTTAWA (PC) — Une première étape préliminaire vient d'être franchie par le gouvernement québécois en vue de son accession à la souveraineté culturelle, nouveau thème que le premier ministre Bourassa a développé ces derniers mois pour en faire son objectif prioritaire dans l'accomplissement de son second mandat.

En effet, le Québec a obtenu ce qu'il voulait au terme de la première conférence fédérale-provinciale des communications qui s'est tenue jeudi et vendredi à Ottawa.

Les onze gouvernements se sont finalement engagés dans un processus de révision de toutes les questions se rapportant au dossier névralgique des communications.

Ce processus promet d'être long et ardu, mais le ministre Jean-Paul L'Allier, à la tête de la délégation québécoise, est satisfait de constater que le fédéral et les autres provinces aient saisi l'importance d'un dossier qu'il défend avec obstination depuis au moins trois ans.

Cest en rapatriant les outils de communications que le Québec pourra réaliser "sa" souveraineté culturelle, et M. L'Allier affirme que "ce qu'on recherche peut s'aménager par des négociations positives, sans toutefois mettre l'unité du Canada en danger ou embarquer sur le dos des autres provinces".

REVENDICATIONS

Les revendications québécoises paraissent néanmoins irréconciliables avec les objectifs fédéraux, définis en mars dernier dans le livre vert du ministre Gérard Pelletier.

En substance, Ottawa ne veut donner qu'un rôle consultatif aux provinces dans sa future politique nationale des communications et le fédéral aurait compétence dans tous les secteurs: câblodistribution, télécommunications, radiodiffusion, etc...

Le Québec exige lui aussi la juridiction sur la plupart de ces secteurs pour "être le maître d'oeuvre sur son territoire". Au départ, il ne concède au fédéral qu'une compétence sur Radio-Canada, Télésat et sur la Société de télécommunications transmarines, et ce sous certaines réserves.

M. L'Allier, optimiste, a souligné aux observateurs qui ont suivi la conférence que son homologue fédéral ne veut fermer la porte à aucune proposition venant des provinces.

DIVERGENCES

En outre, le Québec n'est pas seul à avoir de profondes divergences d'idées avec Ottawa. Les autres provinces sont très autonomistes également, mais les priorités changent d'un coin à l'autre du pays.

M. Pelletier a notamment déclaré à l'issue des délibérations: "Nous sommes prêts à jeter du lest en autant que nos partenaires voudront agir de même".

On tentera donc de trouver une "formule miracle" qui tienne compte des intérêts régionaux, provinciaux et nationaux. La première conférence de novembre 1973 n'aura été fait qu'un inventaire des positions respectives. La Colombie-Britannique, l'Ontario et même les maritimes "ont dit très fort", selon l'expression de M. Pelletier, ce qu'on réclame dans leur milieu. On dénonce dans l'Ouest la concurrence malsaine que les télécommunications CN-CP font aux entreprises provinciales.

En Ontario, on partage l'avis du Québec que la câblodistribution est da ressort provincial et, dans les Maritimes, on refuse que la télé-informatique soit centralisée à Toronto.

MECANISMES

Le fédéral et les provinces ont fait une première concession mutuelle quand est venu le temps d'établir les mécanismes de consultation fédérale-provinciale.

M. Pelletier, pressé de passer aux actes législatifs souhaitait une deuxième conférence dès février prochain. Certaines provinces ont dit qu'elles ne se sentaient pas préparées pour retourner si tôt à Ottawa et elles ont proposé que cette importante réunion ministérielle soit reportés à juin.

On s'est enfin entendu pour fixer la prochaine conférence en avril 1974. Un comité mixte de fonctionnaires se réunira en janvier pour définir l'ordre du jour.

Entretemps, le porte-parole fédéral fusionnera les règlements du Conseil de la radio-télévision canadienne et du Comité des télécommunications de la Commission canadienne des Transports.

Le ministre Pelletier a rassuré les provinces que ce geste d'ordre purement administratif ne change en rien la situation actuelle.

Du reste, il a l'intention de retarder son projet de politique globale qu'il espérait soumettre aux Communes l'été prochain, soit le temps nécessaire avant l'aboutissement des négociations qui n'ont pas encore eu lieu véritablement.

"Une nouvelle consultation Cloutier est disposé à modifier le projet de dossier cumulatif

MONTREAL PC — Le ministre de l'Education, M. François Cloutier, a annoncé jeudi qu'il lancerait "une nouvelle consultation" au sujet du dossier scolaire cumulatif. En effet, à la suite des protestations qui se sont élevées de toutes parts contre le dossier cumulatif. M. Cloutier a confié qu'il était disposé à envisager diverses modifications à la formule du dossier.

Le ministre de l'Education aurait donc l'intention de surseoir à l'application de l'arrêt-en-conseil qui devait entrer en vigueur dès cette année dans toutes les commissions scolaires du Québec. M. Cloutier compte consulter à ce sujet les commissions scolaires, les enseignants et les comités de parents, et ce, à partir de la fin du mois de janvier.

Tout en se disant d'accord avec le principe du dossier cumulatif, M. Cloutier a déclaré qu'il envisageait des modifications quant à la durée de conservation qui est censée être de 50 ans, à la notation des traits de comportement et aux consultations des personnels non-en-seignants.

RETICENCES DE M. CLOUTIER

Il semble que si plusieurs hauts fonctionnaires du ministère défendaient l'ensemble du dossier, M. Cloutier aurait eu, quant à lui, certaines réserves quant à la codification de données aussi délicates que celles qui touchent à la psychologie des élèves. C'est d'ailleurs là-dessus qu'ont porté la plupart des pressions qui se sont exercées depuis quelque temps sur le ministère. Plusieurs comités de parents, les syndicats des enseignants et la Corporation des enseignants du Québec étaient déjà en alerte des la rentrée scolaire, et tou dernièrement la Fédération des commissions scolaires du Québec, à l'issue de son congrès annuel, demandait au ministère de surseoir à l'application du dossier scolaire cumulatif et de reprendre la consultation à ce sujet.

Tour à tour, plusieurs ministres s'attaquent à la presse

QUEBEC (PC) — Les quelques ministres présents en Chambre vendredi matin pour répondre aux questions des députés de l'opposition ont tour à tour attaqué la presse.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, a nié que l'Hydro-Québec lui ait fait une nouvelle demande d'aménagement de la rivière Jacques-Cartier dans le parc des Laurentides.

"Comme toujours, a affirmé M. Simard, les journalistes se considèrent plus au courant que les ministres à partir de rumeurs qui, encore une fois s'avèrent fausses".

DROITS DE L'HOMME

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette a déclaré que la Ligue des droits de l'homme se plaçait sur le plan idéal et ne tenait pas compte des contingences matérielles dans ses propositions concernant les prévenus au Centre de détention Parthenais, à Montréal.

M. Choquette, qui était questionné par le député Robert Burns a ajouté que c'était parce que son ministère avait ouvert les portes du Centre Parthenais de la Ligue des droits de l'homme, que celle-ci avait été en mesure de publier un rapport. Il a précisé qu'un programme de réinsertion sociale des détenus à la prison de Bordeaux avait amené le ministère à séparer les détenus des prévenus qui séjournent désormais au Centre Parthenais.

PROJET HYPOTHETIQUE

Le vice-premier ministre, M. Gérard-D. Lévesque a affirmé que le projet du Nouveau-Brunswick de construire un port pétrolier à Lorneville n'était pas qu'hypothétique.

Le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, lui avait rappelé les déclarations du premier ministre Richard Hatfield faisant état de la construction de ce port et d'un oléoduc reliant Lorneville à Québec et à Montréal. Les inquiétudes du chef de l'Opposition, a répondu M. Lévesque, ne sont fondées sur aucun fait, ajoutant que le gouvernement du Québec surveillait ses intérêts avec vigilance.

La CSN ne menace pas de boycotter les commissions parlementaires

Selon un communiqué du président de la CSN, M. Marcel Pépin, la CSN ne menace pas de boycotter les commissions parlementaires.

La CSN n'a pas l'intention de cesser toute participation aux travaux des commissions parlementaires de l'Assemblée nationale si les règles du jeu ne sont pas changées.

"Je crois nécessaire de vous faire parvenir cette note suite au titre de première page du journal Le Devoir et de la nouvelle en page 3 du même journal sur ma causerie devant les membres du Club Richelieu jeudi (hier)".

"Cette interventionsur les commissions parlementaires ne faisait partie de mon exposé. Un membre du club m'a posé une question après la causerie. J'ai répondu que je n'étais pas intéressé à faire des représentations devant les commissions parlementaires car les règles du jeu ne nous permettaient pas de nous défendre à certains stages de la procédure. J'admets que cette expression peut prêter à confusion mais je pense qu'une personne qui a assisté au diner-causerie en a conclu que j'ai fait des menaces".

"Nous voulons une modification des prodécures afin de permettre une meilleure discussion des questions soulevées aux commissions parlementaires mais nous continuerons quand même d'y comparaître pour y exposer nos opinions. Je n'ai jamais parlé de boycottage" a ajouté, en terminant, M. Pépin.

La protection du patrimoine Les relations fédérales-provinciales placent le Québec dans une impasse

QUEBEC (PC) — Les relations fédérales-provinciales placent le Québec dans une impasse qui l'empêche de protéger efficacement son patrimoine historique. Les effectifs et le moyens matériels mis à la disposition des services responsables sont absolument insuffisants. Le ministère des Affaires culturelles doit agir sans tarder afin de protéger le patrimoine québécois, mis en péril par les activités de la Voirie, des Travaux publics et de l'Hydro-Québec.

Ce sont là quelques-unes des conclusions qui se dégagent du premier rapport de la Commission des biens culturels que le nouveau ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, vient de déposer à l'Assemblée nationale.

La Commission des biens culturels est un organisme consultatif de 12 membres mis sur pied en octobre 1972 pour remplacer la Commission des monuments historiques.

Le rapport de 40 pages contient 119 recommandations ainsi que des commentaires sur l'administration de la Loi sur les biens culturels, sanctionnée en juillet 1972.

En ce qui concerne les relations fédérales-provinciales, la commission juge qu'il est essentiel et urgent que le Québec entame des négociations avec le fédéral et les autres provinces en vue de l'adoption d'une législation d'intérêt national qui viendrait seconder sa propre législation visant à empêcher le départ d'oeuvres d'art vers l'étranger.

Artisanat québécois en vente à Paris

PARIS (AFP) - A quelques pas du Quartier latin, vient d'ouvrir une boutique qui, à l'enseigne Artisanat du Québec, vend des articles en provenance directe du Québec et fournis par la Centrale d'artisanat, de Montréal.

Dans cette accueillante échoppe, on trouve un échantillonnage complet de la production artisanale québécoise: des sculptures sur bois aux émaux sur cuivre en passant par les poupées, les poteries, les cravates, les bijoux modernes ou anciens, tandis que la cave élégamment aménagée propose des aquarelles, des raquettes ou une chaise berceuse, sans oublier les statues esquimaudes.

Le propriétaire, dont l'épouse est montréalaise, compte se rendre aussi souvent que nécessaire au Québec pour le renouvellement de son stock.

L'avenir du PQ et de son chef actuel (3)

Pour réussir par les moyens politiques, l'indépendance devra se réaliser d'ici 10 ans

PAR BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — Les modalités de l'indépendance ne sont pas tellement importantes, tant qu'elles restent des étapes pour arriver au but et, ce but, il faudra l'atteindre d'ici 10 ans, autrement il sera trop tard pour y arriver par des moyens politiques.

C'est ce qu'a déclaré le président du Parti Québecois, M. René Lévesque, à la Presse Canadienne, lors de la première interview qu'il a accordée à la suite des dernières élections provinciales.

"L'essentiel, c'est que le but demeure l'indépendance politique. Je trouve qu'il serait ridicule de commencer à délayer ou à diluer si peu que ce soit l'objectif de l'indépendance".

L'indépendance, a-t-il expliqué, implique le droit d'administrer nos impôts, d'organiser nos propres centres de décisions-en commençant par le domaine financier-et aussi le droit de choisir et de contrôler l'immigration au Québec.

"Aucun peuple qui se respecte et qui est le moindrement inquiet de son identité, ne doit laisser à d'autres le domaine de l'immigration.

"Avec des fantoches comme M. Jean Bienvenue dans un ministère qui n'a aucun pouvoir réel, on n'a pas d'immigration, on a une façade verbale ou un homme de paille à Québec devant une immigration qui se décide à Ottawa, par une majorité étrangère qui peut essayer et qui ne se gêne pas pour essayer de nous noyer.

"Les études démographiques prouvent que, si le courant n'est pas renversé d'ici 20 ans, nous serons minoritaires dans la région métropolitaine, soit par suite de l'immigration, soit par suite de l'immigration, soit par suite de l'assimilation de nos propres gens. Ces données sont fondamentales et personne ne discute de leur bien-fondé", a-t-il dit.

ETAPES

"Quant à la question des étapes, depuis le début, le PQ en parle. Par définition, quand on propose un référendum sur l'indépendance, on propose une étape. C'est peut-être là le coin le moins bien compris de notre programme, qui n'a pas été assez dramatisé ou qui l'a été trop tard au cours de la dernière campagne électorale.

"A partir de là, qu'on propose un ou deux ans de plus ou un mandat de plus, ça n'a plus tellement d'importance. L'essentiel, c'est que l'objectif demeure.

M. Lévesque a noté qu'il y avait seulement sept ans et trois élections que les mots indépendance et souveraineté avaient servi de plate-forme politique. "La première fois, c'était en 1966, alors que le RN et le RIN à moitié organisés et qui avaient le mérite des pionniers-sont malgré tout allés chercher sept pour cent du vote. Le PQ, à peine formé, est allé en chercher 24 p.c. en 1970 et il vient maintenant de dépasser les 30 p.c.

"Ce qui veut dire qu'en sept ans, cette notion nouvelle qui, à ce moment, pouvait alors paraître 'révolutionnaire', est passée de rien à pas loin des 2-5 du vote francophone et à près du tiers du vote global du Québec".

C'est donc que l'indépendance est un bon moteur politique, a dit M. Lévesque, et qu'il "serait complètement idiot de commencer à penser à diluer un objectif qui avance aussi vite. Il ni y a pas beaucoup de peuples à qui il est arrivé de manifester un changement comme celui-là. Il est donc normal qu'on discute des modalités.

COMPLEXES

"Sur le fond de la question, c'est encore plus important de rester accroché à l'indépendance, parce qu'en plus d'être un bon moteur politique, c'est aussi quelque chose qui me parait vital, si l'on tient compte des complexes, de l'espèce de diminution de la personnalité que les Québecois ont subis collectivement depuis une couple de siècles".

Comme exemple de ce fait, il a cité le domaine politique où, a-t-il dit, il faut se diminuer, s'aplatir très souvent ou s'assimiler complètement.

"M. Jean-Luc Pépin-l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce et député de Drummond-est devenu à toute fin pratique une caricature d'anglais. Ca ne veut pas dire qu'il n'était pas efficace, mais il est devenu le chevalier servant des intérêts de l'Ouest. Il faut dire cependant qu'il a trouvé le temps de s'occuper du textile et de Drummondville.

"Les hommes politiques passent tous par-là. Regardez ce pauvre Trudeau: son anglais s'améliore tout le temps et son français s'en va au diable. Il devient de plus en plus émietté culturellement du côté anglais. Il était vraiment un homme à double personnalité, mais son côté francophone s'en va littéralement à la poubelle depuis qu'il est à Ottawa".

LANGUE

"Ce débat sur la langue est toujours rétréci par les journaux anglais comme s'il s'agissait d'un nationalisme folklorique. Il ne s'agit pas de folklore. Ce n'est pas plus folklorique de parler d'indépendance du Québec à partir de la langue, de la culture et de l'identité et en ajoutant le reste que c'est folklorique pour les Anglo-canadiens de dire on maintient une frontière avec les Etats-Unis.

"Ils n'ont même pas la différence de langue et, entre-nous, quand je lis Time Magazine et les journaux anglais je me dis qu'il n'y a pas non plus une grosse différence de culture.

"La langue est le symbole de l'identité et le véhicule de la culture et de la façon de voir les choses. Une façon qui nous appartient. C'est un élément clé de la personnalité d'un peuple. Il suffit de se sentir menacé pour s'en rendre compte.

"Ce n'est pas tout. Si la langue doit continuer d'être un véhicule utile de la culture à qui elle s'apparente, il faut qu'elle cesse d'être de deuxième classe, surtout ici, dans le Québec, où on est chez nous.

"Moi, je suis profondément écoeuré et même angoissé de voir à quel point on se fait marcher sur la tête par des intérêts dominants d'une autre langue dans le Québec, par une minorité qui s'est organisée pour dominer et qui domine nos partis politiques et entre-autres le parti qui est actuellement au pouvoir.

"Il n'y a rien à la fois de plus répugnant et de plus humiliant que de voir le parti libéral élu, à toute fin pratique, dans la région métropolitaine par le vote anglophone.

MAYTAG
BUANDERETTE
• Laveuses electroniques exclusives
• Nettoyeur a sec. libre service
• Laveuses a capacite double et triple
• Grosses secheuses commerciales.
NOUVEAU CONCEPT
Tout sous un meme toit
UN INVESTISSEMENT SÛR!
1737 Chantigny, Ste-Foy
Tél.: (418) 872-7103.

FÉMININ QUOTIDIEN

L'autorité des parents ne se conçoit pas sans la tendresse et le respect des enfants

(N.A.P.) — Le problème de la bonne entente des parents et celui de leur autorité se trouvent étroitement liés.

On imagine mal, en effet, un enfant qui conçoive estime, respect et tendresse pour un père et une mère en perpétuelle et querelleuse agitation.

Distinguons, d'ailleurs, entre deux notions d'autorité. Elle se limitait trop souvent, jadis, à donner aux enfants des ordres sans appel.

Maîtres absolus, nombre de parents n'éprouvaient pas le besoin, ne discernaient même pas l'utilité d'assortir ces ordres d'un mot, d'un sourire, d'une intonation propre à les faire admettre sans discussion.

Sans doute, une saine et juste autorité demeure-t-elle aujourd'hui indispensable, mais elle s'exerce de plus en plus — et ce n'est pas regrettable — dans un esprit beaucoup plus nuancé.

En d'autres termes, cette autorité tente d'obtenir de l'enfant une docilité, une obéissance plus conforme à l'intérêt profond de cet enfant qu'à certaine "tyrannie", plus ou moins larvée, de parents, parfois capricieux et velléitaires.

PEINE, INJUSTICE, REVOLTE

Base d'une légitime autorité, ce souci majeur du bien de l'enfant se trouve vraiment en piteuse posture si les parents se chamaillent devant lui, à longueur de temps.

Beaucoup plus intuitif et perspicace qu'on ne l'imagine, en général, l'enfant se sent, alors, pénétré d'un sentiment de peine, de frustration, d'injustice, de révolte, face à ces lamentables contradictions de fond et de forme.

Parce qu'ils en souffrent, le petit garçon et la petite fille, victimes de ces contradictions, commenceront par désobéir, de manière timide tout d'abord, et ensuite de façon plus ouverte, déclarée, insolente.

Si regrettables qu'elles soient, ces insolences, ces révoltes ne s'en expliquent pas moins très facilement sur le plan psychologique. L'heure ne tardera plus où ces enfants, blessés dans leur confiance et leur tendresse, regarderont leurs parents avec indifférence, celle-là même que leurs parents ont manifestée, en ce qui concerne l'équilibre, la paix, le bonheur de leur petit garçon ou de leur petite fille.

C'est là précisément, à ce carrefour des contradictions et des chargrins, que s'amorcent, pour les enfants, les futures et les plus pénibles difficultés.

AFFECTION, ESTIME, RESPECT

On peut affirmer, avec les plus hautes voix de la science pédagogique et celles des valeurs morales les moins contestées, que l'indispensable et juste autorité familiale est, en fait, synonyme d'affection, d'estime, de respect.

S'il fallait recourir à des témoignages plus anciens, mais non moins éprouvés, nous pourrions invoquer, en la transposant quelque peu, sans l'altérer, la célèbre maxime du grand naturaliste français Buffon qui, au dix-huitième siècle, écrivait:

"La violence fait les tyrans; la douce autorité, les rois".

En d'autres termes—et en ce qui nous concerne, ici — l'autorité abusive de certains parents mal inspirés qui malmènent psychologiquement leurs enfants, les transforme eux-mêmes en despotes, tandis que le père et la mère pourront régner sans difficultés sur le coeur de leurs enfants, s'ils font preuve d'une sereine et ferme disposition à donner des ordres équitables, acceptés dans l'esprit d'une "discipline librement consentie".

Dans son "dictionnaire philosophique" un autre écrivain français, non moins réputé, Voltaire, n'écrivait-il pas, à la même époque:

"—Ne cherchez jamais à employer l'autorité là où il ne s'agit que de raisons"?

A condition toutefois, ajouterons-nous, que cette raison ne soit pas dépourvue de toute manifestation affective.

HEUREUX BONHOMME — Le ..Père Noël est un homme choyé. Il a rencontré Miss Univers. Margarita Moran, des Philippines, dans les rues de New York. On ne sait pas ce que Mlle Univers a demandé pour Noël, mais le père Noël est prêt à lui trouver un prince charmant, à moins que le bonhomme décide de se transformer de la sorte.

La revue d'Antigonish, une des meilleures revues de poésie

Par TOM McDOUGALL

ANTIGONISH, N.-E. (PC) — Un prêtre-poète, aidé de quelques amis, a mis le nom de cette petite université sur la couverture d'une revue trimestrielle qui pourrait devenir l'une des meilleurs revues de poésie en Amérique du Nord.

Le rédacteur-en-chef, et en même temps le collaborateur le plus régulier de la revue Antigonish est l'abbé R.J. MacSween, du département de littérature anglaise à l'université St-François-Xavier.

Dans son bureau encombré, comme il se doit, de livres et de papiers, l'abbé MacSween sélectionne les contributions envoyées par des aspirants-poètes à ravers le continent.

Il y ajoute quelques nouvelles, quelques critiques et essais littéraires, et certain nombre d'illustrations et de croquis de provenance locale. Le résultat de ce travail, imprimé localement, est une petite revue fort sympathique de plus de 100 pages, bien illustrée, dont la mise en page est fort soignée.

L'abbé MacSween est un paradoxe vivant. Ses manières affables et joviales, de même que sa physionomie, semblent indiquer une nature plutôt gaie, mais ses poèmes traitent presque uniquement de la tristesse et de la mort. Il attribue cette mélancolie aux années qu'il a passées comme curé, dans trois localités du nord de la Nouvelle-Ecosse, alors que l'un de ses devoirs quotidiens consistait à assister les mourants.

LES DEBUTS

L'abbé MacSween a commencé à écrire des poèmes quand il était élève d'école secondaire à Glace Bay, N.-E., vers les années 1930. Un de ses amis mourut à cette époque. Il exprima ses émotions dans un poème, et il n'a pas cessé d'écrire depuis ce temps. Après l'école secondaire, il a étudié à l'université St-François-Xavier, où il obtint un diplôme en lettres en 1936. Il a été ordonné prêtre en 1941.

Aprés avoir été curé de 1941 à 1948, il revint à son Alma Mater pour y enseigner la littérature anglaise, et il y est resté depuis.

Le premier numéro de la Revue d'Antigonish est paru en 1970. C'était la réalisation d'une vieille ambition. Plusieurs des membres fondateurs de la revue y sont encore, et d'autres se sont joints aux premiers. Tout le monde travaille bénévolement, y compris les collaborateurs. La revue survit grâce aux souscriptions d'abonnement, qui sont de $5 par année, et grâce également à une subvention du Conseil des Arts et à l'aide financière de l'université.

Entre autres choses, l'abbé MacSween déclare que les traductions de poèmes canadiens-français sont devenues une tradition dans la revue.

RECETTE

Gâteau à la compote de pomme

Les bons petits plats de chez-nous! Ils s'inscrivent bien dans le cadre de notre hospitalité quasi légendaire.

Certes est-il reconnu que les cordons bleus de notre coin de pays regorgent de talents culinaires, possèdent un esprit créateur le temps venu de soigner l'estomac de leurs hommes et de l'entourage.

Vos recettes, vos petites merveilles, "Le Quotidien" est heureux de les connaître pour les faire partager aux autres. Aussi nous remercions les collaboratrices qui déjà nous laissent entrevoir de bons moments de gourmandise. Chaque samedi, nous vous faisons part de notre choix, recette choisie, essayée, réussie et goûtée au préalable.

Aujourd'hui, notre appétit a été satisfait par Mme Larouche, de Péribonka, qui nous propose un gâteau à la compote de pommes.

1 rouleau (15oz) de biscuits réfrigérés aux noix et au caramel

1 tasse de compote de pommes

1/4 tasse de raisins secs

3 blancs d'oeuf ou 2 s'ils sont gras

1 tasse sucre brun légèrement tassé
Four à 350 9 portions

Meringue: Battre les blancs d'oeuf en neige légèrement ferme. Incorporer le sucre brun petit à petit jusqu'à ce que le mélange soit ferme et brillant.

Graisser un moule profond de 8 x 8 pouces. Couper les 2/3 de la pâte à biscuits en 16 tranches de 3/8 de pouce chacune; couper le restant en 16 tranches de 1/8 de pouce.

Presser au fond du moule préparé les tranches de 3/8 pour former la croûte du dessous. Garnir avec la compote de pommes. Répartir les raisins secs. Couvrir ensuite des tranches de pâte restantes.

Faites cuire à 350 pendant 35 à 40 minutes (les biscuits seront bruns). Retirez du four.

Réglez le four à 400. Etalez la meringue sur les biscuits. Faites cuire pendant 8 à 10 minutes à 400, jusqu'à ce que la meringue soit légèrement dorée. Servir tiède.

A vous cette rubrique Bon Appétit. Vous adressez vos secrets culinaires à: Bon Appétit, "Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean", rue Labrecque, Chicoutimi.

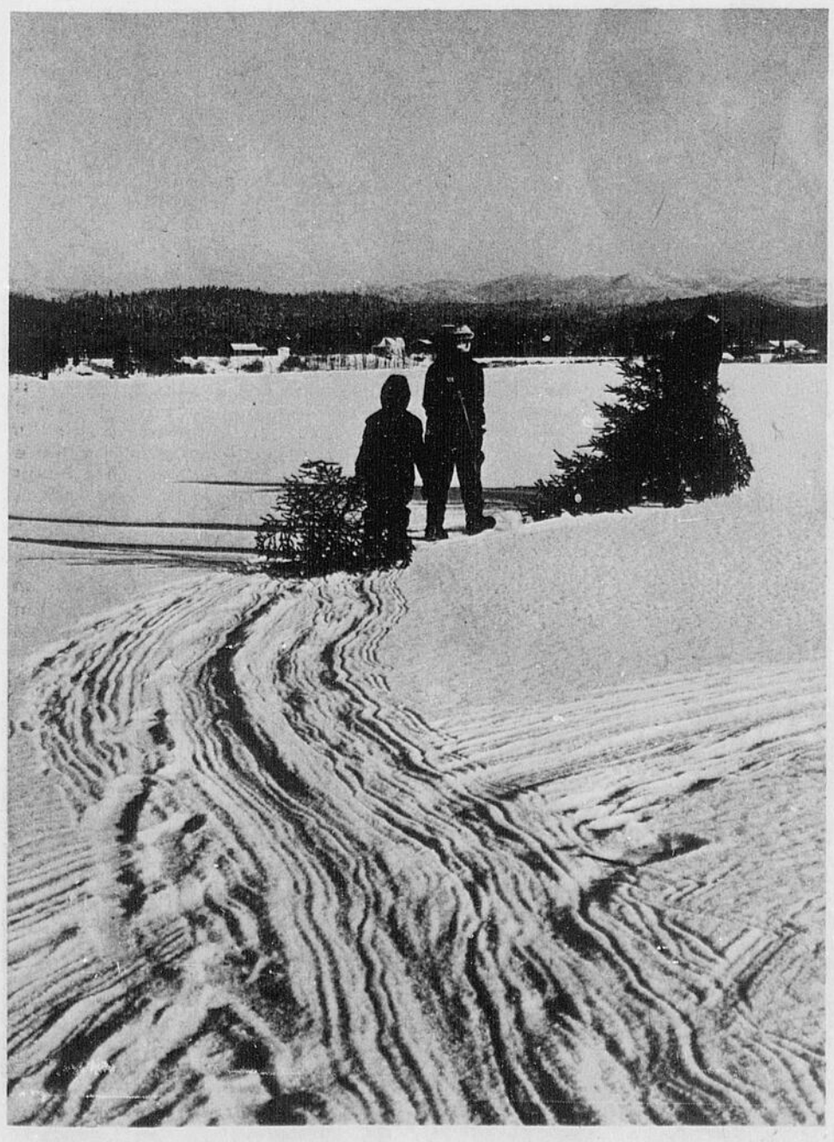

Le sapin de Noël du Québec sera de plus en plus beau

QUEBEC — Deux millions et demi d'arbres de Noël, dont la vente rapportera quelque $7 millions, seront mis sur le marché par les producteurs du Québec au cours des prochaines semaines, et la moitié environ de cette production sera exportée aux Etats-Unis.

En révélant ces chiffres qui sont à peu près les mêmes que ceux de l'an dernier, le ministère des Terres et Forêts souligne que ces arbres de Noël produits au Québec sont cependant de plus en plus beaux, parce qu'un nombre de plus en plus élevé de producteurs ne se contentent plus de couper des sauvageons, mais font véritablement la culture des arbres de Noël.

Le service de l'Aide à la forêt privée du ministère, de concert avec l'Association des producteurs d'arbres de Noël, s'emploie depuis quelques années à relancer le marché de l'arbre de Noël naturel qui subit la concurrence de l'arbre de Noël artificiel. Pour atteindre cet objectif, les producteurs ont amélioré les qualités esthétiques de leur produit en faisant véritablement la culture de l'arbre de Noël par l'utilisation de plants sélectionnés, l'usage de fertilisants et d'herbicides et, surtout, par la taille annuelle.

Les premières expériences remontent à moins de dix ans et déjà les résultats obtenus sont encourageants puisque le marché des arbres de Noël naturels s'est maintenant stabilisé après avoir connu des baisses annuelles répétées depuis dix ans.

UNE PRODUCTION A SES DEBUTS

La culture de l'arbre de Noël n'en est qu'à ses débuts au Québec, ce qui explique que la production de 1973 ne se chiffre encore qu'à 70,000 sujets.

Mais il existe actuellement au Québec, particulièrement dans les régions de Québec et des Cantons de l'Est, des plantations d'arbres de Noël d'environ 1 million et demi d'arbres dont quelque 125,000 seront à maturité en 1974. La production de ces plantations augmentera d'année en année, de telle façon qu'on prévoit qu'elle aura doublé d'ici cinq ans.

AIDE DU MINISTERE

Le service de l'Aide à la forêt privée du ministère des Terres et Forêts a inscrit la culture des arbres de Noël à son programme, après avoir considéré les possibilités du marché, et constaté que cette culture pouvait assurer un revenu intéressant.

Le ministère vient en aide aux producteurs en leur assurant une aide technique. Des plants de reboisement sont aussi disponibles. Au printemps 1974, les pépinières gouvernementales pourront fournir 3,200,000 plants de pin sylvestre et 250,000 plants de sapin baumier.

Une prime de $10. l'acre est également prévue lorsque ces plants n'ont pas été fournis par le ministère. Enfin, le ministère des Terres et Forêts distribue une plaquette "La culture des arbres de Noël" qui fournit aux intéressés d'utiles façons de procéder et le ministère de l'Industrie et du Commerce a publié des normes de classification pour les arbres de Noël qui font connaître aux producteurs les principaux critères qui permettent de juger de la qualité de ces arbres.

L'auditeur du Québec blâme le gouvernement d'utiliser trop facilement les mandats spéciaux

PAR JACQUES BOUCHARD

QUEBEC (PC) — Le vérificateur général de la province s'en prend d'une façon particulière à la manière dont le gouvernement utilise les mandats spéciaux qui lui accordent des crédits additionnels supplémentaires.

Dans son premier véritable rapport, déposé vendredi à l'Assemblée générale, M. Gérard Larose, c.a., suggère que ces mandats spéciaux fassent l'objet d'un examen par les commissions permanentes chargées de l'étude des crédits des ministères et d'un rapport à l'Assemblée nationale.

Actuellement, ces mandat spéciaux sont accordés sur ordre du lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire le cabinet, et ils doivent, par définition, couvrir des dépenses imprévues, urgentes et requises immédiatement pour le bien public, et qu'en conséquence, au moment du dépôt de l'état, ils soient déjà engagés partiellement tout au moins.

A titre d'exemple, pour souligner toute l'importance de cette question, il faut se rappeler que le gouvernement Bourassa, au mois d'août dernier, a présenté des mandats spéciaux pour un montant de $62 millions.

UN EXEMPLE

Dans le volumineux rapport sur la vérification des dépenses publiques pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972, on retrouve, dans les dépenses au ministère des Travaux publics, les dangers de ce genre d'opération.

Le 25 août 1971, le conseil des ministres a émis un mandat spécial de $9 millions. Les motifs allégués pour l'obtention de ce montant étaient les suivants:

"Des travaux urgents et imprévus d'aménagement et d'entretien d'édifices gouvernementaux doivent être exécutés;

"Les travaux de la construction des grands complexes gouvernementaux avancent à un rythme accéléré et entraînent des dépenses supérieures à celles prévues en 1971-1972".

"Les travaux de la construction

"Le ministère n'a pas été en mesure de nous expliquer de façon plus complète et plus précise, par référence à des projets spécifiques, l'utilisation des $8,571,099 qui ont été dépensés à même les $9 millions accordés par mandat.

"Pourtant note le vérificateur, en vertu de la loi un mandat spécial s'applique sur des dépenses imprévues, urgentes et requises immédiatement pour le bien public, qui devraient selon nous, s'identifier facilement".

En outre, note M. Larose, nous avons constaté que les soldes disponibles au 31 août 1971, à certains sous-articles ou natures de dépenses pour lesquels des sommes additionnelles ont été demandées par mandat spécial, auraient été suffisants sans ces crédits.

"En résumé, nous sommes d'avis que les conditions imposées par la loi pour l'obtention et l'utilisation d'un mandat spécial n'ont pas été respectées et qu'à toutes fins pratiques, le ministère et le service de la comptabilité ont traité le crédit accordé par le mandat spécial de la même façon que les crédits additionnels obtenus par un budget supplémentaire".

Au cours de cet exercice financier 1971-72 le gouvernement a émis des mandats spéciaux pour un montant de $64,900,000.

CONTRAT

Toujours au même ministère, et en ce qui regarde les contrats de services, d'entretien et de gardiennage, le rapport révèle qu'après vérification par sondages, on a constaté dans plusieurs cas que le travail a débuté avant la signature du contrat et la certification des crédits par le Contrôleur des finances, et avant que l'approbation par le Conseil du trésor ne soit donnée.

"Nous avons également noté, dans plusieurs dossiers, l'absence de la résolution qui autorise un officier de l'entreprise à signer le contrat.

Les contrats de gardiennage ont une clause qui se lit comme suit:

"A l'échéance, un réajustement sera fait d'après les heures de gardiennage réellement effectuées, telles qu'attestées par le service se sécurité, après vérification des feuilles de temps".

Dans le sondage effectué par le vérificateur, qui comprenait trois contrats de ce genre, "aucun ajustement n'a été fait à l'expiration du contrat".

Pour quelques contrats de construction, par ailleurs, "nous avons noté que les cautionnements d'exécution et d'obligations exigibles des entrepreneurs n'avaient pas été fournis, que les travaux ont commencé avant la signature du contrat, et que des travaux supplémentaires n'ont pas été, à notre avis, autorisés par les autorités compétentes", souligne M. Gérard Larose.

MANQUE DE MOYENS

Le vérificateur déplore aussi le manque de moyens mis à sa dispostion pour qu'il s'acquitte de sa tâche d'un façon beaucoup plus efficace.

De façon plus précise, le mandat d'un vérificateur interne devrait être le suivant, selon lu: "Vérifier et évaluer les contrôles comptables et financiers pour déterminer s'ils sont adéquats et s'ils fonctionnent normalement;

"S'assurer que les opérations sont conduites suivant les prescriptions des lois et règlements et procédures établies par la direction du ministère ou de l'organisme;

"Etablir la mesure dans laquelle les actifs sont contrôlées et protégés contre les pertes de toutes sortes;

"Et pour être vraiment complet, un service de vérification interne doit également avoir la responsabilité de vérifier l'exactitude des rapports asministratifs, l'efficacité des contrôles de gestion, ainsi que d'évaluer la qualité de la gestion.

LA SGF

Dans ses commentaires sur l'ordre général des actifs de la province, le vérificateur souligne qu'une perte de $9,100,000 dans le fonds social de la Société générale de Financement et détenu par la province n'est pas inscrite aux livres de la province qui indiquent un placement de $20 millions au 31 mars 1972.

Cette perte de capital de la province est survenue au moment où le gouvernement Bourassa a décidé de faire de la SGF une entreprise de la couronne.

Le rapport du vérificateur devait normalement être déposé à l'Assemblée nationale en juin dernier.

M. Larose explique ce retard par le manque des effectifs de son service, qui a opéré à environ à 85 pour cent de l'effectif autorisé, et par la nécessité qu'il a eue d'élaborer des programmes de vérification pour chaque unité.

Le Zaire pourra raffiner tout le cuivre extrait de son sol

KINSHASA (Reuter) — Tout le cuivre extrait au Zaire sera raffiné sur place avant 1980, a annoncé vendredi le président Mobutu Sese Seko.

Le chef de l'Etat zairois a fait état, devant le Conseil législatif national, d'un train de mesures destinées à renforcer le processus de libération économique.

La Gecamines Générale des carrières et des mines aura désormais un Zairois pour directeur-général.

L'Etat se réserve un droit de participation à concurrence de cinquante pour cent dans toutes les concessions minières.

En application de la loi foncière, le Zairois "devient enfin propriétaire de la terre de ses ancêtres. Fermes, élevages, plantations, concessions, petits commerces, agences immobilières reviennent aux fils du pays. Cette récupération de nos biens se fait dans le respect de la propriété d'autrui. Une indemnisation équitable au profit des anciens propriétaires est prévue sous le contrôle de l'Etat."

AUTRES MESURES

Le président, dont les grandes lignes du discours sont rapportées par l'agence Zaire-Presse, a insisté sur la zairisation des cadres des entreprises privées et a interdit le recrutement de tout étranger, sans avis préalable d'une commission d'emploi, dont il a annoncé la création.

Le chef de l'Etat a également annoncé la création d'une société de transport maritime zairoise, sous le contrôle de laquelle fonctionnera une nouvelle agence maritime.

Sera en outre créée une entreprise nationale de construction immobilière et routière qui aura le monopole des marchés de l'Etat.

Le président Mobutu a lancé un appel en faveur de l'épargne. Il a également déclaré que les "bons investisseurs" seraient non seulement protégés mais aidés et encouragés.

Il a dit avoir pris "certaines mesures contre une catégorie d'étrangers qui s'étaient spécialisés dans la fraude et le vol des richesses nationales."

Au sénégal

Cinquième biennale de la langue française

PAR DONAT VALOIS

DAKAR, Senegal (PC) — Une centaine de linguistes, grammairiens, professeurs, hommes de lettres et fonctionnaires, provenant de tous les continents, sont arrivés samedi à Dakar, la capitale du Sénégal, pour participer aux travaux de la cinquième biennale de la langue française.

Cette rencontre, qui a pour thème général, "le français hors de France", est placée sous la présidence de Léopold Sedar Senghor, poète, leader francophone de la première heure et chef de la République sénégalaise. Elle prendra fin samedi après qu'une cinquantaine de délégués, dont une quinzaine viennent du Canada, auront fait des exposés sur la situation du français dans leur pays et dans les diverses régions du globe, et que les thèmes de leurs exposés auront été débattus par des participants réunis en séances de comité.

Officiellement, on a choisi Dakar comme siège de cette biennale pour rendre hommage au président Senghor qui est considéré comme "l'apôtre" de la francophonie mondiale.

CHOIX DE DAKAR

C'est lui qui, dès 1964, a lancé l'idée d'un vaste regroupement francophone. Par la suite, ce mouvement a pris corps à travers de nombreuses institutions: Fédération du français universel, première biennale, Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française, Association internationale des parlementaires de langue française, Agence de coopération culturelle et technique, etc.

Mais officieusement, Dakar a été choisi parce que l'on espère que l'ampleur des exposés et des débats rayonnera sur toute l'Afrique dite francophone et dissipera l'opposition des groupements d'intellectuels de plus en plus nombreux et actifs qui, en Afrique en général et au Sénégal en particulier, prônent avec un succès grandissant le retour aux langues nationales.

Ces intellectuels sont d'autant plus écoutés que les peuples de l'Afrique dite francophone, formée d'anciennes colonies de la France et de la Belgique, n'ont jamais réellement parlé le français, cette langue étant le fait de l'élite même dans les pays qui l'ont adoptée comme seule langue officielle, tels le Sénégal, le Niger, la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, etc.

FRANCAIS DISCUTE

En fait, il y a plus de vrais francophones au Québec qu'il y en a dans toute, l'Afrique francophone et plus encore au Manitoba, province anglophone du Canada, qu'au Sénégal ou au Niger.

L'opposition de ces intellectuels africains qui contestent la promotion du français dans leur pays existe, ironie du sort, surtout au Sénégal, au Niger et en Tunisie, où les chefs d'Etat, MM. Léopold Senghor, Hamini Diori et Habib Bourguiba, ont été les premiers à prêcher une union francophone mondiale.

Au Sénégal, en plus du français, langue officielle et parlée par l'élite, il y a six langues vernaculaires principales dans lesquelles s'expriment la très grande majorité des quatre millions de Sénégalais. La plus importante de ces langues et le Ouolof qui, si elle n'est la langue maternelle que d'environ 40 pour cent de la population, est toutefois comprise par 80 pour cent des Sénégalais. Son influence tend à grandir beaucoup plus rapidement que le français, qui n'est parlé au foyer que par un ou deux pour cent des gens.

Toutefois, il semble que la majorité des Sénégalais d'origine non ouolof ne soit pas disposée à l'accepter comme langue nationale unique, à moins qu'on accepte aussi les autres langues vernaculaires principales et qu'on les enseigne.

MEDAILLE DE BRAVOURE

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général Roland Michener a distribué 22 médailles de bravoure vendredi.

L'un des décorés était un garçon de onze ans, Dwayne Emery, de la Colombie-Britannique, qui a reçu l'Etoile du courage, la plus haute décoration de bravoure au Canada, pour avoir sauvé la vie de son frère de cinq ans, attaqué par un ours noir près de chez lui en juillet dernier. Dwayne a lancé des pierres à l'ours, et son père est survenu, avec un fusil.

Une autre Etoile du courage est allée au pilote Edward Pruse, de Calgary, qui a sauvé un pilote blessé après une chute de 2,000 pieds près d'une montagne de la Colombie-Britannique.

Les vingt autres personnes ont reçu la médaille de bravoure pour avoir risqué leur vie afin de sauver des concitoyens.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2e Section | Samedi, 1er décembre 1973 | page 17

Etat d'alerte de l'armée israélienne

Des tirs d'artillerie provoquent l'impasse au Km 101

ATTENDRE LA FIN DES TIRS — Un officier égyptien, à gauche, et un officier israélien, à droite, attendent à l'intérieur d'un véhicule de l'ONU que les tirs d'artillerie cessent. (PC Téléphoto)

Au Proche-Orient, la paix est subitement en suspens. Dix-huit jours avant l'ouverture de la conférence internationale sur la paix, qui doit se tenir en principe à Genève, l'armée israélienne est en état d'alerte totale et les pourparlers israélo-égyptiens au Kilomètre 101 sont au point mort.

Les incidents militaires se multiplient. Depuis 24 heures, des duels d'armes légères, de mortiers et d'artillerie se déroulent sur le canal de Suez.

L'Egypte a décidé d'arrêter les négociations militaires au Kilomètre 101 en raison des atermoiements d'Israël, sur la question du retour sur les positions du 22 octobre.

Le général Ensio Siilasvuo, commandant la force d'urgence des Nations Unies au Proche-Orient, est arrivé vendredi à Jérusalem, où il doit s'entretenir de la conjoncture militaire avec le général Moshe Dayan, dimanche prochain.

REACTIONS D'ISRAEL

La situation a été jugée suffisamment grave pour que le président de l'Etat d'Israël, M. Ephram Katzir, effectue une tournée sur la ligne de cessez-le-feu. Il était accompagné du ministre de la Défense, le général Dayan et du chef d'état-major, le général David Elazar.

A Jérusalem, le journal à Aharanoth estime que la rupture des pourparlers constitue un développement inquiétant mais toutefois prévisible

Le journal ajoute: "Les Egyptiens ont réalisé qu'ils ne pourraient pas obliger les Israéliens à se replier et à desserrer l'étau qui entrave la 111e Armée. Ils ont donc décidé de faire intervenir les superpuissances, nottamment les Américains, dont ils savent combien ils sont interressés à ce que la conférence de Genève ait lieu".

La décision de l'Egypte d'interrompre les négociations au Kilomètre 101 semble avoir pris de court les Israéliens. Mme Golda Meir venait en effet de formuler l'espoir de voir les réunions israélo-égyptiennes se poursuivre afin de paver la voie menant vers la paix.

EBAN

De son côté, M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, a reconnu que la paix de Genève sera difficile, mais il a ajouté qu'il était préférable d'assister à une bataille politique plutôt qu'à une guerre sur le terrain.

M. Eban a rappelé que M. Henry Kissinger, le secrétaire d'Etat américain, avait insisté pour que les négociations de Genève s'ouvrent au moins de décembre dans la mesure où l'ouverture de la conférence diminuera le danger d'une reprise des hostilités et obligera les pays directement intéressés à adopter des vues plus modérées, susceptibles même de diminuer la pression arabe sur le pétrole.

Par ailleurs, M. Eban a réitéré le refus de son gouvernement d'entamer des négociations de paix avec la Syrie, avant que Damas ait transmis à Israël la liste des prisonniers de guerre israéiens et ait autorisé la Croix-Rouge internationale à rendre visite à ces prisonniers.

LES PUISSANCES

Pour le chef de la diplomatie israélienne, il n'y a aucune justification à ce que la France et la Grande-Bretagne participent aux négociations de paix, étant donné que la politique de ces deux pays est influencée par la pression pétrolière exercée par les pays arabes.

Les positions de ces deux pays ne peuvent donc pas être considérées comme neutres à l'égard du conflit du Proche-Orient'', a poursuivi M. Eban.

Le premier contingent d'observateurs militaires soviétiques affectés au Proche-Orient par les Nations Unies est déjà sur place, attendant son affectation précise. En principe, un contingent d'officiers américains devrait se joindre au corps des observateurs de l'ONU, au cours des tout prochain jours.

D'ici 1985

L'Europe devra doubler sa production d'électricité

GENEVE (AFP) — Les pays européens devront dépenser $450 milliards pour réaliser les investissements nécessaires pour disposer en 1985 d'une production d'électricité correspondant à leurs besoins, indique une étude réalisée par les experts du secrétariat de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe CEE-ONU.

De l'avis des experts, la capacité de production d'électricité devra représenter en 1985 le double de ce qu'elle était en 1970. Il faudra également mettre sur pied des réseaux de distribution renforcés.

L'étude de la CEE-ONU insiste sur le fait que la répartition des différentes sources d'énergie utilisées pour la production de courant électrique sera profondément modifiée au profit de l'énergie nucléaire: la part de cette dernière passera de 3 pour cent en 1970 et 28 pour cent en 1985. Le progrès de l'énergie nucléaire se fera aux dépens de l'énergie hydraulique, dont la part tombera de 22 à 11 pour cent, et de l'énergie thermique fournie par le pétrole, le charbon et le gaz, qui reculera de 76 à 61 pour cent.

En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les experts de la CEE-ONU font valoir qu'elle nécessite des investissements beaucoup plus coûteux que toute autre forme d'énergie pour la production d'électricité. Par contre, elle permet l'emploi d'un combustible léger et peu volumineux: une tonne d'uranium a le même pouvoir énergétique dans une centrale actuelle que 15,000 tonnes de charbon ou d'équivalent.

Dans les centrales à surregénérateurs dont la construction commence, ce pouvoir énergétique sera égal à celui d'un million de tonnes de charbon.

L'ENERGIE HYDRAULIQUE

S'agissant de l'énergie première, c'est-à-dire pour le moment le charbon, le gaz et surtout le pétrole, l'étude de la CEE-ONU relève que l'Europe subit une péjoration constance et que deux pays seulement, la Pologne et l'Union soviétique disposent de surplus. En ce qui concerne les pays occidentaux, ils ont, en 1970, importé 58 pour cent de leur énergie sous forme de pétrole.

Seul au recours aux autres combustibles, gaz naturel, charbon, énergie nucléaire, peut permettre de réduire les besoins mondiaux en pétrole, et donner au marché du pétrole plus de flexibilité, affirment les experts.

Enfin, l'énergie hydraulique marquera un recul, à cause de la diminution du nombre des sites se prêtant à la construction des barrages et des centrales. Toutefois, les experts soulignent les avantages de cette oeuvre, qui demeure absolument non-polluante.

Les experts concluent leur étude en souhaitant que les réseaux de distribution d'énergie européens soient plus étroitement reliés entre eux, pour ouvrir la voie à des échanges plus étendus.

Siilasvuo s'est entretenu avec le ministre égyptien de la guerre

LE CAIRE (AFP) — Le général Siilasvuo, chef des forces d'urgence des Nations Unies, s'est entretenu vendredi matin avec le général Ahmed Ismail, ministre de la Guerre et commandant en chef des forces armées égyptiennes. Cet entretien, qui fait suite à l'arrêt par l'Egypte, jeudi soir, des négociations israélo-égyptiennes au kilomètre 101, a eu lieu à-la demande, selon le porte-parole de l'ONU, du général Siilasvuo.

La réunion s'est tenue à 11 h. locale et le chef de la FUNU était accompagné par son conseiller politique, M. René Gorge.

Au cours de sa conférence de presse quotidienne, le porte-parole de l'ONU s'est borné à déclarer quele général Siilasvuo a demandé cette réunion pour examiner les affaires en cours. "Nous pouvons présumer, a-t-il ajouté, qu'ils se sont entretenus du point B de l'accord en six points prévoyant le retour aux lignes du 22 octobre dans le cadre de la séparation et du désengagement entre les deux armées''.

Le porte-parole a indiqué que le général Siilasvuo avait quitté Le Caire immédiatement après cette réunion, vers midi, pour se rendre à Jérusalem. Tout en précisant que ce voyage était prévu depuis deux jours, le porte-parole a clairement laissé entendre que le général de l'ONU rencontrera les responsables israéliens pour examiner la situation àla suite de l'arrêt des négociations du kilomètre 101.

En principe, le général Siilasvuo devait examiner, à Jérusalem, avec les commandants de la FUNU, les questions relatives à l'installation des forces d'urgence.

Le porte-parole de l'ONU a fait ensuite le relevé des réunions, 17 au total, qui se sont tenues jusqu'à jeudi au km 101 sur la route Le Caire-Suez. Les huit dernières réunions, dont trois privées, ont porté sur l'examen du point B par les généraux Gamassi et Yariv en présence du général Siilasvuo. La discussion de ce seul point qui demeurait en suspens avait commencé le 22 novembre.

Le porte-parole a fait état ensuite des violations du cessez-le-feu les 27 et 28 novembre. Mardi dernier, 12 incidents se sont produits sur letront égyptien et, le lendemain, 20 incidents. Le porte-parole a conclu sa conférence de presse en déclarant que du point de vue de l'ONU, le cessez-le-feu est toujours en vigueur et que les incidents rapportés sont localisés et ne sont plus considérés comme sérieux''.

A cause de la menace de pénurie d'essence Les Canadiens tournent les yeux vers les petites voitures

Une enquête effectuée à travers le Canada par la Presse Canadienne démontre que chez les acheteurs de voitures usagées la tendance générale favorise les petits modèles, et cela à cause de la menace d'une pénurie d'essence.

Il faut dire toutefois que dans certains centres, Vancouver par exemple, cette tendance règne depuis six ou sept ans, soit depuis que les Japonais ont établi une tête de pont pour l'invasion des autos étrangères au Canada.

Dans l'est, les détaillants estiment que la popularité des petites voitures a commencé à se faire sentir il y a environ deux ans, et maintenant plusieurs vendeurs assurent que les ventes augmenteront considérablement si l'essence devient rare ou se vend plus cher.

Un vendeur de Toronto souligne que la demande accrue de petites autos est étonnante, en ce moment de l'année, car c'est l'époque où généralement les affaires diminuent dans le domaine de l'automobile. ''Le prix des petites autos va probablement augmenter, dit ce vendeur. Mais le prix des grosses voitures demeurera le même, car rien ne semble baisser ces temps-ci.''

D'autres vendeurs signalent qu'il est maintenant plus difficile de refiler les grosses voitures usagées. ''Il nous faut accepter moins d'argent pour nous en débarasser'', dit un vendeur de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. A CHarlottetown, un vendeur de Ford révèle que les grosses voitures usagées deviennent un fardeau pour le marché. ''Les prix de ces mastodontes à gros moteurs, dit-il se stabilisent, cependant que ceux des petites autos ont grimpé de $200 par véhicule.

A Winnipeg, un vendeur de voitures Volkswagen estime que cette tendance nouvelle du marché résulte de la crise de l'énergie. ''Les gens ont peur, dit-il. Depuis six semaines au moins, nous avons dû refuser d'accepter même des modèles de luxe comme la Thunderbird et l'Oldsmobile, parce qu'ensuite nous ne pouvons nous en débarasser.''

Cependant, dans l'Ouest, la grosse voiture est encore la reine de la route. Elle est populaire notamment dans les régions rurales où les gens veulent du confort pour parcourir de longs trajets.

A Halifax, où l'on craint guère une pénurie d'essence, les prix des grosses voitures ont baissé, cependant que ceux des modèles dits ''compacts'' sont en hausse, et l'on trouve de moins en moins de ces voitures.

A Montréal, un détaillant de Chevrolet rapporte une tendance vers les petites voitures, ''mais pas plus que ça.'' Mais un vendeur de Wolkswagen signale une augmentation de 30 pour cent dans ses ventes depuis un an, ''partiellement à cause des nouvelles d'une pénurie d'essence.''

Le GATT ne devrait pas être troublé par la crise du pétrole

PARIS (AFP) — Les négociations commerciales internationales officiellement ouvertes en septembre à Tokyo ne devraient pas être affectées par les événements actuels, en particulier la crise du pétrole, a dit en substance M. Olivier Long, jeudi à Paris.

Le directeur général du GATT — accord général sur les tarifs et le commerce - qui sert de cadre à ces négociations, exprimait plutôt un espoir qu'une prévision.

En cette période troublée il est plus essentiel que jamais de conserver toute leur fluidité aux courants commerciaux, a-t-il expliqué. Il devient de plus en plus important d'améliorer ''le processus d'ajustement international qui doit permettre que les balances commerciales ne soient pas trop déséquilibrées'', a-t-il dit. ''Il ne faut pas céder à des réflexes d'inquiétude et élargir les problèmes au lieu de les circonscrire'', a-t-il ajouté.

M. Long, qui était l'invité de l'Union française des industries exportatrices, a également été interrogé sur les problèmes ''d'accès aux sources de matières premières'' qui prennent le devant de la scène internationale depuis des mois.'' L'accord général est un instrument très souple qui comporte des dispositions sur les restrictions à l'exportation .

Il appartient aux parties contractantes de décider si elles veulent invoquer les dispositions de l'accord, a-t-il répondu.

En ce qui concerne le pétrole, on peut néanmoins remarquer qu'aucun des pays arabes qui appliquent en ce moment un embargo sur leurs livraisons n'est signataire du GATT.

M. Long a encore dit, en ce qui concerne les négociations, que ''quand on voit les changements de parités monétaires, les taux d'inflation, les conditions différentes d'approvisionnement énergétique entre les pays, on peut se demander si les droits de douane qui sont de 10 p.c. en moyenne ont encore beaucoup de sens''.

M. Long a également estimé que les questions agricoles restent le secteur ''le plus ardu'' des négociations à venir et que ''s'il n'y a pas quelque chose de sérieux dans ce secteur, il n'y aura pas de négociation ou pas de résultat à ces négociations''.

Enfin il a paru assez optimiste quant à l'issue des négociations actuellement en cours pour un accord international sur les textiles. ''Il serait important de décharger les négociations de ce secteur sensible'', a-t-il dit.

Douglas-Home entend normaliser les rapports anglo-soviétiques

LONDRES (Reuter) — Sir Alec Douglas-Home s'envole dimanche pour Moscou où il s'entretiendra, lundi et mardi, du renforcement des relations anglo-soviétiques.

Ces relations avaient connu une période de crise, en septembre 1971, quand Londres a expulsé 105 diplomates et officiels soviétiques en poste après les avoir accusés d'espionnage. En représailles, le Kremlin avait annulé une visite d'un officiel du Kremlin, mais, au cours des derniers mois, la presse soviétique a mené campagne pour la normalisation des relations avec la Grande-Bretagne, qui a rejoint le clan de la Communauté européenne.

Au cours des entretiens qu'il aura avec M. Andrei Gromyko, son homologue soviétique, Sir Alec abordera également la question du Proche-Orient et les perspectives d'un règlement de paix entre Israel et les Etats arabes. Les deux ministres des Affaires étrangères se livreront également à un examen des progrès accomplis à la conférence surla sécurité et la coopération en Europe, dont la seconde phase se déroule à Genève et à la conférence de Vienne sur une réduction mutuelle des forces en Europe centrale.

Les récents développements de la situation en Asie seront également abordés, peu de temps après la rencontre Brejnev-Indira Gandhi à New-Delhi.

Enfin, il est probable que les questions monétaires et la visite que le premier ministre britanique Edward Heath a été invité à faire à Moscou seront également évoqués.

Sir Alec emmène avec lui une délégation de spécialistes des questions du proche-Orient, des relations Est-Ouest, des problèmes du désarmement et des problèmes économiques et commerciaux. Il repartira le 5 décembre en passant par Leningrad.

Sears

DANS L'ANNONCE DU 30 NOVEMBRE 73 SPECIAUX DU SAMEDI ON AURAIT DU LIRE

TAPIS

2261 MODERNTIME CUIVRE, 12 pieds par 2 pieds 7 pouces.
Rég.: $26.00 — SPECIAL:

$5.

CASSE-TETE

Casse-tête - 750 pièces - Gr.: 18 x 22.
Rég.: 1.09 — SPECIAL:

.69

Sears — Jouets — (Rayon 49)

Les bandes effacées seront examinées par des experts

WASHINGTON (Reuter) — La bande magnétique sur laqueile 18 minutes de conversation entre le président Nixon et l'ancien secrétaire-général de la Maison Blanche, M. Bob Haldeman, ont été effacées accidentellement, sera soumise à des experts, qui seront chargés d'établir, si possible, la cause exacte de cet accident.

Un des avocats de la Maison Blanche, M. Leonard Garment, a révélé vendredi aux journalistes que la bande a été envoyée à un laboratoire de New York, en même temps que l'enregistreur sur lequel l'accident se serait produit.

La secrétaire particulière du président Nixon, Rose Mary Woods, a en effet déclaré devant le tribunal qu'elle avait provoqué l'effacement de la bande sans le vouloir.

Cet enregistrement avait été réquisitionné avec plusieurs autres par le procureur chargé de l'affaire Watergate, M. Leon Jaworski.

La Maison Blanche ayant avancé que l'accident survenu à la bande a pu être provoqué par le moteur de la machine à écrire de Mlle Wodds, ou par une forte lampe qui se trouvait à proximité. Ces deux objets ont également été envoyés au laboratoire New Yorkais, qui les examinera, en présence de représentants de la Maison Blanche et du procureur Jaworski.

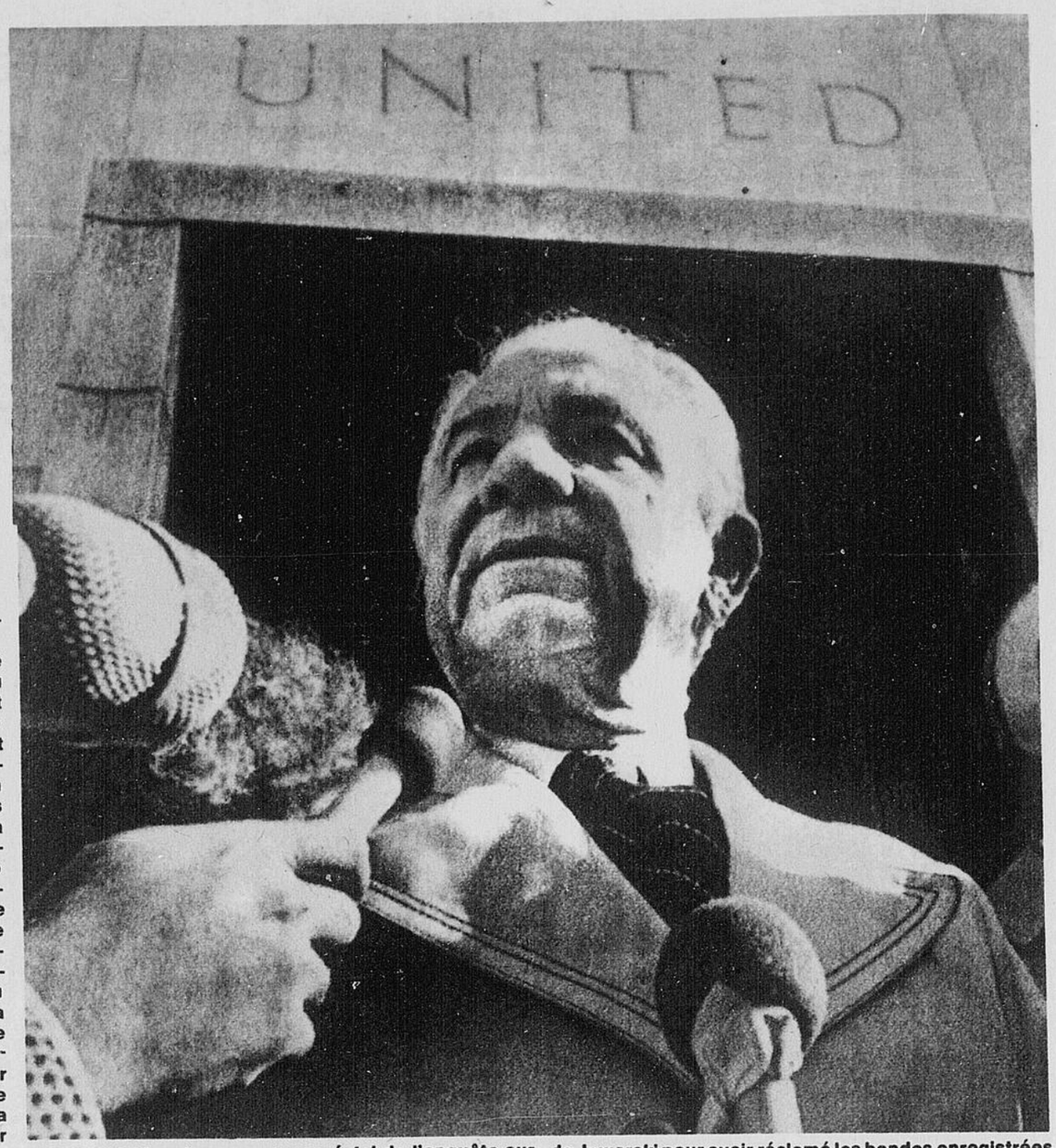

WATERGATE — Le procureur spécial de l'enquête sur le Watergate, Leon Jaworski discute avec des journalistes à sa sortie de l'édifice de la Cour de district, à Washington. La Maison Blanche a critiqué l'attitude de Jaworski pour avoir réclamé les bandes enregistrées qui restaient. Il avait spécifié que cette demande était faite pour éviter qu'elles ne soient endommagées.
(PC Telephoto)

Les Etats-Unis menacent le Nord-Vietnam de représailles

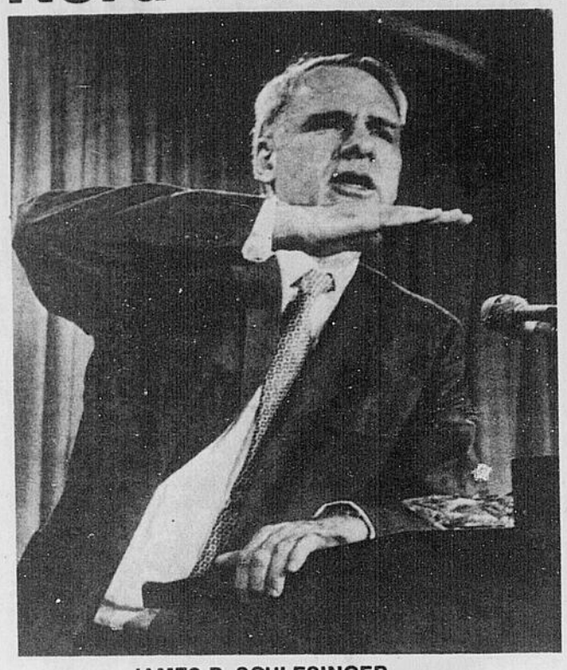

JAMES R. SCHLESINGER
(PC Telephoto)

WASHINGTON Reuter - L'administration Nixon a averti le Nord-Vietnam que les Etats-Unis pourraient être amenés à intervenir au cas où Hanoi lancerait une offensive majeure au Sud-Vietnam.

''Nous pensons qu'Hanoi serait mal avisé de ne pas tenir compte de la puissance militaire américaine dans ses calculs'', a déclaré vendredi M. James Schlesinger, secrétaire à la Défense, au cours d'une conférence de presse.

M. Schlesinger a déclaré que si le Nord-Vietnam, se méprenant sur les intentions des Etats-Unis, décidait de lancer une offensive semblable à celle du printemps 1972, le président Nixon n'hésiterait pas, à son avis, à demander au Congrès d'accorder un soutien militaire au Sud-Vietnam.

M. Schlesinger a précisé que les avocats du département d'Etat examinaient la liberté d'action dont le président Nixon dispose actuellement pour intervenir en Indochine. La loi sur les pouvoirs de guerre, qui a été adoptée par le Congrès malgré le véto présidentiel, fixe à quatre-vingt-dix jours la durée de l'engagement militaire auquel les Etats-Unis peuvent se livrer sans l'approbation expresse du Congrès. M. Schlesinger a déclaré que les juristes de l'administration cherchaient à déterminer dans quelle mesure cette nouvelle loi a détrôné la législation antérieure sur les pouvoirs présidentiels en matière d'engagement militaire extérieur.

Le Congrès est prié de continuer la politique de soutien à Israel

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a demandé, vendredi, au Congrès de fournir toute l'aide militaire nécessaire à Israël pour lui permettre de négocier en toute confiance un règlement de paix avec ses voisins arabes.

M. Kenneth Rush, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants que les 2,2 milliards de dollars demandés par le gouvernement pour les fournitures d'armes à Israël étaient indispensables.

"Le peuple d'Israël doit être convaincu que nous lui fournirons les armes nécessaires à maintenir l'équilibre militaire dans la région. Les nations arabes doivent aussi en avoir conscience, a-t-il dit. Israël ne peut pas négocier en confiance s'il n'a pas l'assurance que ses besoins en équipements militaires ne vont pas le ruiner."

Le sous-secrétaire d'Etat a indiqué que, depuis l'ouverture des hostilités, le 6 octobre, Israël avait déjà acheté pour près d'un milliard de dollars d'équipements militaires aux Etats-Unis. "Il aura besoin de quantités substantielles en plus de ce milliard de dollars, de façon à non seulement remplacer ses pertes, mais équilibrer l'afflux massif d'armes soviétiques perfectionnées aux armées arabes."

L'AFL-CIO redemande la destitution de Nixon

WASHINGTON (AFP) — La puissante centrale syndicale américaine AFL-CIO a renouvelé, jeudi, ses appels à la destitution du président Nixon.

Dans une page entière de son hebdomadaire, l'AFL-CIO affirme que le chef de l'exécutif a déçu le peuple américain dans l'affaire Watergate.

Le président de la centrale, M. George Meany, de son côté, estime, dans un éditorial reproduit dans le même hebdomadaire, que le peuple n'a plus qu'un seul choix, la destitution du président.

L'URSS ET L'Inde lancent un appel à la détente entre le pays

NEW DELHI (AFP) - L'inde et l'Union soviétique ont lancé un appel pour que les avantages pratiques de la détente soient étendus à tous les pays grands et petits.

Dans une déclaration conjointe signée jeudi par M. Léonide Brejnev et le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, les deux pays se félicitent des changements positifs intervenus dans la situation en Asie.

En ce qui concerne le Vietnam, la déclaration appelle à une application complète des accords du 27 janvier par toutes les parties. Elle demande aussi un règlement rapide et juste au Cambodge, en conformité avec les intérêts du peuple Cambodgien.

La déclaration relève favorablement les contacts existant entre les deux Corées et elle note que le relâchement de la tension dans cette région contribuerait grandement à la consolidation de la paix et de la sécurité en Asie.

LE SOUS-CONTINENT INDIEN

En ce qui concerne la question du sous-continent indien, la déclaration souligne la grande portée de l'accord indo-pakistanais du 28 août dernier pour la normalisation de la situation dans la région.

Les deux parties soulignent que les problèmes du sous-continent doivent être résolus par des négociations entre les parties intéressées.

La déclaration note également que les règlement de ces problèmes dans le cadre de l'accord de Simla servirait les intérêts de tous les peuples de la région.

La déclaration demande l'admission du Bangladesh à l'ONU sans plus de regard et elle insiste pour que le Pakistan reconnaisse Dacca.

Elle estime qu'une telle initiative contribuerait grandement à une ferme stabilité dans le sous-continent. Elle exprime l'espoir que le Pakistan agira de cette manière dans un avenir proche.

LE PROCHE - ORIENT

En ce qui concerne le Proche-Orient, la déclaration estime que la résolution du Conseil de sécurité du 22 octobre constitue une base pour un règlement politique.

Les deux parties renouvellent leur soutien permanent aux Arabes.

LES ENTRECROISÉS

7 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 52** — JACQUES MESRINE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	obéi	tirer	purger	menotte
là	sort	6	repris	Mesrine
3	tire	accusé	7	meurtre
cri	tuer	alerte	arrêter	8
dur	5	courir	défense	informer
fui	crime	danger	détenu	perpétré
loi	enfui	forcer	détenir	retracer
4	filer	France	dossier	9
armé	fuite	Guérin	évasion	détention
émoi	péril	menace	fugitif	recherché
file	rival	prison	gardien	10
fuir			Jacques	judiciaire

La réponse du problème précédent: boisson

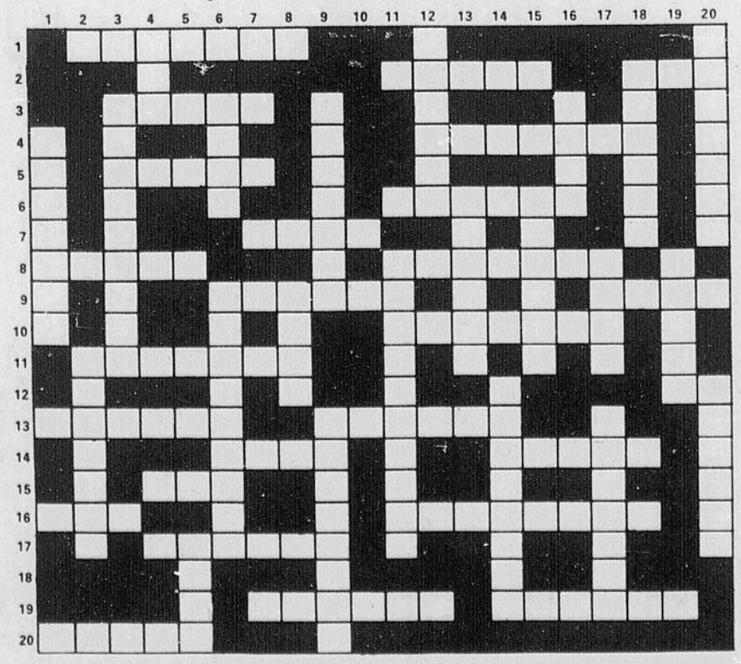

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)
La matinée amènera quelques difficultés d'ordre intime. Santé: des crampes d'estomac.

Affaires: un projet sera contrarié. Les jeunes commettront des imprudence insensées. Chiffre 4.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)
En consultant votre carnet d'adresses vous comprendrez la futilité des relations purement mondaines.

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)
Affaires: excellente journée dans tous les secteurs; mais tenez mieux vos comptes.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)
Affaires: énormément de choses à mettre au point, à régler, à parachever. Soignez votre peau.

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)
Affaires: c'est le moment de démontrer jusqu'où va votre sens de l'économie et du travail. Chiffre 3.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)
Si vous voyagez vous pourriez rencontrer un étranger qui deviendra un excellent ami. Les astres vous protègent.

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)
Affaires: bon sursaut et succès inespéré dans la majorité des cas. Soyez sur vos gardes.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)
Toute décision brusque et suivie d'effet immédiat pourrait être regrettée dès demain.

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)
Ce n'est pas un bon jour pour commencer une nouvelle entreprise. Ne buvez pas trop.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct.)
Journée instable avec des retournements de situation. Les femmes se montreront trop autoritaires.

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)
Essayez de savoir plus clairement ce que vous voulez et pourquoi vous agissez de la sorte.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

BRIDGE

MAINTENIR UN DOUTE

S'il convient toujours de s'efforcer de renseigner le partenaire avec précision, un joueur doit cependant s'efforcer de maintenir un doute à l'esprit de l'adversaire. C'est donc dire que toujours un joueur doit agir avec discernement dans l'emploi des signaux.

Donneur: Nord
Nord-Sud vulnérables

Pi- A-7-4
Co- A-6-3
Ca- A-10-3
Tr- A-R-V-4

Pi- D
Co- R-10-4
Ca- R-9-8-2
Tr- D-8-7-5-3

O N E S

Pi- V-10-9-6-5
Co- 7-2
Ca- D-7-6-4
Tr- 10-9

Pi- R-8-3-2
Co- D-V-9-6-5
Ca- V-5
Tr- 6-2

Nord	Est	Sud	Ouest
2-S-A	passe	3-trèfles	passe
3-carreaux	passe	4-coeurs (1)	passe
passe	passe		

(1) Evidemment en face d'une ouverture à 2-S-A, Sud a une force lui permettant d'envisager la possibilité d'une manche avec grande confiance. Cette poussée à 4-coeurs demeure intempestive alors même que l'enchère d'ouverture a promis des possibilités d'arrêts à chacune des suites. Comme en réponse à l'enchère 3-trèfles, qui était un Stayman, Nord a nié la possession d'une suite majeure de quatre cartes, Sud aurait donc pu à ce moment indiquer une suite de cinq cartes par la simple annonce de ses coeurs et accorder ainsi au partenaire un choix entre 3-S-A ou 4-coeurs. Il est à remarquer que le contrat 3-S-A n'aurait présenté aucune difficulté.

Entame: - dame de pique.

Alors que le Mort couvre la dame de pique de son as, Est en fournit le valet désirant indiquer clairement à son partenaire qu'il est fort intéressé à cette suite. A mon sens Est aurait pu agir avec plus de subtilité. En effet après l'attaque de la dame de pique, n'est-ce pas que le déclarant aurait pu envisager que le valet se trouvait également chez Ouest? Si le dix de pique aurait été une carte suffisante pour inciter le partenaire à continuer l'attaque à cette suite, voici qu'à la vue du valet le déclarant peut se demander si la dame ne représente pas un singleton?

Les rentrées à sa main étant très limitées, le déclarant fait suivre l'as et le trois de coeur pour la dame et le roi. Une attaque à l'atout par le jeu de la dame n'aurait été profitable que dans le cas où le dix aurait été en doubleton chez Est. Comme Ouest change au huit de trèfle, le déclarant refuse le risque que présenterait l'impasse du valet alors que si Est gagnait cette levée il pourrait permettre à son partenaire la coupe d'un pique. Après avoir gagné de son roi de trèfle, le Mort revient à l'atout pour le valet et Est abandonne un pique, ce qui vient confirmer à l'esprit du déclarant que les piques étaient partagés 5-1. Le déclarant revient à trèfle pour l'as et comme il coupe le retour du quatre, Est abandonne un carreau, ce qui donne le tableau suivant: -

Pi- 7-4
Co- -----
Ca- A-10-3
Tr- V

Pi- -----
Co- -----
Ca- R-9-8-2
Tr- D-7

O N E S

Pi- 10-9-5
Co- -----
Ca- D-7-6
Tr- -----

Pi- R-8-3
Co- 9
Ca- V-5

Comme le déclarant fait suivre son dernier atout, Ouest abandonne un carreau et le Mort son valet de trèfle. Alors qu'Est doit conserver ses trois piques, il doit donc abandonner un carreau. En effet si Est se réduit à deux piques, le trois est joué en blanc et le déclarant obtiendra éventuellement deux autres levées à cette suite. Le déclarant s'attaque aux carreaux par le valet et peu importe qu'Ouest couvre ou non de son roi, les adversaires seront tenus à deux levées. Si Ouest couvre, le Mort prend de l'as et le retour du trois place Est en main. Alors que celui-ci fera suivre le dix ou le neuf de pique, la levée lui sera cédée et grâce à sa tenace le déclarant obtiendra les deux dernières levées.

Si Ouest refuse de couvrir le valet de carreau, il se rend à la dame et le déclarant complétera son contrat en ayant recours à l'impasse du dix de carreau. Le déclarant n'a pas eu la tâche facile mais elle aurait été plus ardue si à la première levée Est n'a joué le valet de pique!

Noël Duchesne

VOYAGES

LA STATION TOURISTIQUE DE MONT-SAINTE-ANNE, près de la ville de Québec, est en voie de devenir un centre récréatif ouvert à la longueur d'année. Le mont, d'une dénivellation de 2,000 pieds, dispose de pentes diversifiées appréciées par tous les skieurs de l'Est canadien. (Photographie de l'Office de tourisme du gouvernement canadien).

La station de ski Mont Sainte-Anne, l'une des meilleures en Amérique

La station de ski Mont-Sainte-Anne n'a ouvert qu'il y a sept ans mais elle se range maintenant parmi les meilleures stations de ski d'Amérique du Nord.

Bien que sept ans soit une période assez courte dans la vie d'une station de ski, la montée rapide du Mont-Sainte-Anne n'est pas surprenante. La région est vraiment gâtée par la nature.

D'abord la hauteur de la montagne, soit une dénivellation de 2,000 pieds aux abords du Saint-Laurent. En outre, la station offre une saison de ski qui s'étend de novembre à mai.

Et Mont-Sainte-Anne n'est qu'à une demi-heure en automobile de la ville dont le nom est devenu synonyme de vacances hivernales — Québec.

Mais, jusqu'ici, le Mont-Sainte-Anne n'attirait que les vacanciers d'hiver.

Toutefois le vent change. En effet on s'efforce de créer dans le parc qui entoure la station de ski un endroit de villégiature pour les quatre saisons.

L'aménagement du parc Mont-Sainte-Anne comprend plusieurs phases. La première, c'est-à-dire la création d'une station de ski de classe internationale, est presque achevée. C'est maintenant le tour de la deuxième.

Elle comporte la construction de condominiums, d'hôtels, de restaurants, de bars et d'installations pour les sports d'été, car on est en train d'aménager un lac artificiel près du nouveau chalet au pied de la montagne.

Un autre attrait, sera le terrain de golf de dix-huit trous également au pied de la montagne.

Bientôt, un téléférique reliera la station avec les hôtels environnants, ce qui fournira un transport facile et rapide au chalet principal.

Le ski nautique ne sera pas oublié. Les enthousiastes de ce sport auront à leur disposition un système de traction mécanique qui permettra à neuf skieurs à la fois d'évoluer sur l'eau et cela, sans bateau.

Une grande partie du parc sera réservée au camping avec terrains tout équipés d'eau chaude, d'électricité et de fourneaux.

Et pour couronner le tout, on construira un centre équestre mettant à la disposition des cavaliers un manège intérieur ainsi que des pistes en plein air.

Le Mont-Sainte-Anne a d'abord été aménagé comme station de ski et cette fonction continue de se développer.

On a rajouté des remontées mécaniques, y compris un télésiège ultra-rapide situé parallèlement aux télécabines.

Tout cela ajouté au nouveau poma sur le versant nord de la montagne augmentera la capacité de la station à 7,500 skieurs à l'heure.

De nouvelles pistes ont été ouvertes pour le ski de fond. Il y a maintenant plus de 80 milles de ces pistes dans le parc et dans les environs.

Bonnes nouvelles pour le skieur alpin: La chute annuelle de neige de 140 pouces du Mont-Sainte-Anne sera complétée par un équipement de neige artificielle. Et n'importe quel skieur qui a déjà évolué sur les pistes du Mont-Sainte-Anne vous dira que leur damage est devenu un art consommé.

Ces pistes si bien damées sont parmi les meilleures du pays. Elles vont du calibre des championnats mondiaux, en passant par toute la gamme jusqu'aux pentes douces qui rassurent les débutants.

L'école de ski est sous la direction de Giovanni Gerometta, l'un des directeurs de l'Alliance des instructeurs de ski du Canada. Vous pouvez y profiter des semaines de ski, comprenant leçons et billets de remontée. Ces semaines durent de cinq à sept jours et les prix débutent à $35.

A une courte distance de la montagne, le touriste peut revivre l'histoire d'une des plus vieilles villes de l'Amérique du Nord.

Québec a pendant longtemps capté l'imagination des artistes et des photographes, et avec raison. Ses rues étroites et tortueuses sont bordées de boutiques pittoresques et les murs construits pour protéger la ville sont devenus des trottoirs élevés où chaque pas donne au piéton une nouvelle perspective de l'histoire.

Au temps du carnaval, toute la ville est en ébullition.

C'est une époque spécialement favorable car les courses pour la coupe mondiale qui se tiennent à Mont-Saint-Anne deux fois par an coïncident généralement avec les activités du Carnaval.

Le parc du Mont-Saint-Anne est administré par le gouvernement de la province de Québec.

Les responsables espèrent que la plupart des projets seront achevés d'ici 1975.

Cette année-là sera peut-être la première où la région offrira des activités touristiques pendant les quatre saisons de l'année: le ski, le patinage et la luge en hiver; le ski et les parties de sucre au printemps, le golf, l'équitation, la natation et le ski nautique en été; en automne il y a encore le golf, l'équitation et les promenades dans la forêt flamboyante.

Le Mont-Sainte-Anne et Québec sont extraordinairement faciles d'accès. Les principales lignes aériennes assurent la correspondance avec Québec comme d'ailleurs les lignes de chemin de fer. Des autoroutes mènent à la ville en venant soit du nord soit du sud.

La cuisine de gourmet et l'atmosphère joyeuse sont des spécialités de la maison, tant aux hôtels intimes comme le Refuge du Lac à 4 milles seulement des remontées ou à l'établissement de grand Luxe qu'est le motel Laurentide, à 12 milles de distance sur la route 15.

Certains des nombreux habitués du lac Beauport préfèrent encore les vieux manoirs et châteaux des alentours.

Cette vallée protégée, à 12 milles au nord de la ville par la route 54, offre une station de ski bien convenable avec sa dénivellation de 550 pieds et ses six remontées.

Après avoir passé un ou deux jours au lac Beauport au début de la semaine, vers la fin de la semaine, on est en forme pour les pistes de trois milles du Mont-Saint-Anne.

Côte Ouest

"L'Université instantanée", une attraction touristique

L'ouverture de l'Université Simon Fraser, en 1965, au sommet du mont Burnaby (1,200 pi) a paru quelque peu miraculeuse, car sa conception ne remontait qu'à deux ans. Ses immeubles, ses facultés et sa cité universitaire ont été édifiés en un temps record.

C'est la raison pour laquelle les citoyens de la Colombie-Britannique l'appellent "l'université instantanée".

Les touristes apprécieront le panorama magnifique du haut de Simon Fraser.

Le campus offre une vue sur les eaux miroitantes du Burrard Inlet, du fleuve Fraser et de l'océan. La beauté du paysage est un site idéal pour les différentes salles de classe, les résidences universitaires et les laboratoires.

Les parterres fleuris et les arbres rehaussent la beauté de l'entrée de ce quadrilatère. L'université ressemble à un énorme module où les couloirs mènent partout.

Cette cité universitaire comporte les bureaux des 230 professeurs, 42 salles de cours, 12 amphithéâtres, des cafétérias et des salons.

Dans le jardin intérieur, une pierre de jade de Colombie-Britannique, pesant six tonnes, sert à commémorer l'ouverture officielle de l'université en 1965.

L'immense librairie peut accueillir 1,300 étudiants et contient actuellement près d'un demi-million de livres.

Le salon attenant au théâtre de 450 sièges possède des murales illustrant différentes civilisations de l'humanité.

Dans le centre d'éducation physique, deux piscines sont équipées de vitrines d'observation sous-marine et de haut-parleurs destinés à l'enseignement. Le gymnase contient en outre des sièges pliants pouvant accueillir 1,200 spectateurs.

Cette université a été dédiée à Simon Fraser, célèbre explorateur pratiquant la traite des peleteries, qui, en 1808, a mené à bien une des plus longues expéditions de l'histoire du Canada en descendant le fleuve tumulteux qui porte aujourd'hui son nom.

Les touristes peuvent bénéficier d'une visite guidée de l'université; à partir de maintenant jusqu'à la fin du mois de juin 1974, ces visites ont lieu le samedi, le dimanche et la plupart des jours fériés, de 10.30 hres à 17.30 hres. En juillet et août, elles sont offertes tous les jours à la demie de chaque heure.

L'industrie touristique Israëllien

L'industrie du tourisme Israélien est planifié à grande échelle pour propager la campagne de propagande pour le retour du tourisme en Israël le plus rapidement possible.

Suivant les déclarations de Zvi Liran, représentant du Ministère du tourisme en Israël, l'opération se fera dans tous les fronts.

La première annonce d'envergure apparaîtra à la télévision et dans la presse. Suivant Zvi Liran, "Nous planifierons en mettant l'accent avec les éventuels touristes ayant un engagement sentimental avec Israël."

"Le budget du Ministère du tourisme n'est seulement qu'une part des efforts à faire" continue Zvi Liran. "L'argent additionnel parviendra par les lignes aériennes particulièrement par EL AL avec lequel sera associé en partie le Ministère du tourisme ainsi qu'une grande partie des agents de voyage au Canada.

La majeure partie de cette campagne consiste à un effort direct de correspondance en coopération avec quelques personnages politiques d'Israël.

L'Iran déclare qu'un effort immédiat doit être fait pour convaincre les organisations juives canadiennes de changer préalablement le programme des lieux de conventions et de leurs places actuelles en Israël. "Nous avons eu déjà quelques dramatiques entreprises à ce propos", dit-il.

Ottawa possède la plus longue patinoire artificielle au monde

Ottawa possède la plus longue patinoire artificielle au monde.

Elle mesure quatre milles et demi de long, de 30 à 120 pi. de large et 14 millions de pi. carrés de surface.

Elle est située en plein coeur de la ville, sur le canal Rideau.

La Commission de la capitale nationale s'occupe de l'entretenir, c'est-à-dire, d'installer les abris, de donner en concession les services alimentaires, d'aménager des installations pour l'aiguisage de patineurs.

Les patrouilleurs peuvent donner les premiers soins et sont sur la glace de 16 hres à minuit en semaine et toute la journée pendant les fins de semaine.

Il est fréquent de voir les fonctionnaires fédéraux venir au bureau le matin, serviette et patins à la main.

Le soir et les fins de semaines, le canal est envahi par des familles entières, des étudiants de jeunes couples, des enfants qui chaussent leur première paire de patins, de jeunes joueurs de hockey robustes et tout-petits entassés sur des toboggans, comme s'il s'agissait d'un grand pique-nique.

Les preposes au déblaiement sont au poste 24 heures par jour, tous les jours de la semaine afin d'assurer les meilleures conditions de patinage possible. Ils emploient du matériel lourd et léger et notamment un tracteur équipé d'un balai rotatif qui élimine les aspérités à la surface de la glace.

Vingt souffleuses de patineurs sont attendus sur le canal l'hiver prochain. Les touristes sont particulièrement bienvenus.

LOUEZ
UNE DE NOS
MAISONS MOTORISEES

VOYAGEZ DANS LE CONFORT

Peut loger 6 personnes. Agréable pour vacances d'hiver dans les pays chauds. Consultez:

VENEZ VOIR
PELLETIER AUTO INC.
LA OU LE SERVICE EST DE MISE!
MERCURY
Route 16 A, Chicoutimi
Tél.: 549-5021

Tant qu'à voyager
allez-y
RUBAN BLEU
Le "RUBAN BLEU" c'est beaucoup plus que des voyages exceptionnels...

NOEL A LENINGRAD
JOUR DE L'AN A MOSCOU
FESTIVAL D'ART EN RUSSIE
du 20 décembre au 3 janvier
Incluant: transport aérien, transferts, hôtels 1re classe, tous les repas, visites, billets de spectacles (ballet, théâtre, cirque).
de Montréal, par personne (base chambre à 2) $599.00
Inscription immédiate, nombre de places limité.

C'est "la" manière agréable de voyager
VOYAGES MICHEL INC. IATA
2, Place Québec, Qué. G1R 2B5 529-8981
1320, ave Maguire, Qué. G1T 1Z3 527-3454
Place Fleur de Lys, Qué. G1M 2S6 522-7113
363, rue Racine est, Chicoutimi, G7H 1S8 549-8874
Plaza Alma, G8B 1M1 668-7951
Centre Les Rivières, Trois-Rivières, G8Y 1W1 379-1982

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

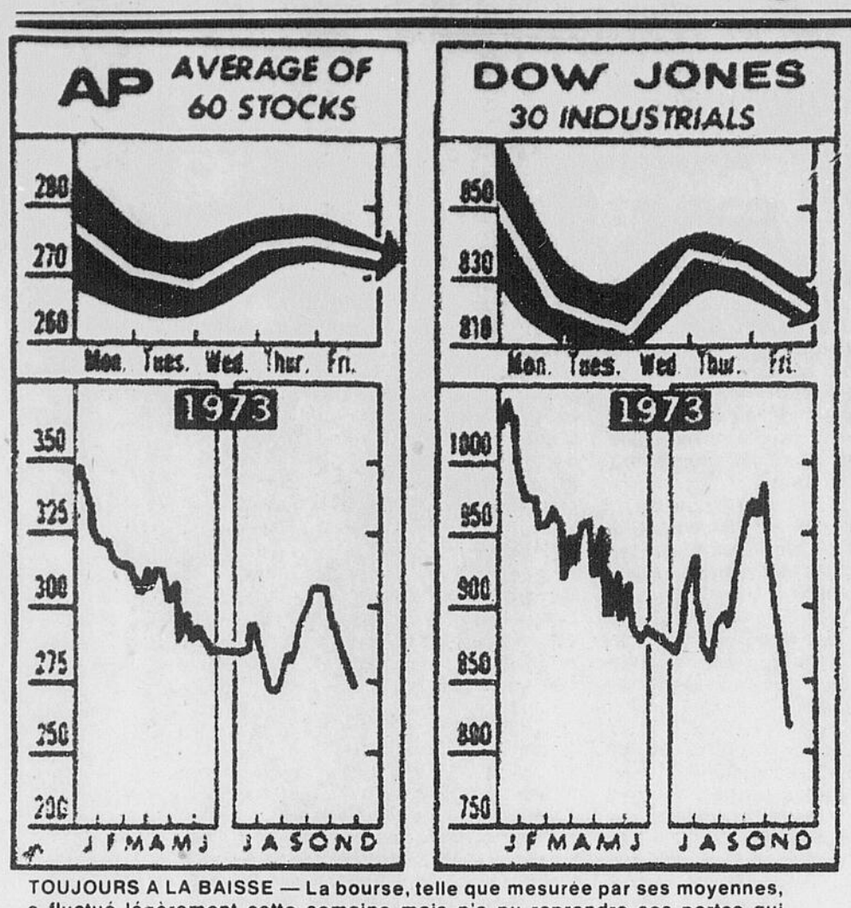

TOUJOURS A LA BAISSE — La bourse, telle que mesurée par ses moyennes, a fluctué légèrement cette semaine mais n'a pu reprendre ses pertes qui durent depuis un mois.
Les courtiers estiment que l'inquiètude des investisseurs sur les problèmes de l'énergie peuvent amener une récession dans les mois à venir. L'indice Dow Jones a fermé vendredi à 822.25, une chute de 31.75 sur la semaine dernière. La moyenne de la Presse Associée de 60 valeurs a baissé de 5.55 pour finir à 273.1. (P.A. Téléphoto)

Wall Street fléchit encore

NEW YORK (AFP-PA) — Nouvelle baisse assez prononcée des cours vendredi à Wall Street, où le marché, en régression dès l'ouverture, s'est stabilisé à un niveau de baisse modérée tout au long de la journée avant de chuter à nouveau en fin de séance et de clôturer sur une perte de près de 13 points de l'indice des industrielles, le volume des transactions étant dans l'ensemble assez modeste.

Crise de l'énergie et hausse des taux d'intérêts à court terme — avec l'annonce par la First National City Bank d'un relèvement de sa prime rate à 9 3-4 p.c. — se sont alliés pour décourager les investisseurs.

Parmi les compartiments les plus touchés, l'on relève les automobiles, où General Motors perd deux dollars et où Ford et Chrysler reculent de plus d'un point. L'activité du secteur automobile risque d'être fortement affectée par la crise pétrolière. Des pertes assez prononcées ont également été notées aux ordinateurs, où Burroughs recule de 4 3-4, chimiques, où Dupont perd 3 1-2, aérospatiales, où United Aircraft clôture en baisse de plus d'un point et pharmaceutiques, où Abbott régresse de 4 dollars, alors que les grands magasins subissaient eux aussi de lourdes chutes.

Xerox recule de 3 dollars aux matériels de bureau, également affectés, de même que les pneumatiques, cuprifères et compagnies aériennes.

L'effritement a par ailleurs été de règle aux électroniques, mécaniques, papiers, tabacs et alimentaires, tandis que les cinémas, chemins de fer et sidérurgiques perdaient généralement une fraction.

Matériaux de construction, télévisions et pétroles ont de leur côté clôturé sur une note irrégulière, tandis que les mines d'or étaient à nouveau les seules à terminer en hausse, notamment Homestake, qui gagne 2 points et Dome, qui progresse de 3 dollars.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles recule de 12.86 et tombe à 822.25.

Comportement des valeurs

	Ven.	Jeu.
Gains	403	668
Pertes	1,118	847
Inchangées	281	321
TOTAL	1,802	1,836

Le virement se situe à 15.38 millions d'actions.

L'indice de la Bourse de New York perd .70 et ferme à 51.18 et celui de la Bourse Américaine, 1.10 et ferme à 93.12.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre, Massey Ferguson, Hudson's Bay, Seagrams, Canadian Pacific, Genstar, Alcan et

International Nickel subissent des baisses fractionnaires. Le seul gagnant est Dome Mines, qui monte de trois et atteint $124 1-2.

A craindre, récession aux U.S.A.

Par SANDRA INGALSBE
de La Presse Canadienne

Le seul point brillant sur les marchés de valeurs cette semaine, ç'a été l'or. Dans d'autres compartiments, il y a eu des reprises, mais celles-ci ont été suivies de chutes.

La Bourse un peu partout est à la baisse depuis plusieurs semaines.

L'exception, l'or, est cependant vraiment notable. Le prix de l'or a fait une ascension record de $9 l'once à Londres et à Toronto l'indice de l'or enregistrait mercredi un gain de près de 19 points.

Mercredi, l'indice de l'or à Toronto fermait au sommet sans précédent de 329.57. Des gains dans les deux séances suivantes le poussaient vendredi au nouveau record de 339.31. La hausse pour toute la semaine, dans le secteur des aurifères à Toronto, est de 42.02.

Par ailleurs, l'indice des métaux de base à Toronto perd 5.61 et ferme à 93.79.

A Wall Street, la crise de l'énergie et la tension au Moyen-Orient ont continué à affaiblir la moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles. Lundi, cette moyenne faisait un plongeon de 29.45 points, sa pire dégringolade en onze ans. Le même jour, l'indice industriel à Toronto reculait de 5.47 points, sa plus forte chute depuis mai 1970.

Pour toute la semaine, l'indice industriel à Toronto perd 8.95 et tombe à 211.36, la moyenne de Dow Jones à Wall Street perd 31.76 et tombe à 822.24 et l'indice composé de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadinne perd 8.27 et tombe à 222.02.

A Toronto, l'indice des pétroles de l'Ouest recule de 8.17 et tombe à 267.87.

Vendredi, le Dow à Wall Street fermait à son plus bas niveau depuis le 26 nove. 1971 et enregistrait une perte d'environ 165 points depuis le 26 oct.

UNE RECESSION

Des analystes disent que la possibilité d'une récession aux Etats-Unis est réelle.

A Toronto, l'activité a été grande, 14.59 millions d'actions d'une valeur de $146.69 millions ayant changé de mains, au regard de 13.10 millions d'actions d'une valeur de $132.86 millions la semaine dernière.

A la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, le virement combiné a été de 5.08 millions d'actions d'une valeur de $42.92 millions, au regard de 5.16 millions d'une valeur de $38.88 millions la semaine dernière.

TORONTO

TORONTO (PC) — L'indice de l'or a fermé à un niveau sans précédent vendredi à la Bourse de Toronto, mais les autres secteurs de ce marché, modérément actif, ont continué à perdre du terrain.

L'indice de l'or atteint le sommet record de 339.31 par suite d'une hausse de 1.60.

L'indice industriel recule de R.02 et tombe à 211.36, son plus bas niveau depuis le 19 juillet dernier, l'indice des métaux de base perd 1.13 et tombe à 93.79 et celui des pétroles de l'Ouest, 3.32 et tombe à 267.87.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Vend.	Jeu.
Gains	155	253
Pertes	395	269
Inchangées	230	244
Total	780	766

Le virement a été le plus faible de la semaine, 2.40 millions d'actions d'une valeur de $22. 23 millions ayant changé de mains, au regard de 2.66 millions d'actions d'une valeur de $25.29 millions jeudi.

Seul le bâtiment a gagné du terrain. Les aciéres, les mines industrielles, les boissons alcooliques et les banques sont au nombre des plus forts perdants.

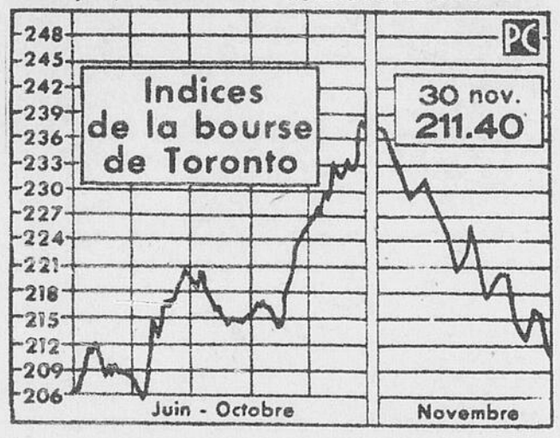

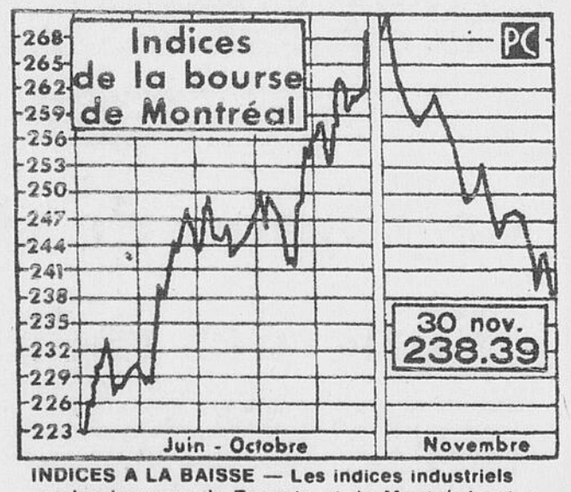

INDICES A LA BAISSE — Les indices industriels sur les bourses de Toronto et de Montréal ont baissé cette semaine. A la fermeture vendredi après-midi, l'indice de Toronto marquait 211.40, une baisse de 8.91 sur la semaine dernière. Montréal avait baissé de 9.42 pour fermer à 238.39. (P.C. Téléphoto.)

Profit, facteur de développement

Le mot "profit" est un de ces termes qui peut avoir plusieurs significations et revêtir des connotations agréables ou désagréables, selon le cas, dépendant du point de vue sous lequel on l'envisage.

Tout le monde accepte le fait que, dans notre système économique, la notion de profit ne peut être remise en question. Le commerçant et le consommateur sont tous les deux conscients que le profit est un élément indispensable à la bonne marche des affaires et que lui seul peut motiver suffisamment l'esprit d'initiative chez les hommes d'affaires pour leur permettre de poursuivre leur activité, qui bénéficie, à la fin, à toute la société. Le profit permet aux compagnies de payer des dividendes aux actionnaires, d'investir de nouveaux capitaux afin de développer la production et d'aider ainsi à la création d'emplois.

Donc la question n'est pas de savoir si la notion de profit est justifiée ou justifiable, mais quelle est la marge de profit raisonnable que peut revendiquer une entreprise.

PROFIT ET VENTES

Une façon de répondre à cette question est d'analyser la notion de profit sous l'angle des ventes. Par exemple, pour chaque $10 de ventes, quel devrait être le taux raisonnable de profit? Prenons, pour être plus concret, l'industrie de l'alimentation, qui depuis quelque temps semble être l'objet de sévères critiques. On croit généralement que les chaines de supermarchés enregistrent des profits très élevés, sinon exagérés.

Or qu'en est-il en réalité?

A première vue, ces allégations semblent exactes. Par exemple, chez la chaine Dominion Stores, les profits pour la prériode couvrant le premier trimestre de la présente année fiscale se terminant le 16 juin correspondent environ au double de ceux enregistrés l'année dernière pour la même période.

Toutefois les profits réalisés l'année dernière s'étaient révélés exceptionnellement bas, ce qui fausse au départ la comparaison. En fait, la réalité est celle-ci: cette année Dominion a fait moins d'une cent de profit sur chaque dollar de ventes, soit 94 cents de profit sur chaque $100.

ACM

Voilà une preuve de plus qu'il est devenu nécessaire et même urgent pour tous les organismes à vocation commerciale d'expliquer au public quels sont les profits réels enregistrés par les compagnies pour ne pas que le consommateur se fasse de fausses idées sur les profits "mirobolants" que réaliserait l'industrie. C'est là un myte que plusieurs associations, dont l'Association canadienne des manufacturiers, se sont donnés pour mission de combattre.

Selon le président de l'ACM, le but de cet organisme consiste à replacer les choses dans leur véritable contexte, afin de corriger toutes les notions fausses ou inexactes qui circulent dans le public. Pour M. Rapsey, il s'agit d'emmener le consommateur à voir derrière les apparences, et à surmonter ses préjugés.

Ainsi cette année, les profits "exorbitants" réalisés par les compagnies constituent tout simplement une mesure de rattrapage, car les années fiscales précédentes avaient été presque désastreuses pour plusieurs secteurs de l'industrie. Durant ces années-là, les compagnies avaient restreint leurs hausses de prix dans le but d'aider Ottawa à combattre la spirale inflationniste. L'industrie de l'alimentation comme les autres, ne fait que reprendre le terrain perdu.

Nouveau recul à Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs ont fermé à la baisse vendredi à la Bourse de Montréal et l'activité a été faible sur ce marché. L'indice industriel y a perdu plus de cinq points pour la troisième fois en novembre.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 854,800 actions, au regard de 854,000 la veille.

L'indice industriel recule de 5.05 et tombe à 238.39, l'indice des banques, de 4.36 et tombe à 266.48, l'indice composé, de 4.13 et tombe à 222.02, l'indice des papeteries, de 1.36 et tombe à 130.38 et celui des services publics, de .89 et tombe à 140.25.

Comportement des valeurs

	Ven.	Jeu.
Gains	54	83
Pertes	168	136
Inchangées	82	75
TOTAL	304	294

Multiple Access, dont 24,400 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote est restée inchangée, soit à $6 3-8. South Dufault Mines, dont 56,700 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de six cents et atteint 19 cents.

Alcan, en baisse de 1-4 et au niveau $36 3-4, annonce qu'elle songe sérieusement à faire bâtir une aluminerie, au coût de $225 millions, à Shannon, en Irlande.

Les pétroles ont pour la plupart régressé. Imperial Oil à $40 3-4 perd 1 1-4, Pan Ocean Oil à $16 5-8, 3-4, Dome Petroleum à $36 1-2, 1-2, Shell Oil à $18 1-2, 3-8, Pacific Petroleums à $34 3-4, 1-4, Gulf Oil à $32 3-4, 1-4, Petrofina à $22 3-4, 1-4, Pancanadian Petroleum à $14, 1-4, Aquitaine à $27 7-8, 1-8, alors que Murphy Oil à $9 1-2 monte de 1-4 et Francana Oil and Gas à $12 5-8, de 1 1-8.

Ailleurs, on voit The Great West Life Assurance à $57 1-4, une baisse de 10 3-4, Falconbridge Nickel à $66, une baisse de 2 1-4, la Banque Toronto Dominion à $33 3-4, une baisse de 1 5-8, Québec Téléphone à $15 1-2, une baisse de 1 1-4, Moore Corp. à $52, une baisse de 1 1-2, International Nickel à $31 7-8, une baisse de un, Canron à $18 1-4, une baisse de un, Chrysler Corp. à $16 1-4, une baisse de 7-8, Stelco à $29, une baisse de 3-4 et Cominco à $34 5-8, une baisse de 3-4.

D'autre part, Corpex à $6 monte de un, Consolidated Bathurst à $26 1-2, de 1-2, Royal Trust à $26, de 1-2, Montreal Trust à $19, de 1-4, Maritime Electric à $9 1-8, de 1-4 et Hawker Siddeley à $5 3-8, de 1-8.

Simpson's Ltd. perd 1-2 et tombe à $8 1-8 dans un virement de 18,856 actions et, à la Bourse Canadienne, Mount Jamie Mines recule d'un cent et tombe à 20 cents dans un virement de 36,000 actions.

Bénéfices nets

Par la PC

T. G. Bright and Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $229,250 — 23 cents l'action, au regard de $287,997 — 29 cents.

Canadian Export Gas and Oil Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 31 oct. dernier, $508,000 — six cents l'action, au regard de $420,000 — cinq cents.

Casavant Frères Ltée, pour l'année qui s'est terminée le 31 août dernier, $63,000, perte, au regard de $11,000.

Chromasco Corp. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $170,000, perte, au regard de $1,358,000.

Davis Distributing Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 juin dernier, $127,000 — 25.5 cents l'action, au regard de $141,000 — 28.2 cents.

Decca Resources Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $224,557 — 10.14 cents l'action, au regard de $36,624 — 1.87 cent.

Exquisite Form Brassiere Canada Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $33,000 — cinq cents l'action, au regard de $129,000 — 20 cents.

International Mogul Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $5,684,000 — $2.13 l'action, au regard de $2,709,000 — $1.04.

Iso Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $295,305, perte, au regard de $91,958, bénéfice.

Banque Mercantile, pour l'année qui s'est terminée le 31 oct. dernier, $6,540,000, au regard de $4,703,000.

Metropolitan Stores of Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 oct. dernier, $1,695,000 — 66 cents l'action, au regard de $1,822,000 — 71 cents.

OSF Industries Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,149,000 — 53 cents l'action, au regard de $789,000 — 37 cents.

QSP Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $729,000, bénéfice — $1.13 l'action, au regard de $871,000, perte — $1.50.

Ronyx Corp. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 sept. dernier, $225,000 — neuf cents l'action, au regard de $757,000 — 33 cents.

Steinberg's Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 oct. dernier, $2,861,000 — 41 cents l'action, au regard de $3,136,000 — 45 cents.

Dividendes

Par la PC

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Dominion Glass Co. Ltd., l'action priv. à sept p.c., 17 1-2 cents, le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Gordon MacKay Stores Ltd., classe A, 12 1-2 cents, le 15 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Gordon MacKay Stores Ltd., classe A, 12 1-2 cents, le 15 déc. aux actionnaires inscrits le 6 déc.

Harlequin Entreprises Ltd., 15 cents, semestriel, une hausse de cinq cents, le 7 janv. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Monarch Investments Ltd., 2 1-2 cents, le 28 déc. aux actionnaires inscrits le 17 déc.

National Grocers Ltd., l'action priv., 37 1-2 cents, le 1er janv. aux actionnaires inscrits le 7 déc.

Neonex International Ltd., 2 1-2 cents, semestriel, le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Pato Consolidated Gold Dredging Ltd., 10 cents, interim, le 28 janv. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Phillips Cables Ltd., 12 1-2 cents, le 1er janv. aux actionnaires inscrits le 18 déc., et un supplément de 7 1-2 cents, le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 18 déc.

Sobeys Stores Ltd., classe A, 10 cents, le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 28 déc.

Texaco Canada Ltd., l'action priv. à quatre p.c., $1.00 le 20 janv. aux actionnaires inscrits le 31 déc.

United Westburne Industries Ltd., l'action priv. à 6 1-4 p.c., 78 1-8 cents, le 1er janv. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Essence

TORONTO (PC) — Les compagnies pétrolières ont fait savoir, vendredi, qu'elles attendaient toujours les directives du ministre de l'Energie, M. Donald Macdonald, concernant le montant de l'augmentation du prix de l'essence qui sera alloué dans toutes les régions situées à l'est de la vallée de l'Outaouais à partir de cette fin de semaine.

Des porte-parole de Imperial Oil et de Shell Canada Ltd. ont déclaré qu'il faudrait au moins une journée pour rendre effectives les augmentations de prix.

Le ministre Macdonald avait révélé durant la semaine que le gouvernement fédéral donnerait le feu vert à une augmentation des prix de l'essence et de l'huile à chauffage allant de quatre à cinq cents le gallon.

Quant aux compagnies pétrolières, elles ont fait remarquer que la fixation du montant spécifique des hausses de prix ne pouvait venir que du ministre de l'Energie.

Récession japonnaise

TOKYO (Reuter) — La croissance économique du Japon, en termes réels, ne sera que de 2.6 pour cent pour la seconde partie de l'année fiscale prenant fin le 31 mars, contre 10.9 pour cent durant le premier semestre, en raison de la pénurie de pétrole, a déclaré vendredi le gouvernement japonais.

Pour l'ensemble de l'année, l'expansion serait ainsi d'environ six pour cent, pas loin donc du niveau de 5.7 pour cent atteint en 1965, qui avait été considérée comme une année de récession.

Durant l'année fiscale en cours, annonce le gouvernement japonais dans ses prévisions rectifiées, les prix de gros augmentation de 17 pour cent et les prix de détail de 13 pour cent. En d'autres termes, la pression inflationniste se maintiendra en dépit de la récession prévue.

Selon les nouvelles prévisions, le déficit de la balance de base des paiements sera de $8,600 millions, alors que l'on s'attendait auparavant à un excédent de $950 millions.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La Bourse canadienne des obligations a perdu du terrain cette semaine et l'activité y a été modérée.

Le court terme a reculé d'environ 15 cents, le moyen et le long terme ainsi que les valeurs des sociétés ont perdu environ un quart de point.

Mardi, l'Hydro-Manitoba offrait $25 millions de débentures à 8 3-8 p.c., au prix de $99.75, au rendement de 8.40 et à échéance le 17 déc. 1998. L'émission a été bien accueillie.

Mercredi, Maritime Telegraph and Telephone offrait $20 millions de débentures de 1ère hypothèque à 8 3-4 p.c., au pair, à un rendement de 8.75 p.c. et à échéance le 15 déc. 1993.

FONDS MUTUELS

	Offre	dem
Acrofund	1.24	1.36
A.G.F. Japan	11.71	12.87
A.G.F. Special	2.57	— —
All Canadian Com	6.59	7.16
All Canadian Div	6.92	7.52
All Canadian Ven	3.44	3.74
All Canadian 4000	4.70	5.11
All Canadian Energy	4.23	4.60
American Growth	5.02	5.52
Andreae Equity	5.29	5.78
Associate Investors	5.72	5.78
Canada Growth	5.59	6.14
Canagex	10.88	11.76
Cdn Gas Energy	15.01	16.49
Cdn Investment	4.95	5.42
Cdn Scudder	5.05	5.05
Cdn Security Growth	5.08	5.58
Cdn South African Gold	9.57	10.46
Cdn Trusteed	4.92	5.41
Capital Growth	11.59	11.87
xChase Fund	7.51	8.21
Collective Mutual	5.39	5.92
Commonwealth Intl	13.58	14.92
Commonwealth Intl Lev	3.34	3.67
Commonwealth Venture	6.11	6.71
xCompetitive Capital	4.44	4.87
Corporate Investors	6.26	6.88
Corporate Investors Stock	5.08	5.58
Dominion Compound	6.57	7.14
xDreyfus Inc.	10.10	11.07
xDreyfus Intl	10.46	11.46
Eaton Viking	5.95	6.47
Educator's Equity	7.28	7.66
Entarea Investment	6.04	6.64
Executive Fund Cda	6.24	6.84
Executive Intl Inv	1.46	— —
xFidelity Trend	21.35	23.33
Fonds Collectif A	7.53	8.23
Fonds Collectif B	5.54	5.71
Fonds Collectif C	6.84	7.48
Fonds P.E.P.	3.12	3.39
GIS Compound	9.36	10.29
GIS Income	3.22	3.54
Growth Equity	7.26	7.98
Guardian Enterprise	.93	1.02
Guardian Growth	7.93	— —
Harvard Growth	5.74	5.74
International Growth	5.44	5.98
Keystone Cda	6.71	7.36
xKeystone Cust K-2	5.49	6.01
xKeystone Cust S-1	20.54	22.51
xKeystone Cust S-4	3.66	4.01
xKeystone Polaris	3.29	3.60
xLexington Research	12.38	13.53
Maritime Equity	3.01	3.29
Marlborough	3.01	3.29
Marlborough	4.62	5.05
Mutual Accumulating	6.03	6.64
Mutual Bond	10.52	11.56
Mutual Growth	3.23	3.55
Mutual Income	5.13	— —
Natural Resources	4.87	5.35
N.W. Equity	5.19	5.70
N.W. Canadian	5.32	5.85
N.W. Growth	4.45	4.89
xOne William Street	15.96	15.96
xOppenheimer	6.36	6.95
Pacific Dividend	5.12	— —
Pacific U.S.	3.39	— —
Pension Mutual	8.47	8.47
Phillips, Hager, North	11.77	12.01
Planned Resources	4.52	4.97
Principal Growth	4.41	4.85
Prudential Growth	6.41	7.00
xPutnam Growth	9.74	10.64
Regent Growth	8.83	9.70
Regent Venture	3.70	4.06
Royfund	6.70	6.97
Sav In Pret et Rev	6.84	7.52
Sav Inv am Pret	9.29	10.20
Scudder North America	4.50	4.50
Speculators	5.35	5.85
Taurus Fund	3.41	3.75
xTech	5.95	6.52
Templeton Growth	7.57	8.30
Timed Investment	8.07	— —
United Accumulative	4.70	5.16
United Accumulative Ret	5.24	5.76
United American	1.48	1.63
United Horizon	1.93	2.12
United Security	5.12	5.63
United Venture	2.78	3.05
United Venture Ret	4.40	4.84
Universal Savings Equity	8.00	8.80
Western Growth	5.79	6.16
Xanadu Fund	3.29	3.29
York Fund of Canada	4.54	4.93

COTATION DE VENDREDI

Adanac	1.07	— —
Beaubran	4.86	528
Fonds Desjardins A	4.91	— —
Fonds Desjardins B	4.28	— —
Growth Oil and Gas	32.35	— —
Investors Growth	11.98	13.09
Investors Intl Mutual	6.00	6.56
Investors Japanese	7.07	7.73
Investors Mutual	5.71	6.24
Investors Retirement	5.54	6.06
Prevest Mutual	8.59	9.38
Provident Mutual	7.54	8.24
Provident Stock	5.81	6.35
Radisson	2.43	— —

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
A et B					
Abitibi	26451	$11½	11¼	11⅜	– ½
Acklands	6800	$11¼	11	11	– ¼
Acklnd 2p	200	$13¾	13½	13½	
Acme Gas	4500	13	12	12	– 1
Acres Ltd	516	$11⅛	11	11⅛	– ⅜
Acres A pr	66	$43¾	43¾	43¾	+ ½
Acres wt	416	170	170	170	+ 5
Adanac M	2500	37	36	37	
A.G.F.M	1520	350	350	350	–15
Agnico E	7725	600	570	600	+15
Agra Ind	210	$11	11	11	– ⅜
Albany	9000	79	72	76	+ 5
Alt East G	5600	720	715	715	– 5
Alta Gas A	4901	$10⅞	10⅜	10¾	
Alta G C p	30	$68⅝	68⅜	68⅝	
Alta G D p	35	$118	118	118	– 2
Alcan	34605	$36¾	36¼	36⅝	– ⅜
Algo Cent	870	$13⅝	13¼	13⅝	+ ¼
Algoma St	8645	$20	19½	19¾	– ½
Allarco Dv	800	$7	7	7	
Alliance B	3400	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Alminex	4425	780	770	780	
Alpa Ind	200	$8	7¾	7¾	– ½
Alum 4½ p	150	$35	35	35	
Am Eagle	1000	83	80	80	– 5
A Quasar P	200	$14	13½	14	+ 1
Andres W	3230	$24¼	23½	23½	– 1
Anglo-cn	935	$17¾	17¼	17½	– ⅛
Ang CT 265	75	$35½	35½	35½	+ ½
Ang U Dev	z100	80	80	80	
Aquitin	23616	$28¼	27⅝	27⅝	– ⅛
Args 250 p	50	$32⅞	32⅞	32⅞	
Argus B pr	50	$34⅛	34	34	
Argus C pr	2210	$12¼	12	12¼	+ ¼
Args 260 p	25	$[illegible]	32¾	32¾	
Asamera	8800	$13⅞	13⅜	13⅜	– ⅜
Asbestos	402	$17⅞	17¾	17¾	– ¼
Ashland C	5961	$13¼	12½	13	+ ¼
Ashland pr	z5	$25	25	25	
Atco Ind	1750	$15¼	15¼	15¼	– ⅛
Atl C Cop	2000	52	52	52	
Atlas Yk	500	9	9	9	
Auto El	600	$6	6	6	⅞
Avoca M	1000	65	65	65	
Bad Boy	1800	$6	6	6	– ¼
Banister C	200	$19	19	19	– 1
Bankeno	550	600	585	585	–15
Bk Mtl	13626	$19	18½	18⅝	– ⅝
Bk NS	12680	$37¾	37⅛	37⅛	– ⅜
B Cdn Nat	1000	$19⅜	19⅜	19⅜	– ⅛
Barbr-Ell	1000	$33	33	33	– 2
Barex	4000	9½	9½	9½	
Bartaco	100	180	180	180	–10
Baton B	482	$8⅞	8¾	8¾	– ¼
Beavr Eng	100	$5	5	5	
Becker B p	750	360	350	355	+ 5
Bell Canad	5897	$40⅜	40⅛	40¼	– ¼
Bell A pr	249	$44⅜	44⅛	44⅜	+ ⅜
Bell B pr	715	$46⅞	46⅜	46⅜	– ½
Bell C pr	160	$31⅛	30⅞	31⅛	+ ⅛
Betlm	2450	$14½	14	14	– ¾
Black P A	425	480	480	480	–15
Blkwod A	300	$5	475	5	+10
Block B	46200	360	345	350	+ 5
Bombrder	590	215	205	210	+10
Bonanza I	2300	310	300	300	
Bunty	14307	71	69	70	+ 2
Bovis Cor	4800	220	215	215	
Bow Valy	3240	$30⅛	28⅜	29	–1¾
BP Can	4806	$14	13¾	13⅞	
Bralor Res	3200	155	145	150	
Brama	13500	$6¾	6⅜	6⅜	– ⅜
Brameda	1600	52	52	52	– 1
Brascan	9819	$17⅝	17¼	17⅜	– ⅜
Brenda M	3400	775	755	760	–15
Bright A	463	$17	17	17	– 1
Brinco	3080	$5⅜	5¼	5¼	
BC Forest	2300	$20¼	19¼	19¼	– 1
BC Pack B	25	$40	40	40	– ⅜
BC Sugar A	225	$19½	19⅜	19½	– ¼
BC Sugar p	z10	$14¼	14¼	14¼	
BC Phone	58	$53¼	53¼	53¼	+ ¼
BCPh 1956	z10	$58	58	58	
BCPh 4.84	200	$15½	15⅛	15⅛	– ¼
BCPh 5.15	25	$63½	63½	63½	
BCPh 5¾ p	55	$70½	70	70½	+ ½
BCPh 6 pr	z20	$74	74	74	
BCPh 6.80	z20	$22⅛	22⅛	22⅛	
Broul R	z200	40	40	40	
Brunsk	15400	510	485	490	–20
Budd Auto	100	$9¾	9¾	9¾	– ¼
Budd A w	200	495	480	480	–20
Burns Fds	5283	$15½	15½	15½	
C					
Cad Dev	16000	$14⅞	14½	14½	– ½
CAE Ind	z95	$8¾	8¾	8¾	
Cal Pow	1486	$23¼	22¾	22⅞	– ⅜
Cal P 5.40 p	32	$82	82	82	– 3
Calmor I B	4000	62	61	61	– 1
Calvrt Dle	2100	185	175	180	– 5
Calvert	20500	19	18	18	– 1
C Mines	14500	18	17	17½	– ½
Cambridg	200	$14¾	14¾	14¾	– ⅜
Camflo	7650	985	965	975	– 5
Cam Chib	1100	615	605	605	–40
Camp RL	1417	$64	62½	64	+1½
Campau A	740	$9⅜	9⅛	9⅛	– ¼
Campu 7p	150	$10¼	10¼	10¼	– ⅛
Can Cem L	1225	$12⅝	12¼	12⅝	+ ⅛
CCem r	136765	5	3	3	– 1
C Geother	1800	210	201	205	– 5
Can Malt A	1390	$27⅞	27¾	27¾	+ ¼
C Nor West	7110	700	675	690	–35
C Pakrs C	1822	$23¾	23½	23½	
Can Perm	3260	$19½	19½	19½	
CS Pete	4200	520	485	485	–25
CSPet w	11720	36	32	33	+ 1
CSL pr	240	470	460	470	+20
C Tung	2600	290	286	286	– 4
C Bonanza	2800	180	172	175	+ 8
C Cablesy	400	$16⅛	16	16	– ¼
C Cable w	1400	315	300	300	–15
Cdn Can A	z50	$8¼	8¼	8¼	
Cdn Cel	2000	$6	5⅝	5¾	– ⅛
CC Man A	1500	$22⅛	22	22	– ¾
C Curtis	1700	58	56	58	– 1
Cdn Equty	150	$15⅛	15⅛	15⅛	
C Ex Gas	5600	385	370	370	–15
CG Invest	25	$75	75	75	+2¾
C Homestd	3200	710	700	700	–10
C Hydr	1700	$8	7⅝	7¾	– ¼
C Hydr pr	200	$13½	13½	13½	
C Imp Bank	7189	$29	28½	28½	– ¼
C Ind Gas	5440	$9	8¾	9	
CIL	2750	$17	16⅞	16⅞	– ⅛
C Int Pow	z50	$13	13	13	
CLI Pete	z300	18	18	18	
C Manoir	800	365	355	355	–10
C Malart	5000	42	37	42	+ 6
C Marconi	200	340	340	340	
C Memoial	200	375	375	375	– 5
C Merrill	340	465	460	460	–15
C Ocdental	1700	$12⅛	12	12	
CP Inve pr	2715	$32¾	32⅝	32⅝	– ⅛
CPIn w	24135	335	315	330	– 5
CP Ltd	21648	$15½	15⅛	15⅛	– ⅜
CPL A p	3400	$10⅞	10¾	10⅞	
CPL $3. pr	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	
C Reserve	700	520	515	520	+10
Cdn Sup O	2350	$59¾	59¾	59¾	
Cdn Tire	1071	$48⅛	48⅛	48⅛	– ⅜
Cdn Tire A	2519	$50¼	50	50	– ½
C Util $1.25	1500	$20½	20½	20½	
C Vickers	500	$16⅛	15¾	15¾	– ⅜
CWN 5½ p	400	$14½	14½	14½	+ ½
Canron	825	$19¼	19½	19½	– ¼
Capit Div	8400	36	36	36	+ 4
Cara	2000	$6¼	6	6	– ⅛
Carl OK	6435	410	400	400	–10
Carl OK A p	175	$24½	24½	24½	– ½
Carl OK B p	200	$29½	29½	29½	
Carma D	200	$8¾	8¾	8¾	
Carrier JD	550	260	250	260	+10
Cassiar	245	$10½	10¼	10½	– ½
CC Yachts	1800	305	300	300	
Celanese	4600	$5⅜	5¼	5¼	– ⅛
CFCN	350	$7⅜	7⅜	7⅜	– ½
Charter Ol	100	400	400	400	
Chmly	13100	325	310	315	– 5
Chesvl	84000	22	19	20	+ 1
Chib-K	22525	24	22	23	– ½
Chib M	2200	40	40	40	+ 2
Chieftan D	2200	$11⅛	10¾	10⅞	– ¼
Chimo	1600	105	100	105	+10
Chrys	19054	$17⅛	16	16	–1⅛
CHUM B	4260	$11	11	11	– ¼
City Sav T	150	$10⅝	10⅝	10⅝	– ⅛
Clarcan	163	285	285	285	+ 5
Coch Will	4100	74	68	73	– 2
Coin Lake	8000	14	14	14	– ½
Coldstm	716	251	250	250	–15
Coles Book	200	$7	7	7	+ ⅛
Compro	200	370	370	370	
Comb Met	2666	13	12½	12½	– ½
Cominco	5010	$35¼	34½	34½	– ½
Com Cap	3900	275	275	275	
C Holiday I	920	$7½	7⅜	7½	– ¼
Comtech	4600	365	345	365	+10
Conlagas	3000	66	65	65	– 3
Conn Bath	3685	$27	26½	26½	– ¼
Con Bath p	250	$18½	18½	18½	
Con Bath w	8095	220	205	220	– 5
C Bath 68 w	1000	$14	14	14	
Con Bldg	6800	280	270	280	+ 5
Con Fardy	1600	112	110	112	+ 2
C Durham	4000	52	49	49	– 1
C Marben	2450	83	80	80	– 2
C Morisn	4500	165	155	155	– 7
C Ramb	11000	285	273	273	–14
C Rexspar	4400	35	33	33	– 2
Con Distrb	2250	$16¼	16	16⅛	– ½
Cons Gas	7904	$15⅞	15¾	15¾	
Con Gas A	25	$76	76	76	+3½
Con Gas B	25	$76	76	76	+ 3
Con Glass	900	$7⅞	7¼	7¼	– ¾
Contr F	20950	180	180	180	–20
Conwest	1300	410	400	410	
Cooper C	100	$12¼	12¼	12¼	– ¼
Cop Fields	600	130	127	127	+ 2
Corby vt	420	$20	20	20	
Corby B	z5	$19½	19½	19½	
Cornat Ind	8422	440	425	440	+ 5
Cornat pr	200	$21½	21½	21½	
Coseka R	6606	230	210	220	– 5
Costin R w	160	280	280	280	+10
Craigmt	1570	700	680	680	–20
Crain R L	925	$9	8¾	8¾	
Crestbrk	500	$8½	8½	8½	– ¼
Cstland	3500	13	13	13	– ½
Crwn Life	103	$68	68	68	
Crush	19600	$10½	10	10	
D à G					
Dale-R pr	400	$7½	7½	7½	
Dalmy A	300	$5	5	5	– ¼
D Aragon	500	15	15	15	– 1
Dawson D	550	$7⅞	7¾	7¾	– ¼
Debhld B p	55	$80	80	80	
Decca R	1900	655	635	635	–20
D Eldona	3000	38½	38	38½	+ ½
Delta H A p	300	275	275	275	–25
Denison	3105	$50	49	49¾	+ ¾
Dicknsn	1800	340	320	340	+10
Discovry	z60	88	88	88	
Distl Seag	7034	$40¾	40	40	– 1
Doman I	1800	$9	8¾	8¾	
Dome	1780	$122	120½	121½	
Dome Pete	2950	$37¼	36	36	– 1
D Bridge	100	$37	37	37	
D Explor	900	53	53	53	+ 1
Dofasco	2811	$29¼	28¾	28¾	– 1
Dofasco p	27	$69	69	69	– 1
Dom Glass	1000	$12	12	12	
Dom Store	1498	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
D Textie	1900	$9	8¾	8¾	– ¼
Domtar	5087	$22⅜	22	22	– ⅜
Domtar pr	100	$13¾	13¾	13¾	– ½
Donlee M	200	400	400	400	
Douglas L	600	310	310	310	– 5
Dover pr	225	$7½	7½	7½	+ ½
DRG Ltd A	260	$7¼	7¼	7¼	– ⅛
Dr Mc C A	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Dunde Pal	z333	36	36	36	
Dunraie	2000	21	21	21	– 1
Du Pont	950	$24½	24¼	24½	
Dustbane	303	$6¾	6¾	6¾	
Dylex Ltd	200	$7½	7½	7½	+ ⅛
Dylex L A	2500	$7	6⅞	6⅞	– ⅛
Dynsty	20575	$10¼	980	990	–22
Estn Can S	700	$15	15	15	
Estn Prov	300	425	425	425	–25
East Mal	1400	410	400	400	–20
East Sull	500	248	248	248	– 2
E-L Fin	9575	$7⅜	7⅛	7⅛	– ⅜
E-L Fin w	1320	225	220	220	– 5
Electro ltd	2710	$9	8¾	8¾	
Elks Stors	100	$14	14	14	+ ⅛
Emco	300	$5	5	5	
Exquisite	601	250	250	250	–10
Fairview	450	$18½	17¾	18⅜	+ ⅜
Falco C	10030	$11⅜	11¼	11¼	– ¼
Falcon	1921	$67¼	66	66¼	–1¾
Fed Ind Ltd	600	$5⅝	5⅜	5⅜	– ¼
Fields S	200	$15½	15½	15½	
Finning T	1500	$11⅛	11	11	– ¼
F City Fin	1000	$8	8	8	– ⅛
F Orenada	2000	10½	10½	10½	– ½
Fleetw'd	100	$8	8	8	+ ½
Foodex S	700	$6	6	6	
Ford Cnda	247	$76	75½	76	
Fort Relnc	5000	20	18	20	– 2
F Season w	1080	300	300	300	+25
Francana	5405	$13	11½	13	+1¼
Fraser	1000	$22¼	22	22	– ¼
Frobex	1514	23	23	23	
Galt Mi Irn	150	$6	6	6	+ ⅜
Gaz Metr	1220	$5¼	5⅛	5¼	– ⅛
Gaz M 66w	1000	105	105	105	+ 5
Gen Baker	600	310	275	290	+15
GMC	2874	$49¾	49	49	–1¼
G P Mfg A	200	75	75	75	–350
Gerin 1st p	100	$9	9	9	+ ¼
Genstar L	1770	$16½	16⅜	16½	– ¼
Gnstar L w	300	485	470	470	–30
Gesco Dis	500	$5½	5¼	5¼	– ½
Gnt Masct	5500	255	250	250	– 5
Giant Yk	738	925	900	925	
Gibraltar	7400	$10⅝	10⅜	10⅜	– ¼
Glendale	1100	$8	8	8	
Gold Crest	200	$5	480	480	–20
Goldund M	3700	86	82	84	– 6
Goldrm	11000	5½	5	5	– ½
Goodyer	300	$15	14¾	15	+ ⅜
G Mckay A	z5	$6	6	6	
Gozlan	1125	$9	9	9	– ¼
Graft G	60	$28¾	28¾	28¾	– ¼
Gt COilsds	5485	$12	11⅝	11⅝	– ¼
GL Nickl	200	240	240	240	
GL Paper	695	$23¼	22⅞	22⅞	– ½
GL Pap w	800	550	525	525	–25
GN Capital	300	$6½	6⅜	6⅜	
Gr Plains	350	$29¾	29⅜	29½	
Gt West S	500	290	285	290	+10
G West wt	250	80	80	80	
Greb I B	345	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Greb I C	200	$10¾	10⅝	10¾	–2⅜
Grey G	700	490	480	490	– 5
Greyhnd C	400	75	70	70	–10
Greyhnd	250	$18	18	18	– ¼
GSW Cl A	125	$5¼	5¼	5¼	
GSW Cl B	600	$5½	5¼	5½	+ ¼
Guar Trst	2790	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Guard Cap	1030	450	450	450	
Gulf Can	4617	$33¼	32¾	32¾	– ¼
H à L					
Halifax D	1100	210	210	210	
Hambro C	1200	$5¾	5⅝	5¾	
H Group	1400	$6⅞	6½	6½	– ½
Hardee	1850	100	100	100	
Hard Crp A	800	$6¾	6¼	6⅜	– ⅛
Hard Crp C	450	$6¼	6	6¼	
Harlequin	200	$14½	14	14½	+ ¼
Harris J S	400	$5⅝	5½	5½	– ¼
Harveys F	3750	125	120	120	– 5
Hawker S	1825	$5⅜	5¼	5⅜	
Hawker pr	z10	$67	66½	66½	
Hays Dna	1649	$7⅜	7½	7½	
Hedway C	500	450	450	450	
Highmont	800	150	150	150	
Hollinger	200	$44	44	44	
Home A	882	$54¼	53¾	53¾	– ¾
Home B	2000	$48¼	48¼	48¼	+ ¼
Houston O	6000	315	305	305	–10
Huds Bay	3515	$25⅝	24¼	24¼	–1½
H Bay Co	980	$18⅜	18⅛	18¼	
HB Oil Gas	6350	$47	46¾	46⅞	– ¼
Hu-Pam	1000	22	22	22	
H D C L pr	100	$13	13	13	– 1
Huron Eri	185	$30	29½	29½	– ⅝
Husky	15977	$28⅜	28⅛	28¼	– ¼
Husky D w	650	$11⅞	11½	11½	– ⅛
Husky E w	2050	$13¼	13	13¼	– ⅛
Hydra Ex	z240	22	20	20	
Hy's Ltd	1000	365	360	360	
IAC	5605	$17½	17⅛	17⅛	– ⅜
IAC 5¾ p	300	$20	20	20	
IAC wt	720	550	550	550	+10
Imasco	170	$28	27⅞	27⅞	– ¼
Imp Gen	400	440	440	440	–10
Imp Gen w	200	31	31	31	
Imp O	25492	$41⅜	40⅝	40¾	–1⅛
Indal Can	200	$12½	12½	12½	+ ¼
Indusmin	z8	$9⅞	9⅞	9⅞	
Ind Adhes	100	$13⅜	13⅜	13⅜	– ⅜
Inland Gas	285	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ¼
Inland G p	200	$12⅜	12½	12⅜	– ⅜
Inter-City	1120	470	470	470	+10
Inter C B w	300	300	295	295	
Intrmetco	1500	455	440	450	+ 5
IBM	121	$265	262⅛	265	
Int Mogul	1455	895	885	895	+ 5
Inco	34219	$32¾	31⅞	31⅞	– 1
I Obask	12000	21	21	21	
Interpool	1560	$11¾	11½	11¾	+ ½
Int Div	2100	250	250	250	
Intpr Pipe	1815	$22¾	22½	22½	+ ⅛
Int Pipe w	760	750	730	740	–20
Ipsco	731	$13⅜	13⅜	13⅜	
Inter Tech	1500	25	24	24	– 1
Inv Group	z50	$8½	8½	8½	
Inv Grp A	2950	$8½	8¼	8¼	– ⅜
Inv Grp 5 p	400	$18¾	18¾	18¾	– ¼
Irish Cop	600	5½	5½	5½	
Iron Bay T	1100	370	360	360	–15
Irwin A	13550	425	400	400	–25
Iso	2900	170	165	165	– 5
ITL Ind	555	300	300	300	
IU Intl	12070	$19⅝	19¼	19½	– ⅜
Ivaco Ind	650	$10	10	10	
IWC Com	5600	225	205	225	+ 5
Jannock	885	$6¼	6⅛	6⅛	– ⅛
Jannock A	200	$13⅛	13	13	– ⅛
Jannock B	2675	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
Jelex	2000	18	17	17	– 1
Joliet	1000	21	21	21	
Jonsmith	7000	8	8	8	
Jorex Ltd	2000	55	50	50	–10
Joutel	1000	37	37	37	+ ½
Kaiser	10300	490	470	470	–15
Kam Kotia	5200	51	49	49	– 4
Kaps Tran	5355	485	475	475	–15
Keeprite B	2075	$7¾	7¼	7¼	– ⅛
Kelly D A	200	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Kelsey H	200	$10	9¼	9¼	– ¾
Kenting	200	$5¼	5	5	
Kenting r	750	6	6	6	
Kerr Add	3203	$12	11⅝	11⅞	– ⅛
KT Mining	1000	7½	7½	7½	+ 1
Koffler	3635	$6¼	6	6	– ¼
Koffler w	300	200	190	190	–10
Labatt A	1470	$22⅞	21¾	21¾	–1⅛
Labatt A p	100	$22½	22½	22½	– ⅝
Lacroix I	z20	455	455	455	
Laidlaw T	1650	$10⅛	10	10	– ¼
Lailaw B p	100	$9¼	9¼	9¼	– ¼
LOnt Cem	7525	400	395	400	
L Shore	1095	275	275	275	+ 5
La Luz	1300	300	280	300	+20
La Vrndr	1200	$5¾	5	5⅜	– ½
Laurasia	500	44	44	44	
Lau Fin	1685	$10⅞	10¾	10¾	+ ¼
Lau Fn 6¼	z75	$15⅜	15⅜	15⅜	
Leigh Inst	4200	$5⅛	475	5	+25
Leons Frn	700	$10¾	10⅝	10⅝	
Levy A pr	1000	$5⅜	5½	5½	– ⅛
Life Inv	z50	59	59	59	
Life Inv A	250	7	7	7	
LL Lac	122	205	205	205	
Livingsto	100	$8	8	8	
Living w	324	475	450	450	–25
Lob Co A	1048	$6	6	6	+ ¼
Lob Co B	1551	$6	5⅞	6	+ ¼
Lob Co pr	75	$27½	27½	27½	– ⅛
Lob G A pr	100	$16¾	16¾	16¾	
Lob G B pr	100	$17½	17½	17½	– ⅛
Lochiel	1100	275	275	275	
Loeb M	1600	440	430	440	–10
Logistec C	200	300	300	300	–15
Lost River	600	300	300	300	
Lytton M	1600	130	120	120	
M à O					
Mclan H A	1000	$11¼	11¼	11¼	
MH Cable	475	$12⅞	12⅜	12⅞	+ ¼
MB Ltd	7245	$33¾	33½	33½	
Madeline	1950	465	455	465	+ 5
Madsen	5150	126	125	126	– 1
Magna Int	300	$8½	8	8	
Magnason	225	$7½	7⅜	7⅜	– ⅛
Magnetcs	1000	66	65	65	– 8
Maislin I	300	$6¾	6¾	6¾	– ¼
Malartic	500	87	87	87	
Man Bar	1510	65	65	65	– 1
M Lf Gard	25	$31	31	31	+1⅛
Maplex M	1000	320	310	310	
Maritime	400	$19¼	18¾	18¾	– ¾
Martim A p	200	$9⅞	9⅞	9⅞	– ⅛
Markel F	300	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Martin	1000	20½	20½	20½	–1½
Mas F	11074	$20	19⅜	19½	– ½
Matchan	4000	9½	8½	9½	– ½
Mattgmi	645	$30	30	30	
Mc Adam	1000	31	31	31	+ 2
McGraw H	100	425	425	425	
Mc Intyre	600	$52	51	51	– 1
McLaghln	219	$16⅜	16⅜	16⅜	– ⅜
McLagn w	200	875	875	875	
MDS Helth	2000	335	325	335	+10
Melton R E	900	375	360	375	+15
Melton A w	1700	250	245	250	+50
Mentor	3500	116	115	116	+ 1
MEPC	562	$10¼	10	10	– ¼
MEPC w	3300	400	400	400	– 5
Mercantil	1345	$21	20¼	20½	– ¾
Mercant r	4243	280	270	270	–10
Merland E	8100	200	190	200	+10
Meta Uran	2000	14½	14½	14½	
Met Stores	200	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Met Str 67 p	100	$17½	17½	17½	
Met Trust	105	$24½	24½	24½	+ ⅜
MICC	z81	$32½	31½	31½	
Microsyst	1285	$7	6¾	6¾	– ¼
Micrsys w	500	400	400	400	–10
Midcon	4000	68	68	68	– 2
Midrim	2000	13	13	13	–1½
Milt Group	100	360	360	360	
Mindamr	8900	400	390	390	+ 5
Moffat	200	$8	8	8	– ⅛
Molson A	2063	$23⅜	22	22¼	– ⅛
Molson B	348	$22½	22	22	–1¼
Mon Inv	1000	$9½	9½	9½	+ ⅛
Mon Inv w	1000	250	250	250	
Moore	5210	$53½	51¼	51¼	–2¼
Morse A	z50	$18	18	18	
Morse B pr	200	$35	34½	34½	
MTS Inter	1000	44	44	44	+ 2
Multi	23300	51	48	49	– 4
Murphy	3724	$10	9½	9⅞	+ ⅜
Mymar M	500	36	36	36	– 2
NaChrs I	800	$12¾	12	12¼	– ⅜
N Hees Ent	z82	225	225	225	
Nat Pete	2000	46	45	45	– 3
Nat Trust	500	$19⅜	19¼	19⅜	– ⅛
N B Cook	7850	230	210	215	– 5
NBU Mine	1700	275	265	265	–10

Fondation Kissinger pour les orphelins du Vietnam

OSLO Reuter — Le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger a informé vendredi le comité norvégien du prix Nobel de la paix qu'il avait créé une oeuvre de bienfaisance pour les orphelins des soldats américains tués ou disparus au Vietnam avec l'argent qu'il a reçu du prix Nobel de la paix.

Le secrétaire d'Etat américain, qui fut désigné pour le prix Nobel en même temps que son homologue nord-vietnamien pour avoir mené à bien les négociations de paix sur le Vietnam, partage en effet avec M. Le Duc Tho la somme de $115,000 soit $57,500 chacun. C'est cette somme qu'il consacrera à la fondation qui portera le nom de Kissinger Scholarship Fund.

Dans une lettre adressée au comité Nobel, M. Kissinger écrit notamment: "La guerre du Vietnam a été la cause de tant d'anxiété de par le monde que ce que j'ai pu faire pour mettre fin à cette guerre comporte sa propre récompense. "C'est pourquoi, dans ces circonstances, je crois que le prix se suffit à lui-même, et que la consécration de ce rôle en faveur de la paix est bien plus satisfaisante que toute rémunération".

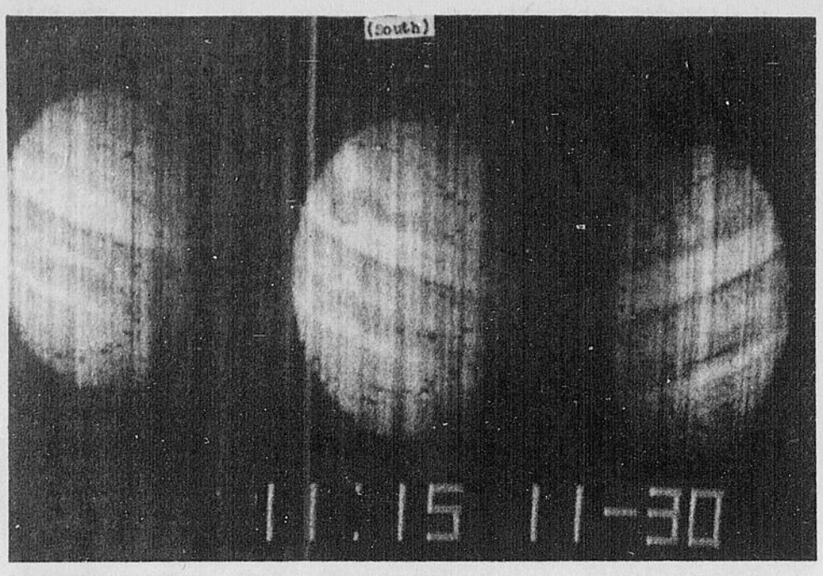

VUE DE JUPITER — Le vaisseau Pionner 10 a pris ces photographies de la planète Jupiter. (PC Téléphoto)

Sur Jupiter, le nord est au sud

MOUNTAIN VIEW, Calif. (Reuter) — D'après les signaux parvenus de la sonde Pioneer 10, qui se trouve à présent à quelque trois millions de mille de Jupiter, le champ magnétique de la planète géante est inversé par rapport à celui de la terre, annoncent les laboratoires de la NASA à Mountain View, en Californie.

Ceci signifie que, sur la planète, l'aiguille d'une boussole pointerait vers le sud.

Pioneer 10 s'approchera jusqu'à 81,000 milles de Jupiter, distance que la sonde atteindra lundi prochain.

De là, elle poursuivra son chemin vers d'autres planètes, puis quittera le système solaire.

Les cigarettes fortes seraient moins dommageables pour les fumeurs acharnés

LONDRES Reuter — Pour les fumeurs acharnés, ce sont les cigarettes à forte teneur de nicotine qui sont les moins nocives, affirme le Dr M. Russell, spécialiste britanique de l'assuétude.

Le docteur explique ainsi son paradoxe, dans le dernier numéro du British Medical Journal: quand on donne à des fumeurs réguliers des cigarettes à plus forte teneur de nicotine, ils en fument moins.

La réciproque est vraie aussi, d'après les recherches effectuées par Russell: si on leur donne des cigarettes à plus faible teneur de nicotine, ils augmentent leurs consommation.

Les fumeurs ajustent la quantité de fumée qu'ils inhalent de manière à maintenir un niveau constant de nicotine dans leur sang, affirme-t-il.

Puisque l'on suppose que les éléments nocifs de la fumée de cigarette sont le goudron et le gaz carbonique, la cigarette la plus "saine" est sans doute celle qui contient une grande quantité de nicotine, et une faible proportion de goudron et d'oxyde de carbone, affirme le Dr Russell.

Fischer-Spassky

CARACAS AFP — M. Mark Euwe, président de la Fédération internationale d'échecs, a annoncé jeudi soir, à Caracas, que Bobby Fischer, champion du monde pourrait rencontrer le Soviétique Boris Spassky, au mois de juin 1974.

LE COIN DE L'ECHEPHILE Enr.
TOUT SUR LES ECHECS
Jeux, horloges, volumes, etc.
549-1852
1377, RG STE-FAMILLE CHICOUTIMI, Qué.

MOTS CROISES

problème: no 53

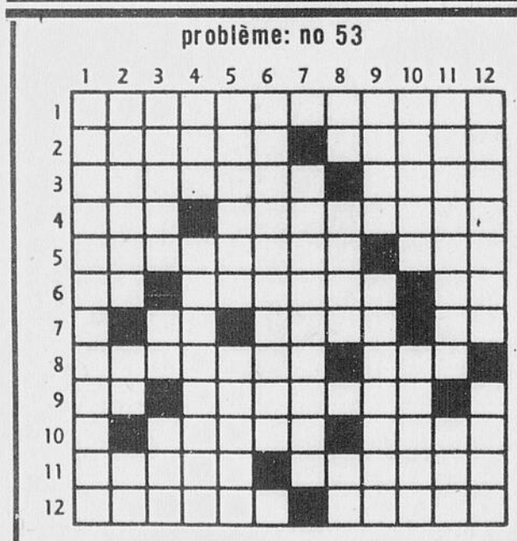

HORIZONTALEMENT

1- Se disent des animaux marchant sur des sabots.
2- Domicile. -- Arbrisseau à feuilles épineuses et jaunes.
3- Ville du Brésil. -- Fiel de quelques animaux.
4- Allez, en latin. -- Joindra, attachera.
5- Occuper la première place dans une assemblée. -- S'il-vous-plaît.
6- Dieu solaire. -- Mammifère. -- Voyelles jumelles.
7- Strontium. -- Unité monétaire chinoise. -- Infinitif.
8- Support d'écriture permettant la reproduction d'un grand nombre de copies. -- Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc.
9- Obtenu. -- Envoie loin.
10- Enlevant. -- Firmament.
11- Ecrivain italien (1724 - 1803). -- Expose au vent.
12- Suivra une action en justice. -- Déchets des matières azotées de l'organisme.

VERTICALEMENT

1- Présence en tous lieux.
2- Prendre sa source. -- Se dit entre intimes. -- Champion.
3- Donnée de la bande. -- Pronom personnel. -- Armée.
4- Utilise. -- Discours frivole, bagatelle.
5- Port des Etats - Unis. -- Net.
6- Débordement des eaux.
7- Caractère de ce qui n'est pas égal.
8- Coups de baguettes. -- Se trompe. -- Considéré.
9- Nom de deux héros grecs de la guerre de Troie. -- Produire des élancements.
10- Nom donné en Italie à certains églises cathédrales (pl.). -- Souveraine.
11- Crispées. -- Saison.
12- Décapeuse. -- Terres entourées d'eau.

CHRONIQUE D'ECHECS

Depuis quelques années la région a su faire sa marque dans le domaine des échecs. Plusieurs personnes sont d'avis qu'après Montréal, la région du Saguenay-Lac-St-Jean est la mieux structurée au point de vue organisation pour les échecs dans la province. Le seul élément qui manquait, c'était la chronique d'échecs. Maintenant on peut dire avec fierté que la région possède tous les éléments nécessaires pour évoluer fructueusement dans cette discipline artistique.

C'est avec optimisme que nous entreprenons cette série de chroniques car nous croyons sincèrement que le potentiel existe dans la région, mais il s'agit d'éveiller les joueurs d'échecs (surtout les jeunes). Contrairement à plusieurs activités, les échecs ne coûtent pas cher. Pour devenir membre d'un club, il en coûte $2.00 à $3.00 par année, et on peut jouer toutes les semaines. Voici d'ailleurs les responsables de tous les clubs de la Région. Alma: M. Normand Dubé (662-2941). Arvida: M. Ludovic Simard (548-8481). Chicoutimi: M.René Verreault (549-1852). Bagotville: M. Marcel Lebrun (544-2188). Il s'agit de contacter ces personnes pour avoir les détails nécessaires si vous voulez devenir membre.

N'oubliez pas d'être des nôtres la semaine prochaine, et, d'ici là, bonne partie à tous!

SUR LE TABLEAU

M. George Gallagher (champion régional), donne des cours d'échecs tous les mardi soirs à l'Université du Québec à Chicoutimi (salle B-314). Les cours débutent à 20hr., et tout le monde est invité... c'est gratuit!

Le CLUB de Chicoutimi informe la population qu'il tient ses activités au Parc Rosaire Gauthier tous les lundis soirs.

Tous ceux qui sont intéressés à faire part de leur commentaires sont priés de le faire en écrivant au Quotidien et en indiquant sur l'enveloppe: Chronique d'échecs.

PARTIE DE LA SEMAINE

MAJDORF GAIMARD
Mar del Plata 1968
Défense semi-slave, système de Meran

1.d4, e6; 2.c4, Cf6' 3. Cf3, d5; 4. Cc3, c6; 5. e3, Cbd7; 6. Fd3, dxc4' 7.Fxc4, b5; 8.Fd3, a6; 9.e4, Fb7 (9...c5 était préférable. En effet sur 9...c5; 10e5, cxd4! Dans toutes les variantes Noir a une bonne position. A remarquer l'activité des fous à comparer avec la partie). 10.e5, Cd5; 11.Cxd5! cxd5; (le fou noir en b7 est ce qu'on appelle un mauvais fou, son action est limitée par ses propres pions. Dans une position de ce genre, il est primordial de jouer de façon à fixer la faiblesse. En milieu de partie et parfois en fin de partie, c'est comme si Blanc avait une pièce de plus). 12.o-o, Fe7; 13.Fd2, o-o; 14.Dbl! (Force les noirs à affaiblir leur roque) g6; (Sur 14....f5; 15.exf5p.p. Si 14...h6; le sacrifice du fou Blanc en h6 est une menace terrible. Le coup du texte, lui affaiblit les cases noires) 15.Del, Cb8 (Pas très constructif) 16.De3, Te8; 17.Dh6, Cd7 (Si 17...Ff8; 18.Dh3 suivi de l'occupation de h6 et f6) 18.Cg5, Cf8 (Si 18...Ff18...Fxg5; 19.Fxg5, les noirs sont sortis du jeu 19...f6?; 20.exf6, Cxf6; 21.Fxg6, hxg6; 22.Dxg6) 19.h4, f5 (19...f6; 20.Cxh7) 20.h5, Fc8; 21.Cxh7, Cxh7; 22.hxg6, Cf8; 23.g3 (Avec l'idée Rg2, Th1). Ta7? (23...Ff6? Rend la pièce et arrête les blancs) Ta7; 24.Tac1! Fd7; (24...Ff6?; 25Txc8, Dxc8; 26.exf6) 25.Fe2, Ff6; 26.exf6, Dxf6; 27.Fh5, Tc8; 28.Ff4, Txc1; 29.Txc1, Aban (30.Fe5 est menacé).

Michel Gallacher, Benoît Larouche.

MANDRAKE, LE MAGICIEN

ARCHIE

GROS LIMONEUX

LE GENIE

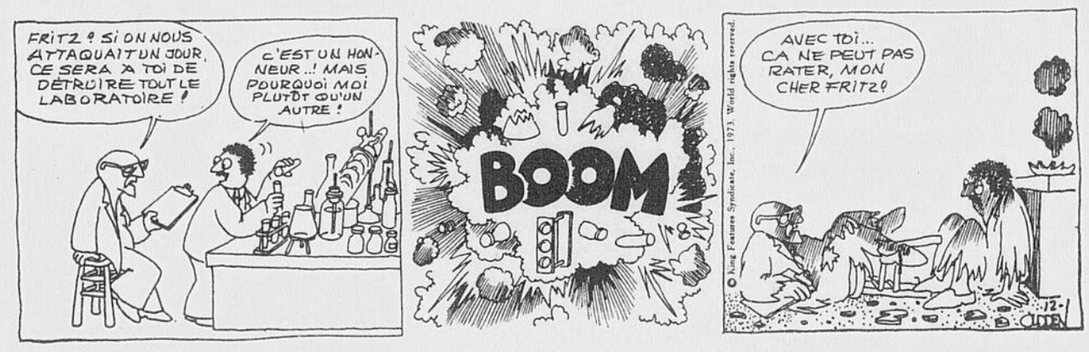

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

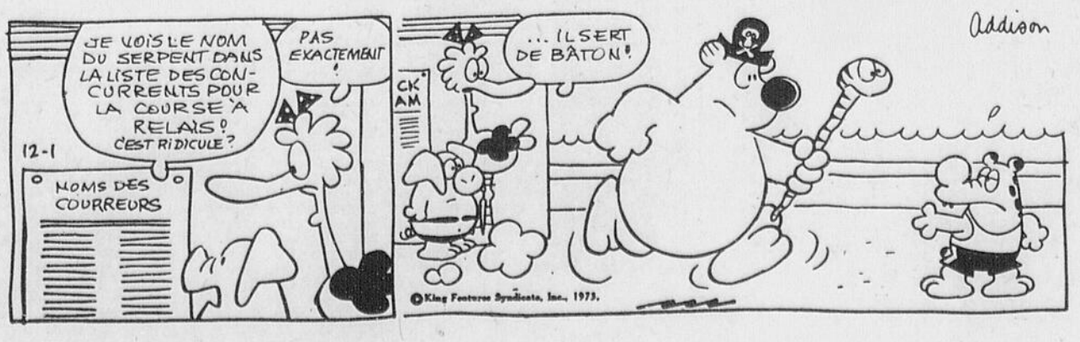

JERUSALEM (AFP) — La police a dû intervenir en faisant usage de pompes d'eau contre les manifestants qui protestaient au centre de Jérusalem contre la "faiblesse du gouvernement israélien qui n'agit pas avec assez de fermeté pour convaincre les Arabes de restituer les corps des disparus".

Plusieurs manifestants étaient armés de bâtons et des pierres ont été lancées contre les forces de l'ordre. A leur tête se trouve le député Shalom Ochen qui a pris le leadership de l'organisation des "panthères noires" jeunes juifs originaires de communautés orientales.

Dix arrestations ont été effectuées.

(PC TELEPHOTO)

Les évesques du Canada forment un comité qui examinera le rôle des femmes

PORT CREDIT, Ont. (PC) - La Conférence catholique du Canada, une association nationale d'évêques catholiques, a constitué un comité qui étudiera le rôle des femmes dans l'Eglise et la société.

Les 18 membres de ce comité ont tenu récemment leur première réunion à Port Credit, en Ontario.

A cette occasion, Mme Corinne Gallant, professeur à la faculté de philosophie de l'université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, a été élue présidente.

Le groupe a l'intention de recueillir des statistiques concernant la participation féminine dans les organisations paroissiales et déterminer aussi les régions pour cette étude.

On cherchera à connaître les opinions des différentes personnes intéressées dans ce secteur, et les rapports seront étudiés au niveau diocésain. Le comité se réunira au mois de décembre et en mars 1974.

La question avait d'abord été discutée par les évêques canadiens en 1971, pour être ensuite soulevée à nouveau au cours de cette même année au synode mondial tenu à Rome.

Lors de l'assemblée d'ecclésiastique on avait proposé que la question du rôle des femmes dans l'Eglise fasse le sujet d'une étude de groupes, notamment sous forme de comité spécial.

Des prêtres contestataires

MADRID (Reuter) - Une centaine de personnes, parmi lesquelles dix prêtres, ont entrepris jeudi soir une occupation du Séminaire catholique, situé en plein centre de Madrid. La police a immédiatement encerclé le bâtiment.

Dans une lettre ouverte à la Conférence épiscopale annuelle qui se tient actuellement dans la capitale espagnole, les protestataires invitent les évêques à se joindre à eux pour "discuter d'affaires importantes et urgentes touchant l'Eglise".

Un porte-parole de l'archevêque Vincente Enrique y Tarancon, de Madrid, a fait savoir que l'invitation ne serait pas acceptée par la Conférence épiscopale.

De source informée, on déclare que les manifestants réclament un relâchement des liens entre l'Eglise catholique espagnole et le gouvernement du général Franco.

Etape importante vers un vaccin-hépatite

WASHINGTON (Reuter) - Des chercheurs américains ont probablement franchi une étape importante vers la production d'un vaccin contre l'hépatite virale, en parvenant à identifier le virus de cette maladie du foie dont 54,000 personnes au moins sont victimes chaque année aux Etats-Unis.

Dans un premier temps, cette découverte effectuée par des membres de l'Institut national des maladies allergiques et infectieuse permettra de diagnostiquer plus facilement l'hépatite virale qui pose depuis longtemps une énigme au corps médical.

Les chercheurs, qui sont parvenus à photographier le virus, ont précisé que leurs travaux permettront certainement la mise au point d'un vaccin ou d'autres mesures préventives.

L'institut a déclaré que le virus a été découvert dans les matières fécales de prisonniers au pénitencier de l'Illinois à Joliet. Les détenus s'étaient portés volontaires il y a plusieurs années et on leur avait inoculé la maladie, qui est rarement mortelle.

Le maire de Bethléem veut moderniser sa ville

BETHLEEM (Reuter) — Le maire de Bethléem, lieu où naquit le Christ, a l'intention de transformer cette ancienne ville en un grand centre mondial des chrétiens.

M. Elias Freij a annoncé qu'une nouvelle société de bienfaisance a été officiellement fondée aux Etats-Unis pour recueillir environ $1 million annuellement, dans le but de promouvoir le développement de Bethléem, en Jordanie.

"Cette ville considérée comme la capitale spirituelle du monde chrétien n'est encore qu'un village dépourvu de modernisme", a-t-il dit.

A Bethléem se trouvent les églises qui se rattachent à l'histoire de la chrétienté, mais il n'y a pas de brigade de pompiers, d'ambulance, de bibliothèque ou une salle permettant aux gens de se réunir pour chanter les cantiques de Noël.

Le président du conseil municipal veut changer l'aspect du square de la Crèche, en face de l'église de la Nativité, pour en faire un endroit attrayant, au lieu d'un simple terrain de stationnement.

M. Freij a rappelé qu'à Bethléem, la fête de Noël est célébrée par les églises occidentales, les 6 et 7 janvier pour les Grecs et les autres églises orthodoxes, ainsi que les 18 et 19 janvier pour l'église arménienne.

Selon M. Freij, il y aurait tendance parmi les différentes églises en Jordanie à vouloir célébrer ensemble la Noël le 25 décembre, alors que les fêtes de Pâques suivraient le calendrier orthodoxe.

Des Guatémaltèques s'impatientent

GUATEMALA (AFP) - Le peuple guatémaltèque canonisera lui-même son premier saint, a déclaré jeudi le chef des prêtres rebelles du Guatémala, le p ère Jose Maria Ruiz Furlan. Le prêtre a rappelé qu'il existait deux façons de canoniser un saint: "celle du Vatican et celle d'un peuple". "Nous avons sollicité le Vatican, a-t-il précisé, mais les formalités sont longues et onéreuses; aussi, dimanche prochain, nous procéderons, par la volonté populaire, à la canonisation du frère Pedro fe San Jose de Béthancourt. Ce sera la première fois depuis le treizième siècle qu'un tel fait se produit".

Le futur saint est né aux Iles Canaries en 1610. Arrivé au Guatémala en pleine époque coloniale, il a oeuvré en faveur des pauvres. Depuis sa mort, le peuple lui a voué une authentique vénération dans plusieurs pays d'Amérique latine.

Grève britannique des ambulanciers

LONDRES (AFP) — Les 15,000 ambulanciers britanniques ont commencé, vendredi, une grève nationale, la première du genre, afin d'appuyer leurs revendications salariales.

Seuls sont assurés les services d'urgence: Police-secours et admissions ou transports des patients dans les hôpitaux, certifiés absolument nécessaires par les médecins.

Ce mouvement, qui pourrait se prolonger jusqu'à la mi-janvier si aucune solution n'est trouvée avec le ministre de la Santé publique, Sir Keith Joseph, fait suite à plusieurs semaines d'arrêts de travail partiels.

Epargnez temps et argent
en complétant vos emplettes des fêtes
sous un même toit.
Vous trouverez tout un assortiment
de: cadeaux, jouets, outils etc...

Profitez de notre plan mises de côté pour Noël

Quincaillerie JALBERT Ltée
125 EST, RUE RACINE
CHICOUTIMI

PAGE DOCUMENTAIRE

Le cidre est entré dans nos moeurs et prend un essor prestigieux

Bien que la pomme ait été introduite en Nouvelle-France dès que le début de son histoire et que le cidre ait fait partie de la pitance que recevaient les matelots de l'époque, il aura fallu attendre près de quatre sièces pour qu'une véritable industrie du cidre se développe au Québec.

En effet, c'est seulement le 11 décembre 1970 qu'après des années et des années de démarches, la Loi sur la fabrication et la vente du cidre a été approuvée par l'Assemblée nationale du Québec. Et pourtant, pendant tout ce temps, le cidre n'en était pas moins fabriqué et vendu en contrebande un peu partout dans la province. Les pomiculteurs du Québec, qui produisent notamment la McIntosh et la Fameuse, n'avaient d'autres débouchés officiels que la vente des fruits sous diverses formes industrialisées, mais non comme boisson de table ou de dégustation.

Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer que le cidre - ou le vin de pomme, comme l'appellent les Américains - a été hors-la-loi: il est véritablement entré dans nos moeurs et prend un essor prodigieux. De proscrit qu'il était, il devient de plus en plus la boisson préférée de maints Québécois.

Pour sa part, le Cellier Saint-Bernard n'a pas chômé depuis la légalisation de la fabrication et de la vente du cidre: le temps d'inaugurer la cidrerie le 1er juin 1972 et de mettre en production la première cuvée d'octobre 1971 de 8,000 gallons. Située à Hemmingford, au coeur d'une importante région pomicole, cette cidrerie est la création de quatre pomiculteurs et de deux hommes d'affaires de la région qui ont uni leurs efforts et leurs capitaux pour participer au développement de cette nouvelle industrie qu'on a pu qualifier dès le début de typiquement québécoise. En effet, selon les termes mêmes de la loi, le cidre doit être fabriqué avec au moins 90 p.c. de pommes venant du Québec et sa distribution dans les épiceries en est contrôlée par une commission de la Société des Alcools.

C'est William Beattie, pomiculteur de Hemmingford et le plus important industriel de la pomme au Québec, qui a été à l'origine du Cellier Saint-Bernard dont il est le président. Agé aujourd'hui de 45 ans et ayant appris de son père les secrets de la pomiculture, il a su réunir autour de lui les talents nécessaires à la mise sur pied d'une cidrerie qui emploie environ 25 personnes à l'année longue. En tant qu'industrie, n'oublions pas que la fabrication du cidre n'avait jamais encore existé au Québec. Jusqu'alors, la vente des pommes permettait leur transformation en jus, compote, quartiers et autres produits alimentaires. Mais, avec le cidre, c'était enfin l'intégration de toute la récolte.

Dès le départ, le Cellier Saint-Bernard a misé beaucoup plus sur la qualité que sur la quantité: la qualité étant le critère qui, à long terme, permet d'établir solidement la renommée du produit, tandis que la quantité ne vient qu'avec l'extension du marché tant à l'échelle nationale qu'internationale. Depuis le début des opérations, cette cidrerie a mis en production cinq cidres différents qui répondent chacun à un goût bien spécifique: **Pomoselle** (11o), cidre de table; **Bonsecours** (10o), cidre de dessert et de réception; **Rapide Blanc** (12o), cidre plus corsé; **Cellier** (11o), du genre champagne; et enfin le dernier-né "**76**" (6.5o), ainsi baptisé en l'honneur des Olympiques à Montréal et qui est un cidre pop, conçu spécialement pour les jeunes.

C'est pour éviter le piège d'un cidre trop vert que le Cellier Saint-Bernard fait vieillir pendant au moins six mois chacune de ses cuvées, dans des réservoirs de vieillissement qui, au nombre de 28, ont chacun une capacité de 8,000 gallons. A cet équipement de fabrication, il faut ajouter les huit réservoirs de fermentation ainsi qu'un laboratoire très moderne pour l'analyse et la recherche, sans oublier un atelier d'embouteillage muni des derniers perfectionnements de la technique et de l'hygiène.

Pour fabriquer ce produit naturel du Québec qu'est le cidre, le Cellier Saint-Bernard utilise principalement des pommes McIntosh qui poussent très bien dans nos vergers. Il faut un boisseau de pommes pour deux gallons de cidre produit: un calcul rapide montre donc que chaque cuvée nécessite 4,000 boisseaux de fruits. Et quand on sait, au moment d'écrire ces lignes, que le Cellier Saint-Bernard a procédé à la mise en oeuvre de 79 cuvées depuis le 18 octobre 1971, on se rend vite compte de l'importance d'une telle production régionale.

Le Cellier Saint-Bernard a procédé par rayonnement pour la mise en marché de ses différents cidres. A partir de Hemmingford, il a essaimé d'abord dans le Québec pour ensuite partir à la conquête des marchés extérieurs. Bien qu'il y ait encore beaucoup à faire dans la province même, les pays étrangers ne sont pas à dédaigner, surtout chez nos voisins américains où, plus encore qu'au Québec, le cidre a été une boisson négligée. Les espoirs sont très bons de ce côté-là ainsi notamment qu'au Japon, au Venezuela, à Saint-Pierre-et-Miquelon - mais oui! - et même au Liberia, en Afrique. Le temps n'est plus loin désormais où le cidre deviendra un véritable produit d'exportation.

Mais, pour en arriver là, il aura fallu surmonter bien des difficultés, en particulier dans la fabrication, selon des procédés - la plupart jalousement gardés secrets - venant d'Europe. C'est principalement grâce à R.W. Arengo-Jones, spécialiste en technologie alimentaire, que le Cellier Saint-Bernard a pu entrer dans la course. Détenteur de plusieurs brevets nationaux et internationaux en matière de fruits et de vins, cet ancien chef de laboratoire du ministère fédéral de l'Agriculture a pris en main et mis au point la fabrication du cidre du Cellier Saint-Bernard pour en faire immédiatement un produit de qualité supérieure. A noter qu'en plus, la production est sévèrement contrôlée par la Société des Alcools du Québec qui, à raison d'une fois par semaine en moyenne, délègue un inspecteur qui vérifie sur place si la qualité répond aux normes gouvernementales.

L'emploi du cidre n'est pas seulement réservé à la dégustation mais entre également dans la préparation de nombreux plats. Mme Jehanne Benoit, auteur de **l'Encyclopédie de la cuisine canadienne** et conseiller culinaire au Cellier Saint-Bernard, a publié aux Editions du Jour, à l'automne dernier, **Ma cuisine au cidre,** livre de recettes basées sur l'utilisation du cidre en qualité d'arôme. Elle y dispense de précieux conseils qui donnent la possibilité à la maîtresse de maison de préparer des mets dont la saveur et le goût sortent de l'ordinaire.

Si d'aventure vous passez un jour par Hemmingford, ne manquez pas de visiter le Cellier Saint-Bernard, l'hospitalité y est proverbiale: vous pourrez déguster sur place le cidre de votre choix et même devenir, si le goût vous en prend, membre de l'Ordre de Saint-Bernard, première confrérie québécoise des taste-cidre.

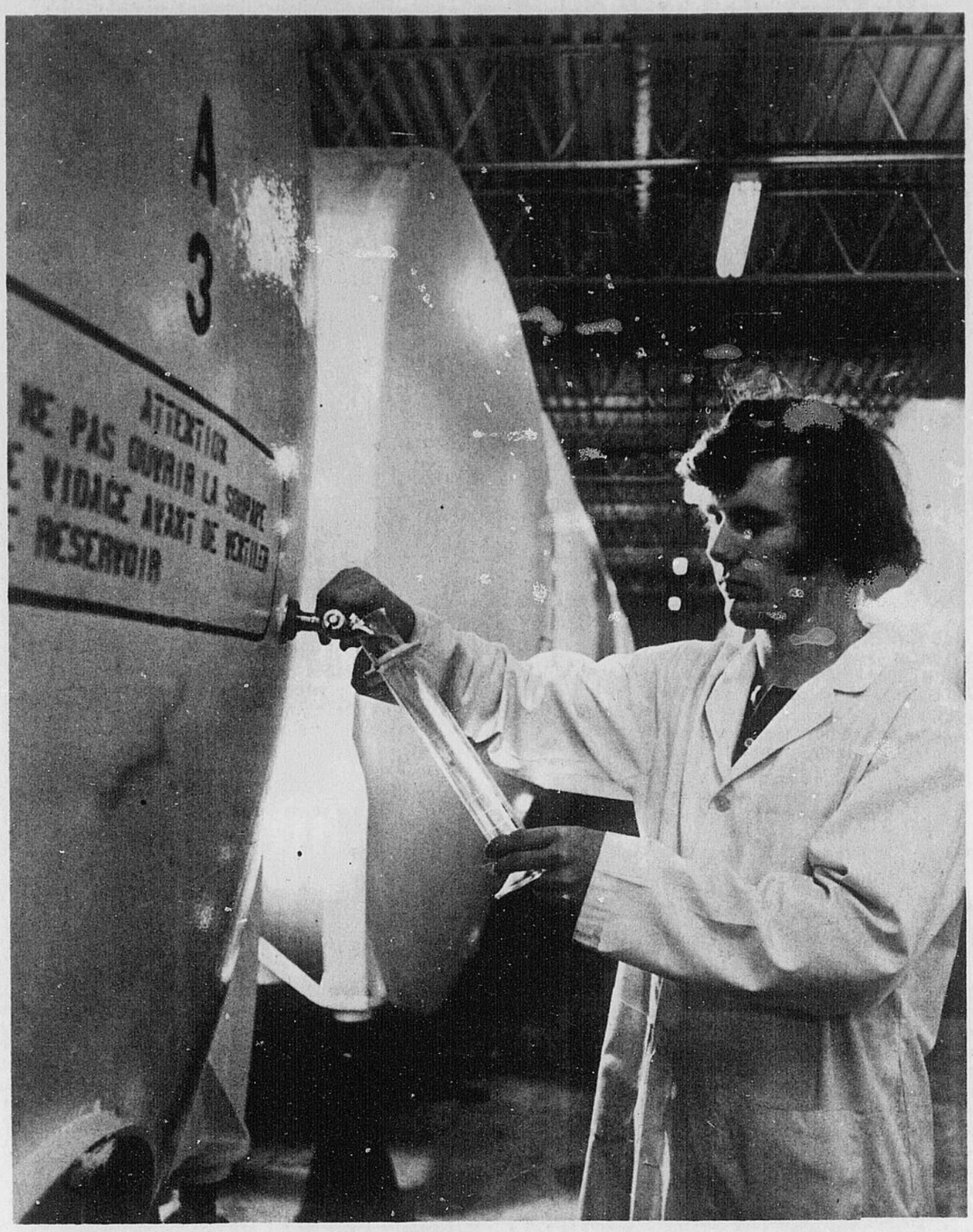

ECHANTILLON — Un technicien du Cellier St-Bernard, Dennis Wallace, prend un échantillon de la cuvée en cours pour fin d'analyse en laboratoire.

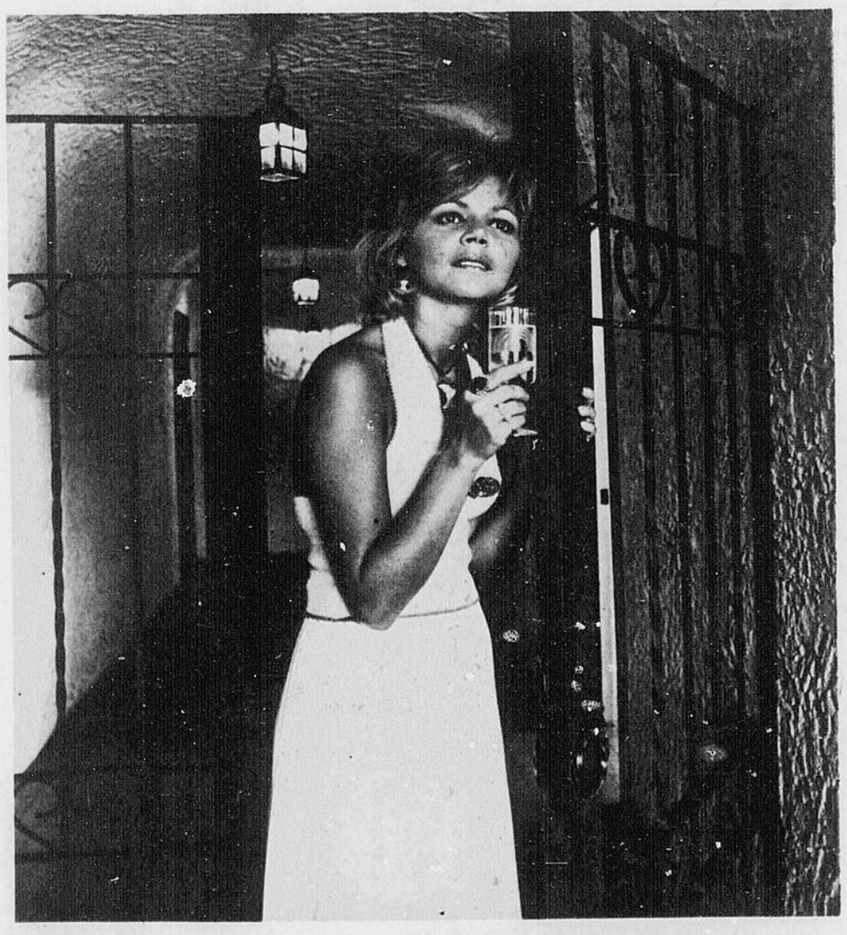

INVITATION A DEGUSTER — Diane Priest, la charmante hôtesse de réception et de dégustation du Cellier St-Bernard, à Hemmingford.

TEST DE QUALITE — Marcel Gagné, le chimiste du Cellier-St-Bernard, prépare un des 12 tests imposés par la Société des Alcools du Québec pour assurer la qualité du cidre produit.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

3e Section | Samedi, 1er décembre 1973 | page 25

PARTIE DE CARTES — Fernard Marcotte s'est amusé à jouer aux cartes avec son père, hier, afin de vaincre la tension qui augmente à l'approche de son combat contre Clyde Gray, tenant du titre chez les mi-moyens du Canada.

Marcotte joue aux cartes pour vaincre la tension

ANDRE LESTOURNEAU

QUEBEC — Le décompte est maintenant commencé en vue du combat de lundi prochain qui opposera le québécois Fernand Marcotte au champion Clyde Gray, pour l'obtention du titre des mi-moyens du Canada. Et à mesure que l'heure du duel approche, la tension augmente avec l'intérêt des amateurs.

Particulièrement dans le clan Marcotte qui réalise de plus en plus l'importance de la rencontre et qui n'a trouvé d'autre moyen que de jouer aux cartes, hier, pour vaincre la tension.

Aussi, Marcotte s'est montré prudent dans ses déclarations, ce qui fait contraste avec ses habitudes. "Je vais essayer de lui livrer un beau combat et d'éviter de me faire prendre à son jeu", s'est contenté de mentionner le québécois, en guise de prédiction.

Il n'en demeure pas moins que Marcotte est confiant et qu'il se sent prêt à affronter son redoutable adversaire. Comme dernier exercice d'entraînement, Marcotte s'est contenté de livrer trois rondes de boxe, sans trop se forcer.

"C'est la première fois que je suis en aussi bonne condition, a souligné le québécois. Depuis trois semaines que je fais le poids, contrairement à trois jours pour mes combats antérieurs. Je n'ai donc pas été obligé de m'affaiblir pour respecter les règlements et je me sens très fort". Marcotte affirme avoir changé son style depuis son séjour à Miami. "Mes coups sont plus puissants et atteignent plus souvent la cible. Je me sers plus de mon corps et ma gauche n'a jamais été aussi rapide".

L'aspirant devait ajouter: "Ca fait longtemps que je souhaite affronter Gray, je suis heureux que ce combat n'ait pas eu lieu l'an passé, car je n'aurais pas été aussi prêt que présentement".

Si Marcotte entend se montrer prudent avec son opposant, il attendra le déroulement des premières pour tracer son plan d'attaque. "Tout dépendant de l'allure de la bataille et du déroulement des premières rondes, je verrai à décider des tactiques à employer. Ce n'est pas à moi à ouvrir la machine et comme tout peut survenir dans une telle rencontre, je serai prudent au départ".

Le jeune pugiliste s'est finalement permis une prédiction, en mentionnant qu'il n'était pas intéressé à voir Gray avant lundi soir". Il se souviendra de son premier voyage à Québec et se rappellera sûrement de mon nom".

PLUS NERVEUX QUE SON FILS

Quant à Morcotte père, il a reconnu qu'il n'avait jamais été aussi nerveux à la veille d'un combat. "Il ne faudrait pas oublier que c'est un duel pour le championnat du Canada et que Gray n'est pas le premier venu".

Marcotte senior est confiant toutefois de voir son fils triompher. "Junior est prêt mentalement et physiquement à rencontrer Gray. Il n'a pas raison de s'en faire, même si son adversaire est établi favori. Lundi soir, il pourrait bien déjouer les calculs des experts".

Gray en sera à la première défense de son titre depuis le 15 février

QUEBEC (PC) — Clyde Gray, de Toronto, champion mi-moyen du Canada et du Commonwealth, met ses deux titres en jeu ici lundi soir contre Fernand Marcotte, de Québec, dans un match de 12 rounds.

Gray, 27 ans, en sera à la première défense de son titre du Commonwealth à 147 livres depuis qu'il a remporté le titre vacant en l'emportant par décision en 15 rounds aux dépens d'Eddie Blay, du Ghana, à Toronto le 15 février.

Il a remporté le titre canadien en triomphant de Donato Paduano en 12 rounds à Montréal le 18 février 1971.

Marcotte est son deuxième aspirant canadien, après Vic Doucet, battu par K.O. en deux rounds à Toronto le 19 août 1971.

Le match Gray-Marcotte devait d'abord avoir lieu à Vancouver en février dernier, mais les dirigeants de Marcotte étaient d'avis que le boxeur de 23 ans n'était pas prêt.

Après avoir perdu une décision de 10 rounds devant Guerra Chavez, de Montréal, en février, Marcotte a subi une opération au coude gauche, qui a libéré ses mouvements. Il a remporté trois victoires depuis en portant sa fiche à 32-2-2, en comparaison de 42-3-1 pour Gray.

Gray a encaissé ses trois revers aux mains de boxeurs mondiaux bien classés et du champion mondial Jose Napoles.

TROIS RIVAUX IDENTIQUES

Les deux boxeurs ont affronté trois rivaux identiques, soit Don Ross, de Toronto, Chavez et Paduano.

Marcotte a remporté une décision en 10 rounds aux dépens de Ross à Québec le 9 février 1971 tandis que Gray arrêtait Ross en quatre rounds à Toronto le 14 avril 1971.

Gray a ravi la couronne canadienne à Paduano tandis que Marcotte annulait avec le Montréalais le 4 novembre 1971, avant de perdre une décision en 10 rounds devant l'Italien à Montréal le 15 février 1972.

Chavez et Gray ont annulé en 10 rounds le 2 septembre 1971 à Montréal, tandis que Chavez obtenait le même résultat contre Marcotte le 27 septembre 1971, avant de l'emporter aux points sur le québécois ici en février dernier.

Le champion est plus expérimenté et a affronté de meilleurs rivaux que l'aspirant, qui a plus de puissance dans les poings.

Marcotte devra se contenter d'une garantie de $5,000, en comparaison de $15,000 au champion.

Al Bachman croit aux chances de Marcotte

QUEBEC (PC) — "Même si les présentes cotes sur le résultat du combat favorisent Gray à deux contre un, je crois sincèrement que Marcotte a d'excellentes chances de triompher", affirme le réputé entraîneur newyorkais Al Bachman à deux jours du combat pour le championnat mi-moyen canadien opposant son protégé, Fernand Marcotte Jr, au torontois Clyde Gray, détenteur du titre canadien et du Commonwealt.

"J'ai toujours évalué un boxeur par sa force et son courage et je puis dire que présentement mon protégé domine le champion par 10 coudées", ajoute Bachman.

La plupart des observateurs sont également d'accord pour affirmer que Marcotte est un boxeur très courageux et plein d'enthousiasme, mais de là à croire l'aspirant qui prétend pouvoir "prendre" trois Gray, il y a toute une marge.

Le directeur des pages sportives du Soleil, Claude Larochelle, qui reconnaît la supériorité du champion actuel, lequel présente, selon lui, toutes les caractéristiques de "ces magnifiques machines à boxer que fabrique la race noire", est cependant certain que Marcotte ne se fera pas "déculotter" par Gray lundi soir.

"Un divorce n'est jamais facile" (Rodrigue Lemoyne)

"Règle générale, le mariage est heureux (du moins en apparence) jusqu'à l'annonce du divorce.

Et à ce moment là, l'élément surprise est inégal."

Rodrigue Lemoyne, le patron des Eperviers de Sorel, demeure circonspect face à la moindre sollicitation de commenter le départ de l'instructeur Yvan Gingras.

Il en cause mais avec des réserves, ce qui déroge à ses bonne vieilles habitudes.

Lui qui a toujours le verbe haut, l'énoncé lapidaire, le jugement relativement rapide.

Qui ne se souvient de ses récriminations à l'endroit de l'arbitre Jacques Hovington!

Primo, Lemoyne soutient qu'au plan de l'autorité, Gingras "ne l'avait plus" et que les joueurs "faisaient ce qu'ils voulaient".

LUCIEN EMOND

Secundo que l'équipe de Sorel est constituée d'un grand nombre de joueurs de 19 ans et que pour les dirigeants, "c'est cette année ou jamais" en pensant aux grands honneurs.

Tertio, lui Rodrigue Lemoyne prétend avoir été le dernier bastion de résistance face aux pressions exercées par le bureau de direction des Eperviers que préside Jacques Guertin. Et il est en preuve que le torchon brûlait depuis un long moment dès que la discussion portait sur la présence de Gingras derrière le banc des joueurs.

"Gingras a tout l'avenir devant lui. Je suis certain que l'expérience de cette année lui sera profitable à long terme".

Lemoyne n'a pas voulu expliciter les clauses du divorce, se contentant de dire que les parties "vont trouver un terrain d'entente".

Terrain d'entente façonné par des avocats puisqu'Yvan Gingras a confié ses intérêts à un avocat montréalais.

Il est allé frapper à la porte de cet ami de collège dès qu'on l'a invité à présenter sa démission comme moyen de motivation à utiliser sur les joueurs. Bien entendu, la direction devait alors refuser cette démission.

"Un petit jeu dangereux lorsque vous détenez un bon contrat", de confier Gingras au cours d'un entretien téléphonique. Il a donc refusé de s'y prêter, tout en étant convaincu que ses jours avec le club étaient bel et bien comptés. En passant, le contrat qui le lie à l'organisation du Sorel expire le 31 mai.

Pas question de lâcher

Yvan Gingras veut garder propre l'aventure vécue à Sorel. Aussi ceux qui escomptent des déclarations chocs de sa part risquent d'être déçus.

"Je n'ai plus rien à voir avec l'organisation. Sauf pour ce qui a trait à l'aspect légal de mon contrat. Je quitte l'équipe fort d'une expérience valable, conscient d'avoir bien fait le travail à exécuter. Pour le reste, rien à faire puisque je ne suis nullement intéressé au lavage du linge sale sur la place publique".

D'autant plus qu'il a toujours foi en l'appui longtemps accordé par Rodrigue Lemoyne, "un gars qui se tient debout en dépit de tout ce qu'on peut dire de lui".

Yvan Gingras ne veut pas de guerre stérile pour la bonne raison qu'il entend demeurer dans le hockey.

Il est ouvert à toute proposition dès qu'un règlement légal sera intervenu avec les Eperviers.

Il n'entend pas retourner à l'enseignement même s'il considère son diplôme d'éducateur physique comme sa "planche de sécurité".

"J'irai là où on m'offrira du travail dans le hockey. Que se soit au Québec, au pays et même aux Etats-Unis car une carrière d'instructeur me tient à coeur.

A 27 ans, il est trop tôt pour abandonner un travail dont je raffole".

IL APPARTIENT AU HOCKEY

Yvan Gingras appartient certainement au monde du hockey, un monde où il n'est pas facile d'assurer la stabilité.

En accumulant les expériences, y compris celle vécue à Sorel, en faisant les ajustements nécessaires, Gingras devrait se tailler une place enviable.

Mais il doit se méfier d'un autoritarisme à outrance, il lui faut accepter le jeu de composition avec le milieu. Tout en se méfiant d'une inclination naturelle chez lui à écarter tout élément n'entrant pas dans le cadre de sa personnalité propre.

A titre d'exemble, Gingras n'est pas le relationniste par excellence du hockey mais il se doit d'apporter un correctif puisque de toute évidence, il ne pourra jamais diriger une équipe en vase clos.

Son sens du devoir et de l'autorité, son respect de la discipline, son souci du travail bien fait constituent des facettes connues de sa personnalité.

Dans son effort de transposition dès qu'il entre en contact avec autrui, il lui faut découvrir des limites acceptables, cadrant avec la réalité d'aujourd'hui, non celle d'hier!

En quelques mots

Il serait assez surprenant qu'Orval Tessier prenne le chemin de Sorel car on dit qu'il est un sérieux candidat pour la gérance du nouveau complexe sportif de Cornwall.

On n'y a probablement pas songé mais en érigeant une patinoire non règlementaire, l'aréna de poche de Chicoutimi ne pourra être le site d'aucune compétition officielle. Sur ce plan, elle ne pourra donc servir de complément au Centre Vézina.

Pour la Fédération du hockey sur glace, il est certain que la Ligue régionale pee-wee entre dans la classe AA. Il appartient donc aux responsables du tournoi pee-wee de Jonquière de s'ajuster en conséquence.

Les Remparts ne font qu'une bouchée du National de Laval

Les Remparts de Québec ont déclassé le National de Laval 11-4 dans un des quatre matches de la LJMQ hier soir.

Charles Constantin y est allé de quatre buts pour les vainqueurs, dont Réal Cloutier et Guy Chouinard ont contribué deux buts chacun, tandis que quatre joueurs différents se partageaient les buts des visiteurs.

A Shawinigan, les Eperviers ont écrasé les Dynamos 10-4 alors que Firmin Royer a réussi le truc du chapeau tandis que Jacques Cossette et Pierre Mondou y allaient de buts pour les vainqueurs.

Fernand Leblanc était le meilleur des locaux avec deux buts.

A Sherbrooke, les Castors ont vaincu les Draveurs de Trois-Rivières 6-4 grâce aux deux buts de Marcel Dumais, et Fernand Leblanc tandis que Michel Dalbello était le meilleur des visiteurs avec deux buts également.

Défaite de 17-4 des Saguenéens

Bédard sympathise avec Munger

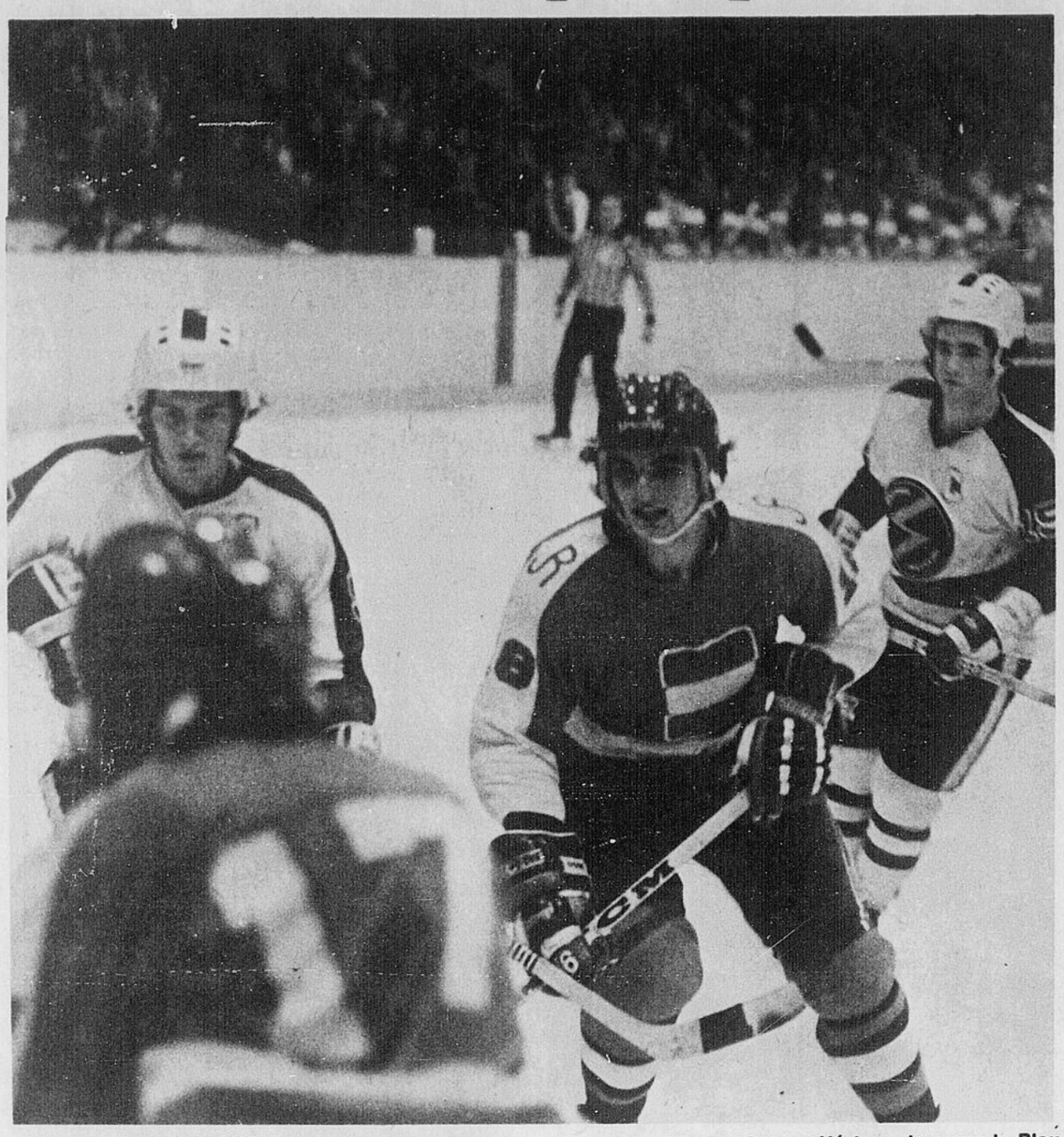

AVEC LES SAGUENEENS - Mario Tremblay au centre avec les Saguenéens? Oui,... mais pour une joute, soit contre les Russes, le 9 décembre prochain. Entretemps, Mario a fait accourir ses nombreux partisans d'Alma. hier soir, au Centre George Vézina, alors que le Bleu Blanc Rouge de Montréal a défait les hommes de Germain Munger, 17-4.

André LESTOURNEAU

Chicoutimi — Lorsque le Junior de Montréal gagne, comme ce fut le cas, hier soir, contre les "moutons" de Chicoutimi, l'instructeur Roger Bédard retrouve sa bonne humeur et sait contrôler ses nerfs. Prendre même l'adversaire en pitié.

Prévenant ses joueurs de ne pas dépasser le couvre-feu et d'éviter de flirter avec les filles du Sageunay afin d'être en forme, dimanche, pour affronter les Eperviers de Sorel, Bédard devait s'appitoyer sur le sort des Saguenéens, humiliés 17 à 4 par ses protégés.

"Je sympathise avec Munger. Il n'a pas une tâche facile. Son équipe est jeune et manque de robustesse. J'aime autant ne pas être à sa place".

Malgré l'éclatant triomphe des siens, Bédard a trouvé à redire contre les quatre buts enregistrés par les Saguenéens, dont deux par son ancien porte-couleurs, Jean-Guy Dufour.

"Deux buts de trop qui ont été marqués à la suite d'erreurs de notre défensive", a ajouté Bédard.

A la porte du vestiaire opposé, le pilote Germain Munger discutait avec son bras droit, le statisticien Daniel Gilbert.

Visiblement déçu, pour ne pas dire découragé, Munger a préféré ne pas laisser court à sa déception, sinon une phrase qui voulait dire beaucoup, même trop. "Je ne peux pas dire ce que je pense, car je pendrais ma valise et..."

Cette défaite des Saguenéens, leur 19ième depuis le début de l'année, a non seulement attaqué le moral de Munger et ses troupiers, mais aussi celui des 3,000 spectateurs qui ont été vivement déçus du spectacle.

Sans doute épuisés par le match de la veille, à Drummondville, les Saguenéens ont connu une soirée lamentable, particulièrement à la défensive alors que les gardiens Richard Guay et Jocelyn Carré ont été abandonnés à eux seuls.

Pour sa part, le défenseur Daniel Poulin a joué son plus mauvais match de la saison, étant sur la glace pour 9 des 17 buts des Montréalais, tandis que Gilles Quintal a récolté six "moins".

En somme, les visiteurs ont eu la vie relativement facile et n'ont même pas eu besoin d'utiliser leurs épaules. Trois punitions seulement, toutes trois aux visiteurs, ont été décernées au cours du match.

Sur le plan offensif, Richard Moore et Denis Daigle ont marqué trois buts chacun, tandis que Robert Sirois, Bernard Rocheleau, Jean-Luc Phaneuf, Normand Dupont et Derrick Emerson s'inscrivaient deux fois au pointage. Du côté des perdants, Marc D'Amico et Jean-Guy Dufour ont enregistré des doubles.

Gordie Howe est bien déterminé, mais...

BOSTON (PA) — Le même esprit de détermination est encore là, mais Gordie Howe, à 45 ans, n'est que l'ombrage de l'ancienne étoile qu'il a été.

Howe, le meilleur compteur de tous les temps dans la LNH avec un total de 786 buts en 25 saisons, avait débuté avec Détroit à l'âge de 17 ans. Après une retraite de deux ans, il est encore une recrue.

Embauché avec ses deux fils Mark et Marty par les Aeros de Houston à coup de millions de dollars, Gordie fait son possible dans l'AMH.

"En dépit de la fatigue, je commence à me sentir mieux, a affirmé Howe. J'aime encore le hockey même si c'est plus difficile pour moi maintenant.

"Je me sens plus à l'aise dans cette ligue, la différence étant que la LNH aligne les joueurs reconnus".

Après avoir joué en supplémentaire mercredi à Houston, il a passé la journée sur l'avion à destination de Boston, où il a donné une conférence de presse de deux heures avant le match contre les Whalers jeudi soir.

Puis il a obtenu un seul lancer dans la première période alors que la Nouvelle-Angleterre a vaincu Houston 5-2.

FOULE

Howe, qui a gagné le respect des amateurs de Boston en jouant contre les Bruins dans la LNH, a été l'objet d'une chaude réception de la part de la foule de 7,693 amateurs, la meilleure de la saison pour les Whalers. Toutefois, il était fourbu et ça paraissait.

"C'est trop lui demander que d'évoluer deux soirs de suite, plus un voyage, a déclaré le pilote Ron Ryan, des Whalers. Il devrait lui permettre de se reposer dans une telle situation".

Howe a évolué pendant environ 15 minutes. Habituellement, il joue pendant 20 minutes par match.

Il ne pouvait se rappeler son premier match au Boston Garden contre les Bruins, "mais je me rappelle Schmitty très bien".

Il faisait allusion au fameux Milt Schmidt, 56 ans, maintenant directeur-gérant du Washington qui fera ses débuts dans la LNH en 1974-75.

Par ailleurs, il se rappelle très bien de ses premiers compagnons de trio: "Billy Taylor et Adam Brown" avec les Red Wings.

Howe jouera de nouveau contre les Nordiques à Québec ce soir tandis que Edmonton se rendra à Cleveland, et Chicago recevra Los Angeles.

Mario Tremblay s'alignera avec les Saguenéens

Chicoutimi — Roger Bédard a décidé de se montrer bon prince. Ainsi, le talentueux Mario Tremblay, du Junior de Montréal, pourra endosser l'uniforme des Saguenéens de Chicoutimi pour la partie d'exhibition du 9 décembre prochain, contre le Sélects de Moscou.

La nouvelle a été confirmée, hier soir, lors d'une conférence de presse nocturne, où tous les intéressés étaient présents, soit la famille Tremblay au complet, le bureau de direction des Saguenéens et quelques courageux journalistes.

Appelé à prendre la parole, Bédard a déclaré: "J'aurais été égoiste de ne pas vous passer votre Mario et je suis certain qu'avec l'expérience qu'il a pris depuis un an, Mario saura se faire valoir contre les Soviétiques".

De son côté le directeur-gérant Roger Roy devait renchérir: "Sans la présence de Mario, le spectacle n'aurait pas été aussi intéressant et nous aurions eu moins de monde. Je remercie bien sincèrement Monsieur Bédard pour sa grande compréhension".

Enfin, le surhomme Mario s'est déclaré heureux de pouvoir endosser le chandail des Saguenéens, pour au moins une partie: "Je ferai tout mon possible pour aider les Chicoutimiens et je verrai à assurer la protection de mon frère Michel contre les méchants Russes! Tout le monde semblait heureux, sauf peut-être Germain Munger qui brillait pas son absence.

Les Ouananiches ont manqué de souffle

PIERRE RAYMOND

ROBERVAL - On aurait cru à un certain moment que les Ouananiches de Roberval étaient sur le chemin de la victoire face aux Aiglons d'Alma mais ceux-ci se sont finalement réveillés au début de la période finale pour enregistrer un gain de 9 à 7 sur les hommes de Maurice Brassard.

Les Aiglons ont en effet pris une avance de 6 à 3 en troisième période et un rêve longuement chéri semblait être sur le point de se réaliser. Gagner une partie! Mais les aiglons ont sonné le réveil et une offensive de cinq buts consécutifs a anéanti tous les espoirs des Ouananiches.

Malgré tout, les 1,200 spectateurs présents ont assisté à un bon spectacle puisque c'était la première fois cette saison que les Robervalois se montraient aussi dangereux. Mais les partisans des Ouananiches n'ont pas digéré cette défaite et l'instructeur Brassard a quitté la patinoire du centre sportif Benoit Lévesque sous les huées de plusieurs amateurs.

Comme à l'habitude, les Ouananiches, après avoir pris une confortable avance, ont tout lâché en troisième période et les Aiglons s'en sont donnés à coeur joie.

L'artisan de cette victoire de dernière minute a sûrement été Gaétan Gagnon qui a enregistré un truc du chapeau. Son capitaine, Roger Brassard en a marqué deux tandis que les autres appartiennent à Daniel Paradis, Mario Fortin, Mario Chabot et enfin, Yvan Truchon.

Pour Roberval, Bernard Cleary et Mario Bolduc ont compté à deux reprises et Alain Flammand, Maurice Paradis et Raymond Taillon, chacun un.

A Dolbeau, les Marquis de Jonquière ont difficilement arraché un gain aux Castros de l'instructeur Yvon Massicotte par le compte de 4 à 3.

Une rencontre dénuée de toute robustesse marquée de jeu rapide à laquelle les 600 spectateurs présents ont semblé enchantés. Les troupiers de Donat Deschênes ont pris les commandes du match dès le début mais Dolbeau s'est par la suite ressaisi, au grand étonnement de la foule, en égalisant le pointage en période médiane.

Les Marquis semblent avoir de la difficulté ces temps-ci devant les formations de dernières positions. Nous verrons demain à Chicoutimi si leur poussée victorieuse tire à sa fin.

Allen Basque, Michel Tremblay, Gilles Dicaire et Luc Vigneault ont marqué pour les Jonquièrois. Les filets des Castros ont été crédités à Yoland Gauthier, deux buts, et Jacques Trottier.

Gilles Marmotte passe aux Rangers

NEW YORK (PA) — Les Rangers de New York ont fait l'acquisition du défenseur Gilles Marotte, des Kings de Los Angeles, dans un échange impliquant cinq joueurs.

Réal Lemieux, des Kings, accompagnera Marotte à New York, en retour des ailiers Mike Murphy et Tom Williams ainsi que le défenseur Sheldon Kannegiesser.

Marotte, étoile dans la division Ouest l'an dernier, a récolté un but et 11 aides en 22 matches à Los Angeles cette année. Il avait fait ses débuts dans la LNH avec Boston en 1965 et évolué avec Chicago pendant trois saisons avant de passer au Los Angeles en 1970.

Lemieux, 28 ans, en sera à son deuxième séjour avec les Rangers.

Murphy et Williams ont peu joué cette saison en raison de blessures.

Kannegiesser, obtenu du Pittsburgh en mars dernier, a compté un but en 12 matches cette saison.

"Utilisez-moi ou échangez-moi"

L'expression "utilisez-moi ou échangez-moi" n'est pas nouvelle dans le sport professionnel.

Elle a son sens littéral à Montréal où les Canadiens éprouvent des difficultés dans la division Est de la LNH.

Ce qui est frustrant pour une recrue prometteuse, c'est la réserve des détenteurs de la coupe Stanley.

Le gardien Michel Plasse a fait connaître son désenchantement dans un journal francais et Pierre Bouchard s'est déjà plaint de ne pas jouer assez souvent.

Maintenant, le jeune Dave Gardner, fils de Carl, est inquiet. Le centre de 22 ans, qui a récolté 396 points chez les juniors en compagnie de Steve Shutt, maintenant avec les Canadiens, et Bill Harris, des Islanders, a commencé la saison avec une expérience de cinq matches sous la grande tente.

Il faisait partie des Voyageurs de la N.-E., de la LAH, l'an dernier.

"Mais je n'ai pas encore pris part à un match. Lorsque j'ai été utilisé, ce ne fut que pour cinq ou 10 minutes à la fin d'un match, dont l'issue était décidée. J'aimerais bien savoir à quoi m'en tenir."

J'aimerais l'utiliser davantage, a rétorqué le pilote Scotty Bowman, mais la lutte est serrée et ce n'est pas le temps de donner des repos. D'ailleurs, je l'utiliserais davantage si j'étais plus sûr de son habileté défensive."

CALENDRIER

Gardner a rejeté ce prétexte.

"Pourtant, personne n'a compté contre moi lors des matches hors concours."

Les Canadiens, avec 28 points, tirent de l'arrière par six sur Boston et n'on qu'une avance d'un point sur Toronto et deux sur les Rangers.

Alors que Bowman utilise surtout ses vétérans pour demeurer dans la course, il est peut probable que ceux qui réchauffent le banc aient une chance d'affronter Chicago ce soir et Atlanta demain.

Entre-temps, Toronto reçoit la Californie ce soir et visite les Rangers demain.

Ailleurs, ce soir, les Rangers sont à St-Louis; Philadelphie visite les Islanders; Detroit reçoit Buffalo; Atlanta évolue à Pittsburgh; et Los Angeles est l'hôte du Minnesota.

Demain, les Islanders visitent Boston; Détroit est à Buffalo; Chicago reçoit Pittsburgh; et la Californie évolue à Philadelphie.

GARDNER

Gardner a récolté deux aides en six matches cette saison et ne prévoit guère de jours meilleurs.

Bowman attend avec impatience le retour des vétérans Jim Roberts et Claude Larose en raison de leur habileté défensive.

Entre-temps, Gardner continue d'user son fond de culotte sur le banc ou sur la galerie de presse, traitement qu'il a dû endurer l'an dernier à Halifax.

"Je ne jouais guère là-bas et je me suis plaint au pilote-gérant Al McNeil. Lors de la fin d'un match, je fus laissé sur le banc lors d'un changement de trio et j'ai rouspété. Al a été bon et m'a dit tout simplement de me la fermer."

Admettant qu'il était merveilleux de faire partie des champions mondiaux, Gardner ne tient pas pour tout cela à demeurer sur le banc.

Echange qui tombe à l'eau

CHICOUTIMI - Le National de Port-Alfred et les Saguenéens de Chicoutimi sont venus à un cheveu près de conclure un échange au cours des dernières heures et pas n'importe lequel échange. Cette transaction entre les deux formations de la ligue junior régionale impliquait le capitaine des Saguenéens, Sylvain Girard, et l'ancien numéro 8 du National, Normand Tremblay. On sait que Tremblay a été remercié de ses services il y a quelques semaines.

Pour bien comprendre la situation, il faut suivre le fil des évènements. Récemment, les dirigeants du club chicoutimien ont demandé une rencontre avec ceux du National, en vue d'obtenir les services du défenseur Tremblay.

Comme solution de rechange, les Saguenéens ont offert trois joueurs dont un était Sylvain Girard. Port-Alfred semble intéressé par la chose mais sous certaines réserves, c'est-à-dire que les joueurs en question ne soient pas mis au courant de la situation. Mais les affaires se compliquent à ce stage-ci de la transaction.

L'instructeur des Saguenéens, Miville Leclerc, voulant jouer franc jeu avec Girard lui raconte les faits tels qu'ils sont. Girard se dit heureux à Chicoutimi et entend bien y rester sinon il abandonne tout mais par contre, il devient frustré que ses patrons aient pensé à l'échanger.

D'autre part, l'organisation du National bouille de colère parce que les dirigeants saguenéens n'ont pas respecté l'entente prise au préalable. Avec raison, puisque Normand Tremblay a appris que son nom était cité dans un échange et dorénavant, il ne veut plus rien savoir du National.

Toutefois, ce revirement de situation ne solutionne aucunement les cas de Girard avec la formation de Leclerc. Girard ne s'est pas présenté à une récente pratique des siens et selon son instructeur, il n'endossera pas l'uniforme pour la partie de demain contre Jonquière.

"J'ai été franc avec Girard, de souligner Leclerc mais celui-ci ne m'a pas rendu la pareille. Nous avons longuement discuté tous les deux et nous en étions venus à une entente. Il ne voulait pas jouer à Port-Elfred. C'était parfait: Le sujet était clos. Mais voilà qu'il raconte à tout le monde que nous voulions nous en débarasser. Il a fait une grosse erreur et devra payer pour," de conclure le mentor saguenéen.

Nord Sports Inc.

Les vrais spécialistes du ski de fond.

300 équipements seulement
Equipement complet de ski de fond comprenant:
1 paire de ski KARHU (base fibre de verre sans cirage.
1 paire de bottes TIESSE en cuir véritable.
Les fixations et bâtons de qualité supérieure de marque KARHU.

Rég.: $85.00
Spécial:
59.95

NORD Sports, Inc.
Alma, P.Q. - Tél.: 662-2552
35, ST-JOSEPH - ALMA

Test positif prélevé sur plusieurs chevaux

JONQUIERE — Les spécialistes des laboratoires ont prélevé tout récemment des tests sur certains chevaux cantonnés à la Piste Saguenay.

Dans le cas de la jument Comet Coloniale, ce test s'est avéré positif à la suite de sa victoire du 25 novembre dernier et pourrait avoir des conséquences graves.

En pareille situation, la règlementation prévoit le retrait des bourses méritées, ce qui pourrait ainsi priver Comet Coloniale du titre de coursier de l'année.

Comet Coloniale a amassé $4,794 en bourses, comparativement à $4,774 pour son plus sérieux rival, Burly Scott. Advenant que le coursier de Marcelin Turcotte perde les $300 récoltés lors de sa victoire du 25 novembre, Burly Scott n'aurait plus qu'un retard de 21 dollars pour s'assurer le titre de cheval de l'année.

Et comme Comet Coloniale a terminé sa saison, Burly Scott a donc de fortes chances de s'accaparer du titre, tandis que Comet Coloniale et son propriétaire Marcelin Turcotte risque d'encourir une sévère sentence de la part des juges.

Un cas semblable à celui de Comet Coloniale est celui de Queen's Partner, sur lequel un test positif a été également prélevé.

Trois autres chevaux ont également été pris en défaut. Il s'agit de Golden Jersey, Pepper Yates et Canadian Lobell, dont les conducteurs ont écopé de $100 d'amendes et d'un mois de suspension. Ces tests positifs ont été prélevés à la suite du programme du 18 novembre dernier.

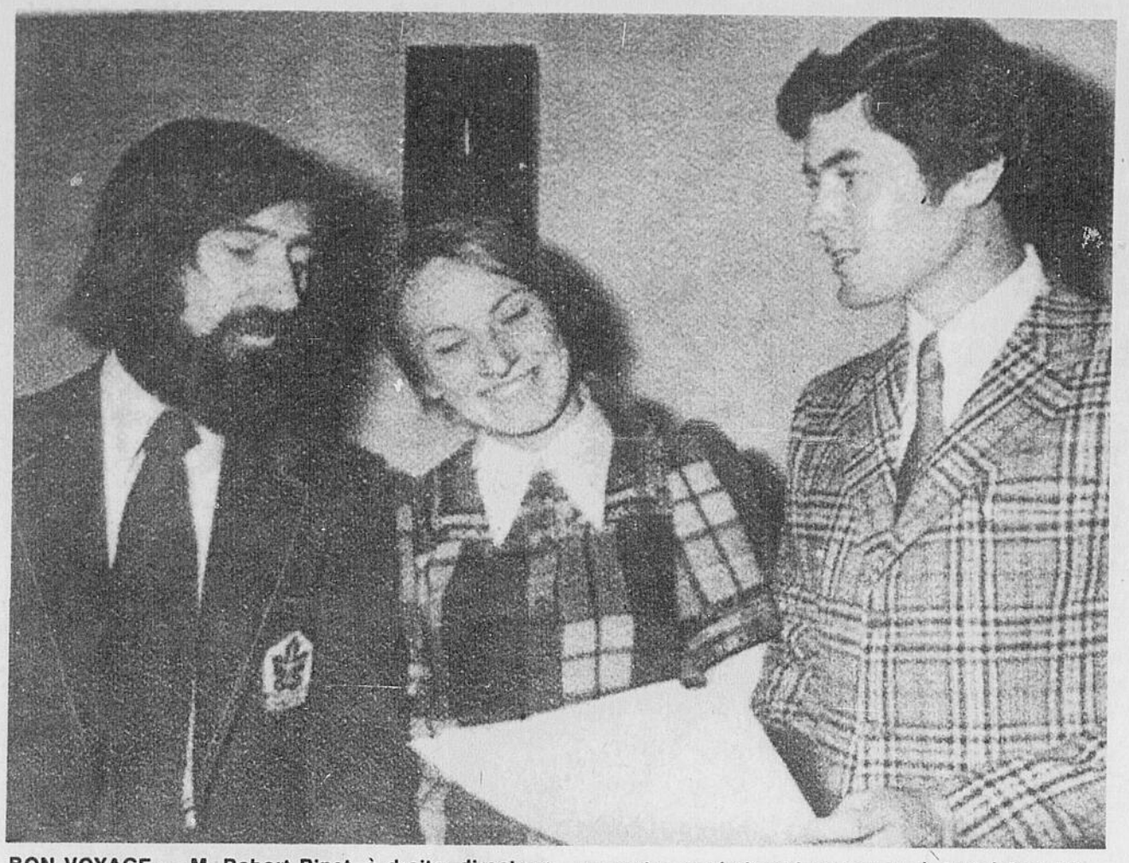

BON VOYAGE — M. Robert Binet, à droite, directeur-gérant du Centre Immaculée-Conception et Mlle David, au centre, souhaitent bon voyage à André Simard.

Match important entre Marquis et Saguenéens

CHICOUTIMI — Demain après-midi, vers 17h00, la ligue junior régionale de hockey pourrait peut-être connaître un bouleversement au niveau de la première position au classement des équipes.

De fait, les Marquis de Jonquière visiteront les Saguenéens de Chicoutimi au Centre Georges-Vézina à 2h30. On connaît la lutte farouche que se livrent ces deux formations depuis déjà plusieurs semaines d'autant plus qu'un seul point sépare maintenant les Marquis des Saguenéens.

Les Marquis affichent maintenant un dossier de 13 victoires, deux défaites et une partie nulle. A l'offensive, les Jonquiérois totalisent 115 points soit 20 de moins que les troupiers de Miville Leclerc.

La robustesse sera sûrement la marque de commerce du vainqueur de cette rencontre. Les joueurs des deux équipes en lice voudront s'imposer dès le début par l'agressivité et ceux qui auront le dessus dans ce domaine, possèdent d'excellentes chances de l'emporter.

Aucune tactique spéciale n'est prévue par les deux mentors qui seront opposés. Par contre, le manque d'expérience de Miville Leclerc à la barre d'une équipe de calibre junior pourrait lui être défavorable face au vétéran Donat Deschênes.

Steve Gagnon, la recrue de l'année à la Piste Saguenay

JONQUIERE — Le conducteur Steve Gagnon, de Jonquière, vient de mériter le titre de recrue de l'année à la Piste Saguenay, pour facilement devancer Roger Tremblay, un autre conducteur qui s'est affirmé à sa première saison dans le sulky.

En 78 présences sur le tracé saguenéen, Gagnon a remporté 12 premières, 18 deuxièmes et 12 troisièmes, pour une moyenne générale de .338, comparativement à .260 pour Roger Tremblay.

Gagnon a connu ses plus grands succès au cours de la première moitié de la saison, alors qu'il s'est signalé aux guides de son coursier Janey's Dream qui a obtenu des gains de plus de 4,000 dollars au cours de l'année.

Par ailleurs, Yvon Bélanger, également de Jonquière, a été désigné Monsieur Distinction, en raison de son comportement et de ses performances sur le tracé.

Bélanger a conservé une moyenne de .302 au cours de l'année, grâce à une fiche de 25 premières, 27 deuxièmes et 19 troisièmes en 155 départs. Il a mérité le titre de jockey du mois en août.

Bélanger a été un choix unanime du comité de sélection et prend ainsi la relève de Denis Guay, récipiendaire du titre en 1972.

Les juges ont également désigné le jonquiérois Yvon Boivin, comme le conducteur-gentilhomme par excellence en 1973, pour ainsi succéder à Rosaire Lapointe.

Prenant en considération que Boivin n'a pas toujours dirigé les meilleurs coursiers, ce dernier a néanmoins fait preuve d'esprit sportif et servi d'exemple pour ses autres compagnons.

Même s'il n'a pas encore le coup de guides d'un champion, Boivin demeure avant tout un fier compétiteur dans tout ce qu'il entreprend et son comportement lui vaut le respect de ses rivaux.

D'autre part, le diminutif Léon Jean, de Chicoutimi-Nord, semble virtuellement assuré du titre de jockey par excellence, après avoir été reconnu comme le conducteur du mois à deux reprises au cours de l'année.

Jean, dont la moyenne est présentement de .417, vient de devancer Vincent MacCarvill, le meneur jusqu'à tout récemment.

Eventuel successeur de Raynald Marquis, Léon Jean a connu de retentissants succès en fin de meeting, pour hausser sa moyenne de .295 à .417.

"Je me suis débrouillé tout seul pour aller en Russie" (André Simard)

Pierre BOURDON

MONTREAL — Lorsque nous parlons de gymnastique dans la Province de Québec, le nom du Montréalais André Simard vient immédiatement à nos lèvres. Agé de 28 ans, André Simard, maintenant instructeur de gymnastique au Centre Immaculée Conception, prenait part l'an dernier à Munich aux Jeux Olympiques et de plus il représentait le Canada en deux occasions lors des championnats du Monde en Allemagne en 1966 et Yougoslavie en 1970.

Il s'appropriait également deux médailles de bronze aux Jeux Panaméricains à Cali en 1971 tout en conservant le titre de Champion canadien de gymnastique de 1970 à 1971.

Ayant rompu définitivement avec la compétition en 1972, à la suite des Jeux de Munich, André Simard, quittera Montréal le 6 décembre prochain, pour un voyage d'étude de trois semaines en Russie.

"Je crois bien être le premier instructeur canadien à me rendre en Russie seul, pour augmenter mon bagage de connaissance.

Le but principal de mon voyage est d'aller connaitre les nouvelles techniques et méthodes d'entraînement russes, tout en allant quérir une documentation audio-visuelle, laquelle pourra être d'une grande utilité pour la promotion du sport de la gymnastique, à Montréal", de dire André Simard qui entraîne une quarantaine de jeunes filles et garçons au Centre Immaculée Conception.

UNE INITIATIVE

"En juillet dernier, je rencontrais à Toronto, lors d'un stage pour instructeur de gymnastique, Victor Tchoukarine, entraîneur national de gymnastique de Russie, et m'étant lié d'amitié avec lui, je lui ai demandé de me recommander auprès de Louri Titov, président de la Fédération de Gymnastique de la Russie, afin que je puisse aller me perfectionner dans ce pays. Par la suite, j'ai eu la collaboration de la Fondation Sportive O'Keefe et un apport du Haut-Commissariat, afin de défrayer mes dépenses", selon André Simard.

"Il n'en demeure pas moins que j'ai dû faire toutes ces démarches moi-même. Moi, je suis un bûcheur, et j'aime bien réaliser mes projets", de dire Simard qui espère que plusieurs instructeurs dans d'autres disciplines sportives prendront de telles initiatives.

SERVICES TROP INDISCRETS

André Simard, qui vit littéralement de gymnastique depuis 15 ans, de poursuivre: "Il faudrait absolument que le Haut-Commissariat à la Jeunesse, au Loisirs et aux Sports, aide les entraîneurs, les clubs, et les athlètes. Actuellement, il y a un gros problème. Tous les argents vont aux Fédérations de Régie Sportive qui en disposent selon leur bon vouloir. Souventefois, ni l'élite, ni les entraîneurs ne voient la couleur de ces argents".

"Depuis quelques mois, des efforts surhumains ont été entrepris par des organismes tels que Mission 76 mais je crois sincèrement qu'on n'aide pas encore assez l'élite", de continuer André Simard qui connaît très bien ce dont il parle.

"Ca prend beaucoup d'entraîneurs et d'argent pour développer des milliers de jeunes athlètes. Il s'agit de trouver dans toutes les disciplines l'athlète qui deviendra un phénomène et lui procurer les meilleurs équipements et les meilleurs professeurs", d'enchaîner André Simard.

RICHARD MONPETIT L'A AIDE

"Durant des années, j'ai dû m'entraîner seul, mais je reconnais que Richard Monpetit, maintenant docteur en psychologie à l'Université de Montréal, est celui qui m'a découvert il y a plusieurs années et qui m'a permis grâce à ses conseils, de faire une carrière d'une douzaine d'années comme gymnaste", de dire Simard.

La gymnastique est tout un spectacle et Simard préconise que l'on vante le plus possible ce sport, tenant compte que le public est friand des prouesses des gymnastes. "Je suis convaincu qu'avec les Jeux de 1976 à Montréal, le sport amateur deviendra une priorité au Québec et que le public s'éveillera à ce merveilleux monde de l'Olympisme", de dire en terminant André Simard, tout en rejoignant ses jeunes gymnastes avides de précieux conseils.

Objectif du programme "Molstar": 15,000 participants

JULIEN GAGNON

CHICOUTIMI - Pour la quatrième saison consécutive, le programme "Molstar" sera présenté à la grandeur de la province.

Il s'agit d'un évènement récréatif et social, sanctionné pas SKIQUEBEC qui facilite tous les adeptes du ski alpin, plus spécialement les adultes, à participer de façon active afin de se qualifier pour obtenir une médaille, attestant de leur habileté respective.

La première saison a intéressé 2,400 participants. Les inscriptions ont progressé graduellement à un rythme assez important depuis, de sorte qu'en l'espace de trois ans, pas moins de 18,000 skieurs ont contribué à la promotion de cette activité.

L'objectif établi pour la saison 1973-74 est de 15,000 participants. Seulement 18 centres de ski ont eu le privilège de pouvoir collaborer de façon active la première année. Présentement, on retrouve pas moins de 70 centres qui sont pris dans le tourbillon de "MOLSTAR" et un total de près de 11,000 individus qui ont reçu une médaille d'attestation d'efficacité.

Pour réussir l'exploit, il suffit de payer $1. et de faire mieux que l'ouvreur de piste tout en tenant compte de votre propre handicap. En plus de recevoir votre médaille lorsque vous réussissez, vous avez également la satisfaction d'aider votre club de ski de recueillir des fonds car votre dollar va à la caisse de votre club.

Chaque club respectif peut envoyer un skieur se qualifier comme ouvreur de piste lors de la session qui aura lieu au Mont-Habitant, les 11 et 12 décembre prochains.

Dans les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique réunies, environ 7,000 participants ont été enregistrés pour la saison 1972-73. Le Québec a fait sa large part avec une contribution de plus de 10,000 participants. Avec un total de 120 activités "MOLSTAR" au cours de la prochaine saison, il n'est pas impossible que l'objectif fixé soit dépassé, si les clubs qui ont été sélectionnés pour la présentation d'une activité veulent se donner la peine de l'organiser efficacement.

Dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, les centres suivants seront au programme durant la saison. Ce sont: le Mont-Fortin de Kénogami (20 janvier); le mont Lac Vert d'Héberville (27 janvier); le centre de ski Clairval de Laterrière (10 février et 24 février); le Tobo-ski de St-Félicien (3 mars); et le mont Chalco de Chibougamau (10 mars).

SPORT ECLAIR

Implantation d'une école de voile

ALMA - Répondant à un voeu du Haut-Commissariat, la Fédération de Voile du Québec, par l'entremise de son président M. Yves Garon, d'Alma, vient de provoquer la formation d'un comité pour l'implantation d'une école régionale de voile. Formé par des responsables d'écoles de voile déjà existantes, de représentants de la Base Plein Air Spak du lac Kénogami, ce comité verra à coordonner les efforts et à faciliter l'accès du sport de la voile dans la région.

Association équestre

ALMA- Les amateurs de selle anglaise de la région se sont groupés en association régionale qui porte le nom d'Association Equestre du Saguenay-Lac-St-Jean. Le Conseil d'Administration se compose de M. Roger Pagé qui agira comme président et il sera secondé dans ses fonctions par MM. Marc Tremblay et Claude Lagueux. Le secrétariat a été confié à Madame Henriette S. Tremblay. MM.. Réal Tremblay, Maurice Ruelems et Ghislain Ratthé ont été nommés administrateurs.

Stage en ski de fond

ALMA - Un stage pour les amateurs de ski de fond aura lieu au Club de Ski de Fond d'Alma (Vilbois). Une première tranche aura lieu les 8 et 9 décembre tandis que la deuxième se tiendra les 15 et 16 décembre. Les intéressés doivent posséder leur propre équipement. Les instructeurs et moniteurs de Ski Québec seront sur place pour donner les conseils nécessaires.

Assemblée importante du curling régional

RIVERBEND - L'association régionale de curling junior teindra une importante assemblée le premier décembre prochain, à 2h00, au club de curling de Riverbend. On y discutera en outre des cédules locales et régionale des tournois juniors, de la formation d'une ligue régionale junior et possiblement d'élections.

Double honneur pour Léon Jean

JONQUIERE - Léon Jean, la révélation de l'année chez les conducteurs de la Piste Saguenay de Jonquière, a mérité un autre honneur en étant désigné le conducteur par Excellence au cours du mois de novembre, se procurant ainsi le costume-Dow pour la deuxième fois cette saison. Jean a continué sa poussée victorieuse durant le mois de novembre pour obtenir 14 victoires en 31 départs conversant une moyenne de 548. Son plus proche rival était Louis-Georges Martel avec une moyenne de 501.

Nouveau capitaine pour les Castors

DOLBEAU — En raison du départ subit du joueur Bernard Plante, les troupiers de la formation des Castors de Dolbeau ont élu un nouveau capitaine, en l'occurence Rémi Kurtness. Gilles Potvin agira comme assistant-capitaine de l'équipe de l'instructeur Yvon Massicote.

SUR LE NEZ

COURSE 1 $400.
1. Jamie Dazz - C. Guay
2. Orléans Girl - Y. Boivin
3. Coquette Bri - LG. Martel
4. Master Brian - JC. Tremblay
5. Peanut Boy - R. Lambert
6. Mister Tim - R. Violette
7. Flashy Merry - N. Bélanger

COURSE 2 et 5 $600.
1. Erla May Cash - R. Marquis
2. Stormy Will - G. Bouchard
3. Milissa Dares - Rog. Tremblay
4. Gallant Blue - JG. Duchesne
5. New Rhytym - Y. Boivin
6. Abbe Ann - R. Violette
7. Smoky Seven Up - C. Hudon

COURSE 3 $250.
1. Richard Belle - Y. Boivin
2. Pleasant Larry - JE. Tremblay
3. John Glenn - R. Lambert
4. Clayhaven Pegassus - R. Gagnon
5. Magdalen Tag - R. Marquis
6. Sams Sam - Y. Bélanger
7. Baron de Tracy - G. Asselin

COURSE 4 $200.
1. Just Scott - LG. Martel
2. Eliminator - JE. Tremblay
3. Castor - S. Gagnon
4. Lucky Moon Day - C. Corneau
5. Jimmy Joe S. - R. Tremblay
6. Trailer Profit - E. Lambert
7. Miss Monik - R. Lapointe

COURSE 6 $200.
1. Star Man - D. Guay
2. Nirco - C. Corneau
3. Charmante Frisco - G. Asselin
4. Madeline de Tracy - C. Loughren
5. Meadow Victor - Rog Tremblay
6. Scotch Conquest - C. Blackburn
7. Grand Pick - A. Drolet

COURSE 7 $650.
INVITATION
1. PD. 4 Mauds Champ - B. Voyer
1a. PD. 7. Step Moroka - G. Bouchard
2. PD. 1. Burly Scott - V. McCarvill
3. PD. 2. Fiery Grattan - Réal Tremblay
4. PD. 3. Mikes Time - R. Violette
5. PD. 5. Lucky Bee Jay - R. Lambert
6. PD. 6. Foster Don - R. Marquis

COURSE 8 $200.
1. Irish Times - C. Loughren
2. Door Cft - R. Violette
3. Petrel - R. Lapointe
4. Jay Diamond - D. Guay
5. Beau Blazes - C. Corneau
6. Lyhight Patrel - JC. Tremblay
7. Rideau Star - JP. Boily

COURSE 9 $250.
1. Chancy Byrd - JG. Duchesne
2. Drummond Chuck - Y. Bélanger
3. Rocky Frisco - C. Corneau
4. Lieut Chief - Co. Tremblay
5. Romance Adios - S. Gagnon
6. Enid Adio - E. Lambert

COURSE 10 $250.
1. Russell Reel - Y. Bélanger
2. Mado Bay - R. Lambert
3. Fea Wejover - C. Corneau
4. Amber Glow A - J. Coulombe
5. Columbus Greed - L. Jean
6. Comet Mar Mic - LG. Martel
7. Argyel Dolly - B. Voyer

Les Sélections du Quotidien

Notre choix	A surveiller
1 - Jamie Dazz	Peanut Boy
2 - Erla May Cash	Milissa Dares
3 - Richard Belle	John Glenn
4 - Just Scott	Trailer Profit
5 - Erla May Cash	New Rhytm
6 - Meadow Victor	Star Man
7 - Mikes Time	Mauds Champ
8 - Rideau Star	Irish Times
0 - Chancy Byrd	Drummond Chuck
10 - Columbus Creed	Mado Bay

Moi, je suis un motoneigiste responsable.

La preuve: mon certificat d'assurance-motoneige de l'Union Canadienne.

En motoneige, je pense à l'autre. Ce n'est pas moi qui va négliger la sécurité de mon passager. Ce n'est pas moi qui va aller abîmer votre clôture ou que vous allez entendre passer trop près de votre maison. Ce n'est pas moi non plus qui va utiliser ma motoneige comme un bolide dans un sentier. Mais la meilleure preuve que je suis un motoneigiste responsable, c'est mon certificat d'assurance motoneige de l'Union Canadienne. Je l'ai toujours dans mon portefeuille, comme mon certificat d'assurance automobile.

Comme ça, je peux prouver à n'importe qui, n'importe quand, que je suis assuré, que je suis solvable en cas d'accident, me conformant ainsi aux exigences du nouveau Code de la motoneige. C'est une autre bonne idée de l'Union Canadienne, les gars qui ont inventé l'assurance-motoneige et qui la perfectionnent depuis 10 ans.

Parlez-en à votre courtier. Je suis sûr qu'il vous dira:

L'assurance-motoneige? L'UNION CANADIENNE, comme de raison!

L'Union Canadienne
Compagnie d'Assurances
Siège social: Québec

SOMMAIRES

Ligue junior majeure

Montréal 17 Chicoutimi 4

Première période

1- Chic., Marc D'Amico (Preston, Leblanc) 2.50
2- Mont., Mario Tremblay (MacKasey, Daigle) ..9.33
3- Mont., Robert Sirois (Emerson, Lupien) 10.39
4- Mont., Bernard Rocheleau (Phaneuf, Sauvé) 11.05
5- Mont., Denis Daigle (seul) 13.16
6- Mont., Robert Sirois (Moore) 14.42
7- Chic., Marc D'Amico (Poulin, Verreault) 15.12
8- Mont., Richard Moore (seul) 19.30
Pun: Tremblay M. 1.33 MacKasey M. 16.12

Deuxième période

9- Mont., Jean-Luc Phaneuf (Rocheleau, Sauvé) 11.03
10- Mont., Jean-Luc Phaneuf (Sauvé, Meir) ..15.21
11- Mont., Robert Sauvé (Phaneuf, Rocheleau) 15.58
12- Mont., Jean-Guy Dufour (Leblanc, Quintal G.) 16.09
13- Mont., Denis Daigle (Picard, Dupont) 16.35
14- Mont., Richard Moore (Sirois, Emerson), 16.57
Pun: MacKassey M. 7.59

Troisième période

15- Mont., Normand Dupont (Tremblay, Daigle) .. 6.56
16- Chic., Jean-Guy Dufour (Drapeau, Dubois) 11.08
17- Mont., Normand Dupont (Daigle, Picard) ..12.15
18- Mont., Derrick Emerson (Sirois, Moore) ..13.45
19- Mont., Richard Moore (Sirois, Enerson) ..14.03
20 Mont., Denis Daigle (Tremblay, Lupien) ..14.36
21- Mont., Bernard Rocheleau (Phaneuf, Sauvé) . 17.32
Lancers:
Montréal 26-21-20-67
Chicoutimi 14-10-17-41
Assistance 2,941.

Ligue junior régionale

Jonquière 4 Dolbeau 3

Ligue junior régionale

Première période

1. Jonq. Allen Basque (Dicaire, Gendron) 3.39
2. Jonq. Michel Tremblay (Gendron, R. Tremblay) 6.55
3. Dol. Yoland Gauthier (Trottier, Murray) ..7.30
Pénalités. Dicaire, J., 2.00; Potvin, D., 2.00; Lamontagne, D., Voyer, J., Maj. D., 14.19;

Deuxième période

4. Dol. Jacques Trottier (Murray, Potvin) 2.27
5. Jonq. Gilles Dicaire (Gendron, M. Voyer) 3.39
6. Jonq. Luc Vigneault (seul) 10.30
Pénalités. Tremblay, J., 8.51;

Troisième période

7. Dol. Yoland Gauthier (Trottier, Veilleux) .13.30
Pénalités. Gauthier, D., 17.48; Vigneault, J., 17.48
Lancers:
Jonquière 12 7 15: 34
Dolbeau 11 8 11: 30
Assistance: 640

Alma 9 Roberval 7

Première période

1. Rob. Alain Flamand (Bolduc, Tremblay) ..5.38
2. Alma Roger Brassard (Garneau, Fortin)...14.17
3. Alma Daniel Paradis (Brassard) 16.06
4. Rob. Bernard Cleary (Joncas, Dumas) 18.03
5. Rob. Maurice Paradis (Tremblay, Cleary) ..19.23
6. Alma Mario Fortin (Garneau, Gagnon) 19.36

Deuxième période

7. Rob. Raymond Taillon (Kurtness, Couture) 14.44
8. Rob. Mario Bolduc (Flamand, Tremblay) ..17.55

Troisième période

9. Rob. Bernard Cleary (Paradis, Joncas) 0.41
10. Alma Mario Chabot (Marcoux) 1.56
11. Alma Gaétan Gagnon (Paradis) 4.11
12. Alma Gaétan Gagnon (Fortin, Garneau) ..15.11
13. Alma Yvan Truchon (Marcoux, Chabot) ..15.38
14. Alma Roger Brassard (Gagnon, Paradis) ..16.50
15. Rob. Mario Bolduc (Dumas, Tremblay) ..19.24
16. Alma Gaétan Gagnon (Fortin, Garneau) ..19.53
Lancers:
Alma 43
Roberval 30
Assistance: 1,218.

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	14	2	1	119	61	29
Chicoutimi	13	3	0	135	49	26
Port-Alfred	10	4	0	94	61	20
Alma	7	8	1	81	75	15
Dolbeau	3	13	0	40	106	6
Roberval	0	17	0	55	173	0

Hier
Alma 9, Roberval 7
Jonquière 4, Dolbeau 3

Demain
Jonquière à Chicoutimi
Dolbeau à Port-Alfred
Roberval à Alma

Ligue junior majeure

Division Ouest

	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornwall	18	5	0	135	84	36
Montréal	13	7	2	154	101	28
Laval	8	12	1	102	114	18
Drummond	9	16	0	113	151	18
Sherbrooke	12	11	0	119	120	23
Hull	3	20	0	72	127	6

Division Est

Québec	21	4	1	93	104	43
Sorel	18	6	0	178	104	36
Shawinigan	12	10	2	124	123	26
Chicoutimi	7	17	0	90	167	14
Trois-Rivières	6	19	1	108	181	12

Hier
17 Montréal Chicoutimi 4
4 Laval Québec 11
10 Sorel Shawinigan 4
4 Trois-Rivières Sherbrooke 6

Demain

Cornwall à Hull
Montréal à Sorel
Chicoutimi à Québec
Shawinigan à Sherbrooke
Drummondville à Trois-Rivières

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	N	P	BP	BC	Pts
Boston	22	16	4	2	105	58	34
Montréal	21	13	6	2	76	59	28
Toronto	23	11	7	5	79	58	27
Rangers	23	10	7	6	86	67	26
Buffalo	21	10	10	1	68	72	21
Détroit	22	9	12	1	74	98	19
Islanders	20	4	9	7	49	65	15
Vancouver	21	6	11	4	52	74	14

Division Ouest

Philadelphie	21	13	6	2	60	35	28
Atlanta	22	11	7	4	61	59	26
Chicago	21	9	5	7	64	40	25
St-Louis	21	9	8	4	55	49	22
Pittsburgh	21	7	11	3	55	87	17
Minnesota	22	5	11	6	63	79	16
Californie	21	6	14	1	48	75	13
Los Angeles	22	5	14	3	59	79	13

Hier
Minnesota 5 à Vancouver 4

Ce soir
Chicago à Montréal
Californie à Toronto
N.Y. Rangers à Saint-Louis
Philadelphie à N.Y. Islanders
Buffalo à Détroit
Atlanta à Pittsburgh
Minnesota à Los Angeles

Demain
Montréal à Atlanta
Toronto à N.Y. Rangers
N.Y. Islanders à Boston
Détroit à Buffalo
Pittsburgh à Chicago
Californie à Philadelphie

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N		BC	Pts
N.-Angle.	24	14	9	1	93	79	29
Québec	26	12	12	2	99	87	26
Chicago	19	11	7	1	71	63	23
Cleveland	21	10	8	3	74	76	23
Toronto	25	10	12	3	79	82	23
Jersey	23	7	14	2	54	88	16

Division Ouest

Edmonton	21	15	6	0	81	58	30
Houston	20	11	7	2	77	61	24
Minnesota	22	11	10	1	84	75	23
Winnipeg	25	9	13	3	87	91	21
Vancouver	23	9	14	0	79	96	18
Los Angeles	25	9	16	0	67	95	18

Joutes d'hier non comprises

Hier
5 Los Angeles Winnipeg 2
2 Toronto Minnesota 1

Ce soir
Houston à Québec
Edmonton à Cleveland
Los Angeles à Chicago

Demain
Québec à Winnipeg
Houston à Toronto
Chicago à N.-Angleterre
Minnesota à New York
Edmonton à Cleveland

Mahaffey conserve son avance

LAKE BUENA VISTA, Floride (PA) — John Mahaffey a conservé son avance de deux coups tandis que Jack Nicklaus partageait le 2e rang hier, à la 3e ronde de l'omnium Walt Disney doté de bourse de $150,000.

Mahaffey a roulé un 69 pour un total de 206, 10 sous la normale, tandis que Nicklaus demeurait de plus en plus en lice avec un 67 pour 208, sur un pied d'égalité avec Mason Rudolph, John Schlee et les recrues Nate Starks et Dr Gil Morgan. Schlee et Rudolph ont affiché des 67; Morgan est Starks, des 69.

Hubert Green est entré dans la mêlée avec un 209 à la suite d'une ronde-record de 63, neuf sous la normale, pour le parcours.

Ben Kern, de Toronto, affichait un total de 221.

Tom Weiskopf et le Sud Africain Vinnie Baker partageaient le 1er rang hier, après trois rondes dans l'omnium de l'Afrique du Sud, avec 206, quatre sous la normale.

Weiskopf a calé six birdies en route pour un 67 tandis que Baker ajoutait un 69.

Gary Player et Hugh Baiocchi partageaient le 3e rang avec des 208.

Bruce Kidd se joint aux gens intéressés à la préservation des espaces verts

MONTREAL (PC) — L'ancienne vedette canadienne des épreuves de pistes et pelouses, Bruce Kidd, a déclaré hier, à Montréal, que toutes les personnes intéressées à la préservation des espaces verts devraient contrecarrer le projet de construction d'un village olympique permanent sur le site du parc Viau en occupant le terrain et en organisant des activités récréatives, afin de prouver l'intérêt public de conserver cet espace vert.

"Je prendrais l'avion aussitôt pour venir me joindre à vous," a-t-il lancé devant une assemblée convoquée à l'université Sir George Williams par le Comité pour la préservation des espaces verts.

Il a ajouté que, selon lui, un bon nombre d'athlètes canadiens accorderaient leur appui à une telle initiative.

Tous ceux qui s'opposent à la construction du village olympique permanent devraient considérer la possibilité de recourir à la forme extra-parlementaire d'opposition que constitue la désobéissance civile, a-t-il soutenu.

PETITION

M. Kidd, maintenant âgé de 30 ans, professeur adjoint à la faculté d'éducation physique de l'Université de Toronto, a cependant tenu à souligner que le Canada avait grand besoin des installations sportives qui seraient construites à l'occasion des Jeux, afin de combattre la médiocrité qui règne dans le sport professionnel.

Mais, selon l'ancien champion canadien, les prises de position du maire Drapeau desservent le sport amateur et obligent l'athlète à se rendre complice malgré lui de la destruction de l'environnement.

Il a enfin annoncé que tous les athlètes conscients des problèmes de l'environnement enverraient une pétition à l'Association canadienne des épreuves de pistes et pelouses demandant à celle-ci de faire pression sur le maire de Montréal pour qu'il écarte tout projet de construction d'un village olympique pouvant mettre en danger les espaces verts de la ville.

Les gars et les filles les plus sans-coeur, que vous ne voudriez jamais rencontrer.

Mais nous les aimons.

Parce que leur travail consiste à passer au peigne fin chacune des motoneiges que nous fabriquons. Et sàil y a même aussi peu qu'une vis de lâche, soyez assurés que l'un deux va s'en apercevoir. Durant son assemblage sur la ligne de montage, une motoneige est ainsi inspectée par trente différents contrôleurs de qualité.

Ainsi, avant que votre Chaparral vous parvienne, rien ne peut avoir été négligé, par ces nez fourrés partout.

Chaparral Canada,
3000 St-Roch,
Drummondville, P.Q.

Chaparral®
motoneiges — motocyclettes

Les
Nez fourrés partout

Chaparral
CANADA
3000 ST-ROCH / DRUMMONDVILLE / QUÉBEC / CAN. / (819) 477-1931

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

Bertrand Bouchard	Dolbeau Sports	Fédérations des Chantiers Coopératifs	Fédérations des Chantiers Coopératifs	Saguenay MARINE
2385 ave Du Pont Sud Alma Lac St-Jean.	806, 8e Avenue Dolbeau, P.Q.	St-Félicien, Cté Roberval.	1562 boul. Talbot Chicoutimi.	165, Ste-Famille Kénogami, P.Q.

LE COIN DU BRICOLEUR

L'aménagement de la salle de bain

Vous réaliserez des économies sur la main-d'oeuvre et les matériaux si, dans l'installation des appareils sanitaires, vous vous efforcez de les grouper et vous faites converger tous les raccordements de plomberie vers une partie de la maison. Cependant, une telle disposition peut imposer de telles limitations quant à l'emplacement de la salle de bain, de la cuisine et de la salle de lessivage, que vous devrez ne pas tenir compte de l'épargne à réaliser pour cette installation.

Néanmoins, en choisissant un plan, vous devriez songer que la disposition la plus économique est de placer la salle de bain, la cuisine et la salle de lessivage dos à dos ou l'une au-dessus de l'autre.

Dans les maisons où il y a des chambres aux deux étages — par exemple une maison à un étage et demi — il est désirable d'installer une salle de bain aux deux étages. De même, si vous avez une grande famille, il est désirable d'en avoir deux, bien qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir tous les appareils sanitaires en double. La combinaison la plus utile est d'avoir une salle de bain régulière comprenant quatre appareils et d'aménager ailleurs un autre compartiment comprenant un autre lavabo et une autre toilette.

En faisant un aménagement judicieux, il est habituellement possible de les disposer de façon qu'un seul tuyau de ventilation et un seul tuyau d'égout suffisent pour les deux séries d'appareils.

Diverses combinaisons de salle de bain sont possibles. En voici quelques-unes qui permettent l'adossement des appareils de façon à en faire le meilleur usage possible.

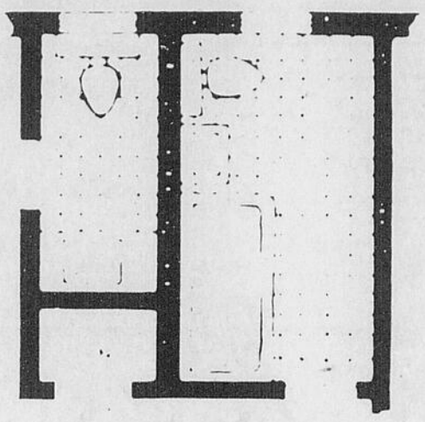

Salle de toilette supplémentaire dans le vestibule et adossée à la salle de bain familiale.

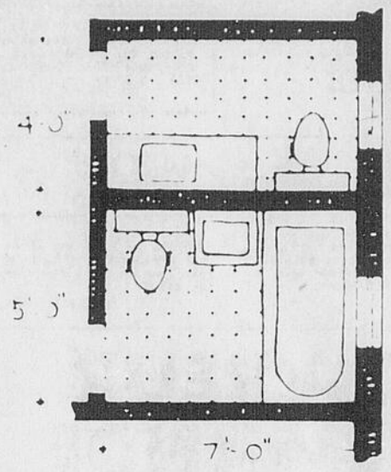

Adossement des appareils dans 67 pieds carrés. Salle de bain régulière et salle de toilette plus petite.

La salle de bain familiale principale devrait donner sur le corridor privé qui dessert les chambres. On devrait pouvoir accéder à ce corridor de toutes les parties de la maison sans avoir à traverser une pièce quelconque comme le vivoir pour y arriver. En préparant l'aménagement de la salle de bain principale, il est sage de supposer qu'à un moment ou l'autre il pourra être nécessaire d'y installer une baignoire pour bébé, de même que des réceptacles pour les couches propres ou sales et un siège de toilette pour enfant.

Bon nombre de personnes aiment également à avoir de la place pour y placer un panier à linge sale, un tabouret et une balance.

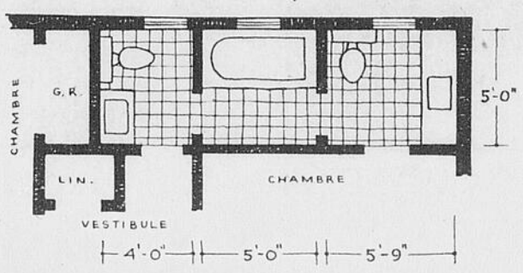

Deux salles de bain, dont l'une donnant directement sur la chambre principale, dans une aire de 77 pieds carrés, seulement cinq appareils.

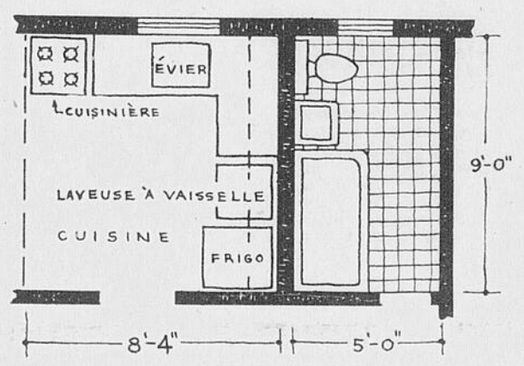

L'adossement des appareils de plomberie le long d'un mur commun aide à réduire les coûts.

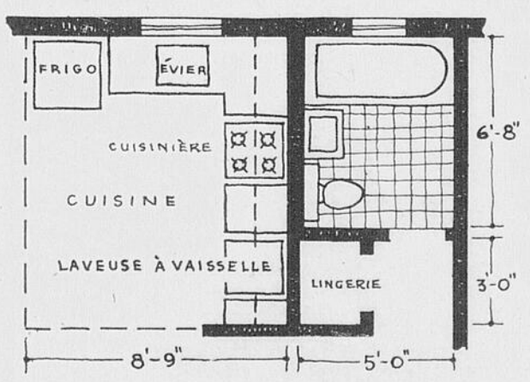

PLANS
de Bricolage
et de Maisons
EN vente ici
GRATIS
avec l'achat du matériel!
POTVIN & BOUCHARD INC.
"TOUJOURS PRESENT POUR VOTRE CONFORT"
150, RUE ST-JEAN - JONQUIERE TEL.: 547-4751
790, RUE ALMA - CHICOUTIMI TEL.: 549-4600
BOIS — MATERIAUX DE CONSTRUCTION — QUINCAILLERIE

Zeller
PLACE DU SAGUENAY — CHICOUTIMI
Vous ne savez quoi offrir à Monsieur pour Noël!
Voici une suggestion excellente et pratique pour le bricoleur.
Ensemble de Noël
B·D Black & Decker

SABLEUSE finisseuse de luxe à double action

- Valeur exceptionnelle. - Levier de commande pour passer à l'action orbitale, pour le décapage rapide, ou à l'action rectiligne, pour le sablage très délicat de finissage. - Mouvement orbital couvrant plus de 25 po. ca. - Accepte l'accessoire facultatif qui ramasse jusqu'à 90% de la poussière produite. - Papier abrasif de 3 5/8". - 120 volts, 2.2 amps; 4000 orb/mn, 4000 courses/mn; pds, emb., 6 lb.

19.88

SCIE SAUTEUSE 2 VITESSES

- Petite vitesse pour les métaux, grande vitesse pour les agglomérés de bois. - Semelle graduée inclinable pour coupes biaises jusqu'à 45o. - Bouton à l'arrière pour réglage manuel de la semelle inclinable. - Accepte le guide U-2151 de refente et coupe circulaire, facultatif. - Livrée avec une lame. - Capacité: 1" dans le bois dur, 1 1/2" dans le bois mou; haute vitesse — 3000 c/mn, petite vitesse — 2500 c/mn; 120 volts CA, 2.5 amps; poids emb., 4 lb.

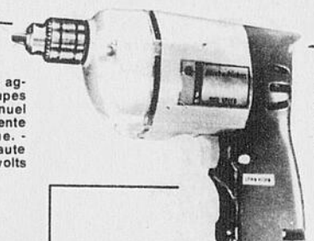

Perçeuse 3/8" à 2 vitesses

- L'avantage de la commande à 2 vitesses — grande vitesse pour le bois et les agglomérés, basse vitesse pour les métaux et les plastiques. - Grosse poignée robuste. - Moteur protégé contre le grillage. - Perce 3/8" dans l'acier, 3/4" dans le bois et 1/2" dans la maçonnerie. - Engrenages à double démultiplication fournissant fort couple pour perçage. - 2.5 amps, grande vitesse: 1000 tr/mn, petite vitesse: 700 tr/mn; poids, emballée, 3 5/8 lb.

18.88

19.88

BRICOLONS

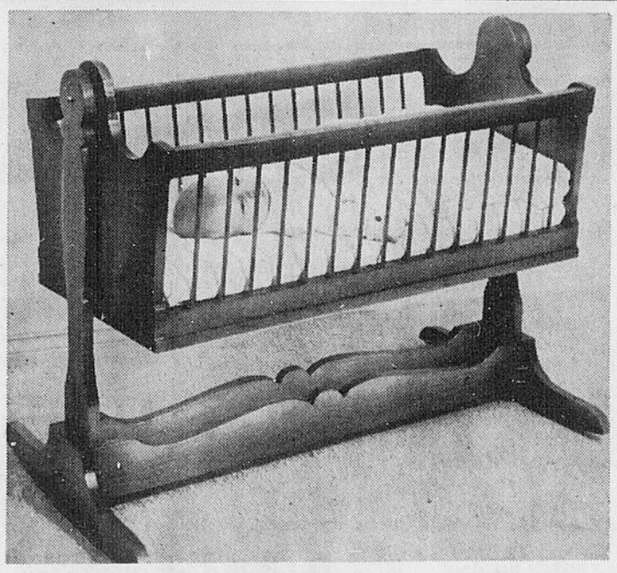

Charmant berceau pour bébé

Aucun bébé ne peut se plaire davantage dans un berceau, que s'il a été construit par son papa. Il possèdera le plus beau et luxueux berceau du monde si vous lui construisez le modèle illustré. Ce berceau peut être construit de 2 manières: il peut pivoter et du haut et du bas (comme illustré), ou seulement pivoter du haut si vous craignez qu'il soit bousculé. Il possède donc un mouvement très doux et plaisant pour le tout-petit. Les côtés ajourés permettent à l'air d'atteindre votre bébé plus aisément ce qui lui donne un confort accru. Procurez-vous le plan no 2104 avec patrons grandeur nature. Vous n'avez qu'à tracer et assembler; vous réaliserez votre propre berceau pour votre bébé en peu de temps, et si aisément.

Plan no 2104... $2.70.

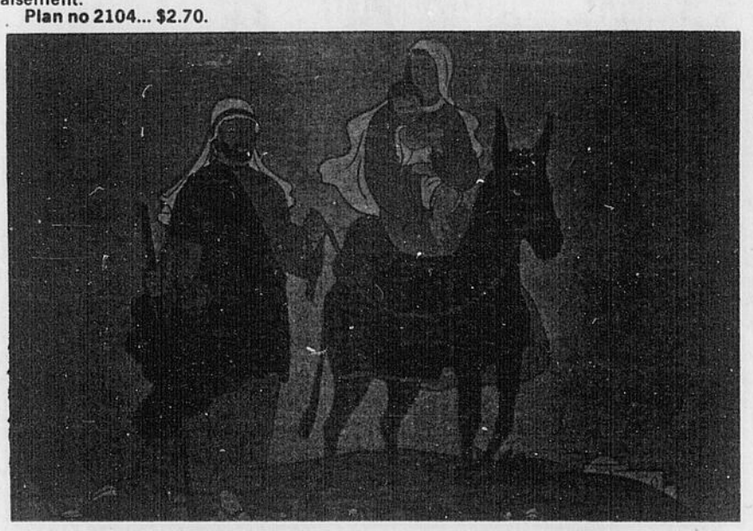

"La fuite en egypte"

Une scène rarement représentée mais qui est bien dans l'esprit de Noël. Une scène très "vivante" et Marie portant tendrement l'Enfant-Jésus, de Joseph résolu et de l'âne patient. Joseph mesure 42" de hauteur. Vous pouvez réaliser cette décoration extérieure le plus facilement du monde grâce à nos patrons imprimés en couleurs sur un papier qui vous facilite le travail. Les couleurs sont solidement imprimées et résistent aux intempéries et le papier est de haute qualité. Vous n'avez qu'à coller les patrons sur du contre-plaqué et à découper les contours, c'est tout. Vous réussirez en un rien de temps une décoration absolument formidable et hors de l'ordinaire, et qui vous durera 4 ou 5 ans. On vous donne les instructions pour réaliser des supports faciles mais efficaces à l'aide de retailles de planches. Redonnez à votre maison une apparence extérieure spéciale pour le temps de Noël, avec nos patrons.

Patrons couleurs N-1274... $5.13

Offre exceptionnelle

Série de 10 formidables revues de plans complets que tout bricoleur réalisera avec joie; leur réussite fera sa fierté. Des revues de 28, 32 et 52 pages, des plans d'articles pour meubler ou redécorer votre maison, votre sous-sol, votre parterre et votre patio. Vous obtenez: 10 revues, 83 projets à réaliser, 300 pages d'informations diverses, 449 illustrations et dessins. Une "petite collection" sur le bricolage, la construction et la décoration que tout bricoleur se devrait de posséder. Régulièrement vendues $1.00 chacune, elles vous sont offertes à 10 pour $5.00, soit $0.50 chacune. A vous d'en profiter!

Série J-10... $5.00

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

LE COIN DU BRICOLEUR J. M.

316 Labrecque — C.P. 218 — CHICOUTIMI

S'il vous plait me faire parvenir:
.....plan no 2104 (berceau pour bébé) à $2.70
.....patrons couleurs no N-1274 (fuite en Egypte) à $5.13
.....Série J-10 (offre exceptionnelle de revues) à $5.00
Prière d'ajouter $0.20 si vous payez par chèque.
J'inclus la somme de $...

*** Les prix incluent la taxe s'il y a lieu.

NOM: _____
(lettres moulées)
ADRESSE: _____
LOCALITÉ: _____

Woolworth
Tout ce qu'il vous faut pour améliorer votre maison
POUR LA SOUDURE
FER A SOUDER
de marque "WELLER"

SPECIAL: 7.73
Woolworth
RUE RACINE CHICOUTIMI
Aucun paiement sur les nouveaux comptes - aucune augmentation des mensualités sur les comptes courants jusqu'en janvier 1973. (Les frais d'administration normaux s'appliquent.)
Woolco Zellers
UTILISEZ CES CARTES DANS TOUS LES MAGASINS WOOLWORTH

Woolco
Voici une suggestion pour papa à Noël:
ENSEMBLE
B·D Black & Decker
Routeur ¾ H.P.
22,000 tours minute, coupe et décore le bois et le plastique, poignée pour faciliter la position Black and Decker.
36.77
Ensemble de perceuse 1/4
perçeuse 2 vitesses, tampon d'appui en caoutchouc, disque abrasif, meule, brosse métallique Black and Decker.
16.88
HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres
CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot
Woolco
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

VOLKSWAGEN 1971, prix: $1,500. en bonne condition. Tél.: 549-1239.
F-411

— — —

SUPER BEE 1970, 383 mgm, prix à discuter, 50,000 milles. Appelez entre 5 et 9 heures p.m. à 542-2521.
F-377

— — —

VOLVO sport 1965, modèle 544, couleur jaune, mécanique et carosserie en bonne condition, prix $350.00. Tél.: 542-4670.
F-444

DIVERS A VENDRE

CUISINIERE électrique, bonne condition, four, réchaud et 2 tiroirs, 426 Ortona, Arvida. Tél.: 548-4210 soir ou fin de semaine.
F-368

MAISON MOBILE entièrement meublée, 68 X 12, 1 an d'usage, installée sur très grand terrain paysagé, située Place des Copains Rang St-Paul, Chicoutimi. Tél.: 549-4699.
F-430

MOTOS-NEIGE A VENDRE

SKI DOO Bombardier Olympique 1970, en très bonne condition, prix à discuter avec l'acheteur. Tél.: 547-1808.
F-410

TERRAINS A VENDRE

AU CENTRE DE CHICOUTIMI: voisin Grand Séminaire, 90 terrains à vendre, l'unité ou en bloc, domaine Vieux Moulin à Farine Langevin, bordure Rivière-du-Moulin, (Rivière Langevin) et des trois chutes. Tél.: 543-3062.
F-329

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 1 1/2 pièces, neuf, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 549-9400 ou 677-2332 ou 549-3338.
F-429

— — —

GARCONNIERE 1 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, tapis mur à mur, stationnement auto, entrée indépendante. Tél.: 549-9761.
F-369

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 5 pièces, entrées laveuse sécheuse, situé rue Montcalm, Chicoutimi, libre immédiatement. Tél. 543-4711.
F-381

— — —

LOGEMENT: 2ième étage, 3 1/2 pièces, chauffé, peinture neuve, tapis neufs, entrées laveuse, sécheuse, libre, prix modique. Tél.: 543-2481.
F-380

LOGEMENT: de 3 chambres à louer, à Chicoutimi-Nord, chauffé. Tél.: 543-0432.
F-376

LOGEMENT: 4 appartements, moderne, chauffage thermostat non inclus, entrées laveuse et sécheuse, entrée indépendante, libre immédiatement. Tél.: 549-7960.
F-409

— — —

LOGEMENT: 4 pièces, plus chambre de bain, neuf, entrée indépendante, belle vue, à Chicoutimi-Nord, entrées laveuse, sécheuse, tapis, chauffé, stationnement pour auto, libre immédiatement. Tél.: 549-7515 heures de bureau.
F-374

— — —

LOGEMENT: 5 pièces, entrées laveuse, sécheuse, stationnement auto, 2ième étage, St-Ambroise. Tél.: 672-4631.
F-372

— — —

LOGEMENT: 4 pièces, moderne, chauffé, à l'eau chaude, garage. Tél.: 542-4332 ou 547-2049.
F-443

LOGEMENT: situé 2034, Roussel, Chicoutimi-Nord, meublé ou non meublé, libre immédiatement, peinture neuve. Tél.: 543-2134, 549-0464, 543-3113.
F-378

MAISONS A LOUER

MAISON, 4 1/2 pièces, située à 994, Boul. St-François, Arvida, voisin Hotel Jean Dequen, libre immédiatement. Tél.: 543-5545.
F-375

FEMMES DEMANDEES

Les Fêtes sont à notre portée, vous auriez besoin d'un surplus d'argent, devenez représentantes pour la compagnie Régine de France. Tél.: 549-6728 ou 542-2854 ou 662-5403 Alma.
F-295-15

HOMMES DEMANDES

AVONS besoin d'un représentant pour la distribution des produits, PATOF pour la région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord. Pour informations: Ecrire: Distribution Patof, C.P. 542, Jonquière.
F-328

VENDEURS à temps plein demandés immédiatement. Salaire de base plus commission, travail sur la route. Minimum garantie $250.00 par semaine pour un budget de vente raisonnable. Vendeurs ayant autre ligne à offrir sont également invités à communiquer. Emploi de 4 mois. Tél.: 549-8371.
F-373

REPRESENTANTS d'assurance de 22 à 50 ans, avec ou sans expérience, 9ième année de scolarité et automobile. Tél.: 549-3935.
F-324

REPRESENTANT DEMANDE pour la vente de machines et ameublements de bureau. Territoire Chicoutimi. Tél.: 545-4218.
F-284

PERDUS

LEVRIER RUSSE, grand chien blanc, tacheté de jaune très pâle. RECOMPENSE PROMISE. Tél.: 543-3284 jour jusqu'à 4 heures ou 543-9204 après 4 heures.
F-382

POUR INSÉRER UNE

annonce classée

SIGNALEZ:

CHICOUTIMI

545-4895

ALMA

662-6629

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

PATRONS

MANTEAU CEINTURE

No 7000 par Alice Brooks.

Couleurs attrayantes, confortable. Vous l'apprécierez durant toute l'année.

Crochetez ce manteau ceinturé à la mode.

Faites des carreaux faciles de 4 pouces en regardant la télévision.

Utilisez de la laine.

Patron No 7000, gr: 8-16 incl. 0.75¢

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze sous (0.75) pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez 0.15 pour chaque patron pour la livraison première classe. Envoyez votre commande à: "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Nouveau!

150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez (0.75).

Nouveau!

Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base: $1.25.

Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, courtepointes: $1.00.

Livre de crochet "Instant": $1.00.

Livre pour économiser "Instant": $1.00.

Livre d'art facile de travail à l'aiguille: $1.00.

Livre pour courtepointes No 14: $1.00.

Livre complet pour cadeaux: $1.00.

Livre "Instant" macramé: $1.00.

Livre pour patrons 16 couvertures piquées: 0.60.

Livre pour couvertures piquées de musée No 2: $0.60.

Livre de 15 couvertures piquées du jour No 3: $0.60.

Livre "Instant" de 16 tapis: $0.60.

Livre 12 patrons courtepointes No 12: $0.60.

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7

Numéro _____
Taille _____
Nom _____
Adresse _____

CARRIERES ET PROFESSIONS

SALAIRE ALLECHANT PLUS
SECURITE D'EMPLOI
A LA SUCCURSALE DE CAMIONS INTERNATIONAL

Mécaniciens de classe A ou B
De préférence avec expérience sur camions. Salaire jusqu'à $5.39 l'heure plus 10% de prime de nuit.

Hommes de pièces:
Avec expérience. Salaire jusqu'à $4.85 l'heure plus 10% prime de nuit. Excellent programme d'avantages sociaux.

Pour entrevue:
527-2543 — Guy Villeneuve

CAMIONS INTERNATIONAL
Coins Ave. St-Sacrement et
Boul. Charest Ouest, Québec.

CHEF COMPTABLE

Une entreprise de Transport de la région, recherche un chef-comptable.

Exigences: Formation universitaire en comptabilité. Possédant si possible R.I.A. ou C.G.A. Expérience entreprise minimum deux (2) ans.

Poste: Prendra charge du système comptable de l'entreprise. Fournit tous rapports pertinents à la gestion. Administre le personnel du bureau. Participe aux décisions administratives de la compagnie.

Toutes réponses gardées confidentielles.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 10 décembre à Lemieux, Gauthier, Tremblay Associés, conseillers en administration, 110 Racine est, Chicoutimi. Att: M. Julien Lemieux.

LIVREUR DEMANDE

TRAVAIL A DOLBEAU

SALAIRE INTERESSANT

FOURNIR INFORMATIONS SUIVANTES: Nom, Adresse, Téléphone, Scolarité et Statut.

Enuméré les emplois précédents et le genre de travail, ainsi que la durée des emplois avec référence.

Adresser le tout à:
C.P. 160
Alma
Lac-St-Jean

INFIRMIERES DIPLOMEES DEMANDEES

NO: 1 EN SALLE D'OPERATIONS.
Expérience préférable mais non exigée. Un programme d'orientation est prévu.
NO: 2 AU DEPARTEMENT DE MEDECINE "CHIRURGIE ET PSYCHIATRIE.
CONDITIONS REQUISES:
— Licence de l'Association des infirmières de la Province de Québec.
— Connaissance de la langue anglaise de travail.
S'adresser à la directrice des soins infirmiers,
HOPITAL JUIF GENERAL
3755, Chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal H3T 1E2
Pour toutes informations ou pour une entrevue, notre déléguée sera disponible à Québec, Hôtel Château Frontenac. S'adresser à Mme P. Georges le mercredi 5 décembre 1973 de 18 h. à 20 h. et le jeudi 6 décembre 1973 de 9 h. A.M. à midi. A Chicoutimi, Hôtel Champlain Chicoutimi, s'adresser à Mme P. Georges le jeudi 6 décembre de 18 h. à 20 h. et le vendredi 7 décembre de 9 h. A.M. à 17 h.

AVIS DIVERS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
No: 1955-B

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
Surintendant: Q-46456-P

Dans l'affaire de la faillite de:
JULES-ARTHUR LAVOIE, menuisier, 1324 Portage des Roches, Laterrière, Cté Chicoutimi. Ass. soc. no. 211-131-602.
AVIS est par les présentes donné que JULES-ARTHUR LAVOIE, menuisier, 1324 Portage des Roches, Laterrière, Cté Chicoutimi, a déposé une proposition le 23ième jour de novembre 1973, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ième jour de décembre 1973, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de Yvon Delwaide, syndic, dans le comté de Chicoutimi, dans la province de Québec.
Daté à Chicoutimi, ce 23ième jour de novembre 1973.
YVON DELWAIDE, syndic,
110 est, rue Racine,
Chicoutimi.

ptl/lt

Canada
Province de Québec
District de Chicoutimi
Cause NO: 43, 234
DANS LA COUR SUPERIEURE
EVODE DESGAGNE,
Demandeur,
— VS —
RAYMOND BOUDREAULT,
Défendeur.

AVIS
SUIVANT L'ARTICLE
294a) C.P.C.

A:
M. Raymond Boudreault dont la dernière adresse connu était 213, rue Marquette, Arvida, P.Q.
Monsieur,
PRENEZ AVIS que le demandeur es-qualité Evode Desgagné a produit ou produira dans les délais légaux prévus par le Code de procédure civile à l'article 294a) les rapports médicaux du Dr André Roberge en date du 11 octobre 1973, du Dr André Roberge en date du 20 juillet 1972, du Dr Gilles Bélanger en date du 15 septembre 1972 à la suite d'expertise faite sur la personne de Mario Desgagné, lesdits rapports médicaux étant signés par les Dr André Roberge, Dr Gilles Bélanger et étant produits pour tenir lieu du témoignage de ces médecins lors de l'audition et veuillez noter qu'une copie dudit rapport a été déposé à la Cour à votre attention.

CHICOUTIMI, ce 27 novembre 1973.
LAVOIE, BRASSARD & LAPOINTE, AVOCATS.
Procureurs du demandeur.
RB/dm
ND: D-2965-72
VRAIE COPIE
Lavoie
PROCUREURS DU DEMANDEUR.

Canada
Province of Quebec
District of Chicoutimi
Suit No. 43,234
SUPERIOR COURT
EVODE DESGAGNE,
Plaintiff,
— VS —
RAYMOND BOUDREAULT,
Defendant.

NOTICE
ACCORDING TO ITEM
294a) C.P.C.

TO:
M. Raymond Boudreault whose last known domicile was 213 Marquette Street, Arvida, P.Q.
Gentleman:
Notice is hereby given that Evode Desgagné, plaintiff has produced or will produce in the legal delays foreseen by the code of Civic Procedure, item 294a), the medical reports of Doctor André Roberge dated October 11th 1973, of Doctor André Roberge dated July 20th 1972, of Doctor Gilles Bélanger Dated September 15th 1972, following surveys made on the person of Mario Desgagné; the above medical surveys having been signed by Dr. André Roberge and Dr Gilles Bélanger, and being produced as given testimony of these doctors at the hearing of the witnesses, and that a copy of these reports has been deposed at the Court at your attention.

CHICOUTIMI, this 27th day of November 1973.
LAVOIE, BRASSARD & LAPOINTE, AVOCATS.
Procureurs du demandeur.

CHANGEMENT DE NOM

Monsieur France Tremblay,
AVIS est par les présentes donné que France Tremblay, résidant au 3,500 Aylmer, apt. 5, Montréal 130, district de Montréal, demandera au lieutenant-gouverneur en conseil l'adoption d'un décret pour changer son nom à *FRANCOIS TREMBLAY*. Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.
CHICOUTIMI LE 21 novembre 1973.
ROY VAILLANCOURT & TREMBLAY,
Avocats du requérant.

Mr France Tremblay,
NOTICE is hereby given that France Tremblay, residing at 3,500 Aylmer, apt 5, Montreal 130, district of Montreal, will petition the Lieutenant-Governor in Council for permission to change his name to *FRANCOIS TREMBLAY*. This change will not affect any person else than the applicant.
CHICOUTIMI, November 21th, 1973.
ROY VAILLANCOURT & TREMBLAY,
Attorney for applicant.

MASONITE CANADA LTD. LTEE

TECHNOGENIE

Excellentes opportunités d'emploi qui exigent l'initiative et l'habilité d'atteindre des objectifs, en coopération avec ses co-équipiers et ses subordonnés.

INGENIEUR MECHANIQUE sera responsable de l'entretien et de la planification des projets de génie dans une usine de matériaux de construction. Jusqu'à dix années d'expérience connexe sont requises.

INGENIEUR PREPOSE A L'ENTRETIEN sera responsable de l'entretien, des spécifications de l'équipement et de l'inventaire des pièces de rechange dans une usine moderne de placages et contreplaqués. De 2 à 5 années d'expérience industrielle sont requises. Personnes bilingues de préférence.

INGENIEURS CHIMISTES pour le contrôle des procédés ainsi que le contrôle technique et de la qualité dans la fabrication des matériaux de construction. Excellentes possibilités d'avancement dans l'administration. De 2 à 5 années d'expérience sont requises.

DESSINATEURS possédant des talents créatifs dans la conception des machines, la disposition efficace de l'équipement et l'estimation des coûts. Un Dessinateur Senior et un Dessinateur sont requis.

Tous les postes ouverts se situent à Gatineau, Québec à 8 milles seulement d'Ottawa-Hull. Excellents bénéfices marginaux. Salaire selon les qualifications.

Des entrevues aux heures et aux localités mutuellement convenables seront arrangées, en fin de semaine si nécessaire.

Téléphoner à frais renversés à 819-663-5331, poste 417 durant les heures de bureau ou écrire en toute confiance à:

A. H. Lefave
C.P. 1020 Gatineau, Québec — J8P 6K2

Sears

SECRETAIRE BILINGUE

POUR SON BUREAU DE DIRECTION

Poste très intéressant pour personne âgée de 25 à 35 ans. La candidate sera sérieuse, distinguée, diplomate et d'une absolue discrétion. Elle sera d'apparence soignée et devra posséder parfaitement sa grammaire anglaise et française.

La connaissance de la sténographie anglaise et française et une vitesse moyenne de dactylo sont indispensable.

La personne choisie devra posséder une expérience antérieure en tant que secrétaire. Il s'agit d'un poste senior pour la personne voulant assumer des responsabilités sans surveillance directe.

Semaine de 37 1/2 hres (lundi-vendredi) — Plan bénéfices complets plus 15% escompte sur achats.

Les personnes intéressées devront prendre rendez-vous avec le bureau du personnel, Place Fleur de Lys (529-9861, local 307).

Simpsons-Sears Ltée.

AVIS PUBLIC

Québec
District: Roberval
No: 8812 R.S.P.

REGIE DES SERVICES PUBLICS
GAGNON TV LTEE
9, rue Mgr. Bluteau
St-Félicien
(LAC-ST-JEAN-OUEST)

requérant

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONTINUER L'EXPLOITATION D'UNE ENTREPRISE DE CABLODISTRIBUTION

Prenez avis que le requérant demande l'autorisation de continuer, conformément à la Loi de la Régie des services publics (S.R.Q. 1964, Ch. 229 et am.) et au Règlement relatif aux entreprises publiques de câblodistribution (A.C. 3565-73 du 25 septembre 1973), l'exploitation de son entreprise publique de câblodiffusion desservant tout ou partie du territoire de:

Chibougamau — Chapais — Notre-Dame de la Doré — St-Félicien — Bellevue (St-Félicien).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette requête en s'adressant soit au bureau du requérant soit à la Régie des services publics.

Toute personne intéressée peut produire une intervention en faisant parvenir au Secrétaire de la Régie dans les 20 jours de la publication du présent avis, un écrit exposant les motifs de son intervention ainsi que ses conclusions. Elle doit en même temps faire parvenir une copie de cet écrit au requérant et envoyer à la Régie des services publics le reçu de livraison, par la poste ou par messager, comme preuve que le requérant a reçu sa copie.

Une audition publique sera tenue par la Régie ultérieurement. Les parties, requérant et intervenants, recevront avis de la date et du lieu d'audition.

QUEBEC, Le 15 Novembre 1973.

Le secrétaire,

DANIEL BLANCHETTE, avocat
Régie des services publics
2875, Boul. Laurier
Suite 1200
Ste-Foy, Québec 10
G1A 1G8
Tél: 643-5560.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions scellées adressées à: Municipalité de Larouche, Bureau du secrétaire-trésorier M. Michel Lavoie, 8 rue Richer, Larouche, P.Q., seront reçues jusqu'à quatre (4:00) heures P.M. (heure en vigueur), jeudi le 20 décembre 1973 et seront ouvertes lors de l'assemblée spéciale du conseil qui sera tenue le même jour à sept (7:00) heures P.M. (heure en vigueur).

CONTRAT NO 1110120-B

Pour le prolongement de l'égoût collecteur 12" de diamètre en tuyau de ciment amiante sur une longueur approximative de 1,200 pi.lin., ainsi que pour la construction d'un étang d'oxydation aéré incluant un bâtiment, des souffleurs, des aérateurs et toute la tuyauterie et autres pièces spéciales nécessaires au contrat.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Conseils, LEMIEUX, MORIN, BOURDAGES, DOUCET, SIMARS & Associés.

Les soumissions par télégramme ne seront pas acceptées et les soumissionnaires ne pourront reviser leurs soumissions par télégramme.

Les documents seront disponibles au bureau des Ingénieurs-Conseils, LEMIEUX, MORIN, BOURDAGES, DOUCET, SIMARD & Associés, 525 boulevard du Centenaire, Jonquière.

Les plans et devis peuvent être obtenus au lieu cihaut mentionné, moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) en argent ou en chèque accepté, payable à LEMIEUX, MORIN, BOURDAGES, DOUCET, SIMARD & Associés. Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions s'ils ont soumissionné. Pour toutes les copies qui seront fournies à un entrepreneur qui n'aura pas soumissionné, une retenue de 50% du dépôt sera gardée pour couvrir les frais d'impression.

Pour être considérées, les soumissions devront être soumises en quatre (4) copies sur les formules fournies et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré d'une banque canadienne à charte ou d'une caisse populaire à l'ordre de la Municipalité de Larouche, ou d'un bon de soumission (bid bond) égal à dix pour cent (10%) du coût de la soumission. De plus, l'entrepreneur doit joindre à son cautionnement ou à son dépôt de garantie, une lettre d'intention d'une Compagnie d'assurances reconnue garantissant que la dite Compagnie va émettre au nom du soumissionnaire choisi un cautionnement d'exécution et un cautionnement visant le paiement de main-d'oeuvre et services.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec.

La Municipalité de Larouche ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation et aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Jonquière, le 27 novembre 1973.

Michel Lavoie,
Secrétaire-trésorier,
8, rue Richer,
Municipalité de Larouche,
P.Q.

OPPORTUNITE

Distributeurs demandés pour toute la province. Nouvelle ligne, lettres de plastique de toutes dimensions. Communiquer avec M. Taché.
HOTEL MONT-VALIN
543-0257

Commission de la fonction publique concours de recrutement

AGENT DE PREVENTION ROUTIERE SECTION MOTONEIGE

Ministère des Transports — postes à Québec

FONCTIONS:

S'assurer, au niveau d'une région administrative, de l'application technique du règlement numéro 7 concernant la motoneige: inspecter les sentiers de motoneige afin de s'assurer du respect des normes d'aménagement; vérifier si les clubs agréés de motoneige respectent la réglementation; former les moniteurs qui seront appelés à donner le cours de sécurité et superviser le travail des moniteurs.

EXIGENCES:

Diplôme de fin d'études secondaires équivalant à une IIième année ou secondaire V; 5 années d'expérience pertinente dans le domaine de la motoneige; connaissances générales de la mécanique de la motoneige et du Code de la route.

TRAITEMENT pouvant atteindre $7,848.

Concours A205/12

Date limite pour l'inscription: 17 décembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire offre de service qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission de la fonction publique Québec: tel 643-3984 Montréal: tel 873-3035 ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

S'il le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants la commission limitera sa sélection à ces personnes.

L'incendie du magasin Taiyo

La direction avait été avertie des risques possibles d'une telle catastrophe

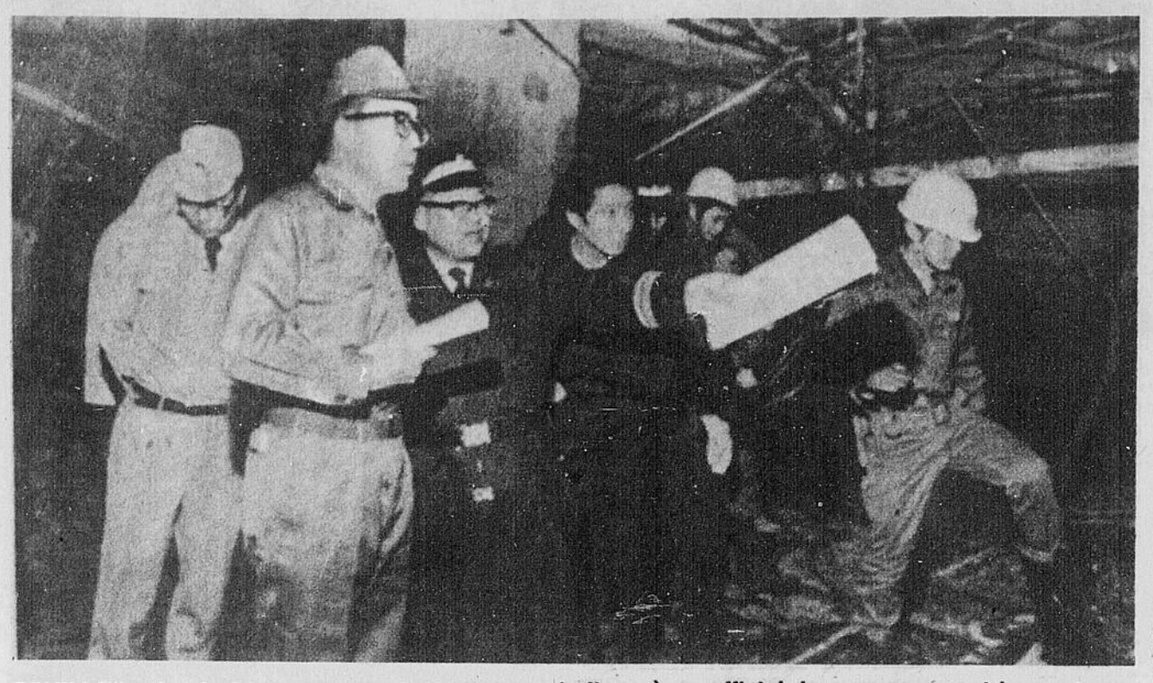

FOUILLES — Le chef des pompiers de Kumamoto indique à un officiel du gouvernement japonais les lieux du sinistre. (Téléphoto PC)

KUMAMOTO AFP, Reuter — Le bilan établi vendredi matin des victimes de l'incendie qui a ravagé jeudi un magasin de Kumamoto porte à 101 le nombre des morts et à 100 celui des blessés.

Trente hommes et 68 femmes ont péri dans ce sinistre qui a totalement ravagé le magasin de neuf étages. Trois corps n'ont pu être identifiés. Les services de sécurité avaient mis en garde à plusieurs reprises la direction du grand magasin Taiyo contre les risques d'une telle catastrophe, affirment d'autre part, vendredi, les autorités policières et de lutte contre les incendies.

Le Taiyo avait été réé-quipé en matériel d'incendie moderne, mais ne disposait d'aucun toboggan ou échelle ou escalier de secours. De plus le personnel n'avait reçu aucun entraînement spécial de lutte contre l'incendie.

Enfin, un dispositif d'alerte était en cours d'installation et ne fonctionnait pas encore au moment où le feu a pris, jeudi à midi, dans de la literie entassée entre le second et le troisième étages.

Deux mille cinq cents acheteurs qui se pressaient alors dans les sept étages du magasin se sont rués vers la sortie. Mais les ascenseurs étant rapidement tombés en panne, les escaliers mécaniques et un escalier réservé au personnel ont été pris d'assaut.

Le magasin ne disposant d'aucun système de générateur de secours, l'obscurité s'est faite et c'est à tâtons que des centaines de personnes ont dû gagner les sorties ou le toit.

Beaucoup d'entre elles ne devaient jamais arriver, asphyxiées par des émanations de gaz toxiques dans les étages supérieurs. Les pompiers ont retrouvé 56 corps entassés près d'une cage d'escalier, entre le sixième et le septième étage, presque toutes les personnes étaient mortes par asphyxie.

Un témoin a raconté qu'il avait vu les corps calcinés de 24 personnes à une soixantaine de pieds seulement de la sortie par le toit. Les pompiers ont déclaré qu'ils semblaient s'être perdus en cherchant la sortie.

D'autres personnes se sont tuées en se jetant par les fenêtres des étages supérieurs.

En dépit d'un retard incompréhensible d'une demi-heure entre le moment où l'alerte a été donnée et celui où les pompiers ont été appelés, les secours sont arrivés très vite sur les lieux.

Des ouvriers travaillant sur un bâtiment en construction voisin ont également sauvé quelques autres personnes en leur lançant des cordes.

Après avoir lutté pendant dix heures contre l'incendie, M. Kiyomitsu Hashimoto, un jeune pompier de 23 ans, a pris sa première pause pour apprendre que sa femme, leur bébé de quatre mois et sa belle-mère avaient péri dans les flammes.

Au total, trente hommes et soixante-sept femmes ont trouvé la mort dans le brasier. Le sexe de trois autres corps n'a pu être déterminé.

Interrogé de toutes parts sur sa responsabilité. M. Kikaku Yamaguchi, président du magasin, a demandé pardon aux victimes et s'est engagé à indemniser pleinement leurs familles, même si cela devait entraîner la vente de ses autres magasins ou retarder la construction de nouveaux édifices par sa société.

Il a annoncé le versement d'une première indemnité de deux cents mille yens.

Ce geste, traditionnel au Japon, n'implique pas que le président reconnaît ainsi sa responsabilité.

Le plus important incendie de l'après-guerre au Japon s'était produit en mai 1972. Cent-dix-sept personnes d'un dancing situé au-dessus d'un grand magasin, à Osaka, avaient péri dans les flammes.

LE FILS ET LE MARI — Le fils d'une employée à temps partiel qui a péri dans l'incendie pleure en compagnie de son père. (Téléphoto PC)

L'ONU se prononce contre l'apartheid

NATIONS UNIES (Reuter) — L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, vendredi, une convention mettant hors la loi "le crime de l'apartheid" et citant comme exemple "la ségrégation raciale telle qu'elle est pratiquée en Afrique australe".

Une résolution a cet effet a été adoptée par 91 voix contre 4, et 26 abstentions.

L'Assemblée générale de l'ONU a engagé tous les pays à signer et à ratifier la convention le plus tôt possible.

Ont voté contre la résolution: les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud et le Portugal.

Le chef de la délégation britannique, M. A.R. Mackenzie, a déclaré que le vote négatif de la Grande-Bretagne ne doit pas être interprété comme un appui à la politique d'apartheid, que le gouvernement britannique "condamne sans réserve".

Mais les objections juridiques contre le libelle de la convention sont si fortes qu'un vote négatif s'imposait pour la Grande-Bretagne, a dit M. Mackenzie.

Les astronautes de Skylab demandent plus de repos

CAP CANAVERAL, Floride (Reuter) — Les héros de l'espace sont fatigués et la NASA a consenti à alléger leur programme.

Vendredi les astronautes ont réduit le temps d'observation du soleil. Edward Gibson a même demandé que pendant plusieurs jours les travaux à effectuer en fin de soirée soient annulés "pour se remettre un peu".

"J'ai horreur de capituler, mais je crois que c'est plus sage", a-t-il précisé aux contrôleurs de la NASA en renonçant à manoeuvrer une dernière fois le télescope solaire avant de se coucher.

Il a déclaré aux médecins que ces travaux tardifs l'empêchaient de s'endormir.

Les autres membres de l'équipage, Gerald Carr et William Pogue ont appuyé sa requête. Les astronautes ont en moyenne six heures et demie de sommeil par nuit.

Gibson s'est également plaint d'avoir à effectuer des expériences médicales pour lesquelles l'équipage n'a pas été entraîné.

Pogue a déclaré en début de journée avoir vu la comète Kohoutek à deux reprises, mais qu'il n'avait pu la repérer jeudi soir et vendredi soir.

SORTIE D'HOPITAL - Le fils Kennedy sort de l'hôpital après avoir subi l'amputation de sa jambe droite. (PC Téléphoto)

Kennedy jr quitte l'hôpital

WASHINGTON (AFP) - Le jeune Edward Kennedy, qui a été amputé de la jambe droite le 17 novembre, à Washington, a quitté l'hôpital vendredi. L'adolescent de 12 ans s'est déplacé tout seul, avec l'aide de béquilles. Il était accompagné de son père, le sénateur Edward Kennedy, ainsi que de sa mère, et tenait sous le bras un ballon de rugby,

Les médecins du Georgetown University Hospital, où le jeune Ted a été opéré, ont déclaré que les chances de guérison du cancer osseux dont il souffrait apparaissent "excellentes".

DECES

M. REJEAN DESMEULES

Est décédé, à Québec, le 29 novembre 1973, à l'âge de 29 ans et 2 mois, **M. Réjean Desmeules,** époux de dame Lorraine Francoeur. Il demeurait à Québec.

Les funérailles auront lieu, lundi, le 3 décembre à 11 hres. à l'église de St-Félicien, et l'inhumation au cimetière Paroissiale.

M. ALBERT DUCHESNE

Est décédé à Alma, le 29 novembre 1973, à l'âge de 78 ans, **M. Albert Duchesne,** époux de dame Rose Larouche. Il demeurait au 2895 rue-du-Pont-Sud, Alma.

Les funérailles auront lieu, lundi, le 3 décembre à 10 hres à l'église St-Joseph et l'inhumation au cimetière Alma.

MME RENEE LAVOIE

Est décédée, à Chicoutimi, le 30 novembre 1973, à l'âge de 75 ans, **Mme René Lavoie,** né Marianne Tremblay. Elle demeurait au 1015, Beauchamps, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu, mardi, le 4 décembre à 10 hres à l'église Notre-Dame-de-Grâce et l'inhumation au cimetière Chicoutimi.

Elle laisse dans le deuil, ses filles et ses fils: Eugène (Marie Fortin), Léopold (Gilberte Crotteau), Raymond (Pauline Boivin), Jacques (Colette St-Gelais), Yvon (Pierrette D'Arcy), Benoît Lavoie, Mme Raymond Moisan (Gemma), Mme Laurent Gaudreault (Carmen), Mme Yvon Babin (Blanche), Mme Girard Côté (Jeannine), Mme André Warren (Gisèle) et Mme Mario Lapointe (Marthe).

MME ERNEST GRAVEL

Est décédée, à La Baaie, le 30 novembre 1973, à l'âge de 84 ans et 2 mois, Mme Ernest Gravel, né Hélène Boivin. Elle demeurait au 100, rue Victoria, Bagotville.

Les funérailles auront lieu, lundi, le 3 décembre à 10 hres à l'église St-Alphonse de Bagotville et l'inhumation au cimetière Paroissial.

Elle était tertiaire et Dame de Ste-Anne.

M. JOSEPH ELIE TREMBLAY

Est décédé à Arvida, le 30 novembre 1973, à l'âge de 64 ans et 11 mois, **M. Joseph-Elie Tremblay,** époux de dame Alice Pedneault. Il demeurait autrefois, au 475, Avenue Montcalm, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu, lundi, le 3 décembre à 10 hres à l'église Christ-Roi et l'inhumation au cimetière Chicoutimi.

MME PIERRETTE GAGNON.

A Jonquière le 29 novembre 1973, à l'âge de 63 ans, est décédée **Mme Pierrette Gagnon.** Elle était l'épouse de M. René Bar et demeurait au 544, Normandin ,App. 3, Arvida.

Les funérailles auront lieu samedi, le 1 décembre à 10.30 hres, à l'église Ste-Thérèse et inhumation au cimetière Shipshaw.

MOT MYSTERE

Problème no 53 9 lettres cachées — THEME La fusée

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	B	E	H	mer	R	T
abord	bolide	ébat	héros	N	radar	Terre
ahuri	C	élan	humain	NASA	ravin	test
Anders	caché	émoi	I	nausée	recul	Titan
Apollo-huit	caméra	engin	idées	orbite	réel	trait
ascension	cap	envol	L	parfait	repas	V
astral	choc	étape	loin	phare	route	virus
Atlas	conquête	F	Lune	prouesse	S	vitesse
atmosphère	D	face	M	sélénographie	sol	voie
audace	défi	G	menu			Z
avion		grippe				zone

La réponse du problème précédent: réception

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	S	E	Z	E	A	E	E	S	M	F	A	C	E	N
2	E	A	O	T	R	R	S	R	C	U	E	S	P	A	A
3	L	N	L	L	A	T	E	A	R	H	R	R	T	L	P
4	E	B	A	T	D	P	M	H	N	E	O	I	U	A	E
5	N	A	L	E	A	E	E	P	P	U	T	C	V	C	O
6	O	H	R	S	R	A	E	C	E	S	E	I	A	P	R
7	G	U	E	A	E	A	P	S	O	R	O	D	A	A	B
8	R	R	E	R	S	L	S	O	U	N	U	M	V	R	I
9	A	I	L	P	O	E	E	C	L	A	Q	I	T	F	T
10	P	U	L	V	P	S	E	N	E	L	N	U	E	A	E
11	H	L	N	L	S	I	I	D	A	N	O	D	E	I	E
12	I	E	O	E	E	A	R	R	I	E	S	H	E	T	T
13	E	I	T	M	M	O	T	G	N	L	C	I	U	R	E
14	N	I	O	U	B	S	N	U	I	A	O	O	O	I	S
15	V	I	H	A	A	E	L	T	C	V	R	B	E	N	T

La tradition se porte bien.

Remarquez le *Bras Armé* dans sa toute nouvelle bouteille. Songez au VSOP, reconnu pour sa qualité. Découvrez enfin le cognac *Bras d'Or*, au goût léger et différent, fait de nos plus vieilles réserves.

HENNESSY

Une tradition française qui se porte bien.

Woolco

LUNDI JOUR 1.44

AUBAINES FANTASTIQUES POUR VOTRE FAMILLE, VOTRE FOYER ET POUR VOUS-MÊME
DITES: 'PORTEZ À MON COMPTE'

PAPETERIE

PAPIER D'EMBALLAGE POUR NOEL, paquet de 5 rouleaux, 250'', dessins assortis. 2 pour 1.44

CARTES DE NOEL, pour les souhaits des fêtes, dessins variés, 40 cartes par boîte. 1.44

CHOUX-AUTO-COLLANTS, pour décorations des fêtes, paquet de 25, couleurs assorties. 2 pour 1.44

PETITS SACS, pour multiples usages, résistants et pratiques. 1.44

BOUGIES DE TABLE, décoratives, couleurs assorties. 2 pour 1.44

VASES A FLEURS, décoratifs, couleurs variées. 1.44

RUBAN CELLULOSE, transparent, longueur 1/2'' x 1,010'', économique. 6 pour 1.44

ALBUMS A PHOTOS, pages adhésives, couleurs attrayantes. 1.44

NAPKINS, pour dispenseur, jaune, vert et blanc. 2 pour 1.44

Jus d'orange et jus de raisin, paquet de 2. 3 pour 1.44

PAPIER DE TOILETTE ROYALE, paquet de 4 rouleaux, couleurs assorties. 3 pour 1.44

ESSUIE-TOUT ROYALE, paquet de 2 rouleaux, différentes couleurs. 3 pour 1.44

SARAN-WRAP, conserve la fraîcheur, facile à employer. 5 pour 1.44

BONBONS

Tarte à la crème glacée. 3 pour 1.44

COFFEE ET ORANGE CRISPETTES, boîte de 5.85 oz., en 2 saveurs. 4 pour 1.44

CHIPS DULAC, régulier, vinaigre ou frill, paquet de 6 1/2 onces. 4 pour 1.44

BONBONS MELANGES, mélangez vous-mêmes parmi les différentes saveurs. 3 pour 1.44

PATTERSKRIPS ET PEPPERMINTS PATTIES, en paquet de 2 boîtes de 6 oz. 2 pour 1.44

TABLETTES DE CHOCOLAT, sac de 20 barres de 10, différentes sortes. 1.44

SACS DE CHOCOLAT, paquet de 10 oz. de Lowney, en 5 saveurs différentes. 3 pour 1.44

BOITE DE CHOCOLAT TURTLES, friandises au chocolat, au pacane et caramel, 14 onces net. 1.44

BONBONS SATINES DE NOEL, assorties. 3 pour 1.44

Livres de tout genre. Bon passe-temps. Choix variés. 8 pour 1.44

OIGNONS MARINES, marque Bilopage 3 pour 1.44

JOUETS

BUGGS BUNNY'S, pour enfants de 4 à 8 ans, 2 à 4 joueurs, très amusant. 1.44

JOUETS DE PLASTIQUE, tels que ferme, garage, fort et aquarium. 1.44

TINTIN ET ASTERIX, livre d'aventures, choix de titres, pour vos heures de détente. 1.44

ALBUMS A COLORIER, jumbo 384 pages. 2 pour 1.44

PETITES AUTOS, Gorgi Toy, robustes. 3 pour 1.44

DIVERS

ROULEAUX A CHEVEUX, avec brosses, paquet de différentes grandeurs. 6 pour 1.44

PLOMB PARACHUTE, pour plusieurs modèles de carabines. 3 pour 1.44

BATONS DE HOCKEY, marque reconnue, lame droite seulement. 2 pour 1.44

PORTE-CLEF, avec anneaux, motifs au choix. 2 pour 1.44

BRACELETS DE MONTRE, de qualité reconnue, en or, argent, cuir. 1.44

BIJOUX POUR ENFANTS, bague, bracelet, chaînette, couleurs variées. 2 pour 1.44

COUSSINS, modèles assortis, choix de brun, rouge, noir, bleu, en nylon. 1.44

ENSEMBLE DE BAIN 2 PIECES, kodel, lavable à la machine. 1.44

ARTICLES DE NOEL

FLOCONS DE NEIGE, en aérosol, format de 10 oz. 4 pour 1.44

GLACONS, métallisés, ininflammables, paquet de 1,000. 2 pour 1.44

LUMIERE MINIATURE, ensemble de 20 ampoules miniatures. 1.44

LUMIERE DE REMPLACEMENT, de marque GE, paquet de 4 pour l'extérieur, choix de couleurs. 3 pour 1.44

BOULES DE NOEL, paquet de 12, choix de couleurs. 2 pour 1.44

BAS DE NOEL, vide, uni, rouge et blanc, fabriqué de flanellette. 2 pour 1.44

ARTICLES DE MAISON

ADAPTEURS, s'installe sur toute lampe, choix de couleurs. 1.44

ABAT-JOUR BALLERINE, idéal pour chambre d'enfants, choix de couleurs. 2 pour 1.44

ARTICLES DE PLASTIQUE, faites votre choix parmi les modèles et les couleurs variés. 2 pour 1.44

CABARETS A SERVIR, fabriqués de métal, choix de modèles et de couleurs. 3 pour 1.44

VERRES NOBLESSE, paquet de 4, choix de formats et de modèles. 2 pour 1.44

VERRES TIVOLI, choix de sherbert 7 oz. et de breuvage 12 oz., choix de couleurs 1.44

VERRES SUR PIED, paquet de 4, anjou de France. 1.44

PLATS POUR LE FOUR, de marque Fire King, choix de grandeurs. 2 pour 1.44

SAC A GOUTER, choix de modèles, incluant Thermos. 1.44

FIL A CROCHETER, 550 40, merceuzé, choix de couleurs. 2 pour 1.44

MOUSSE DECHIQUETTE, paquet de une livre, mille et un usages. 4 pour 1.44

LAINE WOOLCREST, balle de 4 oz., 4 plis, lavable et séchable à la machine, facile d'entretien. 2 pour 1.44

POUDRE A LAVER, au choix Sunlight, Fab ou Surf, format de 2 livres. 3 pour 1.44

CIRE A PLANCHER aérowax format de 46 oz., ne jaunit pas. 2 pour 1.44

DESODORISANT, de marque Air Care ou Woolco, format 6 oz., choix de parfum. 4 pour 1.44

BROSSES POUR TOILETTES, avec support, choix de couleurs. 1.44

BALAI MAGNETIQUE, porte-poussière inclus. 1.44

EAU DE JAVEL, Mixo, format de 128 oz. 3 pour 1.44

SAVON POUR LA VAISSELLE, de marque Joy, format de 24 oz. 3 pour 1.44

SPECIAUX Woolco

Papier de toilette Royale paquet de 4 rouleaux, couleurs assorties. 3 pour 1.44

Essuie-tout Royale paquet de 2 rouleaux, différentes couleurs. 3 pour 1.44

CHARGEX DITES... PORTEZ À MON COMPTE

Dîner

A LA DINDE avec pointe de tarte plus à votre choix breuvage .15 le tout 1.44

DETERSIF A VAISSELLE, format de 32 oz. 6 pour 1.44

QUINCAILLERIE

MELANGE SABLE ET SEL, format de 25 lbs, idéal pour pesées de voiture. 2 pour 1.44

ANTISKID, format de 25 lbs, pour entretenir trottoir, entrée de garage, etc. 2 pour 1.44

LUMIERE BEST BUY, de marque GE, paquet de 2, choix d'intensité. 4 pour 1.44

OUTILS, idéals pour le bricoleur, au choix. 2 pour 1.44

BATTERIES, pour transistor ou lampe de poche, grosseur C et D, paquet de 2 3 paquets pour 1.44

FILTRE POUR FOURNAISE, fabriqué de dynaglass, choix de grandeurs. 4 pour 1.44

DEFLECTO, déflecteur pour bouche de chaleur, ajustable. 2 pour 1.44

TERREAU, pour transplantation, format de 25 lbs. 2 pour 1.44

LITIERE POUR HAMSTER, format de 6 pintes, cèdre aromatique. 3 pour 1.44

LINGE A VAISSELLE, paquet de 5, 100% coton, 15 x 15. 2 pour 1.44

DEBARBOUILLETTES, 12 x 12, 100% coton, paquet de 5. 2 pour 1.44

NAPPERONS DE VINYLE, 12 x 18, lavables, paquet de 4. 1.44

OREILLERS, 20 x 26, remplis de plumes et de mousse, choix de couleurs. 1.44

VETEMENTS POUR DAMES

TUQUES POUR DAMES, 100% acrylique, très chaudes, une grandeur, couleurs assorties. 1.44

MITAINES POUR DAMES, 100% acrylique, très chaudes, une grandeur, choix de couleurs. 2 pour 1.44

MITAINES POUR DAMES ET JEUNES ADOLESCENTES, 100% acrylique, bonne confection, une grandeur, avec motifs. 1.44

BAS CULOTTE POUR DAMES, 100% nylon, belle confection, une seule grandeur, couleurs au choix. 7 pour 1.44

BAS AUX GENOUX POUR DAMES, 100% nylon, extensibles, pointures 9 à 11, couleurs assorties. 2 pour 1.44

SCARFETTES POUR DAMES, polyester, lavables, tailles P.M.G., imprimé assorti. 2 pour 1.44

BIKINIS POUR DAMES, 100% arnel, lavables, tailles P.M.G., imprimé assorti. 4 pour 1.44

BIKINI POUR DAMES, 100% nylon, extensibles, style pop corn, lavables, taille universelle, couleurs pastelles. 2 pour 1.44

SOUTIENS-GORGE POUR DAMES, dentelle, bretelle réglable, 34A à 38C. 1.44

ROBES DE NUIT POUR DAMES, en flanellette, 100% coton, lavables, couleurs assorties, tailles P.M.G. 1.44

VETEMENTS POUR ENFANTS

MITAINES, 100% acrylique, très chaudes pour l'hiver, belle confection, une seule grandeur, couleurs assorties. 4 pour 1.44

TUQUES POUR GARCONS, 100% acrylique, lavables à la machine, une grandeur, choix de couleurs. 2 pour 1.44

MITAINES D'AUTO-NEIGE POUR ENFANTS, vinyle et nylon, imperméables, P.M.G., couleurs assorties. 1.44

PYJAMAS UNE PIECE POUR BEBES, 100% coton, lavables à la machine, chauds, tailles jusqu'à 2 ans, avec motifs. 1.44

Pantalons pour garcons et filles 100% polyester, lavable. 2 pour 1.44

ROBES POUR FILLETTES, 100% acrylique, belle confection, tailles 4 à 6X, couleurs assorties. 1.44

SOUS-VETEMENTS POUR GARCONS, thermal, 100% coton, couleurs variées, tailles 4 à 6X. 2 pour 1.44

ROBES DE NUIT POUR FILLETTES, 100% coton, lavables, choix de couleurs, tailles 4 à 6X. et pyjamas. 2 pour 1.44

GILETS ET CHANDAILS BOUTONNES POUR FILLETTES, 100% acrylique, belle confection, lavables, choix de couleurs, tailles 4 à 6X. 1.44

Pantalons pour fillettes choix de modèles, lavables, tailles 7 à 14. 1.44

Gilets pour dames choix de modèles, 100% nylon, tailles P.M.G. 2 pour 1.44

COUCHES DE PAPIER POUR BEBES, flushabyes, P.M.G. 1.44

PANTALONS POUR ENFANTS, acrylique et polyester, couleurs assorties, tailles 2X à 3X. 1.44

ASSORTIMENT DE LINGERIE POUR FILLETTES, comprenant blouses, jupes, jumpers, choix de modèles, tailles 4X à 6X. 1.44

GILETS POUR ENFANTS, 100% nylon, avec encolure et manche contrastante, lavables, tailles 2 à 3X, choix de couleurs. 4 pour 1.44

GILETS POUR GARCONS ET FILLES, 100% nylon, lavables, couleurs assorties, tailles 4 à 6X. 3 pour 1.44

Bikini pour fillettes, arnel, belle confection, lavables. 4 pour 1.44

GILETS POUR FILLETTES, 100% nylon, belle confection, lavables, tailles 8 à 14, choix de couleurs. 1.44

CHAUSSURES

PANTOUFLES "TETES D'INDIENS" POUR ENFANTS, fabrication canadienne, rebord de molleton épais, couture sur l'empeigne donnant l'aspect moccassin, idéal pour la saison froide, pointures 5 à 10, tan. 1.44

PANTOUFLES POUR JEUNES FILLES, orlon duveteux, modèle montant à la cheville, attache sur l'empeigne, 4 teintes combinées avec le blanc, P.M.G. ou 5 à 10. 1.44

PANTOUFLES POUR DAMES, fabrication canadienne, orlon duveteux, semelle coussinée, rose, bleu, violet, pointures 5 à 10. 1.44

MULES POUR DAMES, fabrication canadienne, orlon duveteux, talon cuéniforme en bois, 5 teintes attrayantes, pointures 5 à 10. 1.44

MULES POUR DAMES, fabrication canadienne, orlon duveteux, talon plat, nylon extensible sur le côté, pointures assorties (quantités limitées) rose, bleu, violet. 2 pour 1.44

MULES POUR DAMES, vinyle résistant et facile d'entretien, confort assuré, talon cuéniforme, noir, beige, bleu pâle, violet, pointures 6 à 9. 1.44

MULES POUR DAMES, ratine lavable, légèrement coussinée, fabrication soignée, couleurs combinées très vives ou pastelles, pointures P.M.G. 2 pour 1.44

VETEMENTS POUR HOMMES

EMPAQUETAGE CADEAU POUR HOMMES, comprenant 2 paires de bas, produit canadien. la boîte 1.44

EMPAQUETAGE CADEAU DE 3 MOUCHOIRS, idéal comme cadeaux des Fêtes. 1.44

GRANDS SPECIAUX Woolco

Poudre à laver au choix Sunlight, Fab ou Surf, format de 2 livres. 3 pour 1.44

Mixo eau de Javel, format 128 oz. 3 pour 1.44

CHARGEX DITES... PORTEZ À MON COMPTE

EMPAQUETAGE CADEAU DE CRAVATES POUR HOMMES, cravates confectionnées au Canada. la boîte 1.44

TUQUES POUR GARCONS, texture laineuse, une seule grandeur. 3 pour 1.44

BAS POUR HOMMES, nylon et acrylique, lavables, pointures 10 à 13, choix de couleurs. 2 pour 1.44

GANTS POUR HOMMES, texture suédine, chaudement doublés. 1.44

ASSORTIMENT DE CRAVATES POUR HOMMES, produit canadien, choix de teintes. 1.44

TUQUES POUR JEUNES GENS, produit canadien, une seule grandeur. 1.44

SOUS-VETEMENTS POUR GARCONS, paquet de trois, produit canadien, tailles P.M.G. 1.44

Sous-vêtements pour Hommes, style bikini, choix de motifs et de couleurs, Tailles P.M.G. 1.44

PRODUITS SANTE-BEAUTE

TISSUS FACELLE ROYALE, tissus faciaux, petites boîtes. 4 pour 1.44

GLADE, déodorant, format 6 onces. 3 pour 1.44

DISSOLVANT POUR VERNIS A ONGLES, de marque Woolco (M.D.) format 4 onces. 4 pour 1.44

EDGE, crème à raser, format 6 onces, choix de régulier, menthol, citron. 2 pour 1.44

ANTI-PELLICULES, shampooing de marque Woolco (M.D.) aussi shampooing citron, herbal et crème-rince, format 17 onces. 2 pour 1.44

ULTRA-BRITE, pâte dentifrice, format 25 ml. 7 pour 1.44

PEINTURE ET PAPIER PEINT

MACTAC AUTO-ADHESIF 3 VERGES, choix de bois veiné, fleuri, motifs de cuisine, boîtes de 3 verges x 18'' largeur. 1.44

PEINTURES PAR NUMEROS, choix de sujets dans les populaires séries 3 dans un et Pet set de Craftmaster, aussi un assortiment de canevas ou de mini-peinture fluorescente à l'eau. 1.44

PEINTURE DE TRES BONNE QUALITE TRELSPAR, épargnez plus de 45% sur cette excellente peinture, choix de latex intérieur, émail semi-lustré et super-lustré, émail à plancher gris pour 13 bois, teinture à bois Redwood et décapant à peinture Fiesta. la pinte 1.44

CENTRE DE L'AUTO

HUILE A MOTEUR CASTROL GTX, haute performance, avec tungstène, multigrade, limite 6 par client. 2 pour 1.44

FAISCEAU SUPERIEUR ET INFERIEUR, "sealed beam" haute-basse, 25% plus fort, 4000 et 4001. 1.44

PROJECTEUR VITRE ARRIERE, prévient la buée et le givre, installation rapide et facile, pour glace arrière, pour toutes voitures. 1.44

DEGLACANT A VITRE, pour fenêtres et portes, protège essuie-glace d'auto, empêche la buée. 2 pour 1.44

COIN DE FUMEUR

TABAC A CIGARETTES WOOLCO, haché fin. 1.44

FILTRE A CIGARETTES, boîtes de 200 filtres, choix de premier, Embassy, Century. 4 pour 1.44

CHOCOLAT WOOLCO, pur chocolat au lait, amendes grillées. 4 pour 1.44

CASSTE-TETE EN BOIS 2 pour 1.44

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX